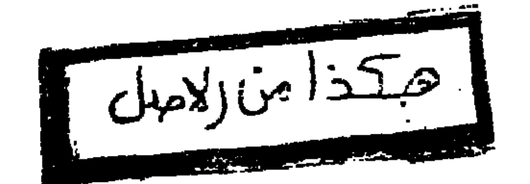


Le Monde

LE MONDE DES LIVRES
■ Brassaï à l'écrit
■ Wole Soyinka, de l'art à l'indignation



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16428 – 7,50 F — VENDREDI 21 NOVEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Vers le dénouement de la crise entre l'Irak, les Etats-Unis et l'ONU

LA DERNIÈRE des crises entre l'Irak, d'un côté, l'ONU et les Etats-Unis, de l'autre, semblait en bonne voie de dénouement, jeudi 20 novembre, grâce à une médiation de la Russie. L'agence officielle de presse irakienne a annoncé dans la matinée que Bagdad acceptait *« le retour »* en Irak de l'Unscom, la Commission de l'ONU chargée du désarmement de ce pays, *« dans sa composition entière à partir de ce jour 20 novembre »*. C'est l'expulsion par le président Saddam Hussein des inspecteurs américains de l'Unscom, le 29 octobre, qui avait ouvert la crise. La déclaration irakienne a suivi une réunion à Genève de quatre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie).

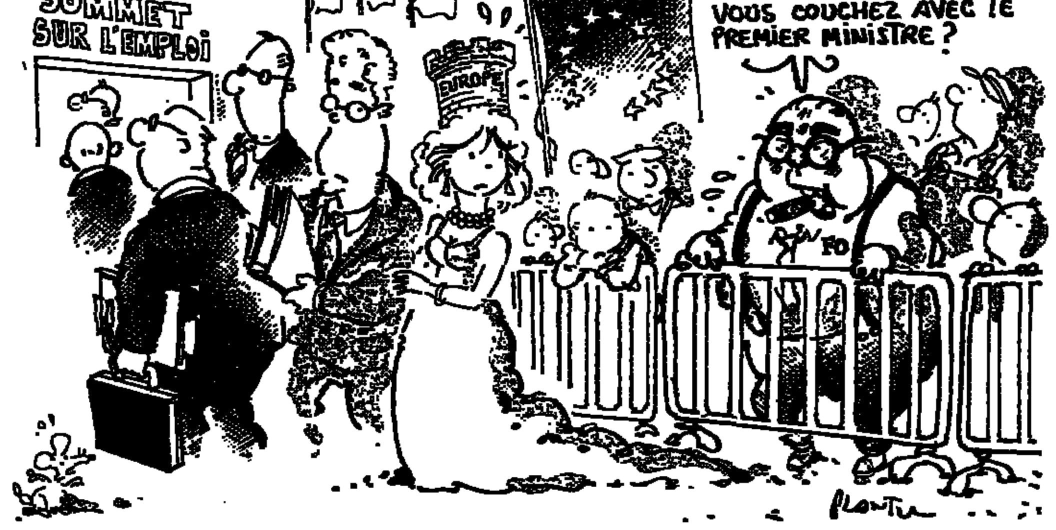
Lire page 2 et notre éditorial page 20

Les Quinze ébauchent une Europe sociale

● A Luxembourg, les Européens s'efforcent de coordonner leurs politiques de lutte contre le chômage ● En France, le projet de loi sur les 35 heures sera soumis au conseil des ministres le 10 décembre ● Le premier ministre défendra ses choix européens devant le congrès socialiste à Brest

LES CHEFS D'ÉTAT et de gouvernement des Quinze devait se réunir, jeudi 20 et vendredi 21 novembre à Luxembourg, pour tenter de coordonner leurs actions en faveur de l'emploi dans une Union européenne qui compte officiellement 17,9 millions de chômeurs. L'initiative de cette réunion appartient au gouvernement de Lionel Jospin, appuyé par Jacques Chirac. Le texte final fixera aux Etats des objectifs pour les obliger à se mobiliser ensemble, selon le souhait de Martine Aubry, ministre des affaires sociales. Il devrait être adopté vendredi.

Le projet de texte commun élaboré par la présidence luxembourgeoise privilégie, pour lutter contre chômage, la formation professionnelle, l'aide à la création d'entreprises et le dialogue social pour la réduction du temps de travail notamment.



Une manifestation organisée par les syndicats européens devait avoir lieu jeudi à Luxembourg. A l'exception de Marc Blondel, tous les dirigeants des grandes centrales françaises devaient y participer, y compris Louis Viannet, secrétaire général de la CGT. Après le sommet de Luxembourg, Lionel Jospin s'exprimera devant le congrès du Parti socialiste, réuni à Brest du 21 au 23 novembre, et expliquera aux militants ses choix européens. Le projet de loi sur les 35 heures, annoncé par Lionel Jospin lors du sommet social du 10 octobre, sera soumis au conseil des ministres le 10 décembre. Il fixera le passage aux 35 heures au 1er janvier 2000, prévoiera des aides aux entreprises et limitera le recours aux heures supplémentaires dès 1998.

Lire pages 4, 6 et 7

Une autorité indépendante contrôlera la déontologie policière

RÉUNI pour la première fois à Matignon, mercredi 19 novembre, le Conseil de sécurité intérieure, présidé par Lionel Jospin, a approuvé la création d'une haute autorité administrative chargée de veiller au respect des règles déontologiques des forces de sécurité (police, gendarmerie, douane, polices municipales et entreprises de surveillance et de gardiennage). Indépendant du ministère de l'intérieur, le Conseil supérieur de la déontologie de la sécurité (CSDS) aura de larges pouvoirs d'investigation. Les particuliers pourront le saisir par l'intermédiaire d'un parlementaire. Il sera une *« chambre de recours des citoyens »*, explique-t-on à Matignon. Seule l'administration pénitentiaire, à la demande expresse du garde des sceaux, Elisabeth Guigou, échappera à la surveillance de cette instance.

Lire page 10

■ Pollution au Stade de France

Selon notre enquête, le terrain ne serait pas bien protégé contre la remontée des eaux polluées de la nappe phréatique. p. 28

■ Climatologie : le sommet de Kyoto

L'Europe propose de réduire de 15 % *d'ici à l'an 2010 ses émissions de gaz* carbonique. p. 26

■ Ex-URSS : ruée vers le pétrole

Sept compagnies ont signé des contrats pour exploiter les gisements kazakhs en mer Caspienne. Shell et BP partent à la conquête du marché russe. p. 21

■ Prolongement de l'A12

Le gouvernement souhaite trouver une solution au prolongement de l'autoroute de l'Ouest jusqu'à l'A10. p. 12

■ Débats du « Monde »

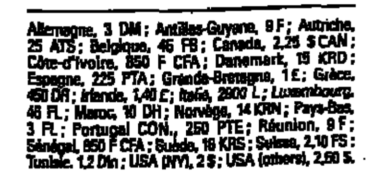
Les points de vue d'Odon Vallet sur les fims *Sept ans au Tibet*, de Jean-Jacques Annaud, et *Kundun*, de Martin Scorsese ; de Catherine Trautmann pour une politique des arts de la scène ; et d'un officier général en activité sur le *malaise de l'armée de terre*. p. 18 et 19

■ « Paris Photo »

A Paris, au carrousel du Louvre, le premier Salon international européen pour la photographie, et PhotoExpo à la Bastille. p. 30

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1121 - 7,50 F



Les financiers londoniens font des caprices de starlette

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les grands banquiers ne savent plus quoi inventer pour assouvir leurs caprices de stars. Ainsi, dans une note confidentielle adressée au majordome de Robert Diamond, directeur général de Barclays Capital Group, le responsable de la restauration de cette société décrit le nouveau patron comme étant *« très à cheval sur ses habitudes alimentaires »*.

« Ses desiderata doivent donc être pris en considération avec diligence et de manière avisée », souligne-t-il. A son arrivée, à 7 h 15 précises, le financier doit impérativement trouver dans son réfrigérateur un pack de six Coca light qui aura été déposé la veille pour être à bonne température, plusieurs bols de céréales aux fruits secs et un grand pot de lait écrémé. Puis le serviteur doit déposer d'heure en heure sur son bureau deux grandes thermos de café de *« bonne qualité »* et de thé *« english breakfast »*, accompagnés d'une cruche, en argent, de lait entier.

Le thé, pris à 15 heures, est invariablement accompagné du biscuit sec favori du patron. La seule entorse à ce règlement draconien concerne la garniture du sandwich du déjeuner : *« C'est à vous de sentir ce dont il aura envie ce jour-là. »* Le document précise que Robert Diamond est *« un personnage-clé pour l'avenir de la compagnie »*.

Dans le même registre, une annexe au document scellant la fusion entre Guinness et GrandMet révèle que Philip Yeo, le directeur financier dont le salaire annuel total dépasse 10 millions de francs, a droit à un abonnement gratuit de chemin de fer et aux repas de la cantine subventionnés par l'entreprise. On apprend également que l'indemnité de logement mensuelle dont bénéficie son collègue représentant le groupe aux Etats-Unis avoisine les 100 000 francs.

« Le nouvel argent est de retour » : comme l'indique un article du *Daily Telegraph*, rien n'est trop cher pour tenter d'acheter la loyauté des enfants prodiges du *business* quand ils peuvent gagner le double chez le voisin. Malgré les soubresauts boursiers en Asie, qui ont fait chuter les bénéfices des banquiers de la City, les *traders* peuvent à nouveau rêver de Ferrari ou de maison de maîtres à South Ken (surnom de Kensington, quartier huppé de l'ouest londonien).

A l'inverse des golden boys du boom économique de la seconde moitié des années 80, les sociétés d'aujourd'hui s'efforcent de dissimuler les excentricités de leurs dirigeants. Les investisseurs institutionnels, principaux actionnaires des groupes cotés en Bourse, supportent mal les comportements de diva. *« Ce n'est plus bien porté d'être caractériel. Les priorités doivent être la gestion serrée, couleur muraille »*, explique un gestionnaire de fonds. Ces pratiques sont pain bénit pour le nouveau gouvernement travailliste, qui ne cesse de dénoncer les émoluments exorbitants et les avantages en nature de certains grands patrons. On est pourtant loin des excentricités auxquelles se livraient les magnats d'antan, comme feu sir James Goldsmith, qui avait licencié sur-le-champ son valet après avoir découvert un pépin dans son jus d'orange matinal.

Marc Roche

Lettres d'Algérie : Naïma en désordre

LE QUATRIÈME ÉPISODE des lettres d'Algérie réunies par *Le Monde* est consacré à la correspondance de Naïma, professeur de littérature à Alger. De janvier 1994 à décembre 1995, elle raconte à sa meilleure amie, Naziha, réfugiée en France, enseignante et démocrate comme elle, *« tout ce désordre »* qu'est devenue sa vie quotidienne. Ecrivant au plus près des faits, comme si ces lettres lui tenaient lieu de journal intime, elle dit l'atmosphère des rues de la capitale, les rires des copines et les drames des amis, la télévision *« pire que silencieuse »*, le règne envahissant du *malich*, ce mot qui signifie *« ça ne fait rien » : « Tout est cher ? Malich, pourvu qu'on s'arrête de tuer... »*

Lire pages 16 et 17 et nos informations page 3

M. Jospin a changé d'Europe

AU COURS de la campagne des élections législatives, les socialistes français ont-ils fait des promesses qu'ils savaient ne pas pouvoir tenir ? Ou bien, sitôt après les avoir remportées, ont-ils fait l'apprentissage que, dans une négociation qui compte quinze partenaires, il faut savoir faire des compromis ? En tout cas, s'il y a bien un domaine où l'action du gouvernement s'écarte sensiblement des engagements de campagne, c'est celui de la construction européenne.

Il peut paraître paradoxal de formuler semblable constat alors que se tient, jeudi 20 et vendredi 21 novembre, le sommet sur l'emploi de Luxembourg. Ce grand rendez-vous, ce sont justement les socialistes français qui l'ont exigé. Le fait même qu'il se tienne peut donc être présenté comme une victoire – et il le sera. Cette victoire peut sembler d'autant plus incontestable qu'on sait ce que sera le principal acquis de ce sommet : aux côtés des fameux *« critères de Maastricht »*, qui fixent les règles de bonne gestion financière, il y aura désormais les *« objectifs de Luxembourg »*, qui détermineront des engagements communs dans le domaine de la politique de l'emploi. A côté de l'Europe monétaire, l'Europe sociale.

Les socialistes français ne manqueront donc pas de dire qu'ils ont tenu parole. Durant la campagne, ils avaient dénoncé les *« dérives libérales »* de la construction européenne. Ils pourront donc faire valoir qu'un rééquilibrage de la construction européenne est engagé... Cette présentation n'est pourtant guère convaincante. Qu'on se souvienne des fameuses *« conditions »* au passage à l'euro. Dans sa plate-forme électorale, le PS avait laissé entendre qu'il militerait contre une sorte d'intégrisme dont l'Europe était malade. D'abord l'intégrisme monétaire : *« Nous ne voulons pas d'un euro surévalué par rapport au dollar ou au yen »*, disait ce texte. Ensuite, l'intégrisme budgétaire : *« Nous voulons que les relations entre les pays participant à l'euro soient fondées non sur un pacte d'austérité mais sur un pacte de solidarité et de croissance. »* Dans un entretien au *Monde*, le 21 mai, Lionel Jospin avait même dénoncé le pacte de stabilité, adopté à Dublin.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 20

De la Résistance au Nobel



FRANÇOIS JACOB

IL AVAIT vingt ans lorsqu'il rejoignit la France libre. Le biologiste François Jacob, Prix Nobel 1965 avec Jacques Monod et André Lwoff, devait être reçu, jeudi 20 novembre, à l'Académie française, accueilli par Maurice Schumann, qui est, comme lui, compagnon de la Libération. Des extraits de leurs discours sont publiés dans notre cahier « Livres ».

Lire pages VI et VII du « Monde des livres »

هكذا من الأصل

IRAK Bagdad a accepté, jeudi 20 novembre, le retour immédiat de tous les inspecteurs de la commission de l'ONU chargée de son désarmement (Unscom) *« dans sa composition entière »*. Cette annonce faite dans un communiqué commun irako-russe, publié par l'agence officielle irakienne INA, est survenue quelques heures après que les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU eurent réclamé la reprise des missions de l'Unscom, sans délais et sans conditions. ● LES CINQ ont laissé entrevoir une porte de sortie à Bagdad en suggérant que l'Unscom pourrait *« recommander »* des *« moyens de rendre plus efficace le travail »* de ses inspecteurs. ● LE CONSEIL DE SÉCURITÉ, réuni à New York, a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux de l'Unscom. Il en ressort que l'Irak demeure dangereux. *(Lire aussi notre éditorial page 20.)*

Un début de dénouement de la crise irakienne se dessine

Bagdad a accepté le retour, dès jeudi 20 novembre, des inspecteurs du désarmement de l'ONU, y compris les Américains. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont laissé entrevoir un réaménagement du travail de ces experts

« TRÈS FRUCTUEUSE » pour le Secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, *« très bonne »* pour le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, la réunion des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, aux premières heures du jeudi 20 novembre à Genève, a entrouvert pour l'Irak, avec un art consommé de l'écriture entre les lignes, une porte de sortie de la crise actuelle. De fait, quelques heures plus tard, à Bagdad, la radio officielle annonçait que tous les inspecteurs du désarmement de l'ONU – sous entendu : y compris les Américains – étaient autorisés à regagner l'Irak immédiatement.

C'est l'expulsion par le président Saddam Hussein des experts américains de la Commision de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (l'Unscom), le 29 octobre dernier, qui avait provoqué la crise actuelle et entraîné le départ de toute la Commission. Pour saisir le mécanisme du compromis auquel sont parvenus les uns et les autres – et qui n'était pas explicite jeudi –, il faut *« lire attentivement le quatrième et dernier paragraphe de la déclaration finale »*, adoptée à Genève, soulignait un diplomate à l'issue de la réunion. Ledit paragraphe indique que *« les participants ont apporté leur soutien à l'intention de la commission spéciale du Conseil de sécurité* (Unscom, chargée du désarmement de l'Irak) *de se réunir le 21 novembre à New York pour discuter et recommander, entre autres questions importantes, des moyens de rendre plus efficace le travail de l'Unscom sur la base des résolutions du Conseil de sécurité »*.

En d'autres termes, les Cinq ont implicitement défini ou au moins suggéré un ordre du jour à cette réunion du 21 novembre, à laquelle doivent participer, ce qui est rarissime, les vingt et un commissaires chargés en principe de coiffer les experts militaires de l'Unscom, mais qui n'ont aucun pouvoir exécutif. Et



cet ordre du jour laisse entrevoir à Bagdad l'idée d'un possible changement des méthodes de travail des inspecteurs de l'ONU. Ce qui n'est pas peu, dans la mesure où c'est parce qu'il récusait la composition de l'Unscom et le contenu de ses rapports que le président Saddam Hussein a décidé, le 29 octobre, d'en expulser les membres américains.

Aucune proposition précise n'a toutefois été faite à ce sujet par les Cinq, qui laissent au président de l'Unscom, l'Australien Richard Butler, le soin de faire les siennes et au Conseil de sécurité de les approuver ou non. Et c'est là un point important. La dernière phrase de la déclaration prévoit que *« les recommandations qui seront faites* [par l'Unscom vendredi] *seront soumises à l'approbation du Conseil de sécurité »*. La rédaction de cette phrase ne s'est pas faite sans mal, dans la mesure où elle replace l'Unscom sous l'autorité du Conseil de sécurité, ce que les chefs successifs de cette commission, et les Etats-Unis avec eux, avaient tendance à oublier.

FORMULATION ÉQUILIBRÉE

Tout est aussi dans l'ordre des paragraphes de la déclaration finale de Genève. L'ouverture faite à l'Irak suit et ne précède pas la réaffirmation de la *« solidarité »* des Cinq, *« en vue d'une exécution complète et sans conditions par l'Irak »* de toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Toujours dans l'ordre des paragraphes, *« l'initiative diplomatique »* de la Russie auprès de l'Irak a été *« appréciée »* par les participants, qui *« espèrent »* qu'elle conduira *« à une décision sans condition des dirigeants irakiens »* d'accepter que l'Unscom, dans sa composition actuelle, c'est-à-dire experts américains inclus, reprenne ses missions immédiatement.

Pour sortir de la crise provoquée par Bagdad, sans un recours à la force dont les résultats étaient aléatoires, il fallait trouver une formule qui, sans céder aux exigences de M. Hussein, n'en ferait pas moins miroiter à ses yeux la perspective d'une fin de crise. La formulation devait être suffisamment équilibrée pour ne pas faire perdre la face aux Etats-Unis, qui ont eu l'art, jusqu'à présent, de doubler tout conflit de l'Irak avec l'ONU d'une partie de bras-de-fer entre Washington et Bagdad.

La France et la Russie ont surtout tenté ces dernières semaines de convaincre les Etats-Unis et les autres membres du Conseil de sécurité de faire en sorte que le travail des inspecteurs de l'Unscom soit plus méthodique, c'est-à-dire que les conclusions soient tirées, closes et rendues publiques chapitre par chapitre (nucléaire, balistique, chimique, bactériologique), au lieu de la nébuleuse actuelle qui confond tout dans tout.

La possibilité d'une amélioration des termes de la résolution 986 de l'ONU dite *« pétrole contre nourriture »* – qui autorise l'Irak à vendre des quantités limitées de pétrole pour subvenir aux besoins de la population – a aussi été envisagée au cours des dernières semaines.

Il a aussi été question de ce que la porte-parole du Quai d'Orsay, Anne Gazeau-Secret, a diplomatiquement qualifié mardi d'harmonisation des positions des membres du Conseil de sécurité sur les moyens de sortir du régime des sanctions. En clair, cela signifie que les Etats-Unis doivent cesser de dire ou de sous-entendre que les sanctions ne seront pas levées aussi longtemps que M. Hussein restera au pouvoir, parce que la résolution 687 du Conseil de sécurité prévoit que l'embargo prendra fin dès lors que l'Unscom aura jugé que l'Irak a été désarmé.

Les participants à la réunion de Genève n'ont toutefois discuté ni de la résolution 986 ni de la question des sanctions. Il s'agissait pour eux de sortir de l'impasse actuelle. D'après le ministre français, Hubert Védrine, une décision de l'Irak de revenir sur sa décision *« permettra de sortir de la crise immédiate »* et cela *« peut ouvrir la voie à d'autres considérations qui seront développées »* lors de la réunion de l'Unscom le 21 novembre.

Les conversations que le chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov, a eues ces derniers jours avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, ont été décisives pour arriver à ce dénouement.

Mouna Naïm

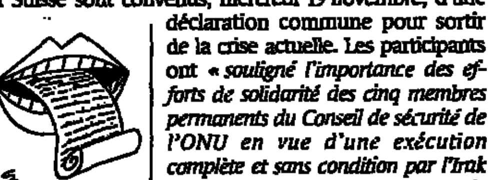
Une force de frappe aérienne anglo-américaine

Avant la fin de la semaine, le porte-avions *George-Washington* aura rejoint dans le Golfe le porte-avions *Nimitz*. Les forces américaines auront ainsi déployé, outre une vingtaine de bâtiments qui escortent les deux porte-avions, plus d'une centaine d'avions de combat embarqués et des missiles de croisière Tomahawk. A terre, notamment en Arabie saoudite, en Turquie, au Koweït et à Bahreïn, les Etats-Unis disposeront de quelque cent vingt autres avions de combat, dont six F-117 dits « furtifs » (difficilement détectables par radar) et six bombardiers lourds B-52 (qui seront basés sur l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien). Au total, ces forces américaines devraient mobiliser 27 000 hommes.

De son côté, la Grande-Bretagne a décidé de laisser en attente, à Gibraltar, son porte-avions *Invincible*, prêt à toute éventualité. Elle a annoncé qu'une quarantaine d'avions de combat supplémentaires seraient envoyés dans le Golfe, sur des bases dont elle n'a pas précisé la localisation.

Bagdad doit accepter un retour « sans condition »

LES MINISTRES des affaires étrangères russe, américain, britannique et français et l'ambassadeur de Chine en Suisse sont convenus, mercredi 19 novembre, d'une déclaration commune pour sortir de la crise actuelle. Les participants ont *« souligné l'importance des efforts de solidarité des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU en vue d'une exécution complète et sans condition par l'Irak de toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU le concernant.*


VERBATIM

» Ils ont apprécié l'initiative diplomatique de la Russie, en contact avec les autres membres des P-5 (les cinq membres permanents), dont les participants à la réunion espèrent qu'elle conduira à une décision sans condition des dirigeants irakiens d'accepter le retour du personnel de la commission spéciale du Conseil de sécurité de l'ONU (pour le désarmement de l'Irak), Unscom, dans sa composition antérieure, pour la tâche stipulée dans la résolution 1 137 du Conseil de sécurité.

» Les participants à la réunion ont apporté leur soutien à l'intention de la commission spéciale du Conseil de sécurité (Unscom) de se réunir le 21 novembre à New York pour discuter et recommander, entre autres questions importantes, des moyens de rendre plus efficace le travail de l'Unscom sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. Les recommandations qui seront faites lors de cette réunion seront soumises à l'approbation du Conseil de sécurité. » – *(AFP.)*

Il reste beaucoup à faire pour désarmer l'Irak

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Réuni mercredi 19 novembre à New York à propos de la crise provoquée par l'expulsion d'Irak des inspecteurs américains des Nations unies, le Conseil de sécurité a longuement écouté les rapports des experts sur le désarmement de Bagdad. Selon ces derniers, *« beaucoup a été fait* [sur le dossier du désarmement en Irak], *mais ce qui reste à faire est significatif »*. Et l'importance de ce qui reste à faire dépend d'un jugement politique qui continue à diviser les grandes puissances.

Résumant, à l'issue de la réunion, la position de son propre gouvernement et de celui de Londres, l'ambassadeur américain, Bill Richardson, a affirmé que le *« dossier du désarmement de l'Irak est épouvantable »*. Selon lui, les inspecteurs ont prouvé que l'Irak a *« dissimulé la vérité depuis presque sept ans et continue à être une véritable menace pour la communauté internationale »*.

Après avoir écouté l'exposé des inspecteurs, de nationalités et de compétences diverses, qui ont également participé à une conférence de presse, il ne peut y avoir aucun doute : l'Irak a consacré des moyens considérables pour acquérir des armes de destruction massive, et il persiste, en dépit du fait que la levée de l'embargo qui lui est imposé depuis août 1990 en dépend, à dissimuler ce qui en reste.

Ce qui doit encore être vérifié se divise en quatre catégories : nucléaire, balistique, chimique et biologique. L'ambassadeur américain affirme – et les exposés de la plupart des inspecteurs de l'ONU vont dans le même sens – qu'il n'y a *« aucune raison de fermer aucun de ces dossiers »*. Cette position pose des problèmes. La France, la Russie et l'Egypte continuent de penser que l'Irak n'a plus d'armes nucléaires et balistiques, tout en soulignant que la surveillance internationale doit continuer pour que Bagdad ne s'en procure pas de nouvelles.

A propos des armes chimiques et surtout biologiques, l'avis des experts ne laisse aucun doute sur le fait que Bagdad représente une menace pour la stabilité régionale. La nécessité du retour des inspecteurs de l'ONU en Irak fait d'ailleurs l'unanimité.

CONCLUSIONS DIVERGENTES

Malgré des conclusions divergentes, les diplomates estiment que la rencontre des membres du Conseil de sécurité avec les inspecteurs de l'Unscom (Commission des Nations unies chargée du désarmement irakien) a été *« très utile »*. *« Pour la plupart des pays, le véritable travail de l'Unscom est plutôt abstrait*, explique un ambassadeur membre du Conseil. *Après les avoir écoutés, la vision de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire est nettement plus claire et équilibrée »*, ajoute-t-il.

La conclusion, d'après ce diplomate, est qu'une quantité *« énorme d'armes ont été détruites mais que le contrôle international doit impérativement continuer »*. Cette réunion a été utile pour le président de l'Unscom, le diplomate australien Richard Butler. En insistant, un peu brutalement il est vrai, sur la nécessité des inspections en Irak, M. Butler se trouvait sur la défensive depuis le début de la crise, le 29 octobre. Or l'avis des experts paraît unanime : laissé seul, l'Irak peut redevenir extrêmement dangereux.

La question désormais posée est de savoir s'il faut contrôler les ambitions militaires de Bagdad, en l'isolant et en le menaçant d'actions militaires, ou plutôt, comme le prônent Moscou et Paris, le convaincre que la *« lumière est au bout du tunnel »* – à savoir la fin des sanctions économiques – s'il renonce à reconstruire son arsenal d'armes de destruction massive. Sans une décision politique préalable entre Bagdad et les grandes puissances, les réunions au Conseil de sécurité n'apporteront aucune réponse.

L'Unscom et les vingt et un commissaires de vingt et une nationalités qui la coiffent doivent se réunir le 21 novembre à New York. Il reste à savoir quelles seront les recommandations qu'ils feront au Conseil de sécurité.

A. B. P.

TROIS QUESTIONS À...

FOUAD EL KHATIB

1 La France et la Russie demandent que le volet balistique soit fermé. Quelle est votre opinion en tant qu'expert français chargé de présenter au Conseil de sécurité les progrès faits dans le domaine du désarmement de l'Irak ?

Il y a deux volets dans ce dossier. L'un concerne le nombre de missiles que possède l'Irak et l'autre sa capacité d'en fabriquer. Sur les 819 missiles d'origine soviétique qu'avait l'Irak en 1991, 817 ont été détruits, pendant la guerre du Golfe, ou par l'Irak sous notre supervision. On peut donc dire avec suffisamment de confiance que ce volet est fermé. Mais l'Irak a le droit de garder des missiles d'une portée inférieure à 150 kilomètres, ce qui nous amène à l'autre volet : l'Irak peut-il étendre la portée des missiles ou en fabriquer d'autres ? Nous sommes dans l'incapacité de le dire, car nous n'avons pas pu vérifier certains matériaux qu'aurait pu apporter Bagdad avant la guerre du Golfe.

2 Le volet des missiles concernant le désarmement de l'Irak ne peut donc pas être fermé ?

Sur le volet du désarmement, le jugement est politique, mais sur la capacité de fabrication par Bagdad un degré d'incertitude existe. Nous savons que l'Irak a la connaissance scientifique et des réserves de matériaux, mais nous savons aussi que, pour fabriquer des missiles de longue portée, il leur faut certains éléments critiques. L'Irak possède-t-il ces éléments ? On ne le sait pas.

3 Pour s'assurer que Bagdad ne produira plus les missiles prohibés, peut-on désormais compter sur le contrôle à long terme de l'ONU ?

Oui, à la condition que Bagdad coopère avec l'Unscom. On dit que le contrôle à long terme est un réseau de caméras placées sur des machines.

Mais, même une fois le dossier du désarmement clos et les sanctions éventuellement levées, il y aura toujours un grand nombre d'inspecteurs de l'ONU sur place pour vérifier l'industrie d'armement. L'Irak a le droit de produire de l'armement pour sa légitime défense, mais pas de posséder des armes de destruction massive.

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

Les extrémistes islamistes se sont discrédités aux yeux des Egyptiens

LE CAIRE
de notre correspondant

L'attentat commis à Louxor lundi 17 novembre pourrait entraîner un tournant dans la perception qu'ont les Egyptiens – même les sympathisants des islamistes – des organisations extrémistes musulmanes comme la Djamaa Islamiya. Car au-delà de la sauvagerie du massacre qui a atterré les Egyptiens il y a l'aspect économique. Les revenus du tourisme, estimés à 3,4 milliards de dollars en 1996, profitaient, directement ou indirectement, à quatre Egyptiens sur dix. Cette manne va être divisée par deux. Ce n'est qu'une moyenne, car les plus affectés seront les plus humbles travailleurs de cette industrie, qui se comptent par millions.

Il ne serait donc pas étonnant de voir la majorité silencieuse des musulmans d'Egypte commencer à dénoncer ceux qui sont soupçonnés de sympathiser avec les extrémistes. Aussi longtemps que les victimes étaient des policiers ou des coptes, ils préféraient ne pas prendre parti. Avec le massacre de touristes, il ne s'agira plus d'aider le pouvoir, mais de s'aider soi-même.

DÉNONCIATIONS ET « REPENTIRS »

Une semblable configuration s'était présentée en 1994, quand le tourisme avait été fortement affecté par les attentats. Les dénonciations d'extrémistes islamistes et les « repentirs » d'autres s'étaient multipliés, ce qui a permis aux forces de l'ordre d'arrêter ou de tuer un grand nombre de dirigeants extrémistes. De fait, en 1995, il n'y a pratiquement pas eu d'attentats

Comble du paradoxe : le pouvoir ne sera pratiquement pas affecté par la baisse des revenus du tourisme. Les recettes que génère le gouvernement de cette industrie proviennent des taxes et autres impôts qui représentent à peine 10 % des 3,4 milliards de dollars. Le déficit budgétaire n'ayant été que de 1,2 % en 1996, cette perte n'est pas dramatique. Il n'y a pas non plus de danger de voir la livre égyptienne s'effondrer. La banque centrale dispose de plus de 20 milliards de dollars de réserves. Un record par rapport au produit intérieur brut et qui suffirait à financer près d'un an et demi d'importations.

Un certain regain de popularité du président Hosni Moubarak a même pu être constaté lors de la visite qu'il a faite à Louxor mercredi (*Le Monde* du 20 novembre). Cela pourrait pousser le régime à encourager le courant laïque. Les mesures que les autorités ont discrètement adoptées récemment (permis préalable pour la construction de mosquées, exclusion de l'enseignement des diplômés de l'université islamique d'El Azhar, assouplissement de la censure) pourraient s'accélérer.

C'est peut-être pour essayer d'éviter de telles conséquences que la branche politique de la Djamaa Islamiya a publié un communiqué indiquant que l'objectif de l'opération de Louxor n'était pas de tuer les touristes, mais de les prendre en otages jusqu'à la libération de Cheikh Omar Abdel Rahman, le guide spirituel de l'organisation emprisonné aux Etats-Unis (*Le Monde* du 20 novembre). La branche politique, dont la plupart des dirigeants sont réfugiés en Europe, notamment à Londres et à Genève, veut aussi éviter que les gouvernements occidentaux ne finissent par satisfaire les demandes égyptiennes d'extradition qui étaient jusqu'à présent refusées.

Alexandre Buccianti

هكذا من الاصل

Les services secrets français sont accusés de collusion avec l'ancien régime d'Afrique du Sud

Paris dément les allégations d'une organisation néerlandaise antiapartheid

A l'occasion de l'enquête de la commission Vérité et Réconciliation (TRC) sur l'assassinat, en 1988 à Paris, de Dulcie September, la représentante de l'ANC en France, des enquêteurs néerlandais ont évoqué l'hypothèse d'une complicité passive des services secrets français. Ils lient cette affaire aux ventes d'armes illégales à l'Afrique du Sud. Ils n'apportent toutefois aucune preuve pour étayer leurs affirmations.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Les services de renseignement français ont-ils été impliqués, aux côtés des services secrets de l'apartheid, dans l'assassinat à Paris en 1988, de Dulcie September, représentante en France du Congrès national africain (ANC) ? C'est la question soulevée en Afrique du Sud après les déclarations du représentant de l'Institut néerlandais pour l'Afrique australe. Ce groupement d'organisations antiapartheid a enquêté sur l'affaire pour la commission Vérité et Réconciliation (TRC), chargée de faire la lumière sur les crimes de l'apartheid.

Peter Hermes, le directeur de l'institut, a évoqué le rapport remis à la TRC sur l'assassinat de Dulcie September. Le document date de plusieurs mois, mais les déclarations de M. Hermes ont provoqué une demande d'explication de l'ANC et un démenti officiel des autorités françaises. M. Hermes a affirmé que les services de renseignement français ont fait preuve d'une passivité complice en ignorant délibérément les signes avant-coureurs de l'assassinat de Dulcie September.

« Nous ne disons pas que les services secrets français ont directement participé à l'assassinat. Mais ils ont fermé les yeux sur les préparatifs dont ils avaient connaissance. Ils n'ont pas suivi tous les signaux », nous a précisé M. Hermes. Comme le révélait *Le Monde* à l'époque des faits, les services de renseignement occidentaux savaient que des agents sud-africains étaient en Europe plusieurs semaines avant l'assassinat, le 29 mars 1988. Le représentant de l'ANC à Bruxelles, Godfrey Motsepe, venait d'échapper à une tentative d'assassinat.

Dans ces circonstances, l'absence de protection accordée à Mme September peut passer pour de la négligence coupable. Mais affirmer qu'il s'agit d'une passivité délibérée et complice relève d'une simple hypothèse, qu'aucune preuve ne semble étayer dans le rapport de l'institut néerlandais. *« Il n'y a pas dans ce rapport de preuve formelle. C'est de l'interprétation »*, souligne Charles Villa-Vicencio, directeur de l'unité de recherche de la commission Vérité et Réconciliation.

MANQUE DE PREUVE

Le même manque de preuve caractérise l'hypothèse avancée par l'institut néerlandais sur les motivations supposées des services français. Sans aller jusqu'à établir un lien de cause à effet direct, M. Hermes affirme qu'ils avaient intérêt à laisser la représentante de l'ANC être tuée parce qu'elle *« disposait d'informations sur des ventes d'armes illégales entre la France et l'Afrique du Sud »*, alors soumise à un embargo international. Le rapport évoque la présence de sympathisants de l'apartheid dans les services français et dans l'entourage du ministre de l'intérieur de l'époque, Charles Pasqua.

Là-aussi, la thèse s'appuie sur des faits connus. La France a été mise en cause à plusieurs reprises pour ne pas avoir respecté l'embargo sur les armes. De même, les liens avec le régime d'apartheid de Jean Taousson, chargé de mission auprès de M. Pasqua, ont été évoqués par la presse française après l'assassinat. *« En définitive, le document n'apporte rien de fondamentalement nouveau par rapport à ce que nous savions déjà. Il contient des informations que nous sommes déjà en train de recouper. Mais le reste relève de l'opinion et de la spéculation »*, affirme M. Villa-Vicencio.

Jacques Pauw, lui, n'écarte pas toute implication française mais se montre sceptique sur les hypothèses avancées par l'institut néerlandais. Les enquêtes et les ouvrages que consacre depuis des années ce journaliste sud-africain à la « sale guerre » du régime d'apartheid font référence en la matière. Connaisseur de l'affaire Dulcie September, il l'évoque dans son prochain livre, à paraître à fin novembre.

Un marchand d'armes et agent des renseignements militaires sud-africains y confirme l'existence d'une connection française. Mais seulement au niveau des exécutants qui auraient agi à titre individuel, en tant que barbouzes occasionnelles des services secrets sud-africains. Dirk Stoffberg, décédé depuis, a affirmé à Jacques Pauw qu'il avait été chargé de payer ces exécutants, d'anciens légionnaires français. Le journaliste ne croit pas que l'activité de marchand d'armes de son témoin aille forcément dans le sens des allégations de l'institut néerlandais. *« Stoffberg n'a jamais évoqué l'implication des services français ni une éventuelle affaire d'armes pour expliquer l'assassinat de September »*, souligne Jacques Pauw. *« D'après lui, Dulcie September a été tuée parce qu'elle constituait une cible plus facile que d'autres représentants de l'ANC, mieux protégés »*, affirme-t-il.

A l'époque, le régime d'apartheid voulait s'en prendre pour la première fois à un représentant de l'ANC en Europe pour montrer que ses adversaires n'étaient nulle part à l'abri. *« De ce point de vue, Dulcie September constituait aussi une cible tentante parce que les services de l'apartheid savaient que la réaction du gouvernement et de l'opinion en France serait moins forte que dans d'autres pays où le sentiment antiapartheid était plus important »*, affirme un membre de la TRC.

L'assassinat a eu un fort retentissement. Intervenant en plein milieu de la campagne pour l'élection présidentielle, il a contribué à sensibiliser la classe politique et l'opinion françaises à la lutte antiapartheid. Mais presque dix ans après, l'implication des services secrets sud-africains n'a toujours pas été officiellement prouvée. La TRC enquête depuis un an. Un ancien officier des renseignements sud-africains lui aurait confirmé l'implication de ses services. La commission souhaite le convaincre de livrer les noms des personnes impliquées pour que la lumière soit faite sur l'assassinat de Mme September.

Frédéric Chambon

Le Nigeria espère un allégement des sanctions européennes

Abuja compte sur le soutien de la France

APRÈS de longues semaines d'immobilisme, le général Sani Abacha a choisi le quatrième anniversaire de son arrivée au pouvoir, le 17 novembre 1993, pour annoncer la dissolution *« immédiate »* de son gouvernement et la libération de *« certains »* prisonniers politiques : deux gestes adressés à l'opinion nigériane, mais surtout à la communauté internationale, au moment où l'Union européenne s'apprête à réexaminer les sanctions adoptées il y a deux ans contre le régime militaire d'Abuja. Le général a justifié ce changement de gouvernement par le *« désir »* de certains de ses ministres de se lancer dans la course électorale, lors des législatives et de la présidentielle prévues pour 1998.

Il faut attendre de connaître la liste des membres du nouveau cabinet – qui devrait gouverner jusqu'à la fin de la laborieuse transition vers un régime civil, fixée au 1er octobre 1998 – ainsi que les noms des bénéficiaires de *« l'amnistie »* promise pour mesurer la portée exacte de cette ouverture, a priori très limitée. Le chef de l'Etat a, en effet, indiqué que la mesure d'élargissement ne toucherait que des détenus *« dont la libération ne portera pas atteinte à la paix et à la sécurité du pays »*.

Cette formule paraît exclure *de facto* les détenus considérés comme importants par la communauté internationale, tels que le milliardaire Moshood Abiola, vainqueur présumé du scrutin présidentiel de 1993, l'ancien président Olusegun Obasanjo, le dirigeant syndicaliste Frank Kokori, ou encore le militant des droits de l'homme Beko Ransome-Kuti, auquel le régime a refusé cet été la permission d'assister aux obsèques de son frère, le célèbre musicien Fela.

La mesure de clémence pourrait profiter, en revanche, à quelques journalistes, notamment à Christina Anyanwu, directrice du magazine *TSM* (aujourd'hui disparu), condamnée en 1995 à quinze ans de prison pour participation à un *« complot »*. Les informations récemment recueillies par Reporters sans frontières (RSF) indiquent que les condamnés survivent dans des conditions pénibles. RSF rappelle aussi que, cette année, soixante-neuf journalistes ont été arrêtés, agressés ou menacés au Nigeria, et que neuf d'entre eux sont actuellement sous les verrous.

LONDRES PRÔNE LA FERMETÉ

Ces dernières semaines, la répression s'est concentrée sur les hebdomadaires *Tell* et *The News*, coupables d'avoir évoqué les problèmes de santé du général Abacha. L'acharnement déployé contre les journalistes montre qu'il s'agit là d'un des secrets les mieux gardés du pouvoir.

L'autre « grand secret » est de savoir si le chef de l'Etat sera candidat à sa succession et quittera l'uniforme pour endosser un habit civil. Les mesures de sécurité ont été renforcées autour de sa villa d'Aso Rock, peut-être parce que le général n'est pas sûr de l'appui de tous ses pairs militaires.

Après un flottement perceptible au début de l'automne, la télévision mentionne à nouveau les rassemblements populaires *« spontanés »* organisés en faveur d'une candidature du général Abacha. La composition du nouveau cabinet permettra d'éclairer ses intentions. Le général a déjà indiqué qu'il maintenait à leur poste trois fidèles : le ministre des finances, Anthony Ani, l'interlocuteur des milieux d'affaires, le ministre-administrateur de la capitale, le général Jerry Useni, ainsi que le chef de la diplomatie, Tom Ikimi, qui n'a cessé de dénoncer les *« ingérences »* étrangères et refuse tout dialogue avec l'UE tant que celle-ci n'assouplit pas les sanctions.

Quelle sera l'attitude des Quinze ? La position commune adoptée fin 1995 après l'exécution de l'écrivain Ken Saro-Wiwa doit être réexaminée à Bruxelles le 4 décembre. Elle donnait deux ans au régime pour avancer vers la démocratie, posant comme l'une des conditions décisives la remise en liberté des opposants les plus connus. Or, avant même les mesures annoncées lundi, et contre l'avis de plusieurs de ses partenaires européens, la France plaidait pour un allégement des sanctions, notamment celle qui interdit de délivrer des visas aux membres du régime. En arguant que la politique actuelle n'a réussi ni à *« contraindre »* ni à *« convaincre »* les Nigérians.

Paris veut éviter de froisser ouvertement le gouvernement travailliste de Londres, qui prône la fermeté. C'est sous cet angle qu'il faut interpréter la valse-hésitation autour du sommet francophone d'Hanoï, auquel le Nigéria n'a finalement pas été convié, et le geste du président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, qui a reçu, la semaine dernière, l'un des plus farouches opposants au régime d'Abuja, l'écrivain Wole Soyinka (prix Nobel de littérature 1986). Mais c'est, en fin de compte, à Bruxelles que sonnera l'heure de vérité.

Michèle Maringues

Arrestations de journalistes

Deux responsables de presse ont été arrêtés par les services de sécurité, alors que le général Abacha promettait la libération de détenus politiques, rapportait, mercredi 19 novembre, la presse de Lagos. Le rédacteur en chef des hebdomadaires *The News* et *Tempo*, Babafemi Ojudu, a été arrêté lundi à la frontière béninoise. Comme le magazine *Tell*, le groupe The News est, depuis octobre, la cible d'opérations « musclées » qui ont obligé ses rédacteurs à choisir la clandestinité. L'arrestation du directeur du quotidien *This Day*, Nduka Obaigbena, marque un élargissement de la répression. Ancien collaborateur du ministre des affaires étrangères Tom Ikimi, M. Obaigbena, s'il défendait l'indépendance de son journal, n'a jamais passé pour proche de l'opposition.

Pierre Sané, secrétaire général d'Amnesty International

« L'ONU ne peut pas être le témoin silencieux de la tragédie algérienne »

« Pourquoi avez-vous choisi d'être aux Nations unies le jour de la publication du rapport d'Amnesty sur l'Algérie ?

– Nous demandons une réunion urgente des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Algérie. Nous estimons que la communauté internationale a une responsabilité face à la tragédie qui se déroule dans ce pays. Le cas de l'Algérie est unique : jamais d'aussi graves violations des droits de l'homme n'ont entraîné aussi peu de réaction de la communauté internationale. Nous avons vu des rapporteurs de l'ONU se rendre aux Etats-Unis pour enquêter sur le racisme et sur la peine de mort ; ils sont allés au Royaume-Uni ; des tentatives ont été faites pour qu'ils aillent en Chine. Mais pour l'Algérie, où plus de quatre vingt mille personnes ont été massacrées : rien, pas même une tentative d'intervention !

– Vous demandez aussi une commission d'enquête sur les massacres ?

– Certains pays commencent à être favorables à cette idée. Mais le sujet est sensible. Le gouvernement algérien exerce des pressions sur tout gouvernement qui évoque la situation des droits de l'homme dans ce pays. Les négociations avec certains Etats sont délicates mais pour la première fois encourageantes. En intervenant publiquement, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a contribué à briser le mur du silence. Les agences de l'ONU prennent position : nous sommes très encouragés par les communiqués de l'Unicef et du HCR. Les gouvernements doivent s'habituer à ce que le secrétaire général utilise son poids moral. L'ONU a une responsabilité, elle ne peut pas se contenter d'être le témoin silencieux de la tragédie algérienne. Elle doit créer cette commission d'enquête qui établira les faits et la vérité, qui identifiera les responsables des massacres et proposera une ligne d'action à la communauté internationale et au gouvernement algérien, dont les déclarations ne sont plus crédibles.

– Quel rôle joue le gouvernement algérien dans ce qui se passe ?

– D'abord l'incapacité démontrée de protéger le peuple algérien contre des massacres, qui, il faut le souligner, ont souvent eu lieu à deux pas des casernes. Ensuite, il y a ces allégations – que certains considèrent crédibles – de complicité, voire d'implication directe, de l'armée dans les massacres. Soixante journalistes ont été tués et, à ce jour, le gouvernement n'a traduit personne devant la justice, pourquoi ? En soulignant que les massacres sont le fait de terroristes, les responsables algériens continuent à nous vendre une sauce qui a tourné. Ils ont recours à une stratégie d'intimidation auprès de ceux qui posent des questions. Si le gouvernement est un gouvernement responsable, il devra accueillir cette commission d'enquête indépendante.

– Comment voyez-vous le rôle de la France ?

– Nous avons été encouragés par la réaction de la société civile en France, les manifestations publiques de solidarité avec le peuple algérien vont dans le bon sens. Quant au gouvernement français, il ne peut pas continuer à se réfugier derrière l'héritage historique et ses relations privilégiées avec l'Algérie. Si il n'est pas disposé à faire le nécessaire pour aider à établir les responsabilités en Algérie, il faut au moins qu'il ait la décence de ne pas entraver notre action. Les blocages de Paris au sein de l'Union européenne ne sont plus compréhensibles. Ce n'est pas en plongeant la tête dans le sable que la France résoudra ses problèmes d'ordre sécuritaire. Elle doit y faire face. Si l'on se réfère à son propre discours, la France a une responsabilité à l'égard du peuple algérien, qui a beaucoup souffert. Elle est bien placée pour le savoir.

– En l'absence d'un soutien des gouvernements, quelle est la stratégie des organisations de défense des droits de l'homme ?

– Nous voulons mobiliser l'opinion publique. Nous comptons beaucoup sur les manifestations de solidarité avec le peuple algérien. L'opinion publique obligera les gouvernements à réagir. Nous continuerons nos activités tant que nous n'aurons pas obtenu de réponses à nos questions : pourquoi le gouvernement algérien n'est-il pas capable de protéger la population civile ? Pourquoi la communauté internationale continue-t-elle à traiter l'Algérie comme un cas à part ? »

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

La population prise au piège de la violence

Extraits du rapport d'Amnesty International :

● La population civile est prise dans une spirale de violence. Quatre-vingt mille personnes ont été sauvagement tuées depuis 1992. Les atteintes aux droits de l'homme commises par les forces de sécurité, les milices armées par l'Etat et les groupes armés qui se qualifient d'« islamiques » sont de plus en plus répandues. Massacres, tortures, « disparitions », enlèvements et menaces de mort font partie du quotidien. En 1997, des milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards ont été massacrés, décapités à la hache ou brûlés vifs chez eux. Des femmes enceintes ont été éviscérées...

● La plupart de ces tueries se sont déroulées dans les régions d'Alger, de Blida et de Médéa – les plus militarisées du pays – et ont souvent eu lieu à proximité de casernes. (...) Les massacres ont duré plusieurs heures. Mais malgré les cris des victimes, les coups de feu, les flammes et la fumée les forces de sécurité ne sont jamais intervenues pour sauver les victimes ni pour arrêter les auteurs des massacres. De tels témoignages donnent un certain poids aux informations selon lesquelles des unités de l'armée ou des forces de sécurité viennent parfois prêter main-forte aux groupes armés lorsqu'ils commettent des massacres, ou leur laissent le champ libre.

● La communauté internationale ne s'est pas attaquée au problème de l'Algérie de manière concrète, se retranchant souvent derrière l'argument selon lequel ceux qui posent des questions et expriment leurs préoccupations sont accusés d'« ingérence dans les affaires intérieures de l'Etat ». Lancer des condamnations et des cris d'alarme ne suffit plus. Il est grand temps de passer aux actes.

Les Américains amorcent leur retour en Asie du Sud

NEW DELHI
de notre correspondante en Asie du Sud

La visite du secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, en Asie du Sud, les 18 et 19 novembre, ne pouvait plus mal tomber. Alors que la crise irakienne était au centre des préoccupations américaines, la crise constitutionnelle accapare le premier ministre Pakistanais, Nawaz Sharif, et son homologue indien, Inder Kumar Gujral, ne songe qu'à la survie de son gouvernement, de plus en plus menacé. Pour la première visite d'un secrétaire d'Etat en Inde depuis quatorze ans, Madeleine Albright n'aura consacré que trois petites heures à ses interlocuteurs indiens, après avoir annulé son escale au Bangladesh.

La visite de Mme Albright, qui devait préparer celle du président Clinton, prévue pour le printemps 1998, faisait suite à une série de rencontres à haut niveau entre responsables américains et indiens marquant un net regain d'intérêt des Etats-Unis envers l'Inde. Depuis le retrait des Soviétiques d'Afghanistan, le Pakistan est devenu moins crucial pour Washington, qui semble à l'inverse redécouvrir l'importance politique et économique de l'Inde.

Les sujets de contentieux entre Delhi et Washington ne manquent pas – prolifération nucléaire, transfert de technologie, réforme des Nations unies, liberté du commerce –, mais les deux partenaires ont, semble-t-il, décidé d'engager un dialogue « stratégique » tenant compte de leurs différences. Selon les officiels indiens, tous les sujets ont été abordés avec Mme Albright, en particulier celui qui leur tient le plus à coeur, le Cachemire. A la satisfaction de Delhi, le secrétaire d'Etat a réitéré la position de Washington de ne pas jouer les médiateurs tout en encourageant Delhi et Islamabad à poursuivre leur dialogue.

Au Pakistan, Mme Albright semble avoir consacré l'essentiel de sa visite à la crise afghane, prenant même la peine de visiter un camp de réfugiés à Peshawar. Alors que le Pakistan soutient officiellement les talibans au pouvoir à Kaboul et a reconnu leur gouvernement, Mme Albright les a très violemment critiqués. En réponse à une question sur la raison de la non-reconnaissance du régime des talibans par Washington, elle a affirmé : *« Notre opposition aux talibans et très clair. Nous sommes opposés à leur approche des droits de l'homme, à leur méprisable traitement des femmes et des enfants et à leur manque de respect de la dignité humaine, qui nous rappelle plus le passé que le futur. »*

La brève visite de Mme Albright n'a pas permis de réelles avancées sur les questions bilatérales, en particulier sur la vente par Washington en 1989 de vingt-huit F-16, qu'Islamabad a payés et que les Etats-Unis n'ont jamais livrés, en arguant de la poursuite par le Pakistan d'un programme d'armes nucléaires. Après cette visite tronquée, c'est le voyage du président Clinton qui devrait donc marquer le grand retour des Etats-Unis en Asie du Sud.

Françoise Chipaux

A Luxembourg, les Européens tentent de jeter les bases d'une Union sociale

Les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze doivent se prononcer sur un texte de la présidence luxembourgeoise qui fait une large part aux thèses des travaillistes britanniques sur l'« employabilité » pour traiter le chômage

Sur fond de mobilisation des syndicats européens en faveur de l'Europe sociale, les Quinze devaient s'efforcer, jeudi et vendredi 20 et 21 novembre à Luxembourg, de préciser la manière dont ils pourraient coordonner leurs actions pour améliorer l'emploi. Avec un taux moyen de 10,6 %, le chômage touchait officiellement 17,9 millions de personnes en septembre dans l'Union européenne. L'initiative avait été prise en juin par le gouvernement Jospin, appuyé par le président Jacques Chirac, de demander aux partenaires de la France de tenir un Conseil spécial pour tenter de définir une stratégie commune. Il s'agissait dans son esprit de montrer aux opinions publiques que l'Union n'est pas seulement affaire de politique monétaire et de discipline budgétaire. Les négociations de ces dernières semaines ont conduit à un projet de texte de la présidence Luxembourgeoise qui s'efforce de concilier le souhait de Paris d'obliger les Etats à se fixer des objectifs précis avec les conceptions nouvelles développées par les travaillistes britanniques.

MÊME SI ses résultats donneront lieu à débat, Lionel Jospin devrait sortir soulagé du sommet européen sur l'emploi de Luxembourg, jeudi 20 et vendredi 21 novembre. Le pari pris, après son élection, d'exiger des partenaires de la France la réouverture de la négociation sur l'Union monétaire pour que la future politique monétaire de la zône euro aille de pair avec une meilleure coordination des politiques économiques et sociales, était risqué. Il a brusqué le chancelier Kohl. Mais il aura eu pour mérite de recentrer la politique européenne sur des préoccupations plus proches des gens, ce dont témoignait la mobilisation syndicale européenne prévue jeudi à Luxembourg.

UN NON-TEXTE ?

Paradoxalement, Lionel Jospin a sans doute du beaucoup à la nouvelle dynamique impulsée en Europe par l'élection de Tony Blair, en Grande-Bretagne, pour se sortir d'affaire. Si les traditions des socialistes britanniques et français sont différentes, les travaillistes ont néanmoins eux aussi claironné qu'ils feraient de la lutte contre le chômage la priorité de leur politique. Pour la première fois depuis des années, Londres montrait ainsi un intérêt pour jouer un rôle actif dans la définition d'une stratégie européenne ; dans un domaine qui ne peut de surcroît laisser indifférent aucun gouvernement de l'Union, chacun étant confronté à son problème de chômage. Le premier ministre luxembourgeois, le chrétien démocrate Jean Claude Juncker, a su arbitrer la situation avec maestria. Les Allemands et les Espagnols, réticents à s'engager sur un projet d'Europe sociale, devraient finalement pouvoir accepter un compromis sur le projet de texte que la présidence luxembourgeoise a remis aux Quinze.

Est-ce un non-texte, comme les uns ironisent déjà, compte tenu des ambitions affichées au départ par le gouvernement français ? S'appuyant sur les propositions de lignes directrices pour les politiques de l'emploi faites par la Commission le 1er octobre, Paris a adressé le 12 novembre un memorandum au président de l'Union pour défendre la nécessité de fixer aux Quinze *« un objectif commun de création d'emplois dans un délai de cinq ans »* (12 millions d'emplois, ou une réduction du taux de chômage à 7 %). Pour y parvenir, le gouvernement souhaitait voir arrêter *« un certain nombre d'orientations mesurables »*, notamment pour la réduction des charges sur le travail ; l'offre d'une formation de réinsertion ou d'embauche à tout chômeur avant qu'il n'ait été douze mois au chômage, et avant six mois pour les jeunes ; l'accroissement de la part des travailleurs bénéficiant d'une formation permanente. Paris proposait d'ici le prochain sommet de Cardiff, en juin 1998, l'élaboration de *« plans d'action nationaux concrétisant par des engagements chiffrés, chacun pour ce qui les concernent, les moyens à arrêter pour mettre en œuvre ces lignes directrices »*. Il suggérait que les gouvernements fassent une fois par an, lors du Conseil, le point de la mise en œuvre de leurs engagements, un peu comme cela a fonctionné pour les critères de convergence, afin de parvenir à l'Union monétaire.

Le projet de texte préparé par la présidence luxembourgeoise ne contredit pas cette approche, en gommant néanmoins très largement tous les aspects contraignants que les Français auraient souhaité avoir. Il rassurera les Allemands, en posant clairement pour principe que les politiques sociales ne peuvent relever que de la compétence nationale et que chaque Etat reste entièrement maître d'apprécier ce qu'il doit faire.

MESURES ACTIVES

Mais ce texte montre surtout l'influence qu'ont aujourd'hui en Europe les thèses défendues en matière d'emploi par les *« nouveaux travaillistes »* britanniques, notamment leur concept d'*« employabilité »*. Repris à son compte officiellement par Lionel Jospin lors du sommet franco-italien de Chambéry, début octobre, ce concept signifie qu'il faut lutter contre le chômage non plus simplement par des mesures défensives, mais par des mesures actives, en stimulant le potentiel du marché et le dialogue social. Le texte luxembourgeois propose ainsi comme lignes directrices à l'action européenne d'améliorer la capacité d'insertion professionelle, de développer l'esprit d'entreprise, d'encourager la capacité d'adaptation des entreprises et de leurs travailleurs. Il laisse clairement aux partenaires sociaux le soin *« de négocier aux niveaux appropriés, notamment au niveau sectoriel et au niveau des entreprises, des accords visant à moderniser l'organisation du travail, y compris les formules de travail flexibles, afin de rendre les entreprises productives et compétitives (...). Ces accords*, dit-il, *peuvent porter sur l'annualisation du temps de travail, la réduction des heures supplémentaires, le développement du travail à temps partiel »*.

Ce texte, s'il est ainsi approuvé, vaudra sans nul doute au gouvernement de M. Jospin quelques commentaires ironiques de la part de son opposition, plutôt encline à dénoncer son interventionisme social. Mais il explique sans doute aussi la prudence dont les formations politiques françaises ont fait preuve à l'égard de ce sommet social européen, une initiative française que personne ne pouvait rejeter. A gauche, la circonspection semble de mise. A l'image de la posture adoptée par Laurent Fabius (PS), président de l'Assemblée nationale, qui, à la veille de l'ouverture du congrès socialiste de Brest, a estimé, mercredi 19 novembre, que ce conseil ne doit *« pas décevoir »* même *« s'il ne peut, bien sûr, tout résoudre »*. *« Il ne peut y avoir d'un côté des critères de convergence économique*, a ajouté l'ancien premier ministre, *et de l'autre des espaces de divergences sociales »*.

En juin, le Parti socialiste avait estimé que le *« rééquilibrage »* opéré lors du sommet d'Amsterdam était *« un progrès »* car *« la mise en œuvre anticipée du chapitre emploi du nouveau traité* [marquait] *des avancées en direction de l'Europe sociale »*. Seule la gauche socialiste avait fait entendre sa différence. Amoindrie par le score de sa motion (à peine 10 % des voix) pour le congrès de Brest, elle s'est cantonnée aujourd'hui dans une prudente réserve.

Il en va de même au Parti communiste engagé dans une mutation de sa vision européenne sous l'impulsion de son secrétaire national, Robert Hue. Quant aux composantes plus marginales du gouvernement, le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement et les Verts de Dominique Voynet, bien qu'inquiètes en juin, elles font preuve d'une modération inhabituelle.

Olivier Biffaud et Henri de Bresson

Les syndicats attendent 20 000 manifestants

JAMAIS les syndicats européens ne se seront autant mobilisés pour l'emploi et l'Europe sociale ! La manifestation pour l'emploi à Luxembourg, jeudi 20 novembre, est la cinquième initiative de ce genre à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES), après les grandes manifestations à Bruxelles, le 16 mars, contre la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde et, le 10 juin à Paris, pour l'Europe de l'emploi, qui ont toutes deux rassemblé 70 000 participants. Il y a aussi eu deux initiatives, l'une à Rome en mars, à l'instigation des syndicats italiens, l'autre à Bilbao en mai, avec les syndicats espagnols, sans oublier les marches européennes pour l'emploi qui ont convergé vers la Haye, avant le sommet européen du 14 juin.

La multiplication de ces actions ont cependant du mal à cacher les divergences d'approche qui existent au sein de la CES sur les questions sociales. La coupure syndicale entre les pays du Sud de l'Europe, à l'origine de toutes les manifestations, et ceux du Nord – qui ne font même plus acte de présence – est de plus en plus nette. A Luxembourg, où la CES espère rassembler quelque 20 000 militants syndicaux, les gros bataillons seront fournis par les syndicats belges (CSC, chrétienne, et FGTB, socialiste) et français. Les syndicalistes allemands du DGB devraient être entre 2 000 et 3 000, les Italiens, un gros millier. Il y aura des délégations venues par charters des différents pays du Sud (Portugal, Espagne, Grèce), ainsi qu'une présence anglaise symbolique, les syndicats britanniques ne disposant pas du droit de grève pour mener des actions de solidarité. En revanche, les syndicats des Pays-Bas et des pays nordiques ne font pas le déplacement.

Pour Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES, cette manifestation a pour objectif de peser sur les conclusions de ce sommet européen exclusivement consacré à l'emploi. Il réclame des *« objectifs clairs et concrets »* en matière d'emploi, sans quoi *« le risque que les citoyens perdent leur confiance dans le processus de la construction européenne est réel, surtout après les sacrifices qu'ils ont faits en vue de la réalisation de l'Union européenne »*. *« Pour la CES, il est important que le sommet extraordinaire sur l'emploi précise de quelle façon la coordination des politiques économiques, et pas seulement monétaires, sera renforcée, afin de mettre en place un cadre macro-économique qui soit plus propice à l'emploi »*, ajoute-t-il.

PRÈS DE 10 000 FRANÇAIS

Après un carré de tête international, les organisations syndicales défileront par pays. Pour la France, tous les syndicats membres de la CES (CFDT, CFTC, FO) et les autres (CGT, CFE-CGC, UNSA, FSU) seront représentés. A l'exception de Marc Blondel, les leaders de chacune des autres organisations se rendent à Luxembourg. Louis Viannet, dont l'organisation a demandé l'affiliation à la CES, a choisi la manifestation de Luxembourg plutôt que de se rendre aux obsèques de Georges Marchais, qui se tiennent en même temps.

Dans un entretien au *Figaro*, paru jeudi, le secrétaire général de la CGT réitère toutefois son opposition à la mise en place de l'euro, dont *« on sous-estime les conséquences »*. La secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, a déclaré, mercredi 19 novembre, qu'elle n'attendait *« ni un miracle ni un coup d'épée dans l'eau »* du sommet sur l'emploi. Venus essentiellement de l'Ile-de-France et des régions frontalières (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine), les Français devraient être autour de 10 000 manifestants, de 3 500 à 5 000 pour la CFDT et la CGT, 2 000 pour FO, plusieurs centaines pour les autres.

Alain Beuve-Méry

Une nécessaire ambition nouvelle

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Après deux années d'enlisement dans la Conférence intergouvernementale (CIG) et la médiocre conclusion d'Amsterdam en juin, le Conseil européen des 20 et 21 novembre, puis celui de décembre, peuvent être l'occasion pour les Quinze de repartir du bon pied. Le premier rendez-vous sera centré sur la politique interne, le second sur l'élargissement vers l'Est. *« La monnaie unique est la seule invention de l'Europe depuis dix ans »*, se lamentait récemment un diplomate français. De fait, si la marche vers l'euro évolue de façon satisfaisante, il ne serait que temps de mieux l'étayer en définissant les grandes lignes d'un projet économique et social à exécuter au niveau européen. Même ambitieux, celui-ci devrait tenir compte d'une double contrainte : la difficulté de faire bouger l'Allemagne jusqu'aux élections de l'automne prochain et, en raison des contraintes budgétaires, la nécessité de limiter les dépenses.

ANALYSE

Au-delà de la réalisation de l'euro, l'Europe a besoin d'un projet plus large

Tout porte à penser que, vendredi soir, les chefs d'Etat et de gouvernement quitteront Luxembourg satisfaits, après avoir approuvé quelques objectifs relativement précis et une méthode ayant fait ses preuves pour les mettre en œuvre. Il s'agira ensuite de transformer l'essai en donnant une portée concrète à l'arrangement conclu. Il y a pour cela deux formes d'action à entreprendre. La première consiste à sérieusement appliquer ce qui a été décidé, autrement dit à effectivement entreprendre une politique de convergence en matière d'emploi. Car la pression collective ainsi exercée en faveur de l'emploi sous l'œil attentif des partenaires sociaux peut, à plus ou moins long terme, porter ses fruits, donner plus de couleur à l'Europe sociale, encore très marquée par la fermeture de l'usine de Renault à Vilvorde ou le conflit des routiers. Les chances d'y parvenir seront d'autant plus grandes que des efforts supplémentaires seront accomplis pour tirer un meilleur parti du marché unique, bientôt doté d'une monnaie unique.

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ

Là est sans doute la seconde voie à explorer, en reprenant les idées de développement intégré qui figuraient en 1993 dans le « Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi » de Jacques Delors ou, en 1996, dans le « Pacte de confiance » pour l'emploi de Jacques Santer, son successeur à la tête de la Commission de Bruxelles. Comme il était souligné dans cette double tentative faite afin de relancer l'initiative au niveau communautaire, l'action, pour être efficace, doit être multiforme et concerner l'ensemble des acteurs de la vie économique. Les gouvernements n'ont pas su saisir la balle au bond et la Commission, comme découragée, n'a guère insisté.

De manière dispersée, sans beaucoup d'efforts consacrés à leur promotion, elle a mis cependant de nombreuses propositions sur la table, que le Conseil des ministres examine sans hâte ni conviction. Qu'il s'agisse de l'achèvement du marché intérieur (statut de la société européenne, réglementation des biotechnologies...), de la fiscalité, considérée par le commissaire Yves-Thibaut de Silguy comme le principal chantier après l'euro (*Le Monde* du 20 novembre), de la recherche, de la restructuration des industries aérospatiale et de défense, ne serait-il pas judicieux, pour remotiver gouvernements et opinion, de profiter de l'élan donné par le sommet sur l'emploi pour les regrouper dans un grand programme de politique interne avec dates-butoirs et échéancier ?

Peut-être trop timidement encore, le président Santer y invite les Quinze dans la lettre qu'il leur a adressée à la veille du sommet : *« Le deuxième volet de la stratégie comporte la pleine exploitation du potentiel économique de l'Europe. A cet égard l'ensemble des politiques communautaires doivent être mises au service de la croissance et de l'emploi, que ce soit en établissant un cadre européen indispensable (marché intérieur, fiscalité, aides d'Etat, etc.) ou en complétant et soutenant les efforts nationaux (recherche, réseaux, actions structurelles, etc.) »*.

En décembre, l'Union donnera le coup d'envoi aux négociations d'élargissement avec cinq pays d'Europe centrale (sur dix candidats) plus Chypre. Ils décideront probablement de mettre en place, comme la France les invite à le faire, une conférence permanente où se retrouveront pour débattre des questions d'intérêt commun les Quinze et l'ensemble des pays candidats, y compris la Turquie. Après les échecs ou insuffisances ressentis au cours des années passées (Bosnie, Zaïre, Moyen-Orient, Albanie) et la modestie des résultats engrangés en ce domaine à Amsterdam, ce sera donc l'occasion de redémarrer une politique étrangère commune cette fois limitée (mais est-ce le terme approprié ?) aux voisins de l'Union, qu'ils soient candidats ou bien, autre cas de figure, rendus inquiets par cette perspective de l'élargissement.

Pour réussir celui-ci, les Quinze, au-delà de la conférence, devront à l'évidence soigner leurs relations avec de puissants partenaires, telles la Russie ou l'Ukraine. C'est là une zone, à l'est et au sud-est de l'Union, où ils n'ont ni intérêts contradictoires ni, à ce qu'on sache (ce qui est essentiel pour qu'ils puissent aller de l'avant), de divergences majeures avec les Etats-Unis.

Pour que le processus d'élargissement puisse jouer ainsi un rôle mobilisateur, encore faut-il que les Etats membres qui risquent d'en être le plus gravement affectés, à savoir les « pays de la cohésion » (Espagne, Grèce, Irlande, Portugal), qui craignent pour l'avenir de l'aide aux régions pauvres, ou bien encore les pays agricoles, obtiennent des garanties suffisantes. Il importe que le poids des nouvelles adhésions soit supporté de manière équitable, et, à cette fin, le Conseil européen de décembre devra donner les assurances nécessaires quant au financement à venir de la construction européenne. A ce jour, l'Allemagne, pourtant si désireuse de l'élargissement, ne s'y prête guère.

Philippe Lemaître

Romano Prodi, à Paris, plaide, en faveur d'une « nouvelle Europe »

PREMIER CHEF de gouvernement étranger invité à prendre la parole au Palais-Bourbon, Romano Prodi a vigoureusement plaidé, mercredi 19 novembre, pour un renforcement de *« la construction de la nouvelle Europe »*. Devant un hémicycle bien garni, sous le regard attentif de Valéry Giscard d'Estaing, d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé, le président du conseil italien répondait à l'invitation de Laurent Fabius, qui entend par cette initiative *« ouvrir davantage »* l'assemblée qu'il préside à la dimension européenne.

DISCOURS EN FRANÇAIS

Pendant les vingt-cinq minutes de son discours en français, Romano Prodi a rendu hommage aux pionniers de la construction européenne avant de dresser la liste de nouveaux enjeux. A propos de l'Union monétaire, qui selon lui *« est en passe de devenir une réalité »*, le président du conseil italien a estimé que *« après, plus rien ne sera comme avant »*. *« L'intégration des monnaies en une seule*, a-t-il poursuivi, *ne pourra que mener à un processus d'intégration de plus en plus étroit des politiques économiques des différents pays. »*

A la veille de l'ouverture à Luxembourg du sommet sur l'emploi – dont il n'attend *« pas une révolution »* mais *« le début d'une évolution qu'il sera impossible d'arrêter »* –, M. Prodi a souligné que Paris et Rome partagent la conviction que l'UE *« devra élargir son horizon au thème des politiques sociales »* au risque, sinon, *« de voir nos concitoyens s'éloigner de l'Europe »*. *« Le premier défi qui se posera à l'Union de demain*, a-t-il souligné, *sera de rendre compatibles les différents systèmes de sécurité sociale et de relations industrielles de nos Etats tout en respectant les contraintes* [de] *la compétitivité internationale. »* Enfin, appelant les Européens à ne pas *« vivre avec la peur de l'encerclement* [alors que] *l'Histoire s'est remise en marche autour de l'Europe »*, M. Prodi a pris soin d'ajouter qu'une UE comptant vingt-cinq membres n'était *« pas possible (...) sans un système institutionnel plus robuste »*.

هكذا من الأصل

Les ministres européens de l'agriculture excluent toute remise en cause du budget de la PAC

Ils acceptent l'idée d'une nouvelle réforme, mais réclament le maintien de moyens importants

Les ministres de l'agriculture des quinze pays membres de l'Union européenne ont, au terme d'une réunion de deux jours, émis leur avis sur les aménagements de la politique agricole commune préconisés par la Commission de Bruxelles dans la perspective de l'élargissement à l'Est. Dans ce rapport, qui sera transmis aux chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres réclament le maintien des moyens budgétaires de la PAC.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Après deux jours de débats, les ministres de l'agriculture des Quinze ont adopté, mercredi 19 novembre à l'aube, un premier rapport sur ce que l'on nomme l'« agenda 2000 », c'est-à-dire un ensemble de propositions de la Commission européenne sur le processus d'élargissement vers l'Est et les aménagements des politiques communes qui devraient l'accompagner. Les Quinze acceptent l'idée d'une nouvelle réforme de la politique agricole commune (PAC), mais excluent avec force toute remise en cause budgétaire.

Un chapitre important de l'« agenda 2000 » concerne l'agriculture et c'est celui-là, bien sûr, dont les ministres se sont emparés. Leur rapport est destiné à leurs collègues des affaires étrangères et, au-delà, aux chefs d'Etat et de gouvernement qui, au sommet de décembre à Luxembourg, devront à leur tour s'exprimer sur l'« agenda 2000 ». Politiquement, il leur sera difficile d'ignorer alors l'avis donné par le conseil agricole.

Il ne s'agit pas d'un texte technique et les ministres n'évoquent pas la méthode préconisée par Bruxelles pour faire évoluer les principales organisations de marché. Pas question ici de savoir s'il faut ou non baisser le prix du lait, supprimer la prime au maïs en ensilage ou introduire une prime en faveur des vaches laitières, autant de questions qui sont pourtant au cœur des discussions. Se situant à un niveau beaucoup plus général, les ministres se contentent de *faire connaître leur accord* avec les orientations de la Commission.

LA SOLIDARITÉ DU « CLUB VERT »

Ils reprennent à leur compte quelques-unes de ses idées : la réforme de 1992 a donné, dans l'ensemble, de bons résultats ; si on veut éviter le retour d'excédents, *il est nécessaire de la poursuivre* ; la méthode employée, à savoir des baisses de prix compensées par des aides directes aux revenus, est en général satisfaisante pour renforcer la compétitivité de l'agriculture européenne ; cela est nécessaire pour tirer parti d'une demande internationale en expansion ; l'Union devra se montrer *« offensive »* dans les négociations internationales ; la PAC devra toujours plus tenir compte des exigences des consommateurs en matière de sécurité alimentaire et de qualité ; la recherche de la compétitivité ne pourra pas ignorer la protection de l'environnement.

Enfin et peut-être surtout, les ministres soulignent que la nouvelle réforme de la PAC réclame le *maintien de moyens importants*. Le budget agricole est de l'ordre de 40 milliards d'écus (260 milliards de francs), soit *grosso modo* la moitié du budget européen ; le coût de la réforme est estimé par la Commission autour de 4 milliards (26 milliards de francs) par an. Pas question donc de toucher à la « ligne directrice agricole » *qui fixe le plafond des dépenses* et indique comment il progresse chaque année en fonction de l'évolution du PIB communautaire.

« C'est une étape importante », avait indiqué, avant même que l'accord soit atteint, Louis Le Pensec, le ministre français. C'est également l'avis de la Commission, qui voit ses analyses plébiscitées. Pour la France, principal pays producteur et exportateur de l'Union, il est effectivement appréciable, à quelques années d'un élargissement dont on mesure mal les effets dans le secteur, que la solidarité du « club vert » soit ainsi clairement réaffirmée. Le rapport a été adopté à la majorité qualifiée, l'Espagne ayant refusé d'y souscrire. Mais ce rejet tient au *fait que le gouvernement de Madrid*, particulièrement préoccupé par les conséquences de l'élargissement sur le montant des aides qu'il reçoit de l'Union, trouvait que les orientations de la Commission ne donnaient pas de garanties suffisantes. Le terrain étant ainsi dégagé, celle-ci présentera en janvier des proposi*tions en bonne et due forme plus* précises et plus complètes que les orientations figurant dans l'« agenda 2000 ».

Philippe Lemaître

La Fnsea manifeste contre la Commission

Les paysans craignent qu'une baisse accélérée des prix garantis, en gonflant la part des aides dans leurs revenus, ne fasse d'eux des assistés

L'ESPLANADE des Invalides avait une étrange allure, mercredi 19 novembre, au moment où, dans le crépuscule humide, les lourds nuages couraient dans le ciel sombre de Paris. Des centaine d'épouvantails avaient été plantés sur l'herbe et laissés là, au bon vouloir des agents du nettoiement, par les quelque quatre mille agriculteurs du Bassin parisien, de l'Est et du Nord qui venaient de manifester contre les projets de réforme de la politique agricole commune et l'« Agenda 2000 », préparés par le président de la Commission, Jacques Santer.

Cette manifestation bon enfant n'a été émaillée d'aucun incident. Elle était la première salve d'une série de cinq qui s'achèvera le 12 décembre à Valence (Drôme). Les organisations professionnelles majoritaires veulent alerter l'opinion sur trois dangers essentiels contenus, en l'état actuel, dans le *projet de réforme adopté mercredi* à Bruxelles : l'agriculture risque de perdre son identité et sa spécificité si le principe de la préférence communautaire n'est pas respecté, les paysans ne veulent pas qu'une baisse accélérée des prix garantis gonfle excessivement la part des aides dans leurs revenus et fasse d'eux des assistés, la répartition prévue des soutiens n'affiche pas une préférence assez marquée pour la viande bovine de qualité et les plantes oléagineuses.

Très en pointe aussi, bien que n'ayant pas appelé à manifester, la Confédération paysanne (gauche) en a profité pour dénoncer *« les propositions de la Commission et du ministre Louis Le Pensec qui poussent à la production industrielle de viande* [de poulet et de porc essentiellement] *et à l'abandon des territoires ruraux, à l'inverse de ce qu'attendent les citoyens »*. Rivalisant de formules-chocs, les leaders syndicaux ont vilipendé la *« mondialisation mangeuse d'hommes et dévoreuse d'espace »*. Luc Guyau, président de la Fnsea, s'est insurgé contre *« le modèle américain qui veut nous broyer »* alors que Christiane Lambert, *présidente des Jeunes* agriculteurs, levait le poing contre la *« coca-colonisation génératrice de déserts humains bien cultivés »*.

François Grosrichard

Attentat anti-israélien à Jérusalem

JÉRUSALEM. Le cabinet israélien devait se réunir, jeudi 20 novembre, en séance extraordinaire, à la suite d'un attentat à l'arme automatique qui a fait un mort et un blessé grave israéliens dans la vieille ville de Jérusalem dans la nuit de mercredi à jeudi. Les victimes, deux étudiants, qui ont été atteints par des rafales de balles tirées à bout portant, sortaient de la yéchiva (institut talmudique) de l'association Ateret Cohanim, *financée par le milliardaire américain Irving Moskovitz, qui se voue* à la judaïsation de Jérusalem-Est en y rachetant des propriétés arabes. C'est la première fois qu'un attentat à l'arme automatique a lieu dans la vieille ville.

Anatoli Tchoubaïs est dessaisi du portefeuille des finances

MOSCOU. Boris Eltsine a limogé Anatoli Tchoubaïs, jeudi 20 novembre, de son poste de ministre des finances, tout en lui laissant ses fonctions de premier vice-premier ministre en charge des finances, a annoncé l'agence Tass. Mikhaïl Zadornov, expert respecté du parti d'opposition démocratique Iabloko, recevrait le portefeuille des finances. La Douma, où dominent les communistes, s'est en effet saisie du *« scandale du livre »* éclaboussant le chef des réformateurs russes pour réclamer son renvoi, menaçant de faire traîner l'adoption du budget. – *(Corresp.)*

Le Parlement européen approuve le traité d'Amsterdam

LUXEMBOURG. A une large majorité, 348 voix pour, 101 contre et 34 abstentions, le Parlement européen a recommandé, mercredi 19 novembre, aux citoyens européens ou à leurs représentants de ratifier le traité d'Amsterdam. Les écologistes et les membres de l'Alliance radicale, qui voulaient que le Parlement se montre plus exigeant en matière d'approfondissement de l'Union dans la perpective d'un élargissement aux pays d'Europe centrale, se sont retrouvés aux côtés des lepénistes, des villiéristes et des conservateurs britanniques pour voter contre le texte. Les socialistes et les démocrates-chrétiens n'ont accepté qu'une seule modification notable au rapport initial pour demander *« qu'aucune adhésion n'entre[ra] en vigueur avant que ne soient menées à bien les réformes institutionnelles nécessaires au bon fonctionnement d'une Union élargie »*. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **EX-YOUGOSLAVIE :** le juge américain Gabrielle Kirk MacDonald, âgée de cinquante-cinq ans, a été élue mercredi 19 novembre par ses pairs président du Tribunal pénal international de La Haye pour l'ex-Yougoslavie (TPI). *Réputée magistrat à poigne*, elle avait engagé, en janvier, une partie de bras de fer avec Zagreb dans le dossier Tihomir Blaksic, un général des Forces croates de Bosnie (HVO). Au-delà du TPI, elle *se fait* l'avocat de l'établissement d'une cour de justice internationale permanente *« qui ne serait pas un simple tigre de papier »*. – *(AFP.)*

■ **ULSTER :** le gouvernement britannique a décidé de retirer cinq cents parachutistes d'Ulster dans les jours prochains, premier retrait de troupes dans la province depuis le cessez-le-feu de l'IRA, qui date du mois de juillet, ont indiqué mercredi 19 novembre des sources au ministère de la défense. – *(AFP.)*

■ **CUBA : Cinquante-six religieux étrangers** (*vingt-sept prêtres et* vingt-neuf religieuses) ont été autorisés par le gouvernement à venir renforcer les rangs de l'Eglise catholique locale. Cette décision a été prise à deux mois de la visite du pape, prévue du 21 au 25 janvier. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO :** le régime n'a *« pas quitté la francophonie jusqu'à maintenant »*, a déclaré, mercredi 19 novembre, Laurent-Désiré Kabila. Un éditorialiste de la télévision officielle avait affirmé samedi que M. Kabila, qui ne s'est pas rendu au sommet de Hanoï, considérait la francophonie comme *« le prolongement du néocolonialisme »*. – *(AFP.)*

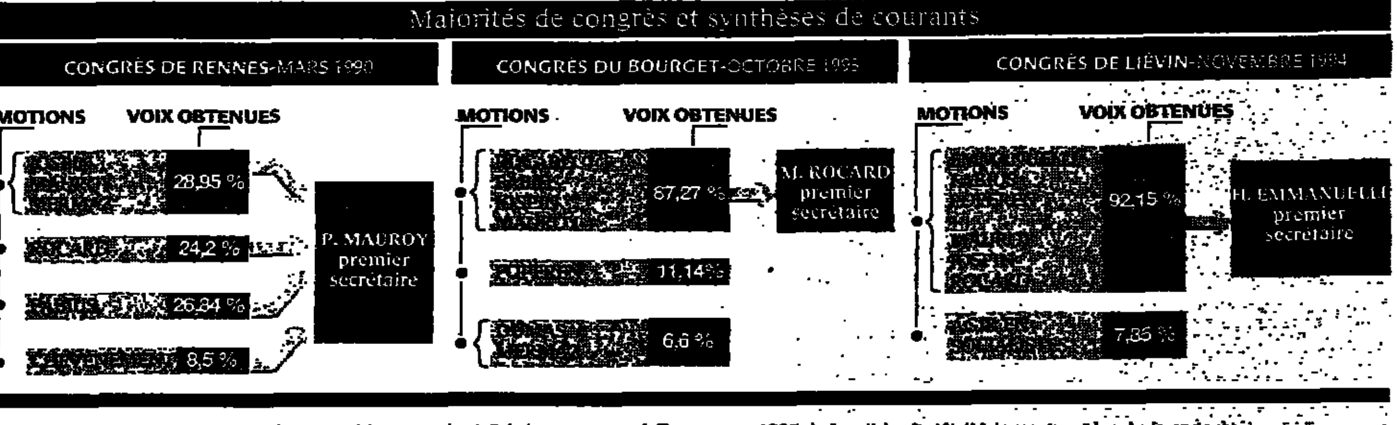
■ **SIERRA LEONE :** la junte militaire a confirmé, mercredi 19 novembre, avoir *déjoué* une tentative de coup d'Etat. Steve Bio, frère d'un ancien chef de l'Etat, Gibril Massaquoi, porte-parole du RUF (ex-mouvement rebelle), et quinze autres personnes avaient été arrêtés dimanche à Freetown. – *(AFP.)*

GAUCHE Le congrès du Parti socialiste, qui se réunit à Brest vendredi 21 novembre jusqu'au 23 novembre, s'annonce comme celui d'une consécration pour Lionel Jospin et pour l'entreprise de rénovation qu'il mène depuis 1995. Premier secrétaire jusqu'à la fin du congrès, M. Jospin passera le relais à François Hollande, actuel premier secrétaire délégué, dont l'élection directe par les militants, le 27 novembre, paraît largement assurée. ● LA RÉPARTITION des rôles entre le gouvernement et son chef, d'un côté, le parti et son premier secrétaire, de l'autre, a été précisée par M. Jospin, mercredi, en réponse à une question posée par un député RPR à l'Assemblée nationale. ● LE RENOUVELLEMENT des responsables locaux du PS est inégal selon les régions, zones de force ou de conquête. Dans le Pas-de-Calais, Daniel Percheron, premier secrétaire depuis 1973, passe la main.

La « génération Jospin » prend les commandes du Parti socialiste

Sous la direction de François Hollande, qui va passer du statut de délégué à celui de premier secrétaire de plein exercice, les socialistes entament, au congrès de Brest, une nouvelle période de leur histoire, sous le signe d'un exercice du pouvoir qui se veut « réaliste »

LE CONGRÈS du Parti socialiste, qui s'ouvre vendredi 21 novembre à Brest, sera-t-il aussi paradoxal que celui de Liévin en novembre 1994 ? Il y a trois ans, Lionel Jospin était apparu bien seul. Ses amis avaient « éclaté » en quatre courants, et l'ancien premier secrétaire du PS était intervenu devant une salle déserte. Les jospinistes se retrouvaient à quinze au conseil national et à quatre au bureau national. Deux mois après ce congrès qui avait adopté, tout en faisant appel à Jacques Delors pour l'Elysée, une orientation « à gauche toute ! », celui qui faisait figure de perdant était investi à une très large majorité par les militants comme candidat à l'élection présidentielle, battant Henri Emmanuelli, qui venait pourtant d'être réélu premier secrétaire par plus de 87 % des délégués à Liévin.



A Brest, la motion de M. Hollande rassemble la quasi-totalité des courants. A Rennes, en 1990, la "synthèse" n'était intervenue qu'après le congrès.

Deux ans après le retour de M. Jospin à la tête du PS, le congrès de Brest, qui devait à l'origine mettre le parti en ordre de marche avant les élections législatives de 1998, aurait pu consacrer la « revanche » de l'ancien candidat à l'Elysée. Brest sera effectivement le sacre de M. Jospin, qui, en deux ans, a remis le PS au travail et surtout, à la surprise générale, l'a ramené au pouvoir. Mais c'est un autre premier secrétaire, François Hollande, qui récoltera, le 27 novembre, lors de l'élection au suffrage direct des militants, les fruits du triomphe.

M. Hollande se retrouve dans une situation très comparable à celle de ... M. Jospin en 1981. Comme celui qui avait alors été choisi par François Mitterrand pour lui succéder à la tête du PS, le député de Corrèze n'a pas de « troupes » à lui au sein du parti et, comme M. Jospin à l'époque, il n'a jamais été ministre. Il va cependant arriver au poste de premier secrétaire non pas au sortir d'une longue période d'opposition, comme celle que la gauche avait connue pendant vingt-trois ans, mais après seulement quatre ans de purgatoire.

Pour autant, le congrès de Brest ne répétera ni le congrès de Valence de 1981, où un parfum revanchard avait entouré une motion unanime, ni celui de Rennes, en 1990, où le PS avait commencé à tourner la page du mitterrandisme à travers une paralysante bataille de courants. Non issu du premier cercle jospiniste, M. Hollande va recevoir l'héritage de M. Jospin dans un contexte quasiment idéal. Le premier ministre reste haut dans les sondages et bénéficie d'une conjoncture favorable. La reprise s'esquisse et nul dérapage des déficits publics n'est en vue. La majorité « plurielle » tient le choc de l'union et s'apprête à renouveler le bail pour les élections régionales et cantonales, face à une opposition assommée par son échec législatif. M. Jospin a satisfait ses militants en annonçant les 35 heures pour 2000, et le rôle d'adversaire que retrouve le patronat n'est pas pour déplaire à sa base. Des ombres demeurent autour des projets sur l'immigration – en discussion à l'Assemblée après le congrès – et des privatisations, mais elles ne ternissent pas le succès de M. Jospin.

Mieux encore, si une manifestation syndicale est prévue en lever de rideau, vendredi matin, les ouvriers des arsenaux en colère n'ont pas obligé le PS à déserter Brest. M. Hollande a pu s'offrir le luxe de maintenir le lieu choisi malgré les réticences de M. Jospin. Quant au conseil extraordinaire de Luxembourg sur l'emploi, le jour de l'ouverture du congrès, il pourrait être moins décevant que les augures ne le laissaient craindre. Le seul risque de ce sommet est de relancer le débat européen alors que la Gauche socialiste n'est pas la seule à refuser le traité d'Amsterdam, que Jack Lang a été un des premiers à critiquer.

SOUTIEN, ACTEUR ET RELAIS

Le climat est donc porteur pour le gouvernement, et le PS en bénéficie aussi. Même si les débats doctrinaux ont eu lieu avant le congrès – Europe, démocratie, économie – ou se dérouleront après – la nation, l'Etat et l'entreprise, la solidarité, l'éducation, les territoires –, Brest renforcera l'ancrage réformiste du PS, qui n'est plus très loin de s'avouer social-démocrate. La « génération Jospin » qui va s'emparer des leviers de commande du parti va ainsi parachever la fin du mitterrandisme, jusque dans la régénération des instances.

Grâce à Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement et proche de M. Jospin, appuyé par quinze autres ministres, M. Hollande va réaliser le rêve de son prédécesseur. Au sein de sa très large majorité – 84,43 % sur sa motion qui réunissait la quasi-totalité des courants –, il disposera d'un bloc majoritaire, ayant plus de 51 % des sièges au conseil national, rassemblant les amis de M. Jospin, de Michel Rocard, de Pierre Mauroy et de Martine Aubry.

Non seulement, M. Hollande pourra se prémunir contre les révolutions de palais, qui avaient eu raison de Laurent Fabius ou de Michel Rocard, dont il sera déjà protégé par son élection au suffrage direct des militants, mais il pourra même, pour relancer la rénovation interne encore timide, favoriser un processus de fusion de ces différentes familles. Il a aussi comme atouts d'avoir de bonnes relations avec M. Fabius, dont il a ménagé les amis au conseil national, et d'avoir contenu la contestation de la Gauche socialiste, ramenée autour de 10 %, loin de ses espérances.

M. Hollande va devoir asseoir son autorité, passer de l'adoubement à l'affirmation. Il devra dissiper l'illusion qu'il ne serait qu'un premier secrétaire *bis*, le vrai « patron » demeurant à Matignon. Soucieux de faire du PS non une *« caisse d'applaudissements »* mais un parti *« soutien »*, *« acteur »* et *« relais »*, il devra montrer son autonomie sans couper le lien *« indissociable »* avec un gouvernement auquel le parti a lié son sort. L'exercice présente peu de difficultés en période calme. Il s'avérera plus délicat à partir du printemps 1998, après les régionales, quand la majorité sera secouée par le « choc » de l'euro et qu'elle préparera les élections européennes de 1999.

Sous le regard d'un prédécesseur qui était à l'Elysée, M. Jospin avait commencé à faire entendre ses différences en 1982, sur l'amnistie des généraux « félons » d'Algérie, et s'était pleinement affirmé au congrès de Toulouse, en 1985, quand il disputait au premier ministre, alors Laurent Fabius, la conduite de la future campagne législative...

Michel Noblecourt

Les « retours liftés » du premier ministre

AU PALAIS-BOURBON, les séances de questions au gouvernement se suivent... et se ressemblent, pour le plus grand plaisir du premier ministre. Après avoir fait office de juge de paix sur des sujets qui divisent la droite, comme l'affaire Yann Piat ou les incidences politiques du procès Papon, Lionel Jospin avait renvoyé dans les cordes, voilà huit jours, ceux qui l'avaient interpellé en brandissant *Le Livre noir du communisme* : l'UDF avait quitté l'hémicycle, le RPR n'avait pas suivi, et la majorité « plurielle » en était ressortie plus soudée que jamais (*Le Monde* du 13 novembre). Mercredi 19 novembre, la question est venue du député RPR Eric Doligé. Et c'est l'UDF-FD André Santini qui, un peu plus tard, a expliqué en substance qu'il aurait mieux valu que son collègue se taise plutôt que de poser une *« question d'évidence »* : ne pas *« servir mou »* pour éviter un *« retour lifté »* du premier ministre, a recommandé l'amateur de tennis, maire d'Issy-les-Moulineaux.

La perche était facile à saisir. Voulant forcer le trait sur les contradictions apparues entre un tract des jeunes socialistes et les intentions affichées par le gouvernement en matière de réduction du temps de travail ou de politique d'immigration, le député du Loiret s'est adressé à Lionel Jospin en qualité de premier ministre et de *« premier secrétaire du PS »*. Ravi de participer à ce *« moment de récréation »*, M. Jospin n'a pas manqué d'indiquer qu'il avait *« tiré la leçon »* du *« désagrément qui avait pu résulter pour un de mes prédécesseurs* [Alain Juppé, qui était à la fois premier ministre, président du RPR et maire de Bordeaux], *d'un certain cumul de fonctions »*. Rappelant qu'il avait abandonné dès sa nomination à Matignon son mandat de conseiller régional, M. Jospin a souligné qu'il avait fait de même pour sa fonction de premier secrétaire du PS, ne pensant pas qu'*« on puisse être à la fois chef du gouvernement et incarner un intérêt partisan »*. A quarante-huit heures du congrès de Brest, François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, ne pouvait rêver meilleure intronisation. Rosissant de plaisir, le député de la Corrèze a eu droit à des applaudissements nourris.

Depuis 1993, les thèmes des questions ne sont plus communiqués au gouvernement, qui ne reçoit, une heure avant la séance, qu'une liste des intervenants et des ministres auxquels les questions sont adressées. Cette réforme, voulue par Philippe Séguin, reste susceptible de provoquer quelques désagréments pour le pouvoir exécutif. En l'espèce, elle lui a valu une agréable surprise.

Jean-Baptiste de Montvalon

Chef du gouvernement et premier secrétaire

FRANÇOIS HOLLANDE ne sera pas Paul Faure, et Lionel Jospin ne sera pas davantage Guy Mollet... En 1936 et en 1956, les socialistes, ceux de la SFIO, s'étaient déjà posé la question du cumul des fonctions de chef du gouvernement et de chef du parti. En 1936, Léon Blum, qui était le dirigeant des députés socialistes, avait fait venir le secrétaire général de la SFIO, Paul Faure, dans son ministère, comme ministre d'Etat. Mais Paul Faure avait conservé la direction du parti. En 1956, Guy Mollet avait cumulé les fonctions de président du conseil et de secrétaire général de la SFIO, tout en nommant un... secrétaire général délégué.

Dans sa contribution pour le congrès de Liévin, en novembre 1994, M. Jospin n'avait pas écarté une transposition en France du système adopté par les travaillistes britanniques, où le premier ministre reste chef du parti. M. Jospin indiquait que *« les responsables de parti peuvent être également membres du gouvernement »*. Arrivé à Matignon, en juin, il a préféré rompre avec cette pratique, qui avait été celle d'Alain Juppé, chef du gouvernement et président du RPR, en jugeant qu'il aurait donné un contre-exemple en faisant la chasse au cumul tout en gardant la direction du PS.

Mercredi 19 novembre, à l'Assemblée nationale, M. Jospin a donc fait la leçon à un député RPR qui s'était adressé au *« premier secrétaire du PS »* (lire ci-dessus). *« Il y a donc, depuis le début du mois de juin,* a assuré le premier ministre, *un premier secrétaire délégué au Parti socialiste, qui assume seul les fonctions qui résultent de sa charge et qui, comme moi, se présentera bientôt au suffrage des adhérents du PS, car nous faisons fonctionner la démocratie dans nos rangs. »* M. Jospin, qui se réclame de plus en plus de *« l'intérêt général »*, estime qu'il ne peut être *« chef du gouvernement »* et *« incarner un intérêt partisan »*.

C'est dès le 2 juin, sur les conseils de Daniel Vaillant – qui avait refusé le poste – et de Claude Allègre, que M. Jospin a proposé à M. Hollande, porte-parole du PS depuis le 14 octobre 1995, de devenir premier secrétaire délégué avant de lui succéder à la tête du parti. Le 14 juin, le conseil national du PS ratifiait la désignation du député de Corrèze. Pour autant, M. Jospin est toujours – jusqu'à l'élection de M. Hollande le 27 novembre – premier secrétaire, et c'est à ce « titre » qu'il prononcera, le 23 novembre, le discours de conclusion du congrès de Brest.

M. N.

Départements militants et terres de mission

L'ÉTAT DES FORCES du Parti socialiste varie beaucoup d'une région à l'autre. Les débats du congrès se sont déroulés sur fond de préparation des élections régionales et cantonales.

● **Dans le Pas-de-Calais**, première fédération socialiste avec 10 200 adhérents, Daniel Percheron, cinquante-cinq ans, sénateur, a décidé de passer le relais comme premier secrétaire – fonction qu'il occupe depuis 1973 – à Serge Janquin, cinquante-quatre ans, député, maire de Bruay-Labuissière, qui sera élu le 27 novembre. Les socialistes du Pas-de-Calais ont voté la motion de M. Hollande à 85,52 %, sur fond de conséquences des « affaires » : le procès de Noël Josèphe, ancien président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, mis en examen dans l'affaire de l'Orcep, s'ouvrira au printemps ; Jacques Mellick, ancien maire de Béthune, inéligible jusqu'en 2001 après ses condamnations dans l'affaire VA-OM, reste soutenu par M. Percheron, qui a déclaré : *« On se dit que, peut-être, Bernard Tapie ne valait pas que cet homme lui soit sacrifié... »* Au congrès fédéral, André Delelis, maire de Lens, opposant à M. Percheron, s'est réjoui du soutien à M. Jospin ; ses partisans soutiendront M. Janquin, mais entendent imposer une ouverture.

● **En Alsace**, les succès électoraux de Catherine Trautmann à Strasbourg et de Jean-Marie Bockel à Mulhouse ne masquent pas la faible implantation du PS : 700 adhérents dans le Bas-Rhin, 300 dans le Haut-Rhin. *« Ici, on n'a pas l'habitude de vendre les cartes »*, assure Jean-Claude Petitdemange, premier secrétaire bas-rhinois. Après les sévères revers aux régionales de 1992 et aux législatives de 1993, l'arrivée de M. Jospin à Matignon a redonné du cœur à l'ouvrage. Tant M. Petitdemange que son homologue haut-rhinois, Antoine Léonetti, soutiennent M. Hollande. Pour tenter de donner durablement à la région l'image d'une « terre de gauche », les socialistes vont lancer de nouvelles « têtes ». Pour le Bas-Rhin, la tête de liste pour les régionales sera Jacques Bigot, qui a pris au RPR la mairie d'Illkirch-Graffenstaden. Pour le Haut-Rhin, Serge Rosenblieth, conseiller municipal à Colmar, a été désigné.

● **Dans la région Rhône-Alpes**, les deux plus importantes fédérations soutiennent largement la direction. Dans le Rhône, la motion A a recueilli 91,7 %. La Gauche socialiste n'obtient que 6,27 % – mais 10 % à Lyon – et la motion B 2 %. Dans l'Isère, que les amis de Louis Mermaz, député et maire de Vienne, tiennent par l'intermédiaire d'André Vallini, la motion A a recueilli 86,9 % contre 9,5 % pour la Gauche socialiste et 3,5 % pour les ex-poperénistes. Les « patrons » de ces fédérations – Sylvie Guillaume dans le Rhône et M. Vallini dans l'Isère – devraient être reconduits.

● **Dans les Landes**, la motion A, soutenue par Henri Emmanuelli, est arrivée largement en tête avec 72 % des voix, devant la motion B, qui a obtenu 26 %. La Gauche socialiste n'a obtenu que 2 %. La motion B était soutenue par le député Alain Vidalies, un popereniste convaincu. M. Emmanuelli, à l'aile gauche de la motion A, a, à plusieurs reprises, exprimé ses réserves ou ses interrogations sur les choix du gouvernement, notamment lors de la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde. L'élection d'un nouveau premier fédéral est aussi sans surprise. Joël Goyheneix, actuel premier fédéral, a déjà laissé partiellement les rênes à son adjoint, Stéphane Delpeyrat, attaché parlementaire de M. Emmanuelli, qui devrait être élu sans difficulté à la tête du PS landais. M. Emmanuelli, qui conduira la liste du PS aux régionales, vise la présidence de la région Aquitaine. Alors que la Cour de cassation examinera, le 11 décembre, son pourvoi contre l'arrêt de la cour d'appel de Rennes qui l'a condamné, le 13 mars 1996, dans l'affaire Urba, à dix-huit mois de prison avec sursis et à deux ans de privation de droits civiques, M. Emmanuelli a précisé que, en cas d'élection, il abandonnerait son mandat et sa fonction au conseil général des Landes.

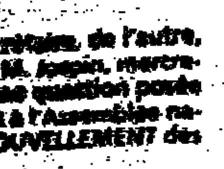
● **En Dordogne**, où le PS compte environ 1 300 adhérents, la situation s'est considérablement apaisée après les déchirements du début des années 90. Le PS s'est réunifié, après la reconquête du conseil général en 1994, et apporte un soutien sans faille à Lionel Jospin. Michel Moirand, premier secrétaire fédéral depuis décembre 1995, est seul candidat à sa succession. Lors du congrès fédéral, le 10 novembre, la motion A a recueilli 89,38 %, la B 5,9 % et la C 4,72 %.

● **Dans la région Midi-Pyrénées**, le congrès de la fédération de Haute-Garonne, le 15 novembre à Blagnac, auquel a assisté M. Jospin, a largement ratifié (à 81,6 %) la motion A (*Le Monde* du 18 novembre). Dans les autres départements de Midi-Pyrénées, la tendance est identique. *« L'élection du secrétaire départemental* [au suffrage direct des militants] *est une réelle nouveauté, qui tranche avec les habitudes de cooptation »*, juge Alain Fontanel, premier fédéral du Lot, qui ignore s'il sera confronté à d'autres candidats.

Son homologue du Tarn-et-Garonne est dans le même cas. *« Les militants décident davantage, c'est un effet positif de la rénovation du parti »*, se félicite Jean-Michel Bouyssié, un des deux candidats déclarés dans le Tarn.

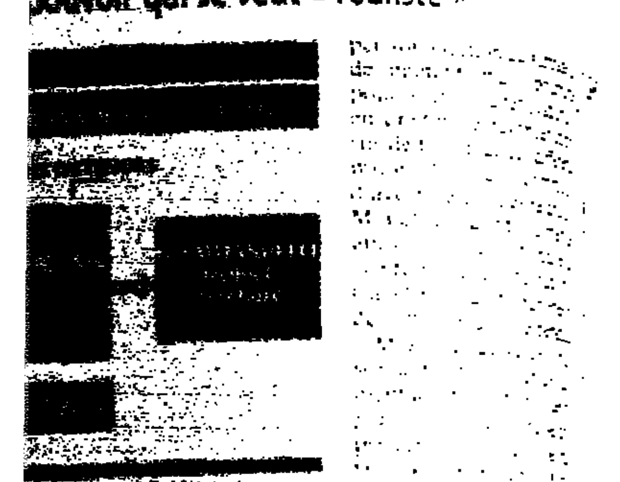
● **Dans les Pyrénées-Atlantiques**, l'état d'esprit des adhérents paraît quasiment sans nuage. Avec André Labarrère, le PS compte trois députés sur six dans le département. A part quelques remontrances sur la régularisation des sans-papiers, la politique gouvernementale est saluée pour sa loyauté par rapport aux engagements pris. *« Pourtant, nous revenons de loin*, nuance François Maitia, secrétaire fédéral, en charge du Pays basque. *Après la déroute de 1993, nous étions au fond du gouffre. »* Lors du congrès fédéral, le PS des Pyrénées-Atlantiques a réaffirmé sa revendication en faveur d'un département Pays basque.

De nos correspondants



du Parti socialiste

de plein exercice, les socialistes entame
pouvoir qui se veut « réaliste »



هكذا من الأصل

Le projet de loi sur les 35 heures limitera le recours aux heures supplémentaires dès 1998

Martine Aubry veut rendre moins avantageux le recours au temps partiel

Annoncé par Lionel Jospin lors du sommet social du 10 octobre, le projet de loi sur les 35 heures sera soumis au conseil des ministres du 10 décembre. Il fixera bien les 35 heures au 1er janvier 2000 et prévoiera des aides aux entreprises. Il limitera les possibilités de recours aux heures supplémentaires. Martine Aubry, ministre de l'emploi, veut aussi revoir les aides pour le temps partiel, parfois trop généreuses.

LE GOUVERNEMENT met actuellement la dernière main au projet de loi *« d'orientation et d'incitation » sur les 35 heures*, le temps partiel et les heures supplémentaires, qui doit être soumis au conseil des ministres du 10 décembre. Ce texte, annoncé par Lionel Jospin à l'issue de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail réunie à Matignon le 10 octobre, n'est pas encore bouclé, mais il suscite déjà les critiques les plus virulentes de la part du patronat, dont certains membres n'hésitent pas à affirmer que plusieurs *ministres*, à commencer par Martine Aubry (emploi) et Dominique Strauss-Kahn (économie, finances et industrie), ne croient pas aux effets positifs de cette réforme pour faire reculer le chômage.

Le président d'Usinor-Sacilor, Francis Mer, a affirmé mercredi 19 novembre, devant les Associations des journalistes d'information religieuse (AJIR) et d'information sociale (AJIS), que le gouvernement *« sait »* que sa décision de ramener la durée du travail à 35 heures par semaine dès le 1er janvier 2000 *« est une mauvaise mesure »* et qu'*« elle ne créera pas d'emplois »*. Sans citer Mme Aubry ni M. Strauss-Kahn, M. Mer, qui est également vice-président du CNPF, a laissé entendre que ces deux ministres *« l'ont parfaitement compris »* et qu'ils déclarent volontiers, en privé : *« Je sais que je fais une erreur, mais je le fais quand même. »* Selon lui, *« dans les cabinets, personne n'a l'audace de me dire que c'est une bonne décision »*.

Le projet de loi fixera bien au 1er janvier 2000 la date du passage de 39 à 35 heures de la durée légale hebdomadaire du travail, confirme Mme Aubry dans un entretien publié jeudi par *Les Echos*. Il contiendra aussi les aides de l'Etat aux entreprises se lançant dès 1998 dans la réduction du temps de travail : 9 000 francs par salarié et par an la première année pour une réduction de 10 % de la durée du travail et une hausse des effectifs de 6 % ; 14 000 francs pour une baisse de 15 % et 9 % de salariés en plus.

Le gouvernement entend profiter de ce projet de loi pour faire une première réforme des heures supplémentaires, qui représentent, selon les estimations, l'équivalent de 110 000 à 230 000 emplois à plein temps. Selon un projet communiqué aux partenaires sociaux, il envisage ainsi de ramener de 130 à 100 heures par salarié le contingent annuel d'« heures sup' » fixé par décret. La réglementation actuelle prévoit que, dans les entreprises de plus de dix salariés, celles qui sont accomplies au-delà de 42 heures dans la semaine ouvrent droit à un repos compensateur de 50 % du temps travaillé. Ce repos pourrait intervenir dès la quarante et unième heure, puis la quarantième.



PRUDENCE

Mme Aubry veut aussi prendre des dispositions sur le temps partiel, qui bénéficie aujourd'hui d'une exonération de 30 % des cotisations patronales. Comme prévu dans le budget de son ministère pour 1998, elle va faire en sorte que cet allègement de charges soit proportionnel à la durée du travail, la ristourne dégressive de cotisations jusqu'à 1,3 SMIC pour tous les emplois donnant un avantage indu, selon elle, aux entreprises recourant au temps partiel. De plus, l'exonération de 30 % n'interviendrait plus qu'à partir de 18 heures hebdomadaires (contre 16 actuellement) et serait *supprimée pour les entreprises pratiquant le temps partiel annualisé*. Les heures complémentaires effectuées dans le cadre d'un temps partiel feraient l'objet d'un accord de branche, et non plus d'entreprise. Enfin, Mme Aubry veut réglementer le temps partiel à la journée pour éviter des coupures trop fréquentes (grande distribution, etc.).

La ministre de l'emploi se montre prudente sur les créations d'emplois générées par les 35 heures, *d'autant que seulement 10 % des* entreprises ont des délégués syndicaux pour négocier la réforme. Aussi envisage-t-elle une formule de *« mandatement »* des salariés par les organisations syndicales, permettant de contourner cet obstacle. Mme Aubry précise encore aux *Echos* que la loi finale sur les 35 heures, qui ne sera présentée que fin 1999, prévoira *« un dispositif structurel sur les fortes durées du travail, des dispositions pour les cadres et pour favoriser le temps choisi »*.

Dès le 10 décembre, assure-t-elle, *« les entreprises connaîtront les règles du jeu »*. Le CNPF est plus que jamais hostile à cette réforme. A la veille du sommet de Luxembourg sur l'emploi *(lire page 4)*, les patronats de vingt-cinq pays regroupés au sein de l'Unice ont affirmé que *« la réduction généralisée et forcée du temps de travail ou l'imposition de nouvelles rigidités ne créeront pas d'emplois mais, au contraire, en détruiront »*.

Jean-Michel Bezat

Le Front national « soutient » les listes CFNT aux prud'homales

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL du Front national, Bruno Mégret, a déclaré, mercredi 19 novembre, lors d'une conférence de presse, que son parti *« n'a rien à voir, de façon institutionnelle et de façon structurelle, avec la Coordination française nationale des travailleurs* [CFNT] *»*, qui présente des candidats aux élections prud'homales. M. Mégret, qui faisait abstraction des liens anciens existant entre le président de la *CFNT, Philippe Auriat, et le FN (Le Monde daté 16-17 novembre)*, et du rôle de Philippe Olivier, délégué général adjoint du FN, dans le recrutement des candidats aux élections prud'homales, a reconnu *« une parenté idéologique »* et *« philosophique »* entre les deux organisations.

M. Olivier, qui l'accompagnait, a d'ailleurs annoncé que le parti d'extrême droite va *« mettre en œuvre une procédure de soutien à la CFNT »*, dont plusieurs listes ont été annulées par les tribunaux. M. Mégret a qualifié Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, de *« Pinochet du socialisme »* pour son projet d'*« interdire à tous les partis politiques de se présenter »* aux élections prud'homales.

DÉPÊCHES

■ **MANDATS : Pierre Mazeaud, député (RPR) de Haute-Savoie,** a déclaré, mercredi 19 novembre, sur LCI, que la seule *« solution »* pour abolir le cumul des mandats était d'organiser un *« référendum »*, dans la mesure où *« le Sénat s'opposera toujours »* à une telle réforme.

■ **RÉGIONALES : Nicolas Sarkozy, porte-parole du RPR,** a affirmé, jeudi 20 novembre, sur France-Inter, que les élections régionales de mars 1998 *« vont donner l'occasion aux Français de manifester pour la première fois ce qu'ils pensent des socialistes et des efforts de reconstruction, de rénovation et de refondation de l'opposition »*. Le chef de l'Etat, a ajouté le maire de Neuilly, est *« une de nos références »*, *sans pour autant que toute l'opposition ait « à avoir la même expression que Jacques Chirac sur tous les sujets »*.

■ **LANGUDOC-ROUSILLON : Jacques Blanc (UDF-DL), président du conseil régional** de Languedoc-Roussillon, a annoncé, mercredi 19 novembre, qu'il sera candidat, pour les régionales de mars 1998, dans le département de l'Hérault, et non pas dans celui de la Lozère comme précédemment. Le RPR départemental est hostile à la venue de M. Blanc (*Le Monde* du 6 novembre).

■ **VITROLLES : deux femmes licenciées par la mairie** de Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, pour avoir refusé de servir à table des élus du Front national dans un centre de vacances municipal situé à Névaches, en Haute-Savoie (*Le Monde* du 28 juillet), ont obtenu, mercredi 19 novembre, devant le tribunal des prud'hommes de Martigues, 50 000 francs de dommages et intérêts chacune. Le tribunal a en outre condamné la mairie Front national à payer 15 000 francs séparément à Dalila Chabi et à Halima Boukhlifa pour frais divers.

■ **DROITE : l'ancien député Alain Griotteray (UDF-DL)** estime, dans un entretien au bimensuel du Front national *Français d'abord !* de la première quinzaine de novembre, qu'il est pour l'opposition *« inutile de lutter »* contre le Front national. *« Pour moi, l'ennemi, c'est la gauche »*, explique M. Griotteray en évoquant les élections régionales de mars 1998.

■ **CORSE : Camille de Rocca-Serra (RPR) a été élu maire de Porto-Vecchio**, en Corse-du-Sud, mercredi 19 novembre, en remplacement de son père, Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR) et président de l'Assemblée de Corse, qui s'est démis de son mandat à l'âge de quatre-vingt-six ans. Camille de Rocca-Serra a obtenu dès le premier tour 23 voix contre 6 à son concurrent, Denis de Rocca-Serra (divers droite).

M. Hollande : le CNPF finira par négocier les 35 heures

FRANÇOIS HOLLANDE a réagi en termes mesurés à l'organisation des « états généraux du patronat » annoncée par le CNPF contre le projet de loi sur les 35 heures. *« Il faut toujours faire confiance à l'intelligence collective »*, a-t-il déclaré lors du « Grand Débat France-Culture-*Le Monde* », lundi 17 novembre. *« Quand la loi sera votée, au début de l'année prochaine, les négociations s'ouvriront et on verra qui s'y rend et qui ne s'y rend pas. Je pense que le CNPF, aujourd'hui hostile parce qu'il y a une compétition entre les candidats à sa présidence, finira par se rendre compte que la meilleure voie, pour défendre les entreprises, c'est la négociation. Mais il est évident aussi que le CNPF défend des intérêts qui ne sont pas les intérêts de tous et il y a un moment où la loi doit s'appliquer »*, a assuré le premier secrétaire délégué du Parti socialiste.

Jacques Barrot (UDF-FD), député de Haute-Loire, a estimé, pour sa part, que le gouvernement commet *« une grossière erreur »* en faisant *« un préalable »* de la fixation légale du temps de travail hebdomadaire à 35 heures à partir du 1er janvier 2000. *« Cela fait peur aux chefs d'entreprise et n'incite pas les syndicats à négocier. Tout le monde se dit : à quoi bon discuter si l'objectif est déjà fixé ? Je supplie le gouvernement de revenir sur cette erreur »*, a ajouté l'ancien ministre du travail et des affaires sociales.

Les trois experts qui participaient également à ce débat sur le partage du temps de travail ont exprimé leurs doutes sur les effets concrets du projet du gouvernement. Selon Béatrice Majnoni d'Intignano, professeur à l'université Paris XII-Créteil, *« il est absurde de laisser penser aux Français qu'ils vont travailler systématiquement 35 heures par semaine »* et l'*« on ferait mieux de mettre les cartes sur table en disant : il faut discuter de la réduction du temps de travail entreprise par entreprise mais ce n'est pas en travaillant moins que la France sortira de l'ornière ; c'est en travaillant plus longtemps dans l'année et plus longtemps dans la vie*

LES VRAIS TABOUS DE L'UN, LES FAUX PROBLÈMES DE L'AUTRE

Selon Pierre Larrouturou, président de l'Union pour la semaine de quatre jours, le passage aux 35 heures *« créera peu d'emplois parce que les chefs d'entreprise joueront sur la flexibilité pour ne pas embaucher »* et l'*« on n'arrivera pas à financer un mouvement général massivement créateur d'emplois sans casser deux tabous : la question des salaires et l'utilisation des fonds des caisses de chômage »*.

Enfin Michel Godet, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, a estimé que le gouvernement est voué à l'échec, parce que, *« pendant qu'on débat à satiété de faux problèmes comme la semaine de quatre jours, on oublie de se poser les vraies questions sur le coût du travail non qualifié, sur le chômage de longue durée, sur le taux de chômage des jeunes, sur celui des femmes – une fois et demie plus élevé que celui des hommes – et sur celui des immigrés – entre deux et trois fois plus élevé que celui des Français »*. Après avoir traité M. Larrouturou de *« charlatan »*, M. Barrot s'est insurgé contre *« ceux qui montent en chaire universitaire pour renvoyer dos à dos tous les politiques, moyennant quoi ils font un cadeau à Le Pen »*.

Alain Rollat

هكذا من الاصل

Les députés Verts menacent de voter contre le projet sur l'immigration s'il n'est pas modifié

La commission des lois est restée fidèle à la version accceptée par le groupe socialiste

Le projet de loi sur l'immigration a été adopté, jeudi 20 novembre, au petit matin par la commission des lois de l'Assemblée nationale. Aucune modification majeure n'est intervenue en dépit des pressions émanant des députés Verts. La droite dénonce *« la multiplication de portes ouvertes »* à l'entrée des immigrés et reproche au texte de faire le jeu du Front national.

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 novembre, le projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers en France. L'opposition a été si assidue que, devenus minoritaires lors des votes, les socialistes ont dû demander une suspension de séance, vers 23 h 30, pour faire venir quelques renforts.

Présents quant à eux *« à 200 % »*, selon l'expression de Guy Hascoët (Verts, Nord), les deux députés écologistes ont participé activement aux débats. Ainsi, le rapporteur socialiste, Gérard Gouzes, s'est-il trouvé coincé entre deux feux : d'un côté la droite, qui, derrière l'UDF Claude Goasguen et le RPR Richard Cazenave, n'a cessé de critiquer *« la multiplication de portes ouvertes »* à l'entrée des immigrés en suggérant que le gouvernement voulait faire le jeu du Front national ; de l'autre les Verts, qui ont inlassablement plaidé en faveur d'*« avancées »* supplémentaires, en défendant, outre leurs propres amendements, la plupart de ceux qui avaient été déposés par les communistes. Au sortir de la réunion, qu'il a qualifiée de *« marathon nocturne décevant »*, Noël Mamère (Verts, Gironde) a affirmé qu'*« en l'état, les députés écologistes voteraient contre ce texte à dominante répressive, extrêmement en retrait par rapport à ce qu'on aurait pu attendre de la gauche »*.

AVIS CONSULTATIF

Côté socialiste, la messe était dite depuis la veille (*Le Monde* du 20 novembre). Interrogé lors de la séance des questions au gouvernement, mercredi après-midi, le premier ministre a ainsi pu rappeler que les députés socialistes avaient décidé de *« se situer »* non pas *« sur le terrain d'une abrogation »* des lois Pasqua-Debré, mais sur celui d'une *« remise en cause d'éléments fondamentaux »* de la législation précédente, qui *« mettait en cause les droits de la personne humaine sans assurer de façon efficace la maîtrise des flux migratoires »*.

Pour l'essentiel, la commission des lois s'en est tenue aux amendements de son rapporteur, qui avaient obtenu, la veille, l'aval du groupe majoritaire. Ainsi, la commission a-t-elle approuvé la suppression des certificats d'hébergement – demandée par tous les groupes de la majorité –, le rétablissement de la commission du séjour avec un avis simplement consultatif et l'aménagement du régime de rétention administrative, proposés par M. Gouzes. A l'initiative du rapporteur, elle a assoupli les conditions de logement et de ressources pour le regroupement familial et rendu automatique l'attribution d'une carte de résident après trois années de séjour régulier. La commission a adopté un autre amendement du rapporteur, qui simplifie les formalités exigées des ressortissants de l'Union européenne qui souhaitent s'installer en France. Un amendement de Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle) et de Christophe Caresche (PS, Paris) étend la motivation du refus de visa aux étudiants qui ont vocation à obtenir la carte de séjour mention « scientifique ». M. Caresche a aussi fait adopter un amendement restrictif sur l'asile territorial.

Un seul amendement parmi la vingtaine déposée par les Verts a été adopté : il porte de vingt-quatre à quarante-huit heures le délai dont dispose l'étranger pour déposer un recours contre un arrêté de reconduite à la frontière. En revanche, leurs demandes, qui étaient également celles des communistes, concernant notamment la suppression des visas de court séjour ou la motivation de tous les refus de visas, la non-augmentation du délai de rétention, ont été repoussées, faute d'avoir obtenu le soutien des socialistes. Etrangement, la commission a décidé, en fin de réunion, à l'initiative de l'opposition, de rétablir le régime de la rétention judiciaire que supprimait le texte du gouvernement pour cause de mauvais fonctionnement.

« PORTE OUVERTE AUX FRAUDES »

La droite a présenté, en vain, de nombreux amendements destinés à maintenir les dispositions en vigueur, à restreindre les conditions d'attribution d'un titre de séjour et à limiter les possibilités de regroupement familial. *« Vous ouvrez immanquablement la porte à une série de fraudes ! »*, s'est exclamé Henri Cuq (RPR, Yvelines), en ajoutant que *« nos concitoyens, à un moment ou à un autre, collectivement, nous le reprocheront »*. L'opposition s'est notamment insurgée contre la réduction des délais de mariage nécessaires pour l'obtention d'un titre de séjour, tandis que le PCF et les Verts souhaitaient les supprimer totalement. Un vif débat a opposé les Verts à la droite sur un amendement, également repoussé, qui visait à supprimer la possibilité de poursuivre les associations pour aide au séjour irrégulier d'un étranger.

Jean-Baptiste de Montvalon

La majorité sénatoriale s'oppose à une réforme du fonctionnement des régions

La commission des lois impose son ordre du jour

LE GOUVERNEMENT et la majorité sénatoriale se sont vivement affrontés, mercredi 19 novembre, sur ce qui apparemment n'était qu'un simple problème d'ordre du jour. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), a affirmé que la commission des lois, qu'il préside, ne s'estimait pas prête à présenter en séance publique son rapport sur une proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale le 9 octobre, réformant le fonctionnement des conseils régionaux. Il a affirmé que, *« compte tenu de son cahier des charges »*, elle n'avait pas eu le temps *« d'étudier »* cette réforme.

M. Larché a proposé le renvoi de la discussion à jeudi. Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a insisté, lui, pour que le Sénat examine le texte, même si le rapporteur, Paul Girod (RDSE, Aisne), n'avait pas rédigé son rapport écrit. *« Sinon, ce serait reconnaître aux commissions un droit de veto sur l'ordre du jour prioritaire »*, dont la maîtrise revient constitutionnellement au gouvernement, a déclaré M. Vaillant ; et il a rappelé que le gouvernement avait inscrit à temps la discussion à l'ordre du jour du Sénat, dont le calendrier n'était pas *« brusqué »*.

Guy Allouche (PS, Nord) a ensuite précisé que la discussion de la proposition de loi était inscrite depuis *« plus de vingt jours »*, délai selon lui largement suffisant à M. Girod pour rédiger son rapport. Pierre Fauchon (UC, Loir-et-Cher) a souligné que la commission ne demandait *« qu'à réfléchir »*. En conclusion d'une philippique contre cette proposition, *« un machin extraordinaire »*, il s'est écrié : *« C'est la précipitation du gouvernement qu'il faut accuser. On peut s'interroger sur ses arrières-pensées. »*

Rejetant toute *« arrière-pensée »*, le ministre des relations avec le Parlement a fait valoir que la proposition de loi avait été largement inspirée par deux députés RPR, Pierre Mazeaud (Haute-Savoie) et Robert Pandraud (Seine-Saint-Denis). Le texte avait en effet été adopté, à l'Assemblée nationale, par les voix socialistes, communistes et RPR, l'UDF s'opposant à un *« bricolage »* de *« circonstance »*. De vifs échanges avaient opposé élus RPR et UDF, se traitant respectivement de *« jacobins »* et de *« féodaux »*.

La modification du fonctionnement des conseils régionaux veut éviter les blocages lors des votes budgétaires, conséquence des manoeuvres des élus d'extrême droite. Selon le texte, un projet de budget régional est considéré comme adopté à moins qu'une *« motion de défiance »* accompagnée d'une déclaration politique et d'un nouveau projet de budget ne soit adoptée par une majorité absolue des membres du conseil régional.

« POLITISATION » ET « MAUVAISE FOI »

Dans la majorité sénatoriale, personne ne fait mystère que l'attitude de la commission des lois a pour origine une profonde hostilité à ce texte. Contrairement à ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale, le président du groupe RPR, Josselin de Rohan (Morbihan), s'est prononcé contre cette proposition de loi, lors d'une réunion de groupe, mardi, alors qu'aucune voix ne s'est élevée dans son groupe pour la défendre. Jean-Pierre Raffarin (RI, Vienne) a dénoncé, dans les couloirs, un *« verrouillage inacceptable »* et une *« politisation »* des conseils régionaux, affirmant qu'il préside sans difficulté celui de Poitou-Charentes depuis six ans avec une majorité relative.

M. Vaillant a dénoncé dans les couloirs *« un exercice typiquement sénatorial »* où la *« mauvaise foi »* n'est pas absente. Claude Estier, constatant que le gouvernement avait été *« battu »* sur l'ordre du jour prioritaire, a estimé que la majorité sénatoriale avait entamé une nouvelle *« phase de procédures de blocage »*. Après un vote, RPR-UDF pour, PS-PCF contre, le Sénat a décidé de lever la séance et de reprendre la discussion, jeudi à 11 heures, après l'examen du texte par la commission. Mais l'examen du budget 1998 devant commencer impérativement à 16 heures, la discussion de la réforme des conseils régionaux ne sera vraisemblablement pas achevée jeudi. Le gouvernement est pourtant bien décidé à faire voter le texte, quitte à trouver *« du temps »*, sans doute *« début décembre »*, durant la discussion budgétaire, a indiqué M. Vaillant à l'issue de la séance.

Fabien Roland-Lévy

L'Assemblée nationale adopte le projet de budget pour 1998

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a adopté en première lecture, mercredi 19 novembre, l'ensemble du projet de loi de finances pour 1998, dont le déficit prévu (257,890 milliards de francs, soit 3,05 % du PIB) place la France sur la voie de la monnaie unique. Les députés de l'opposition (UDF et RPR) ont voté contre, les députés de la majorité (PS, RCV et PCF) ont voté pour – mises à part deux abstentions au PCF (Patrice Carvalho, Oise, et Georges Hage, Nord). Philippe de Villiers (MPF, Vendée), Dominique Caillaud (MPF, Vendée) et Jean-Marie Le Chevallier (FN, Var) ont voté contre. Le vote a été acquis par 314 voix contre 254 et 2 abstentions.


PARLEMENT

En recourant au vote bloqué, le gouvernement avait empêché les députés d'adopter certaines dispositions telles que la déclaration d'impôt commune pour les concubins (*Le Monde* du 20 novembre).

■ **FINANCEMENT DES PARTIS : la commission *ad hoc* du Sénat** s'est prononcée, mercredi 19 novembre, pour la suspension des poursuites, jusqu'à la fin de la session parlementaire (30 juin 1998), à l'encontre de Michel Charasse, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme. M. Charasse a été condamné à une amende de 10 000 francs pour avoir refusé à trois reprises d'être entendu par le juge Laurence Vichnievski dans une affaire de financement du Parti communiste (*Le Monde* daté 12-13 octobre). Le Sénat doit maintenant examiner cette question en séance publique.

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : députés et sénateurs n'ont pu parvenir à** un accord sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 lors de la réunion de la commission mixte paritaire, mercredi 19 novembre. Le projet doit venir en deuxième lecture le 25 novembre à l'Assemblée nationale.

■ **POLYNÉSIE FRANÇAISE : Le Conseil constitutionnel a confirmé**, mercredi 19 décembre, une loi organique validant une délibération contestée juridiquement de l'assemblée territoriale de Papeete instituant une *« contribution »* destinée à financer l'extension de la couverture sociale. Le Conseil a considéré qu'il s'agissait de préserver un *« intérêt général »* de *« valeur constitutionnelle »*.

هكذا من الأصل

Non
à la lutte
des classes



La Compagnie Aérienne *100% Classe Affaires

Bienvenue à bord de FAIRLINES à tous ceux qui veulent enfin vivre la révolution :

Une cabine unique entièrement repensée de 72 sièges seulement au lieu de 120, des grooms aux aéroports pour vous faciliter l'embarquement avec vos bagages jusqu'à h-15 minutes.

Dès le décollage, un écran vidéo interactif tactile diffuse notamment les plus célèbres programmes de la chaîne CNN. Un mini-clavier est disponible pour vous permettre d'apporter la touche finale à vos dossiers grâce aux logiciels intégrés dans le système. Un salon vous est réservé à bord pour téléphoner en toute tranquillité. La carte FAIR*miles* vous offre 1 vol aller/retour tous les 5 vols aller/retour et des avantages conçus avec nos partenaires.

Les premières lignes de FAIRLINES : Paris CDG I - Nice, Paris CDG I - Milan Malpensa, Nice - Milan Malpensa.

Bienvenue sur FAIRLINES, la plus belle des Classes Affaires à un tarif vraiment économique.

Pour vous en convaincre, nos services de réservation sont heureux de vous accueillir dès aujourd'hui :
Paris 01 44 09 6000 - Nice 04 93 21 4950 - Milan (+39) (0) 2 54 16 1500
ou votre agence de voyage habituelle.

FAIRLINES

Business Class Only*

DROITS Pour sa première réunion, mercredi 19 novembre, le Conseil de sécurité intérieure, présidé par Lionel Jospin, a approuvé la création d'une haute autorité administrative chargée de veiller au respect des règles déontologiques des forces de sécurité. ● LE CONSEIL supérieur de la déontologie de la sécurité, instance indépendante du ministère de l'intérieur, s'intéressera à la police nationale, à la gendarmerie, aux polices municipales et à toutes les entreprises privées de sécurité. Les particuliers victimes d'abus de pouvoir pourront la saisir, via un parlementaire. ● CETTE création met fin à quinze années de débats et de décisions souvent demeurées lettres mortes en matière de déontologie policière. ● LA CHANCELLERIE a obtenu que l'administration pénitentiaire, où l'opacité est parfois la règle, ne soit pas soumise à la surveillance et aux recommandations de ce conseil.

Une haute autorité veillera à la déontologie des forces de sécurité

Le Conseil de sécurité intérieure a approuvé la création d'une instance administrative indépendante qui sera chargée de contrôler les fonctionnaires d'Etat, les polices municipales et les entreprises privées. Elle pourra être saisie par des particuliers

JAMAIS un gouvernement n'aura été aussi loin dans sa volonté de contrôler la déontologie des professionnels chargés de missions de sécurité. Il avait fallu attendre le début des années 90 pour que des ministres de l'intérieur se décident à instaurer des organes à vocation déontologique, aux pouvoirs restreints et à l'existence éphémère. Leur champ de contrôle se limitait d'ailleurs aux activités des seuls fonctionnaires de la police nationale.

Lors de sa première réunion, mercredi 19 novembre à Matignon, sous la présidence de Lionel Jospin, le Conseil de sécurité intérieure a décidé de passer à la vitesse supérieure. Un projet de loi a été approuvé, qui prévoit la création d'une « haute autorité » indépendante, le Conseil supérieur de la déontologie de la sécurité (CSDS). Cette instance sera chargée de veiller au respect des règles déontologiques dans l'ensemble des forces de sécurité dont les citoyens peuvent avoir à pâtir.

Couvrant un spectre très large, ce Conseil s'intéressera à la police et à la gendarmerie nationales, aux douanes et aux polices municipales, ainsi qu'aux entreprises privées de gardiennage ou de recherches. A la demande expresse de la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, les surveillants de l'administration pénitentiaire restent cependant à l'écart de ce mouvement de réforme.

Agissant à la manière du médiateur de la République, le CSDS pourra être saisi à la demande de tout citoyen s'affirmant témoin ou victime d'abus de pouvoirs. Il sera doté des moyens d'investigation qui faisaient défaut aux embryons d'organismes chargés de contrôler la déontologie policière.

> Le CSDS sera doté des moyens d'investigation qui faisaient défaut aux embryons d'organismes de contrôle précédents

Il adressera ses recommandations aux responsables des services publics et des entreprises privées mises en cause, puis rendra publiques ses *« remontrances »* qui n'auront pas été suivies d'effet.

Adopté sous l'autorité de Lionel Jospin, en présence du garde des sceaux, des ministres de l'intérieur et de la défense et du ministre de l'économie et des finances, le projet de loi sera présenté au conseil des ministres avant la fin de l'année, afin d'être examiné par le Parlement dans les premiers mois de 1998, nous a précisé le cabinet de M. Jospin en détaillant les dispositions de ses quinze articles.

● **Une autorité indépendante.** A l'instar de la Commission nationale informatique et libertés, le CSDS dispose du statut d'autorité administrative indépendante. Outre son président, nommé par le président de la République, le futur Conseil comprend cinq membres : un député et un sénateur, désignés respectivement par le président de l'Assemblée nationale et par celui du Sénat ; un conseiller à la Cour de cassation et un conseiller-maître à la Cour des comptes, respectivement désignés par les premiers présidents des deux hautes juridictions ; un conseiller d'Etat, enfin, nommé par le vice-président du Conseil d'Etat. Le président et les membres du CSDS exercent leurs fonctions pour une durée de six ans, non renouvelable.

● **Un champ d'interventions très étendu.** Le Conseil supérieur est chargé de contrôler la déontologie de la quasi-totalité des forces intervenant dans le domaine de la sécurité intérieure : les fonctionnaires de l'Etat (policiers, gendarmes et douaniers), les policiers municipaux, les gardes champêtres et les gardes-chasse, ainsi que tous les agents privés en charge de missions de sécurité (entreprises de gardiennage et de vigiles, agences d'enquêtes ou de recherches) dans le cadre des lois et des règlements en vigueur sont visés.

Les agents de l'administration pénitentiaire font toutefois exception, en raison d'un désaccord manifesté par la ministre de la justice, Elisabeth Guigou. Il a été demandé au garde des sceaux d'avancer des propositions particulières concernant les surveillants de prison (*lire ci-dessous*).

● **Un mode de saisine ouvert aux citoyens.** *« Toute personne qui aurait été témoin ou victime de faits pouvant porter atteinte aux règles déontologiques de la sécurité peut saisir le CSDS par le biais d'un parlementaire »*, a souligné l'entourage de M. Jospin, en comparant le Conseil à une *« chambre de recours des citoyens »*. Chaque parlementaire peut aussi s'adresser au Conseil, de sa propre initiative. Il en va de même pour le premier ministre.

● **De larges pouvoirs d'investigation.** Le CSDS peut *« convoquer ou entendre tout fonctionnaire ou toute personne privée, demander toutes les pièces utiles à ses investigations et, via les ministères concernés, demander aux corps d'inspection ou de contrôle d'obtenir des investigations »*, toujours selon le cabinet de M. Jospin. Le conseil peut fixer des délais au sujet de l'obtention des documents demandés et à la conduite des investigations requises. En cas de non-respect de ces délais, il *« peut consigner ses observations critiques dans un rapport spécial qui est publié au* Journal officiel *»*. Le Conseil publie en outre, chaque année, un rapport d'activité.

● **Pas d'intervention dans les enquêtes judiciaires en cours.** Conformément au code de procédure pénale, le conseil doit signaler au procureur de la République territorialement compétent les crimes ou délits dont il a eu connaissance. Le CSDS ne peut *« pas intervenir dans les enquêtes judiciaires en cours »*, a précisé sur ce point l'entourage de M. Jospin. Egalement tenu de transmettre à l'autorité disciplinaire les faits susceptibles de l'intéresser, le Conseil peut cependant, même lorsqu'une procédure disciplinaire est engagée, poursuivre ses investigations et rendre publiques ses *« remontrances »*.

E. In.

Les autres « chantiers » ouverts

Créé par un décret publié mercredi 19 novembre au *Journal officiel*, le Conseil de sécurité intérieure est composé des ministres de l'intérieur, de la défense, du garde des sceaux, du ministre chargé des douanes. Il est présidé par le premier ministre et *« définit les orientations générales de la politique de sécurité intérieure »*. Ses délibérations sont préparées par un *« groupe permanent »* qui, présidé par le directeur de cabinet du premier ministre, comprend ses homologues des ministères concernés ainsi que les directeurs d'administration centrale intervenant en matière de sécurité intérieure. Outre la déontologie et la délinquance des mineurs, le Conseil du 19 novembre a fixé un calendrier de travail visant à améliorer la répartition géographique des effectifs de la police et de la gendarmerie nationales, la coordination de leurs missions et de leurs équipements. Il a enfin évoqué la mission confiée au maire (PS) d'Orléans, Jean-Pierre Sueur, sur la politique de la ville.

Quinze années de tentatives avortées et de refus de la Place Beauvau

LE CONSEIL supérieur de la déontologie de la sécurité aura, par la force de la loi, une durée de vie plus longue que les rares organismes qui l'ont précédé. L'idée d'instaurer un contrôle des pratiques policières par un organe indépendant du ministère de l'intérieur avait jusqu'à présent paru terrifier les « premiers flics de France » qui se sont relayés place Beauvau. Dès 1982, la légitimité de la *« demande collective d'information sur le fonctionnement des services de police »* avait pourtant été soulignée par le député (PS) Jean-Michel Belorgey. Chargé par le gouvernement Mauroy de proposer des réformes pour la police nationale, son rapport avait été promptement classé sans suite.

Sous la houlette du ministre Pierre Joxe, un code de déontologie de la police nationale a ensuite été édicté par un décret publié le 18 mars 1986, précédant de peu l'arrivée de son successeur Charles Pasqua. Mais aucune commission extérieure à l'institution policière n'avait été chargée de veiller à la bonne application du texte. Jouant la carte de la transparence, avec le souci avoué de mettre fin au climat de soupçons pesant sur les relations entre policiers et citoyens, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) avait alors prôné, en 1989, la création d'un Conseil supérieur de l'activité policière.

Malgré la ténébreuse affaire Doucé – le pasteur Doucé, pourtant surveillé de près par des inspecteurs des renseignements généraux parisiens, avait été enlevé, puis retrouvé mort en octobre 1990 –, la revendication de la principale organisation du syndicalisme policier fut déçue. Jusqu'à ce que le ministre socialiste Paul Quilès se décide, après bien des atermoiements, à signer, en mars 1993, un décret créant un Conseil supérieur de l'activité de la police nationale (CSAPN). Chargé d'émettre *« des avis sur le fonctionnement des services de la police nationale dans ses relations avec le public »*, cet organisme aurait pu être saisi par les ministres de l'intérieur ou de la justice, un parlementaire, un syndicat policier ou une association. Il ne l'a jamais été.

De retour au ministère, Charles Pasqua a en effet supprimé d'un trait de plume ce Conseil, dès le mois de mai 1993. Le ministre a en effet considéré que cet organisme relativement autonome risquait d'empiéter sur les plates-bandes de la « police des polices », chargée des enquêtes disciplinaires comme de la plupart des informations judiciaires mettant en cause des policiers. Il est vrai que l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) présente le double avantage, aux yeux d'un ministre soucieux de ses prérogatives, d'être placée sous son autorité directe et d'être uniquement composée de policiers.

CHAMP D'INTERVENTION RÉDUIT

Dans un contexte marqué par une série de bavures au cours desquelles plusieurs jeunes gens avaient été tués par des policiers, M. Pasqua a d'abord imposé à tous ses fonctionnaires de porter un petit livret plastifié leur rappelant les impératifs du code de déontologie. Puis il a semblé se résigner à mettre en place un Haut Conseil de la déontologie. Mais le champ d'intervention de cet organisme a été réduit à la portion congrue. Le Haut Conseil, placé sous l'égide du ministre, n'était pas autorisé à se prononcer sur des dossiers particuliers. Créé par un décret du 16 septembre 1993, il était pour l'essentiel chargé de *« donner son avis et de faire toute proposition utile, à la demande du ministre (...), sur l'ensemble des questions relatives aux règles de déontologie policière, notamment sous l'angle de la formation professionnelle des personnels »*.

Encore a-t-il fallu attendre la publication d'un arrêté du 7 mai 1995 pour que les membres du Haut Conseil soient nommés. A la suite de quoi cet organisme peu crédible ne s'est réuni que... deux fois. Entre-temps, la liste des dysfonctionnements policiers a continué de s'allonger, lourde de tant de témoignages de particuliers dénonçant, avec ou sans suite procédurale, des abus de pouvoir policiers. Seuls les cas les plus graves ont connu des sanctions judiciaires, une fois passés les délais imposés par la lenteur de la procédure pénale.

On peut citer, pour mémoire, le cas de ces trois policiers marseillais qui avaient tabassé un sans-abri de nationalité française et d'origine algérienne, conduit en août 1995 dans un terrain vague pour être sévèrement rossé. Ils ont été condamnés, deux ans plus tard, à dix-huit mois de prison (dont trois mois de prison ferme) et à cinq ans d'interdiction d'exercer la fonction de policier. Cela n'a pas mis fin aux sempiternelles ambiguïtés qui, pendant toute cette période, ont caractérisé la politique suivie par la place Beauvau en matière de déontologie policière.

E. In.

Seule l'administration pénitentiaire échappe à ce contrôle

ALORS que policiers, gendarmes et douaniers pourront désormais être surveillés par le futur Conseil supérieur de la déontologie et de la sécurité, le Conseil de sécurité intérieure a choisi de ne pas soumettre les surveillants de prison à ce contrôle. Cette décision a été prise après un débat ayant opposé les membres du gouvernement concernés, favorables à l'intégration de l'administration pénitentiaire au sein du bloc des institutions contrôlées et le ministère de la justice. Celui-ci a finalement obtenu gain de cause, faisant valoir que les surveillants de prison exerçaient leur profession dans le cadre et sous contrôle de l'institution judiciaire.

Placé sous la tutelle du ministère de la justice, l'administration pénitentiaire gère 186 établissements qui accueillaient cinquante-huit mille détenus au 1er juillet pour cinquante mille places. Vingt mille surveillants de prison sont affectés au sein de ces établissements. Fonctionnaires, les surveillants de prison sont des agents disciplinaires qui participent à *« l'exécution des décisions et sentences pénales et au maintien de la sécurité publique »*. Leur rôle est de contrôler la population incarcérée et d'éviter toute situation de crise ou de révolte. Il s'exerce au travers de multiples tâches quotidiennes comme les fouilles des détenus, la surveillance des cellules et les rondes régulières.

Dans ce cadre, l'usage de la force est strictement réglementé. Il est ainsi en principe interdit à un surveillant de porter la main sur un détenu, sauf en cas de légitime défense. L'usage des armes étant, en outre, strictement limité et restreint, ils ne sont habituellement pas armés. C'est donc essentiellement par la négociation, l'attribution de sanctions ou de privilèges que les surveillants parviennent à contenir la population incarcérée. Dans ces conditions, la définition de la faute professionnelle ou de l'abus sur la personne d'un détenu fait l'objet d'une souplesse de fait, rendant poreuse la frontière entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. A l'exception de l'avertissement et du blâme, les sanctions disciplinaires contre les surveillants sont prononcées après délibération d'un conseil de discipline, dont l'avis est formulé à bulletin secret.

Pour leur part, les détenus peuvent présenter leurs requêtes ou leurs plaintes au chef d'établissement, ou adresser des lettres aux autorités administratives et judiciaires. En 1996, plus de cinq mille quatre cents requêtes – regroupant celles des familles, des avocats et de tous tiers – ont été reçues par l'administration pénitentiaire, dont 66 % émanaient des détenus eux-mêmes. 9 % d'entre elles concernaient les conditions de détention. Par ailleurs, le détenu peut adresser, sous pli anonyme, toute plainte au juge d'application des peines qui suit son incarcération, ce dernier étant seul compétent pour aviser des suites à donner à ces dénonciations. Ce magistrat est tenu de visiter les établissements pénitentiaires au moins une fois par mois pour vérifier les conditions dans lesquelles la population incarcérée effectue sa peine. Le procureur de la République doit quant à lui s'y rendre au moins une fois par trimestre. Des commissions de surveillance départementales visitent régulièrement les prisons. Enfin, le Comité européen de prévention de la torture contrôle les prisons françaises.

Arguant que le monde pénitentiaire exerce son activité par et sous le contrôle de la justice, le ministère de la justice n'a donc pas estimé nécessaire d'ajouter aux contrôles existants une autre forme de surveillance. Pourtant, la pratique démontre que les garanties procédurales et les contrôles sont trop faiblement opérés, la prison restant un univers clos, échappant aux regards extérieurs. Un ancien membre d'une commission de surveillance de la maison d'arrêt de Saint-Paul à Lyon le dénonçait déjà en 1994 : *« La véritable question est celle des moyens de contrôle. En fait, il n'en existe aucun. (...) Les garanties existent mais pas leur mise en œuvre. »*

Cécile Prieur

Mission interministérielle sur la délinquance des mineurs

Les ministres de la justice, Elisabeth Guigou, et de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, ont annoncé, mercredi 19 novembre, la constitution d'une mission interministérielle sur la délinquance des mineurs qui devra rendre ses conclusions le 31 mars 1998. Elle devra *« analyser et faire des propositions de façon à traiter le problème »* de la délinquance des mineurs *« tel qu'il se pose »*, a expliqué M. Chevènement, qui a affirmé avec Mme Guigou qu'il n'y avait *« pas de divergence »* entre eux sur ce point.

Cette annonce cherche à clore trois semaines d'opposition feutrée entre le ministère de l'intérieur et celui de la justice, après que M. Chevènement eut déclaré à l'issue du colloque de Villepinte sur la sécurité, le 25 octobre, qu'il souhaitait « le retour au regroupement des mineurs délinquants dans des structures closes ». La ministre de la justice avait aussitôt réagi en précisant qu'il n'était pas question de remettre en cause l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs.

COMMENTAIRE

SANS PRÉCÉDENT

Le projet de « haute autorité » porté par le gouvernement Jospin entraîne un renversement de perspective sans précédent : le rappel à l'ordre déontologique ne procèdera plus de l'administration, mais du citoyen qui, s'estimant victime d'un abus d'autorité, se moque bien de savoir s'il émane d'un policier de l'Etat ou d'un policier municipal. Aucune réforme décisive n'était jusqu'alors venue tordre le cou aux règles, écrites et non écrites, de l'auto-contrôle des policiers, gendarmes ou autres agents emportés par leur zèle sécuritaire. Un auto-contrôle qui, généralement, valait absolution.

« On lave son linge sale en famille » restait la formule consacrée. Des petits excès de pouvoirs au quotidien – des heures passées dans un commissariat, menotté à un radiateur, ou des contrôles d'identité illégalement opérés par des policiers municipaux – aux « bavures » les plus tragiques, les témoignages de dysfonctionnements jamais sanctionnés ne manquent pas. A chaque fois, la mêmes questions sont posées : comment assurer un contrôle impartial et transparent des pratiques des professionnels de la sécurité, d'autant plus contestables que leurs auteurs sont placés au carrefour de l'ordre et des libertés ? Comment remédier au manque de transparence qui entoure les activités de services pour lesquels la manie du secret est une nécessité de travail en même temps qu'une protection vis-à-vis des demandes d'information émanant des usagers.

En permettant un regard extérieur et indépendant sur la presque totalité des services chargés de missions de sécurité – à l'exception remarquée des surveillants de prisons –, au moment où le gouvernement érige la *« police de proximité »* au rang de ses priorités, ce pari de l'examen critique mérite d'être salué. L'enjeu n'est pas mince, puisqu'il s'agit de renforcer, aux yeux des citoyens comme des professionnels concernés, la légitimité de l'ensemble des pratiques de sécurité.

Erich Inciyan

s forces de sécurité

...dante qui sera chargée de contrôler

...tre saisie par des particuliers

La commission Attali envisage une profonde réforme des grandes écoles

Les experts plaident pour une modification du recrutement et un rapprochement avec les universités

Jacques Attali, à qui Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, avait, en juillet, confié une mission d'études sur l'enseignement supérieur, a fait un premier bilan des travaux de sa commission, jeudi 20 novembre. Les grandes écoles, en particulier l'ENA, Polytechnique, les Mines, sont directement visées. M. Attali suggère de diversifier leur recrutement et d'organiser des rapprochements avec les universités.

L'EXCEPTION française des grandes écoles, principal vivier de recrutement et de reproduction des élites, survivra-t-elle à la tempête de réformes provoquée par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie ? Lorsqu'il était conseiller spécial de Lionel Jospin, ce dernier avait déjà tenté, sans succès, de s'attaquer de front à cette forteresse qui domine le paysage éducatif.

La méthode est cette fois plus subtile. En juillet, M. Allègre a confié à Jacques Attali le soin de réunir une commission d'experts composée d'universitaires et de responsables économiques de divers horizons. Ce choix n'est pas anodin. L'ancien conseiller spécial de François Mitterrand, redevenu conseiller d'Etat, est un pur produit du sérail, sorti major des plus prestigieuses institutions de la République : Polytechnique, l'ENA, les Mines. Ce parcours le prédispose peut-être à faire accepter la *nécessaire et inéluctable évolution d'un* système décrié.

La mission de ce groupe de travail, définie par le ministre, est de *« proposer des solutions concrètes »* en vue de *« rapprocher les universités et les grandes écoles dans la recherche, l'enseignement, les diplômes et la mobilité des étudiants »*. L'objectif est, en réalité, beaucoup plus vaste. Il s'agit bel et bien, ainsi que l'a précisé M. Attali lors d'un compte rendu d'étape, jeudi 20 novembre, de définir des orientations majeures pour l'enseignement supérieur dans les prochaines années.

A ce titre, le rapport définitif de la commission pourrait servir de base de discussion aux propositions que M. Allègre entend soumettre à ses collègues européens lors d'un colloque à la Sorbonne, au printemps, sur le thème de l'ouverture internationale, du développement des échanges et de l'harmonisation des cycles de formation et des diplômes.

De ses quatre premiers mois de consultations, la commission Attali a dégagé huit pistes de travail ; la trame des principales orientations du rapport final. D'ici là, elles seront enrichies par une discussion ouverte par le biais d'un forum sur Internet. De toute évidence, le président de la commission reprend à son compte les critiques fondamentales formulées à l'égard du système des grandes écoles, formidable machine de reproduction des inégalités sociales, fonctionnant sur le principe du « délit d'initié » réservé à une classe de privilégiés.

Principales cibles, l'Ecole polytechnique et l'Ecole nationale d'administration (ENA) : Jacques Attali suggère de revoir les modalités de recrutement, y compris en instaurant des quotas d'entrée en faveur de certaines catégories d'étudiants issus des filières technologiques ou universitaires. L'éparpillement, la faible taille, l'absence de capacités de recherche et de reconnaissance internationale d'un grand nombre d'écoles d'ingénieurs ou de commerce ne devrait pas, non plus, militer en faveur du *statu quo*. La raison n'est toutefois pas suffisante, selon M. Attali, pour préconiser des fusions ou des intégrations dans le système universitaire dont le risque serait de *« chasser la bonne monnaie pour de la mauvaise »*. En clair, il conviendrait de *ne retenir que le meilleur des deux* systèmes en multipliant les collaborations et les échanges entre les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

SUJETS EXPLOSIFS

Ce principe s'appliquerait, pour l'essentiel, aux formations menant à bac +2 : classes préparatoires et premiers cycles universitaires. La commission propose de corriger l'injustice flagrante qui accorde aux meilleurs élèves, recrutés en « prépas », des taux d'encadrement et des moyens financiers largement supérieurs à ceux des premiers cycles. La nécessité d'une harmonisation entre les deux filières suppose, il est vrai, une profonde révolution des structures et des esprits. Elle pourrait s'accompagner d'une refonte générale des programmes et des formations, moins conçues pour sélectionner des candidats à des concours que pour faciliter leur orientation vers les filières supérieures. La commission propose de lever un autre tabou, en s'interrogeant sur le *« maintien du principe d'uniformité et d'égalité des universités » ou sur « la reconnaissance de leurs différences qualitatives »*. Une instance indépendante, à l'image de la Cour des comptes, pourrait être chargée d'évaluer les activités de formation et de recherche. Ses conclusions seraient déterminantes pour fixer le montant des dotations publiques.

En n'hésitant pas à aborder des sujets potentiellement explosifs, M. Attali n'ignore pas que les travaux de la commission qu'il préside risquent fort de connaître le sort réservé à de précédents rapports tout aussi ambitieux. Qu'il s'agisse de la commission Fauroux ou du rapport Laurent sur l'enseignement supérieur, qui avait conduit des milliers d'étudiants dans la rue. Au printemps, M. Allègre a déjà prévu d'ouvrir l'épineux dossier du statut de l'étudiant. Après les élections régionales, le ministre de l'éducation saura, alors, s'il bénéficie d'un climat favorable pour engager le chantier de larénovation de l'enseignement supérieur.

Michel Delberghe

Dix-sept membres, universitaires et patrons

La commission réunie par Jacques Attali est composée d'universitaires et de responsables d'entreprises. Parmi les professeurs : Georges Charpak, Prix Nobel, Axel Kahn, Julia Kristeva, professeur à l'université Paris-VII, Michel Lazdunski, professeur à l'Institut universitaire de France, Nicole Le Douarin, professeur au Collège de France, Christiane Marchello-Nizia, professeur à l'Ecole normale supérieure, René Pellat, professeur à l'Ecole polytechnique, et Alain Touraine, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

A leurs côtés siègent Pascal Brandis, PDG de Genset, Serge Feneuille, conseiller du président de Lafarge, Denis Kessler, directeur général d'AXA et vice-président du CNPF, Michel Edouard-Leclerc, président de la société Galec, Colette Lewiner, PDG, Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, Francis Mer, PDG d'Usinor, et Jérome Monod, président du conseil de surveillance de Suez-Lyonnaise des eaux.

L'élite scolaire se recrute toujours dans l'élite sociale

LA PROPORTION des jeunes d'origine populaire dans les quatre plus grandes écoles françaises, Polytechnique (X), Normale sup (ENS), l'ENA et HEC, est passée d'environ 29 % dans la première moitié des années 50, à 9 % aujourd'hui. La brutalité de ces chiffres, présentés dans une étude de Claude Thélot et Michel Euriat sur le recrutement social de l'élite scolaire depuis quarante ans (*Le Monde* du 30 août 1995), mérite certes d'être nuancée, car la société française des années 90 compte moins de jeunes de milieu paysan, ouvrier, employé, artisan ou commerçant que celle des années 50 (91 % contre 68 %).

Pourtant, l'étroitesse sociale du recrutement de l'élite demeure une réalité, qui met à mal l'idéal de l'école républicaine. Les jeunes d'origine populaire avaient vingt-quatre fois moins de chances d'intégrer une de ces quatre grandes écoles que des enfants de cadres ou d'enseignants, au milieu des années 50. Ils en ont vingt-trois fois moins aujourd'hui, compte tenu de leur importance relative dans la population. Sur le plan quantitatif, le développement de l'école de masse n'a guère modifié les flux d'entrée dans les grandes écoles concernées : depuis les années 60, elles ne recrutent toujours que 1,2 pour mille d'une génération.

Parallèlement, l'Université a largement ouvert ses portes aux enfants d'origine populaire depuis le début des années 70. Dans ce système très pyramidal, la « distillation » progressive est frappante, soulignent Claude Thélot et Michel Euriat : alors que les classes préparatoires (CPGE) comptent encore près de 29 % d'enfants d'origine populaire, très peu d'entre eux passent le barrage du concours. Les chances d'intégrer les grandes écoles n'ont pas évolué de la même façon pour toutes *les catégories sociales* : celles des enfants des classes moyennes, en particulier, se sont effondrées par rapport à celles des jeunes issus de familles de cadres supérieurs, d'enseignants et même de milieu plus modeste.

Les évolutions sur les quinze dernières années ne sont pas plus rassurantes, même si la situation varie selon les écoles. L'accès à l'ENS n'est pas plus inégalitaire qu'il y a trente ou quarante ans, mais il l'est davatange qu'il y a quinze ans. Le mouvement est analogue pour l'entrée à l'ENA. En revanche, l'accès à l'X devient plutôt moins inégalitaire. Enfin, les chances des enfants d'enseignants n'ont, semble-t-il, pas augmenté. Mais la proportion des polytechniciens qui ont une mère enseignante a plus que doublé en un quart de siècle, pour atteindre aujourd'hui le tiers.

Béatrice Gurrey

★ « Le recrutement social de l'élite scolaire en France », Michel Euriat et Claude Thélot, *Revue française de sociologie*, juillet-septembre 1995, vol. 3, et, sur la même étude, *Education et formations*, nº 41, juin 1995.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : douze personnes ont été mises en examen**, mercredi 19 novembre à Paris – *onze d'entre elles ont été écrouées* –, *par les juges* Isabelle Prévost-Desprez et Jean-Paul Albert, chargés de la vaste affaire d'escroquerie aux traites fictives mise au jour dans le quartier de la confection du Sentier (*Le Monde* du 19 novembre). Une quarantaine d'autres personnes devaient être à leur tour mises en examen jeudi 20 novembre. Les chefs de mise en examen étaient, selon les cas, *« faux », « usage de faux », « escroquerie », « recel et complicité »*.

■ **L'ex-président du gouvernement territorial de Polynésie française**, Alexandre Léontieff, quarante-neuf ans, a été condamné pour corruption, mardi 18 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois ferme, 300 000 francs d'amende et cinq ans de privation de ses droits civiques (*Le Monde* du 9 octobre).

■ **Xavier Dugoin, sénateur (RPR)** et président du conseil général de l'Essonne, a été interrogé par la police judiciaire de Versailles, mercredi *matin 19 novembre, dans le cadre de deux enquêtes préliminaires* concernant des billets d'avion et l'emploi d'une femme de ménage facturés au département.

■ **Une société d'économie mixte de la Ville de Paris, la Sempap,** est visée par une information judiciaire. Ouverte le 30 octobre par le parquet de Paris pour *« favoritisme »*, cette enquête, révélée par *Le Canard enchaîné*, porte sur l'attribution de marchés de travaux d'imprimerie.

■ **TERRORISME : un agent de liaison du GIA** entre l'Allemagne et la France a été écroué, mardi 18 novembre, sur décision du juge antiterroriste parisien Jean-Louis Bruguière. Yacine Athamnia, dit « Omar », vingt-huit ans, de nationalité algérienne, avait été interpellé vendredi 14 novembre dans un train Cologne-Paris, lors d'un contrôle douanier à Saint-Quentin (Aisne), en possession de quatre *« tampons »* du GIA.

■ **MEURTRES : la découverte du cadavre d'une jeune femme** tuée *à son domicile parisien du XIe arrondissement, dimanche 16 novembre*, a relancé une enquête de la brigade criminelle sur plusieurs meurtres présentant de fortes similitudes perpétrés en 1991, 1994, 1995 et en septembre sur des jeunes femmes vivant seules. Les enquêteurs attendent des résultats d'analyses avant d'évoquer l'existence d'un tueur en série.

■ **TAXE D'HABITATION : les neuf cents étudiants, locataires des nouvelles cités** du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Rennes (Ille-et-Vilaine) qui protestaient contre la taxe d'habitation imposée sur leur logement, se sont vu accorder par le directeur des services fiscaux le bénéfice d'un recours grâcieux qui les exonère de paiement cette année.

■ **HARKIS : quatre fils de harkis**, qui avaient entamé une grève de la faim le 28 octobre à Pertuis (Vaucluse) pour dénoncer leurs conditions de vie précaire, ont cessé leur mouvement mercredi 19 novembre.

هكذا من الاصل

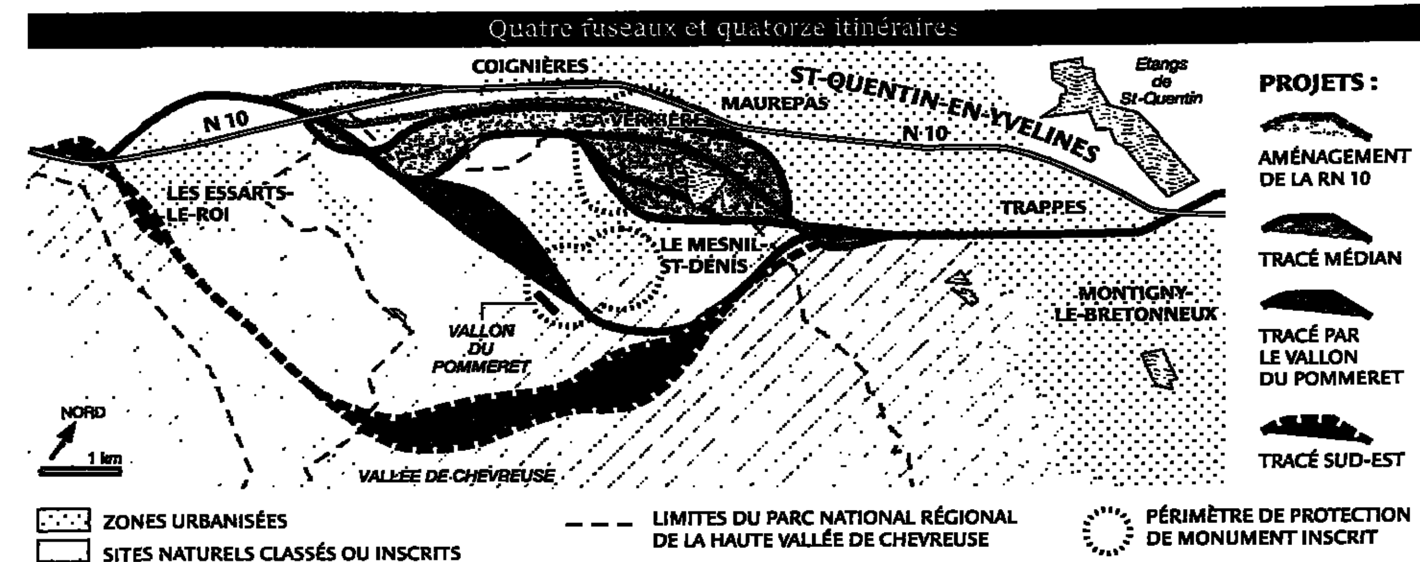
Le gouvernement s'attaque au prolongement de l'autoroute de l'Ouest

Dans les Yvelines, ce dossier oppose depuis trente ans les défenseurs d'un site naturel classé de la vallée de Chevreuse aux 120 000 riverains d'une route saturée, dans une zone très urbanisée

IL PORTE un nom évocateur : le vallon du Pommeret. A 30 kilomètres de Paris, dans le parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse, il est le symbole d'une bataille farouche. D'un côté, les défenseurs d'un site protégé. De l'autre les cent vingt mille riverains, excédés, d'une route nationale qui demandent le prolongement de l'A 12 en provenance de la capitale, fût-ce au prix de quelques atteintes à l'écrin de verdure où vivent, à quelques kilomètres, des habitants plus chanceux. Depuis trente ans, l'autoroute se termine en cul-de-sac dans ce coin des Yvelines et le flot de voitures s'engouffre sur la RN 10, juste sous leurs fenêtres. Mais aujourd'hui, le ministère des transports se dit décidé à prendre rapidement une décision.

Une partie des élus de la région ont rencontré un membre du cabinet de Jean-Claude Gayssot début octobre. Ils doivent être reçus, le 27 novembre, au cabinet de Dominique Voynet, afin de demander l'accord du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement pour le prolongement de l'autoroute par le vallon du Pommeret. Cette solution, qui pourrait se faire sans déclassement du site, dépend en effet d'une saisine du Conseil d'Etat par les deux ministères.

C'est une nouvelle étude de la direction départementale de l'équipement (DDE) des Yvelines qui a alerté les élus, au début de l'été. Réalisée à la demande du précédent gouvernement, elle propose quatre « *variantes* » pour achever la plus ancienne autoroute de France, dont le premier tronçon a été mis en service en 1946. Au départ de Paris, l'A 13, *alias* « autoroute de l'Ouest », prend son élan jusqu'au fameux triangle de Rocquencourt. Elle continue d'un côté, sans encombre, vers la Normandie ; de l'autre, en direction de la Bretagne, l'A 12 file vers Bois-d'Arcy, pour s'échouer un peu plus loin sur un feu tricolore, à l'entrée de Trappes. Il faut ensuite parcourir, souvent dans des encombrements inextricables, 40 kilomètres sur la RN 10 jusqu'à Rambouillet pour retrouver l'autoroute vers Le Mans, Nantes et Rennes.



Il y a trente ans, un tracé avait été fixé pour le prolongement de l'A 12 : il devait traverser la vallée de Chevreuse, en passant par le vallon du Pommeret. Les emprises réservées existent toujours. Mais, depuis 1965 et le premier schéma directeur de la région Ile-de-France, cette autoroute est restée un pointillé sur des cartes.

Pour l'heure, à Trappes, la RN 10 « déchire » littéralement cette ville de trente et un mille habitants. Les trois quarts des habitants vivent au nord des voies bardées de glissières et de panneaux indicateurs, la presque totalité des commerces au sud. Pour traverser cette route où passent de 70 000 à 80 000 véhicules chaque jour, soit le trafic de l'autoroute du Sud à quelques kilomètres de Paris, deux carrefours compliqués et dangereux, un pont et un souterrain réservé aux piétons. Bilan : plus de vingt morts en douze ans.

DÉCRET DE CLASSEMENT

Si la RN 10 passe au pied des écoles, des crèches et du centre aéré de Trappes, elle lèche les habitations de six autres communes. Les villes appartenant à l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines se sont étendues en bordure de la nationale, parfois jusqu'aux emprises prévues pour le prolongement de l'A 12. Les autres ont laissé se développer d'immenses zones commerciales en bordure de la nationale.

Autrefois presque tous représentants d'un Parti communiste omnipotent dans cette banlieue ouvrière, aujourd'hui venus d'horizons politiques différents, les élus de Trappes, Montigny-le-Bretonneux, la Verrière, Elancourt, Coignières et les Essarts ont créé en 1990 le « Groupe de travail A 12 ». Comme ils le font depuis le début de l'été, à l'occasion de manifestations sur le site, ces élus vont expliquer à Mme Voynet que le décret de classement du vallon du Pommeret, paru à la sauvette le 7 juillet 1980, cinq ans avant la création du parc régional, a rendu impossible le prolongement de l'autoroute dans les sites prévus au début de sa construction.

Pour Jacques Monquaut, maire (PC) de Trappes et actuel président du groupe A 12, « *le classement n'a eu qu'un seul objet : empêcher l'autoroute de passer* ». Il assure que le projet de tracé de l'A 12 n'était pas mentionné dans la demande de classement. En se référant aux jugements qui ont permis, récemment, le passage de l'A 14 dans la forêt de Saint-Germain, il rappelle aussi que la jurisprudence du Conseil d'Etat fait passer l'intérêt public, c'est-à-dire le « *développement des transports ou* [le] *désengagement des voies existantes saturées* », avant la « *conservation d'un site ou d'un monument* ».

Cette hypothèse d'un prolongement de l'A 12 par le vallon du Pommeret, même en souterrain, ne convient en rien aux élus de la vallée de Chevreuse. Réunis au sein de leur propre comité, ils s'opposent farouchement à toute solution qui écornerait le territoire de leurs communes. Fondée sur la préservation d'un site protégé, leur argumentation repose aussi sur le respect du nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France, publié en 1994. Contrairement aux documents antérieurs, celui-ci ne retient plus le prolongement de l'A 12 par le vallon, mais lui substitue un tracé dit « *médian* » passant au sud de la RN 10 par les communes du Mesnil-Saint-Denis, de la Verrière et de Coignières.

Franck Borotra, président (RPR) du conseil général des Yvelines, député d'une circonscription intéressée au premier chef par le prolongement de l'A 12, a pris la tête des défenseurs du vallon. Avec le ralliement récent à leur cause de Nicolas About, sénateur et maire (UDF) de Montigny-les-Bretonneux, la commune limitrophe de Trappes où aboutit actuellement l'A 12, les maires du Mesnil-Saint-Denis et de Lévis-Saint-Nom, les communes les plus touchées par l'éventuel prolongement de l'autoroute dans la vallée de Chevreuse, sont les plus ardents partisans d'une solution qui passerait par le seul aménagement de la RN 10.

« OPPOSITION IDÉOLOGIQUE »

Ces élus reprennent un de leurs vieux projets : celui d'un passage en souterrain de la nationale sous son tracé actuel. Ils écartent les difficultés techniques et le coût très élevé de cette solution, au nom du respect des textes et de la volonté d'éviter d'ajouter de « *nouvelles nuisances à celles qui existent déjà* ». Mais même si M. Borotra cherche à éviter que ce dossier ne prenne la dimension d'« *un problème d'opposition idéologique* », la bataille oppose clairement les défenseurs d'un environnement privilégié à ceux d'une zone urbanisée sans aucun respect du cadre de vie.

Alors que les milieux économiques de cette région des Yvelines réclament eux aussi une solution rapide aux problèmes de circulation, les riverains de la RN 10 ont compris qu'ils pourraient mieux se faire entendre d'un gouvernement de gauche, surtout quand le ministre des transports est communiste. Mais il faut aussi convaincre la ministre (Verts) de l'environnement de la nécessité de faire passer l'intérêt général avant la préservation d'un site classé.

Christophe de Chenay

La révolte des maires contre l'avalanche des normes

LA GRANDE phrase a été lâchée : « *Si nous devons vivre sous la contrainte et l'inflation torrentielle des normes, qu'elles soient nationales ou européennes, ce sera la révolution dans les communes !* » Mercredi 19 novembre, en marge du 80e congrès de l'Association des maires de France (AMF), grand-messe concélébrée cette année par quelque cinq mille élus, un vent de révolte a soufflé.

« *Je sais que mes aires de jeu sont hors normes*, lance ce maire d'une petite commune du Haut-Rhin. *Si je les laisse en l'état, je suis dans l'illégalité. Risquerai-je la prison si un gosse se blesse ? Si je renouvelle les matériels – pratiquement neufs –, le coût pèsera sur mes concitoyens, qui râlent déjà contre leur facture d'eau.* »

En quelques mots, cet élu exaspéré a résumé les débats de la table ronde consacrée aux règles techniques et aux normes. S'adressant au représentant de l'Association française de normalisation (Afnor), qui n'en pouvait mais, tous les maires ont dit, en termes parfois véhéments, l'impuissance qu'ils éprouvent devant l'« *avalanche des lois, règles, décrets de tous ordres et de toutes origines* » (*Le Monde* du 17 septembre). Surtout s'ils sont élus de petites communes, ils assurent ne plus savoir quels textes sont obligatoires pour tous, ceux qui ne valent que pour les marchés publics, et ceux dont l'utilisation est seulement volontariste.

Qu'il s'agisse des bacs à sable, des aires de jeu qui firent tant parler d'elles, des toboggans, des « équipements oscillants » (balançoires), des cages de buts et des panneaux de basket, tout est « normé ». A titre d'exemple, le directeur des sports d'une petite ville s'interroge : « *Fin 1997, la main courante des terrains de foot de catégorie B devra être placée à une distance de 6 mètres de la ligne de touche contre 2,5 mètres jusqu'ici. Que dois-je faire ?* »

COMPLEXITÉ, OPACITÉ, EMPILEMENT

« *Ce qui est grave*, estime Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault) et représentant l'AMF au conseil d'administration de l'Afnor, *c'est que le processus s'applique maintenant aux services qui touchent directement les collectivités locales.* » Le service d'eau, de très loin le plus coûteux, bien sûr, mais aussi les pépinières d'entreprises, l'accueil dans les offices de tourisme, l'aide à domicile, les services funéraires... Et les maires se disent désormais « *coincés* » entre la force de la demande de leurs administrés en matière de sécurité et de qualité et leur refus de voir l'impôt local s'envoler.

S'estimant de plus en plus concernés par des normes, dont la complexité, l'opacité, l'empilement, parfois le « non-sens », les effraient, nombreux sont les élus qui réclament l'instauration d'un haut conseil des normes auquel ils seraient associés. Cette instance aurait pour vocation d'« *examiner et de proposer toutes mesures favorables à l'harmonisation, la simplification, la codification des normes* ». Elle pourrait étudier les « *incidences économiques et l'impact financier des normes en projet* ».

« *Vous serez consultés par le gouvernement sur les textes réglementaires établissant les normes nouvelles* », a promis, mardi 18 novembre, Lionel Jospin, premier ministre, en ouvrant le congrès de l'AMF. Une déclaration qui les a, pour partie, rassurés.

Jean Menanteau

M. Zuccarelli veut démocratiser la coopération intercommunale

EMILE ZUCCARELLI, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, a précisé, jeudi 20 novembre, devant le congrès de l'Association des maires de France (AMF), les intentions du gouvernement à propos de la réforme de l'intercommunalité, à laquelle s'était déjà attaqué le gouvernement d'Alain Juppé, sans avoir le temps d'aller plus loin que l'adoption d'un projet de loi en conseil des ministres.

M. Zuccarelli a souligné que cette réforme est justifiée, notamment, par le fait que le rythme important, mais inégal de progression de l'intercommunalité « *peut entraîner, à terme, un risque pour la cohésion du territoire national, tant en milieu rural qu'en zone urbaine* ». La nécessité d'une simplification des multiples structures existantes est largement reconnue : le ministre a indiqué que les communautés de communes et les districts pourraient être regroupées en « *une seule catégorie* », ce qu'avait déjà envisagé le précédent gouvernement.

PROBLÈME NON RÉSOLU

M. Zuccarelli a encore affirmé : « *L'unification progressive des taux et la mise en commun des ressources de la taxe professionnelle dans le cadre de l'intercommunalité à fiscalité propre apparaissent*(...) *comme deux conditions indispensables de la réussite de politiques cohérentes de développement local.* » Là encore, cette direction était explorée par le gouvernement Juppé.

Sur le problème, non résolu, de la « *légitimité démocratique* » des structures intercommunales, qui ne sont pas élues au suffrage universel direct, même quand elles prélèvent leur propre part de la fiscalité locale, M. Zuccarelli a indiqué : « *Si le choix de l'élection au suffrage universel devait, au bout du compte, être jugé prématuré* (...) *il y a place pour des mesures qui permettent de renforcer l'enracinement démocratique des structures intercommunales et la transparence de leur gestion, notamment en assurant une meilleure information des citoyens* (...) [et] *surtout des conseils municipaux des communes membres.* »

Les déchets préoccupent davantage les élus locaux que l'eau

LA GESTION des déchets se situe au premier rang des priorités des collectivités locales, devant la question de l'assainissement de l'eau, selon une enquête du cabinet Bipe Conseil menée en septembre et octobre auprès de 1 000 communes et groupements de communes – soit onze millions d'habitants – et rendue publique mercredi 19 novembre. Six collectivités sur dix prévoient une hausse de leurs investissements pour la collecte et le traitement des déchets en 1998, par rapport à 1997, et plus de 70 % d'entre elles prévoient une hausse à l'horizon 2002.

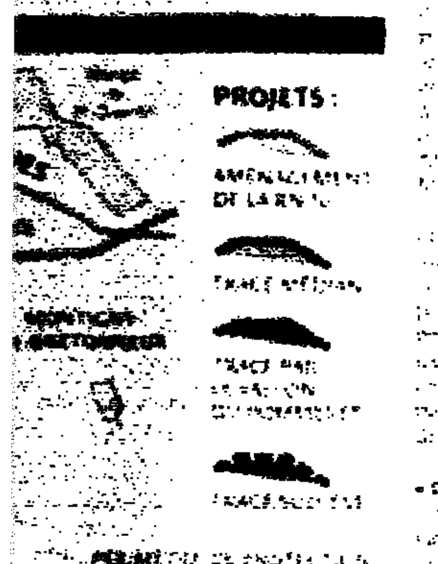
Près de neuf collectivités sur dix estiment que la collecte sélective touchera plus de 15 % de leurs déchets en 2002 – celles de moins de 5 000 habitants affichent des perspectives moins volontaristes –, contre 4 % à 5 % aujourd'hui, tandis que la part de l'incinération dans le traitement des déchets serait supérieure à 45 % en 2002. Selon les auteurs de l'étude, ces résultats « *illustrent à la fois l'ampleur du basculement en faveur de la collecte sélective* (...) *et le chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre les objectifs de valorisation des déchets* ». Le coût moyen déclaré de la gestion d'une tonne d'ordures ménagères s'élève à 770 francs en 1997, contre 720 francs en 1996, et les collectivités anticipent une hausse de 7 % par an de 1997 à 2002 en francs courants. Le coût total passerait ainsi de 550 francs à 1 100 francs en 2002. L'enquête confirme la place prépondérante de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) fondée sur la valeur du foncier bâti dans le financement, qui touche 64 % de la population des collectivités locales. En revanche, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, basée sur le service rendu, verrait sa part augmenter de 12 % en 1997 à 17 % en 2002.

Enfin, six collectivités sur dix annoncent qu'un emploi, au moins, sera créé d'ici 2002 dans l'environnement. En particulier, la collecte sélective des déchets constituerait le second gisement du plan emplois-jeunes.

l'autoroute de l'Ouest

classé de la vallée de Chevreuse

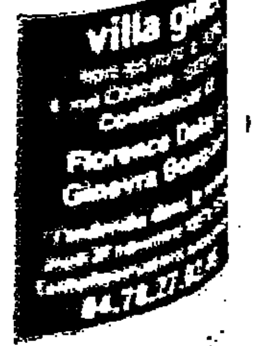
urbanisée



M. Zuccarelli veut démocr…

la coopération interc…

… locaux que l'eau



La RATP veut attirer de nouveaux clients

Alors que le trafic ne devrait augmenter que de 1,1 % en 1998, la Régie compte sur une hausse de ses tarifs de 3,9 % pour garantir ses recettes

LA RATP a décidément bien du mal à attirer de nouveaux clients. Le projet de budget qu'elle va présenter, vendredi 28 novembre, à son conseil d'administration ne prévoit pour 1998 qu'une augmentation de trafic de 1,1 %. Seule, une nouvelle fois, une hausse des tarifs de près de 4 %, nettement supérieure à l'inflation, devrait lui garantir une hausse de ses recettes de 4,7 % à condition que celle-ci soit entérinée par sa tutelle, le Syndicat des transports parisiens (STP).

La RATP qualifie pourtant 1998 de *« grande année »* avec une forte croissance de son offre de services. Cette année-là, elle prévoit d'inaugurer la quatorzième ligne de métro, Météor, entre Madeleine et Tolbiac-Masséna et de prolonger la ligne 13 jusqu'à l'université de Saint-Denis. La RATP bénéficiera en outre de l'exploitation en année pleine du tramway Val-de-Seine (TVS) et du réseau d'autobus de nuit Noctambus, récemment densifié.

STOPPER LA BAISSE DES EFFECTIFS

Pour offrir ces nouveaux services, la RATP a décidé de stopper la baisse des effectifs, ramenés à 38 000 cette année. Trois cents salariés sous statut seront embauchés en 1998, sans compter le millier d'emplois-jeunes promis il y a quelques semaines par Jean-Paul Bailly, le président de la RATP. Mais pour préserver ses équilibres, la RATP refuse d'intégrer directement ces nouvelles recrues à ses effectifs. Il seront donc embauchés par des associations, créées en partenariat avec des collectivités locales, *« pour faire émerger de nouveaux métiers de la ville »*. Malgré cette nouvelle offre de services, qui se traduira par une hausse de 3,4 % des dépenses de fonctionnement, la RATP espère tout juste *« retrouver le niveau de trafic atteint en 1994 »*, son dernier record. A regarder de près son projet de budget, on découvre pourtant qu'avec 2,33 milliards de voyages prévus pour 1998, il manquera encore quelque 26 millions de voyages pour atteindre ce but.

Consciente de l'inadéquation de son réseau, centré historiquement sur Paris, la RATP veut développer les liaisons de banlieue à banlieue. La RATP a ainsi lancé un programme d'expérimentation du tramway sur pneus, capable de rouler à la fois sur une voirie normale comme un bus ou d'être guidé par un rail. Trois modèles de tramways sur pneus sont testés depuis mardi sur la ligne Trans-Val-de-Marne (12,5 kilomètres entre Saint-Maur-Créteil et Rungis), pour une période de dix-huit mois. Les industriels français ne sont pas encore capables de répondre à un besoin chiffré à 400 véhicules par an.

En attendant une nouvelle redéfinition de son offre de transport, qu'on peut espérer dans le cadre du futur plan d'entreprise 1998-2000, la RATP semble résignée à limiter ses ambitions. La subvention des pouvoirs publics (7,9 milliards pour 1998) lui garantit certes un compte d'exploitation en équilibre. Mais elle ne la préserve pas d'une hausse inquiétante de son endettement, qui atteindra 28,6 milliards de francs à la fin de 1998.

Christophe Jakubyszyn

Météor inaugurée en septembre 1998

LA QUATORZIÈME LIGNE de métro de la RATP, Météor, ne sera pas prête pour la Coupe du monde de football. La RATP prévoit désormais une inauguration pour le début de septembre 1998. Non pas que son tracé (Madeleine-Tolbiac-Masséna) soit déterminant pour la desserte du Stade de France, mais sa contribution au désengorgement des transports publics parisiens pendant cette période aurait pu partiellement légitimer *a posteriori* la construction d'un équipement très contesté (*Le Monde* du 13 septembre), tout comme le projet Eole de la SNCF, qui reliera les gares du Nord et de Saint-Lazare.

Chiffré en 1989 à 5,3 milliards, Eole a été évalué lors de sa mise en chantier à 6,1 milliards, pour coûter finalement 7,1 milliards. Ce surcoût de près de 33 % a fait l'objet de deux audits, l'un commandé par la SNCF, l'autre par le conseil régional, destinés à en cerner les origines. Il ressort de ces études que la SNCF a largement sous-évalué le projet. En outre, le chantier n'a pas été épargné par la crise de l'immobilier : pour pouvoir installer ses chantiers, forer des puits, évacuer certains sites menacés et reloger des habitants, la SNCF a dû acheter des milliers de mètres carrés au prix fort à la fin des années 80. La revente des terrains, qui n'est d'ailleurs pas terminée, a été réalisée au moment où le marché était au plus bas. Résultat : une moins-value d'un montant de 400 à 600 millions.

Les retards pris par le tunnelier suite aux risques d'effondrement des habitations du 9e arrondissement ont aussi été à l'origine de surcoûts : le creusement du tunnel a dû être interrompu pendant six mois, d'où des indemnités de retards aux sous-traitants, des indemnisations versées aux riverains et aux commerçants, de nouveaux travaux, des nouveaux sondages..., le tout pour un montant de 200 millions. Au surplus, en 1992, deux ouvriers ont été ensevelis lors d'un accident dans un chantier du 9e contigu à celui d'Eole. La SNCF a dégagé toute responsabilité dans cet accident. Eole devrait être finalement inauguré début 1999.

DÉRAPAGES FINANCIERS

Quant au projet Météor de la RATP, il n'a pas connu les mêmes déboires au cours de son chantier, ce qui lui a permis de limiter les surcoûts de construction. Mais les dérapages financiers ont été malgré tout importants. Aujourd'hui, la totalité du projet est évalué à 7,2 milliards contre 5 milliards au moment de la prise de décision. Pour sa défense, la RATP argue que les budgets ont été tenus, depuis la remise à plat financière du projet en 1990. Mais le prolongement indispensable de la ligne devrait coûter 880 millions de francs d'ici à 2002.

Pascal Beauvais

DÉPÊCHES

■ **HYDROLOGIE : le déficit pluviométrique enregistré en septembre** a été partiellement compensé par les pluies du mois d'octobre et par celles du début du mois de novembre, d'autant qu'il survenait *« après un été plutôt excédentaire »*, selon le bulletin hydrologique du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, arrêté au 14 novembre. Ce bulletin indique que le déficit de septembre *« n'a pas posé de problème important compte tenu de la forte réduction des besoins pour l'irrigation »*. Toutefois, un retour *« plus soutenu »* des précipitations serait souhaitable pour amorcer la recharge des nappes *« notamment dans le quart nord-ouest et sur la Beauce »*.

■ **STRASBOURG : le premier bus urbain fonctionnant au gaz naturel** a été mis en service, mercredi 19 novembre, à Strasbourg. La Compagnie des transports strasbourgeois (CTS) envisage de commander une quinzaine de ces bus afin d'en équiper une ligne complète. Strasbourg est la seconde ville après Lille à mettre en exploitation un bus « propre ».

■ **MAIRES : l'assemblée générale constitutive de l'Association des** maires et élus des communes associées de France vient de se tenir à Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire). Elle a demandé à cette occasion une modification de la loi de 1971 pour permettre aux communes associées – elles sont 828 – qui le désirent de retrouver leur autonomie.

Des difficultés techniques chez GEC Alsthom contrarient la politique régionale de la SNCF

La mise en service par les régions des nouveaux automoteurs X TER est retardée

Présentés en mai, les nouveaux automoteurs X TER devaient équiper rapidement les régions qui espèrent relancer le transport collectif périurbain. Mais une série d'incidents sur les premières rames livrées et les mises au point qu'elle impose au constructeur GEC Alsthom vont provoquer des retards de livraison qui préoccupent des conseils régionaux impatients d'afficher une nouvelle image du train de banlieue du futur.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION d'autorails, conçue pour prendre la relève des sympathiques michelines rouge et blanc qui n'en finissaient plus de fumer et de pétarader sur les chemins de fer buissonniers, éprouve quelques difficultés – liées à des problèmes techniques – à s'imposer dans le paysage régional périurbain. Commandé au constructeur GEC Alsthom à cent cinq exemplaires par onze régions qui, en partenariat avec la SNCF, ont été étroitement associées à sa conception, l'automoteur X TER, présenté en mai, a été décrit, à juste titre, comme une petite révolution sur rails (*Le Monde* du 14 mai).

Un carénage aérodynamique gris et bleu évoquant le TGV Atlantique, de larges baies vitrées, un design intérieur particulièrement soigné, des plates-formes d'accès surbaissées, de vastes toilettes accessibles aux handicapés, des prises de courant pour les ordinateurs portables, la climatisation..., rien ne semblait avoir été laissé au hasard pour attirer sur les lignes régionales de nouvelles catégories de voyageurs. Et, à quelques mois des élections régionales de mars 1998, les exécutifs des conseils régionaux piaffaient d'impatience d'inaugurer ce nouveau cheval de fer.

« PROBLÈMES DE TUYAUTERIE »

Las ! L'animal se montre rétif. Une série d'incidents techniques survenus sur les trois premières rames livrées à la région Centre au mois de septembre a amené la SNCF à manifester sa mauvaise humeur à l'égard de GEC Alsthom. Dans une lettre datée du 29 octobre et que *Le Monde* a pu se procurer, le directeur à l'action régionale de la société nationale informe les directeurs généraux des conseils régionaux intéressés que le constructeur vient de lui déclarer *« son incapicité à maîtriser simultanément la qualité et le calendrier contractuel de livraison de l'automoteur X TER »*.

Le constructeur lui a indiqué, en outre, qu'il a procédé à *« la réforme d'équipements et de sous-ensembles non conformes et de ce fait inutilisables pour assurer le montage de l'automoteur X TER »*. En conséquence, la SNCF a le *« regret »* de faire savoir aux membres du *« groupe d'experts des régions »* que le calendrier de livraison est remis en cause. Les retards de livraison seront de l'ordre de deux mois.

En nous confirmant qu'une série de problèmes techniques – de niveau sonore principalement – et quelques broutilles techniques sur le plan de la fiabilité s'étaient révélés sur les trois rames mises en circulation sur la ligne Vendôme-Châteaudun-Paris, le directeur de l'action régionale de la SNCF nous a précisé qu'*« aucune de ces difficultés accumulées n'était insurmontable »*, mais il a néanmoins qualifié la situation de *« très grave »*, notamment pour l'image de la SNCF dans le public, que la société nationale tente précisément, par tous les moyens, de redorer.

A la direction générale de Gec Alsthom, où l'on se veut rassurant, on attribue à des *« péchés de jeunesse »*, les ratés du démarrage qui tiendraient davantage à des *« problèmes de tuyauterie qu'à des problèmes de fond »*, mais qui immobilisent néanmoins régulièrement une rame sur trois.

NIVEAU SONORE TROP ÉLEVÉ

La question la plus délicate est *celle du niveau sonore qui excède* de 3 décibels le niveau défini par le cahier des charges. *« A 160 kilomètres/heure, on est aujourd'hui à 70 ou 71 décibels au lieu de 68. D'ici quelques semaines, on sera descendu à 69 »*, affirme un représentant de la direction générale de GEC Alsthom, qui construit ce nouveau modèle de train thermique dans son usine de La Rochelle. Le constructeur estime que *« la montée rapide »* du rythme de fabrication sera retardée d'un mois.

En attendant, pour toutes les régions *« très pressées »*, les automoteurs X TER se font nommer désir.

Robert Belleret

DISPARITIONS

Alba de Cespedes

Une féministe avant la lettre

LA ROMANCIÈRE Alba de Cespedes est décédée à Paris à l'âge de quatre-vingt-six ans, vendredi 14 novembre, ses proches n'ayant communiqué la nouvelle que quelques jours plus tard.

Née à Rome en 1911 d'un père diplomate cubain et d'une mère italienne, elle conserva la double nationalité, restant attachée à Cuba, où son grand-père avait aboli l'esclavage. Elle avait débuté très jeune dans le journalisme et dans la littérature. Son premier grand succès : le roman *Nul ne revient sur ses pas* (Albin Michel, 1949, daté de 1938).

Cependant, la célébrité ne la protégea pas du régime fasciste. Arrêtée en 1935 et de nouveau en 1943, elle garda toujours des liens avec le monde de l'antifascisme en participant activement à la libération de l'Italie. Après la guerre, elle créa la revue *Mercurio*, publiant Montale, Moravia, Silone, Alvaro et Sibilla Aleramo, qui devait noter à son propos : « *Balzac aurait pu écrire sur elle un de ses meilleurs romans.* » Pendant les années 50 et 60, avant de s'installer à Paris, Alba de Cespedes travailla pour le cinéma (avec Antonioni) et publia plusieurs romans et recueils de nouvelles parmi lesquels *Elles* (1949, Le Seuil 1956), *Le Cahier interdit* (1952, Le Seuil 1954), *Avant et après* (1955, Le Seuil 1958), *Le Remords* (1963, Le Seuil 1964) et *La Bambolona* (1967, Le Seuil 1968), toujours avec un grand succès.

En 1969, elle publia directement en français un recueil de poèmes *Chansons des filles de mai* (Le Seuil). Elle devait également utiliser la langue française pour *Sans autre lieu que la nuit* (Le Seuil 1973). Dans ses ouvrages, où figurent de nombreux personnages féminins anticonformistes, elle a souvent abordé la difficile condition des femmes dans une société encore dominée par les hommes, se révélant ainsi une féministe avant la lettre. Ce qui explique qu'elle ait été redécouverte par la critique dans les années 80.

Figure mondaine de la société littéraire romaine et parisienne, d'une générosité et d'un courage intellectuel assez rares, la romancière fut un des noms italiens les plus connus en France dans les années 50. *Le Cahier interdit*, notamment, fut considéré comme un roman particulièrement lucide – quoique l'auteur se soit défendu de vouloir faire œuvre militante – à travers l'autoportrait d'une mère de famille qui refuse l'inertie, le vieillissement, l'habitude. « *Toutes les femmes cachent un cahier noir, un journal interdit. Et toutes doivent le détruire* », écrit-elle à la dernière page de son récit.

Elles, qui fut récemment republié en Italie, fut comparé par certains critiques à *Madame Bovary* pour la violence des rapports décrits. La plupart de ses livres furent rédigés sous forme de journal intime, ce qui accentue les impressions d'authenticité. « *J'écris et je réécris sans cesse le même livre, toujours semblable et différent*, confiait-elle à Annie Daubenton en 1973. *C'est le monde qui est autour de moi que je regarde quelquefois dans une femme et quelquefois dans une ville. Une ville, si l'on y regarde de près, est un ensemble de journaux intimes.* »

Fabio Gambaro

■ **LUIZ SALDANHA**, océanographe portugais, est mort dimanche 16 novembre à Lisbonne des suites d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-neuf ans. La recherche dans le domaine des sciences de la mer a absorbé toute sa vie de professeur à la faculté des sciences de Lisbonne, où il s'est battu pour introduire, dans les années 70, les études d'océanographie biologique et d'ichtyologie. Luiz Saldanha a présidé jusqu'à sa mort le laboratoire maritime de Guia. Il a également présidé l'Institut national de la recherche des pêches et l'Institut de la mer (IMAR). Son nom restera associé à la découverte des formes de vie dans les fosses abyssales de la mer des Açores.

■ **ORLANDO RIBEIRO**, géographe portugais, est mort lundi 17 novembre à Lisbonne, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Fondateur de la géographie moderne au Portugal, il laisse plus de trois cents ouvrages sur le Portugal, étudié dans sa géographie physique et sa population. Son œuvre la plus connue, *Le Portugal, la Méditerranée et l'Atlantique*, écrite dans les années 40, apporte un cinglant démenti aux thèses de l'unité et du nationalisme culturel chères au régime de Salazar. Professeur dans les l'universités de Coimbra puis de Lisbonne, où il créera un centre d'études géographiques et la revue *Finisterra*, Orlando Ribeiro a également enseigné en France, au Québec, au Brésil et en Espagne.

NOMINATIONS

CULTURE

Dominique Wallon, inspecteur général des finances, a été nommé directeur du théâtre et des spectacles lors du conseil des ministres de mercredi 19 novembre (*Le Monde* du 20 novembre).

[Né le 21 juin 1939 à Paris, Dominique Wallon est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1964-1966). A sa sortie de l'ENA, il intègre l'inspection des finances. D'avril 1961 à avril 1962, il a été président de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), puis membre de la direction politique nationale et de la commission économique du Parti socialiste unifié (PSU) de 1968 à 1974. Chargé de mission au Commissariat général du Plan (1970-1974), il est ensuite détaché en qualité de professeur associé à l'Institut d'études politiques de Grenoble (1974-1976), avant de devenir président de la Maison de la culture de Grenoble (1977-1981). En octobre 1981, il est nommé auprès de Jack Lang au ministère de la culture, où il devient directeur du développement culturel (1982-1986). Chargé de mission pour la politique culturelle auprès de Robert Vigouroux, maire de Marseille (1986-1989), Dominique Wallon est ensuite directeur général du Centre national de la cinématographie (1989-1995). Depuis septembre 1995, il avait réintégré l'inspection des finances.]

Jacques Baillon, à qui Dominique Wallon succède au poste de directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, est nommé directeur du Centre national du théâtre, en remplacement de Bernard Faivre d'Arcier, à partir du 1er janvier 1998. Bernard Faivre d'Arcier avait fondé le CNT en 1992 et le dirigeait depuis, tout en étant directeur artistique du Festival d'Avignon. Il conserve cette dernière fonction.

[Agé de cinquante-quatre ans, Jacques Baillon a été secrétaire général de la Comédie-Française et secrétaire général du Théâtre de l'Odéon (1979-1983), directeur adjoint du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers (1983-1984), conseiller artistique du Théâtre de l'Odéon et directeur du Petit-Odéon (1984-1989), conseiller artistique du Théâtre 13, à Paris (1985-1993), directeur du Théâtre du Gymnase, à Marseille (1989-1993), avant d'être nommé directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, en novembre 1993.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 20 novembre est publié :

● **Sécurité** : un arrêté suspendant la mise sur le marché des bouées-sièges destinées aux enfants, les maîtres nageurs de Lacanau Mouthic et Hourtin (Gironde) ayant dû intervenir plusieurs fois pour sauver de la noyade des enfants de deux à cinq ans les utilisant. La conception de ces bouées – un fond percé de deux orifices permettant d'y passer les jambes – rend très difficile de s'en dégager lorsqu'elles se retournent, les jeunes enfants se retrouvant alors la tête sous l'eau. Cet arrêté suspend, pour une durée d'un an, l'importation et la mise sur le marché, à titre gratuit ou onéreux, des bouées de ce type.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– La Haye. Metz. Saint-Chinian.

Jean-Marie et Claudia DELMAS

laissent à

Pauline

la joie d'annoncer la naissance de son petit frère,

Alaric,

le 18 novembre 1997.

Hadrien

a rejoint

Cécile BONNET-GONNET et **François VINCENT,**

le 16 novembre 1997.

20, boulevard des Filles-du-Calvaire, 75011 Paris.

Christine, Gilles et Hugo ALBAREDES

ont la joie d'annoncer la naissance de

Rémy,

le 13 novembre 1997, à Genève.

11, chemin Rebiolon, CH 1282 Dardagny.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Décès

– Le général de Bénouville, ancien député de Paris, compagnon de la Libération, grand officier de la Légion d'honneur, a la regret de faire part du décès de son épouse,

Mme de BÉNOUVILLE,
née Georgie THIMONIER,
médaillée avec rosette de la Résistance.

Les obsèques auront lieu le samedi 22 novembre 1997, à 15 heures, en l'église de La Richardais (Ille-et-Vilaine).

15, place Vauban, 75007 Paris.

Laurent DELFAUD

nous a quittés le 17 novembre 1997, à l'âge de trente-huit ans.

Toute la famille,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont aimé
vous invitent à partager leur peine.

Une cérémonie religieuse aura lieu le 21 novembre, en l'église Saint-Martin de Palaiseau (Essonne), à 15 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Orme-aux-oiseaux (Les Ulis), à 16 h 15.

– Les amis de *Tribune socialiste*, ex-PSU, ont la tristesse d'annoncer que

Pierre EGGENSCHWILER,
dit Pierrot RÉGNIER,
ancien militant du PSU,

les a quittés le 15 novembre 1997.

Tous ses amis vous invitent à l'accompagner à 9 h 30, ce vendredi 21 novembre, au cimetière nouveau de Colombes (Hauts-de-Seine).

– Sonoko, son épouse,
Marc, Claire, Sophie et Luc, ses enfants,
Vincent, Clément et Léa, ses petits-enfants,
Morand et Marie-Thérèse,
Cyril Lamaletie, ses frère, belle-sœur et beau-frère,
Beate Kennel,
ont le regret de faire part du décès de

Michel KENNEL,
X 60,
directeur qualité du groupe Total,

survenu le 17 novembre 1997, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 24 novembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Vous pourrez déposer vos dons (chèque bancaire ou CCP 709262) à l'attention de l'Institut Gustave-Roussy, à l'entrée de l'église lors de la cérémonie.

– Max et Françoise Monflier, ses parents,
Fabienne et Christian Lebrault, sa sœur et son beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Stéphane MONFLIER,

survenu le 29 octobre 1997, à l'âge de trente-deux ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Montparnasse, le 13 novembre.

2, rue Brown-Séquard, 75015 Paris.

– Mme Bérengère Negel,
Marie-France Tran et Dominique Negel,
Dominique Paultre,
Stéphane, Sophie, Grégoire et Eugénie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean NEGEL,

survenu le 16 novembre 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 novembre, à 11 heures, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16e.

« Nous sommes des poussières d'étoiles.
Il les contemplait.
Il est parti les retrouver. »

– M. Christian Forestier, président,
Le conseil d'administration de la FOEVEN (Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale),
Les AROEVEN (Associations régionales des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale),
ont la douleur de faire part du décès de leur ami et regretté

Nelson PAILLOU,
membre fondateur en 1952
et secrétaire général
de la FOEVEN de 1969 à 1981,

survenu le lundi 17 novembre 1997.

Ils assurent sa famille et ses proches de toute leur sympathie.

FOEVEN, 67, rue Vergniaud, 75013 Paris.

(*Le Monde* du 19 novembre.)

– Les familles Sator, Mahieddine, Cherif-Zahar, Bouderba, Kazi-Tani, Bencheneb,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Kaddour SATOR,
avocat au barreau d'Alger
et premier bâtonnier
de l'ordre des avocats d'Alger,
ancien directeur de la justice,
ancien ambassadeur
d'Algérie à Washington,
député à l'Assemblée constituante,

survenu jeudi 19 novembre 1997, en son domicile, 85, boulevard Pasteur, Paris-15e.

L'enterrement aura lieu à Alger, Algérie.

– Le président de l'université de Rouen,
Le doyen de la faculté de droit, de sciences économiques et de gestion de Rouen,
Les enseignants,
L'ensemble du personnel,
Les étudiants de la faculté de droit,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marthe SIMON-DEPITRE,
doyen honoraire de la faculté,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 18 novembre 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 novembre, à 9 heures, en l'église Sainte-Rosalie, 50, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

Anniversaires de décès

– Le 20 novembre 1976,

Jacques LE FOYER,
ingénieur ECP,

disparaissait.

Sa famille,
Ses amis,
n'oublient pas.

– Il y a vingt ans,

Michel WASSERBERGER

quittait brutalement les siens.

Ceux qui l'ont connu et apprécié se souviendront.

Hommages

– Une messe sera célébrée le samedi 22 novembre 1997, à 11 heures, en l'église Saint-Eustache, à Paris-1er, en hommage à

Jacques THIBAU,

mort le 28 octobre, à Aillas (Gironde).

Conférences

– Le CNRS, l'ORSTOM et la Cité des sciences lancent un cycle de conférences :

« Demain 2020 »,
le présent conditionne l'avenir.

La première conférence-débat, « **La biodiversité et ses enjeux** », avec Robert Barbault (Paris-VI/CNRS), Laure Emperaire (Orstom) et Marianne Lefort (INRA), se tiendra le **samedi 22 novembre à 15 heures**, à la Cité des sciences, salle Louis-Armand (*porte de La Villette*).

Entrée libre.

Colloques

– Colloque organisé par le **CHSPM** (dir. : André Tosel) et le **CERPHI** (dir. : Pierre-François Moreau).

« Spinoza au XIXe siècle »
dimanche 23 novembre,
de 9 h 30 à 17 h 30,
Sorbonne, amphithéâtre Turgot.

Expositions

– Le Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris, organise depuis un an, avec **la société Relais des Arts**, des expositions de peinture et de sculpture de grande qualité.

Ces expositions reçoivent un vif succès, car on peut admirer dans ces lieux prestigieux, classés monument historique, des œuvres de factures diverses.

La prochaine exposition se déroulera *du 2 décembre à la mi-janvier 1998* et présentera les œuvres des peintres :

J. BARTHELEMY,
Victor SPAHN,
Louis SOUCHET

et du sculpteur

Pierre MALAUSSENA.

(exposition ouverte tous les jours, de 9 heures à 24 heures).

– Exposition « **Tudor Banus** », dessins, gravures, illustrations, du 17 novembre 1997 au 2 janvier 1998, tous les jours de 10 heures à 19 h 30, sauf dimanche.

A la librairie-galerie Cygne d'Etang, 102, rue de Charonne, Paris-11e. *Tél. : 01-43-70-98-36.*

Dédicaces tous les samedis de 16 heures à 19 h 30.

Communications diverses

– **Le retour de l'histoire et la dérive extrémiste en Europe.**

Lundi 24 novembre, à 20 h 30, table ronde : « **Extrémisme et multiculturalisme** » avec Ivan Levaï, Guy Konopnicki, Meïr Waintrater.

Mercredi 26 novembre, à 20 h 30, table ronde : « **La dérive extrémiste en Europe... ?** » avec Gérard Rabbinovitch, Dominique Schnapper, Katarina von Bulow, Jean Yves Camus, Jacques Tarnero.

Jeudi 27 novembre, à 20 h 30 : « Pour en finir avec Vichy... » Rencontre avec Bernard-Henri Lévy, animée par Yves Deral.

PAF – au Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, Métro Cadet.

Renseignements au 01-49-95-95-92.

L'ASSOCIATION MÉMOIRE 2000 organise un festival de films suivis de débats à l'intention des jeunes des lycées et collèges sur le thème :

« DANGERS DES IDÉES DE L'EXTRÊME DROITE : URGENCES »

en cinq séances du 24 au 28 novembre 1997, de 9 h 15 à 12 h 30, à la

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
Porte Saint-Eustache, forum des Halles.

Les séances sont gratuites et ouvertes à tous.

Films projetés : 24 novembre, *Fiesta*, 25 novembre, *Le conformiste*, 26 novembre, *La Main droite du diable*, 27 novembre, *Des enfants dans les arbres*, 28 novembre, *Des feux mal éteints*.

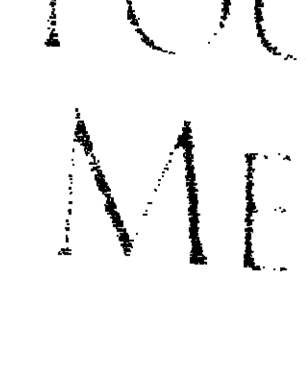
Soutenances de thèses

– **Mme Maria Graça Dos Santos** a soutenu, le 15 novembre 1997, sa thèse de doctorat en études théâtrales à l'université Paris-X : « **Le théâtre portugais sous le règne de Salazar : 1933-1968.** »

Mention « très honorable » avec les félicitations des membres du jury à l'unanimité. Jury présidé par le professeur Robert Abirached et composé des professeurs Luiz Francisco Rebello, Pascal Ory et Jean-Pierre Sarrazac.

– **Sylvain Robert** a soutenu, le 30 octobre 1997, sa thèse de sciences humaines (sociologie) à Nantes, sous le titre : « **Une structuration inachevée : processus à l'œuvre dans la formation d'un sport – basket de haut niveau en France (formes et enjeux 1920-1997)** ». Le jury, composé de MM. Establet, Combessi, Defrance, Suaud et Faure (directeur de thèse), lui a décerné à l'unanimité la mention « très honorable » avec *les félicitations*.

– **Florent Kohler-Starakis** soutiendra sa thèse : « **Lectures de Schopenhauer par I. Svevo et M. de Assis** », le lundi 1er décembre 1997, à 10 heures, en Sorbonne (Centre des correspondances, escalier I, 2e étage). Président du jury : M. Pierre Brunel.



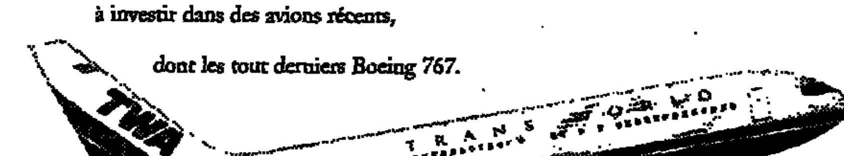


UN BILAN POSITIF POUR NOS CLIENTS PRESENTS ET A VENIR

TWA. ETRE MEILLEUR AUJOURD'HUI,

En moins d'un an, les employés de TWA ont fait réaliser à leur compagnie une progression des plus spectaculaires en terme de ponctualité, en la hissant parmi les premières du marché américain.

Pour ce qui est de sa flotte, TWA continue à investir dans des avions récents, dont les tout derniers Boeing 767.



Et en plus du programme FREQUENT FLIGHT BONUS, TWA vient de créer le programme PLATINUM. Il suffit d'effectuer 20 liaisons transatlantiques ou 100 000 miles pour y adhérer et ainsi bénéficier de surclassements et autres avantages. Autre amélioration, la mise en place d'un terminal unique à l'aéroport *JFK* pour faciliter les correspondances entre le réseau international et le réseau domestique.



Voilà pour ce qui vient de se faire.

POUR ETRE ENCORE MEILLEUR DEMAIN.

Aujourd'hui TWA profite de cette remarquable progression pour améliorer ses produits, ses services et construire les progrès de demain.

TRANS WORLD ONE, une classe déjà très appréciée sur les vols *quotidiens transatlantiques* de Paris vers New York et St. Louis, pour ses sièges inclinables au confort remarquable, est en cours de perfectionnement.

Un service de qualité supérieure toujours au prix de la Classe Affaires...

Sur le réseau domestique, la capacité de la PREMIERE CLASSE augmente de 60% pour le plus grand confort de ses passagers.

Les clients TWA apprécient un service de qualité supérieure. C'est pour eux que la compagnie améliore et agrandit la PREMIERE CLASSE.

Avec son partenaire Trans World Express, TWA dessert actuellement une centaine de destinations à l'intérieur des Etats-Unis, le Canada, le Mexique et les Caraïbes.

Un nouveau SALON AMBASSADOR vient d'ouvrir à St. Louis et les installations de JFK à New York seront refaites très prochainement. Les salons Ambassador offrent aux voyageurs un espace réservé *particulièrement agréable pour se détendre ou travailler.*

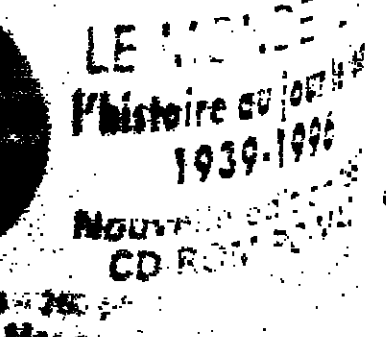
Toutes ces améliorations font partie du plan d'investissement et de croissance voulu par TWA. Chaque jour, chaque vol, chaque nouvelle idée est l'opportunité de construire une meilleure compagnie, et donc une meilleure expérience de voyage pour les passagers. Tel est le but de TWA.

Pour réserver, prenez contact avec TWA au 01.49.19.20.00, votre agent de voyages ou tapez 3615 TWA (2,23 FF TTC/min) sur Minitel ou http://www.twa.com sur Internet.



NOUS FAISONS TOUT POUR ETRE EN VOTRE COMPAGNIE.

T R A N S W O R L D A I R L I N E S



هكذا من الامل

TÉMOIGNAGE

Lettres d'Algérie

4. Naïma, 49 ans, professeur de littérature

Elles étaient amies depuis vingt ans, éprouvaient une même passion pour la littérature, se voyaient chaque jour. Femmes, démocrates, enseignantes : elles partageaient les mêmes combats, les mêmes bonheurs, parfois les mêmes deuils. Mais à la fin de l'année 1993, Naziha a dû quitter l'Algérie. Elle s'est décidée à s'installer en France, où elle a rapidement trouvé du travail. Naïma, en revanche, est restée en Algérie. Immédiatement, elles ont entamé une correspondance régulière.

23 janvier 1994 1

Lumière douce !

Ta lettre est arrivée dimanche midi. Un joli plus pour prendre mon café et reprendre les cours à 14 heures. Je n'avais rien su de ce que le quartier vivait jusqu'à 16 heures. Coupure d'électricité. J'ai fait le cours dans la pénombre de la salle la plus sombre du lycée. Le texte de Brecht est passé merveilleusement. Je ne comprends pas. Tout était clair. Ils suivaient, commentaient, et le passage *« les villes sont étroites, les têtes aussi »* débouche sur l'intérêt de vivre dans les ports car les étrangers y viennent, les bateaux y accostent, venant de très loin avec des idées nouvelles... C'était l'euphorie. Ta lettre y était pour beaucoup. Les gosses venaient de voir l'assassinat de Zouloum. Ils en étaient retournés. Un homme si sympa ! Le lendemain, ils diront : *« C'était un juif, et pourquoi qu'il est resté là, hein ? C'est louche. Y avait d'autres pays où il aurait été heureux. »* Et voilà, il faudra tout recommencer.

Leïla, de son balcon, face à la boutique Zouloum, était aux premières loges. L'horreur. Elle était copine avec sa femme et discutait très souvent avec eux. Lundi matin, aucune n'a dit bonjour à l'autre. Nous avions des nœuds dans les yeux. Et le feu de l'énergie, nous le gardions pour la classe. Heureusement que le lundi après-midi je fais travailler les trois petites filles 1re et 2e année de français. L'espoir à la source.

Mon père a passé trois jours. *« Ta maison est trop froide. Elle a houspillé mes os. »* J'ai eu honte. Aziz a bien prévu de venir réparer la chaudière dimanche, mais notre quartier a été bouclé dès 12 heures. Il n'a pas pu passer. Je ne vais pas faire appel à un plombier du quartier. Je n'ai pas confiance. Alors on double les chaussettes, les dessous, les dessus. Souvenirs d'enfance où le froid et la faim étaient de vrais ennemis. Du coup, moi, hier matin, bloquée, en panne. Impossible de bouger ma droite. Longue journée au lit. Torticolis. Brocoli, dit ma mère. Clouée devant la radio et un peu la TV. (...)

Je vais aller à la poste. Lamia, ma collègue, s'occupe des pigeons qui s'installent sur son balcon. *« Je vais leur apprendre à venir chez toi, des fois qu'ils nous boucleraient pour de vrai. »* On a ri.

As-tu entendu parler du RIR (Rassemblement islamique républicain) ?... Rire est la solution à tout pour l'instant. On ne travaille pas beaucoup en ce moment. Mais on rit.

Voilà, ma belle, les nouvelles du front de mer, de la vie de ce côté-ci. J'ai fini *Lumière de l'œil*. Merveilleux ! Que Dieu t'éclaire toutes les routes ! Qu'il fasse couler le miel (sur tes cheveux) sur ta tête ! Qu'il allume le feu dans le ventre de tes ennemis ! Amen !

Naïma

31 janvier 1994 2

Ma chère Naziha,

Le nom de Zeroual sur toutes les lèvres. Avec un prénom qui, déjà, alimente les premiers jeux de mots en arabe, Liamine signifiant Serment ! Nadia et Nazim trouvent ce Zorro très courageux !

– Comme les autres, à chaque fois on dit que celui-là est meilleur !

– Ah non, Zeroual sait que nous sommes capables de faire des 5 octobre ! *[Les 4 et 5 octobre 1988, des manifestations de jeunes avaient été violemment réprimées à Alger, NDLR.]* Que nous avons des terroristes ; non, celui-là doit être bien fort s'il a accepté de nous transiter. On verra.

Pour Rachid, Zeroual va nous faire le coup de De Gaulle, *« Je vous ai compris »*, aux démocrates et il va discuter avec les autres ! Quelle soirée !

Aujourd'hui, je ne me suis occupée que de moi. Bain + coiffeur (couleur : *« aubergine dorée »*). Ce soir, je corrigerai pour ne pas partir coupable. (...)

Je repense à ce fou de Rachid qui nous a accueillies ainsi : *« Alors vous êtes contents, y'a pas eu d'assassinat aujourd'hui. »* C'était dimanche soir. Depuis, une collègue (extra ! courageuse, « traçante », travailleuse) est veuve. Deux journalistes étrangers, et notre inspectrice nous ont parlé d'un tract d'extrême droite arrivé dans les ambassades : *« Pour un étranger tué, nous en tuerons dix ! »* C'est la panique. Folie. D'autant plus que, hier, mon problème – j'ai pas honte ? – était de m'épiler la lèvre supérieure. Et le soir parce que je rougis beaucoup. J'ai trouvé dans ton quartier. Je marchais camouflée dans une grande écharpe quand je tombe sur Mounira sortant de son atelier. Elle voulait bien espérer mais *« y'a encore trop de morts »*. Et Nidam ? *« Il est content, mais tu sais, lui il est fou. »*

Voilà, profite de Paris ! Que le bon Dieu te donne des ailes qui volent sur du gazon bleu, mieux que le tapis de l'autre, sur ma tête !

Salut, si tu vois des Algériens nostalgiques, souhaite-leur un ramadan propre et honnête. Bises.

Naïma

17 février 1994 3

Ma chère Naziha,

La boîte aux lettres jeûne ou alors le facteur fait des siennes. Tout à l'heure, une collègue me racontait une agitation à l'hôpital de Douera contre un médecin jeune et inconscient – un RCD *[Rassemblement culturel démocratique, parti à dominante kabyle opposé à tout dialogue avec les islamistes, NDLR]*, dirait mon cousin le fissiste – parce qu'il est dans le service à 8 heures. Protestation des infirmières : *« Lui, c'est sûr, ne fait pas le ramadan, il peut être là ; mais nous, ça nous arrange pas. »* Je rage. Va-t-on en finir avec cet esprit ? La collègue était là si tôt avec sa nièce de vingt ans, balafrée par un jeune. Il s'est jeté sur elle, place Kennedy : *« Tu m'as cassé mon jeûne, ya Rabek. »* Un coup de lame de rasoir, sept points de suture sur la joue. (...)

Voilà, tu dois être bien occupée, tu me raconteras Marseille et Paris. Je voudrais monter une semaine pour traîner dans les cafés typiquement parisiens. Bises.

Naïma

◀ Le 30 janvier 1994, Liamine Zeroual, désigné pour occuper le poste de président de la République, prête serment.

> « Vue de loin, notre vie est inimaginable. Et je prends le panier, je vais au marché, je retrouve tous mes amis voyous de vendeurs de n'importe quoi à n'importe quel prix et mes heures de vie se remplissent »

Printemps 1994 4

Me voilà revenue dans la tourmente. Eh bien ! je t'assure qu'elle est belle vue d'ici. Supportable, et je me surprends à être plus calme, plus pleine que pendant mon séjour à Paris. Je pense beaucoup à tout ce que j'ai entendu là-bas, l'affolement des uns, les conseils des autres. Vue de loin, notre vie est inimaginable. Et puis je prends le panier, je vais au marché, je retrouve tous mes amis voyous de vendeurs de n'importe quoi à n'importe quel prix et mes heures de vie se remplissent. Je t'ai déjà dit que j'ai acheté un autre panier. Plus petit. Plus ramassé. Plus carré. Rose et vert. Les collègues me l'envient. Je ne le remplis pas pour autant. Il m'arrive de pénétrer dans la classe avec. Certains rigolent. Connaissent-ils l'histoire du maître distrait qui dépose le cartable au point de ramassage et entre en classe avec la poubelle ? (...)

La première matinée fut merveilleuse, vraiment. C'est à midi que j'ai eu peur de la peur. Allait-elle me reprendre, au ventre et aux genoux ? J'ai hésité à sortir du lycée. Je repensais à Claire : *« Tu es vraiment décidée à rentrer ? Tu es folle, je suis obsédée par les deux rues que tu vas traverser. »* La veille de mon départ, elle essayait encore de me faire changer d'avis.

Quand je suis prise par mon travail, j'ai l'impression que le cauchemar, c'est à Paris qu'on le vit. Mais en attendant, je rêve de nos balades et de ces beaux moments parisiens. En plus des murs, de la lumière, les fleurs, les places et surtout l'attention qu'elles suscitent m'ont rendue jalouse pour ma ville. Quelle désolation ! Je continue à marcher tête en l'air et je débusque tous ses charmes bafoués. Des détails émouvants sur des façades méprisées, insultées, ignorées. Je rêve que je frotte les portes et les cages d'escaliers, que je compose des parterres de tulipes, rêves que je n'ose pas raconter aux enfants. Depuis hier, la capitale se nettoie. Grande campagne d'assainissement. Les titres sont prometteurs. Mais je sens – j'aimerais tant croire – que cette fois-ci, c'est la bonne. Les petites voitures équipées de brosses métalliques qui frottaient le trottoir de Paris auraient tant à faire ici ! Voilà ce que les trabendistes *[vendeurs à la sauvette de petites marchandises importées illégalement, NDLR]* devraient importer. Bises.

Naïma

25 avril 1994 5

Ma chère Naziha,

Il semblait qu'Alger se calmait. Moins de sirènes, moins de flics. D'aucuns disent que les « terro » sont montés dans le maquis, pour élire leurs nouveaux chefs. Beaucoup de groupes ont été décapités, ils se réorganisent. Alors, depuis une semaine, les jupes fleurissent assez haut sur les jambes alertes des Algéroises. Les rouges à lèvres font tache de fleurs, et les foulards de couleur – j'ai bien observé dans ma classe – remplacent les tristes gris et marrons ! Chacun fait printemps à sa porte ! Toutes voulaient croire que...

Et puis à midi, alerte à la bombe à la fac et donc panique au lycée ! C'était trop beau ! C'est trop calme pour être vrai ! Les profs chez nous sont tous préoccupés par l'arrivée de la semoule pour tous ! Je découvre que la technique est de s'inscrire (quel mot !) – *« screvez-vous »*, rappelle l'agent préposé à l'opération – pour un max. Puis... de revendre à cinq fois le prix ! Je vomis à chaque fois de découvrir que le fond n'est pas encore atteint. Dans la salle des profs, quelqu'un a claironné qu'*« il était temps qu'on fasse quelque chose de bien pour nous »*. J'ai osé répondre que c'était plutôt humiliant de sortir du lycée avec un cartable à gauche et 10 kg de semoule à droite. Rire ? Pleurer ? (...)

Avec Leïla et ma belle-sœur, nous sommes allées rire dans un magasin en face de la fac. Robes de mariée ! A filmer ! Je me promets d'y aller avec d'autres pour essayer ces créations ! Des perles, des brillants, du bouillonnant. Impossible de décrire tout ce qui a été fait pour que l'homme oublie les rigueurs du hidjab *[foulard islamique, NDLR]*. J'ai demandé au vendeur le catalogue parce que je ne pouvais décrire le modèle à mes parents au bled. Il m'a répondu qu'il allait soumettre l'idée à la direction. Leïla riait tellement sous cape que je n'ai pu lui demander s'il nous autorisait à prendre des photos. Dans la rue, on nous regardait rire ! La femme du soir, côté chambre, nous avait mise dans un tel état que deux gars ont craché par terre, vers nous, en disant : *« Elles se croient à Paris celles-là, pour rire comme ça. »* C'est vrai, à notre âge ! Pronuptia devrait venir s'inspirer pour des boutiques à Barbès !

Eh bien, ce moment de rire, je l'ai payé. Je faisais la moitié du repas de mardi – les copines venaient manger un couscous gras-double – quand Nadia est arrivée. Je n'aurais jamais pensé ma gamine déformée par la douleur : notre ami d'Annaba a été assassiné. Un enseignant voisin dont la femme est enseignante. Nous avons élevé nos enfants dans une complicité sans égale. Il partait en inspection à 8 heures du matin... Nazim a hurlé toute la nuit.

Nous avons marché dans la rue jusqu'à 8 h 30 du soir. Heureusement que les cabines téléphoniques fonctionnaient. Avant l'arrivée de Nadia, Nazim m'avertissait que la classe est très difficile cette semaine parce que trois élèves avaient perdu un être cher dans des attentats.

Je ne savais pas que le cours ce matin serait si insoutenable. Un texte de Camus, dans *L'Etranger*. J'ai eu si mal pour mon Nazim qui luttait contre les larmes. Il est passé au tableau et s'est essuyé les yeux avec un morceau de craie. Intenable. Et puis j'ai repensé à Y., infatigable enseignant, et à M., si pédagogue. J'ai eu du courage et nous avons fini l'explication et Nazim, du fond de la classe, essayant de me soutenir : *« L'auteur dit qu'au fond, on ne change jamais de vie, qu'on en a une, qu'il faut la vivre mieux, et que même si on a des ambitions, c'est surtout pour fuir, et que, et que... »* Sa voix résonne encore. Que de douleur pour un si petit bonhomme.

Demain mardi, les copines seront là. Je rage déjà de ne pouvoir me laisser aller à rire. J'en ai tant besoin. Je vais me mettre un masque de chirurgien pour être à l'aise.

Mon dieu que je bavarde ! Bises.

Naïma

Lettres rassemblées par Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

« Le coffre bleu que Djamel avait appelé le « coffre de la mémoire » est plein et c'est décidé : je n'achète plus les journaux. Surtout que je travaille beaucoup dans la cuisine. Comment éplucher les carottes ou nettoyer les sardines sur des articles de copains assassinés ? »

1er décembre 1994 — 6

Encore une petite bise puisque je ne vais à la poste que ce matin. Après, j'hésiterai à aller à l'enterrement du mari de M. A. Leur fille est dans ma classe. Nazim trouve ça très courageux de se pendre (eh oui !) parce que trop, c'est trop. J'ai encore plus peur ! Pourtant, il paraissait plein d'entrain depuis le départ de Nadia. On verra. Après les compos, Nazim et moi irons une semaine à Tunis. La Tunisie n'exige pas de visa. A bientôt.

Naïma

◀ Pendant six mois, Naïma n'a plus écrit. Un séjour en France d'un mois et demi, un séjour de Naziha en Algérie pendant un mois, les dysfonctionnements de La Poste... Le 30 novembre, elle recommence à écrire. Une lettre, suivie le lendemain d'une carte.

3 décembre 1994 — 7

Pendant que les élèves se battent avec un texte de Saint-Exupéry (...)

Jeudi, nous avons acheté des tas de petits gâteaux, et même du kalb elouz *[gâteau aux amandes, NDLR]*. C'est encore meilleur en dehors du ramadan. Nous sommes allés chez Khalida pour un café-bavardage avec sa soeur et sa mère. Nazim n'en revenait pas d'observer la rue du balcon, *« de par dessus les magouilles »*. Moi, j'avais peine à retrouver mes élèves sous le rouge à lèvres, les grandes mèches et les mini-jupes ou caleçons ! Une ville de fous et de folles sous un soleil radieux et complice. (...)

Deuxième compo. C'est l'après-midi du français. La salle des profs était en effervescence. On a tiré sur Saïd Mekbel *[rédacteur en chef du Matin d'Alger, NDLR]*. Les collègues ont pris les infos à la télé. Moi, je suis là depuis 12 h 30. Comme tu le disais dans ta dernière lettre, chaque 24 heures compte. Le rythme s'accélère, c'est du goutte-à-goutte de temps maintenant. Il m'arrive de ne plus savoir comment respirer.

Je regarde les élèves. Aucun hidjab (41 élèves, dont 18 garçons). C'est bien la première fois depuis que j'enseigne à Alger. Même pas un foulard de couleur ou à imprimés. Rien. Mais tous les garçons sont en rangée au fond. Encadreurs ! Si tu voyais les filles aux longs cheveux... Elles balayent l'horizon et les gênent pour voir le tableau. Ils n'osent jamais s'en plaindre ouvertement mais je suis les regards qu'ils échangent et je m'en amuse.

Naïma

4 décembre 1994 — 8

Ma chère Naziha,

Hier soir, en rentrant, j'ai trouvé un mot de Saliha. Ce soir, nous serons chez toi. Quelle joie ! Nous serons meurtris et attentifs aux infos. Encore un coma à vivre avec une pensée si attachante. J'avais pris l'habitude – il n'en faut plus prendre ? – de commencer par le billet de Mesmar Djeha *[billet humoristique de Saïd Mekbel]*. Tout à l'heure, tous les journaux étalés par terre sous les arcades m'ont donné l'impression forte d'être traversée par un courant d'air de haut en bas. Comme si j'avais un cratère sur la tête. J'ai vraiment eu peur de tomber. Rien acheté.

Ce week-end, j'ai rangé les journaux qui traînaient dans le salon. Partout, que d'assassinats ! Le coffre bleu que Djamel avait appelé le « coffre de la mémoire » à son dernier passage est plein et c'est décidé : je n'achète plus les journaux. Surtout que je travaille beaucoup avec les journaux dans la cuisine. Comment éplucher les carottes ou nettoyer les sardines sur des articles de copains assassinés ? Alors, je pleurais et ne savais plus quoi faire. C'est de la folie. Dis-moi, mon amie, comment savoir quand on déraille ? (...)

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas que les choses sont difficiles », dit Sénèque. Oui, bien sûr, mais nous, nous avons osé. Nous avons essayé et je n'aime pas du tout que tu dises que ton combat n'est pas frontal. Que veux-tu faire de plus ? T'offrir à la folie sanguinaire ? Non, ton combat est important, là où tu es, vivante, bien vivante.

Mekbel est mort !

Je t'embrasse.

Naïma

5 décembre 1994 — 9

Ma chère Naziha,

Il est 8 h 30, je surveille.

(...) Zhor est très fatiguée, et le départ de son frère a accentué ses douleurs. Mais elle répétait qu'il ne fallait pas se démoraliser et que, dans toute notre merde, actuellement, les pâtes italiennes sont délicieuses – et chères, mais on s'en fiche –, faciles à cuire, incollables et grossissantes. C'est vrai, j'ai même retrouvé les « noeuds de cravate » de mon enfance, et donc, *avanti* à toutes les sauces ! Sauf au fromage, c'est trop cher. Tu vois, on rigole !

Le soir, je te raconte mon rêve. On me donne un visa pour le village et mon bonheur de courir dans les rues. Plus de guerre, plus de cadavres, plus de têtes coupées exposées en monument face à mon école. Il faut dire que, depuis quelque temps, mon père nous interdit d'aller au village. C'est lui qui est venu à Alger, en car et par train, à quatre-vingt-trois ans, pour m'apporter les fruits du jardin.

Je surveille un peu. Deux foulards blancs. Un rouge aux motifs indiens dorés. Un noir ! Sur un visage maquillé fond de teint visible et rose à lèvres, mais nouveauté algéroise, les lèvres sont dessinées au crayon marron. Pantalon de soie à rayures fines, très beau ! Talons hauts, mode, gros, et des bas ultrasexy. Elle projette sa jambe à travers l'allée et voudrait se signaler à l'élève voisin. Un comble ! Que veut-elle ici, se battre avec Sartre ? Une pâle copie des nanas des films égyptiens ou libanais, mais belle « *qua même*, *qua même* ». Elle aura son certificat et n'attendra pas le bac. C'est le profil. Je pense à Saïd Mekbel et ses portraits. Il ne l'aurait pas ratée, celle-ci. Si elle insiste, je lui dirai d'enlever son hidjab pour copier ! Mais je crois qu'elle a pigé, avec ma réputation de peau de vache, elle ne risquera pas !

Tout se précipite dans ma tête. Depuis le suicide de A., Nouria a eu peur. *« Il ne faut pas craquer ! »* Sa fille était en compo de français samedi : *« Décrivez votre rue »*. J'ai cru hurler en lisant son passage sur la maison d'édition au bas de son immeuble. C'est là que... Très courageuse la gamine ! (...)

Après quelques tours dans les rangs, je reviens. Les filles sont toutes baguées. Une mode qui vient de Turquie. Du métal argenté et des brillants, très très brillants. 500 ou 800 DA la pièce. Je n'ai pas vu ce genre de bijoux depuis l'indépendance. Les femmes avaient à l'époque donné leur or pour les premières fêtes de l'indépendance et avaient adopté ces parures très brillantes.

Les ambulances et sirènes déchirent la classe. Personne ne lève les yeux pour protester. Habitude ? Peur de s'exprimer ? Hier soir, Ouadia me disait qu'elle n'exprimait rien dans la rue ni avec les yeux ni avec le visage. Elle ne voulait pas que les gens sachent ce qu'elle pense d'une situation.

Je te remercie d'accepter de lire tout ce désordre. Je vais écrire à J. J'irai jusqu'à la poste et je rentrerai corriger mes cinq paquets. Avant, j'irai chez la coiffeuse. J'y suis passée hier. Pas d'électricité dans tout le centre. La couleur est trop foncée. Forcément, seize heures sans lumière. Quelle idée !, mais j'avais tellement pleuré dans l'après-midi que je n'ai eu que cette idée pour me refroidir la tête. Je te l'ai dit, nous sommes fous. Je t'embrasse !

Naïma

Début 1995, une bombe explose dans le quartier de Naïma. Une partie de l'appartement est touchée. ▼

18 février 1995 — 10

Ma chère Naziha,

Je t'écris devant la télé, bonjour !

Bouzareah. Affichage journée du Moudjahid, 2e salon de la tradition à Constantine. Vingt-deux spécialistes, le commentateur est si enthousiaste ! Il m'énerve. Je zappe. Arte : l'Histoire, avec Marc Ferro. Comme j'aurais aimé apprendre l'histoire avec la TV. On reparle de Boudiaf..., mais je ne comprends pas tout. Suit la liste de villages où des terroristes ont été arrêtés ou « abattus », et la quantité non négligeable d'armes récupérées. Et puis des inaugurations, toujours dans les meilleures conditions. Gros coup de filet des douaniers, frontière sud, *« surtout en ce mois de ramadan où de telles activités s'intensifient »*. Tiens, les Algériens ont envoyé des tentes fabriquées chez nous au Japon, à Kobé *[un tremblement de terre vient d'y avoir lieu, NDLR]*. Nazim éclate de rire. Nous pensons aux cinq mendiantes qui s'installent tous les soirs sur le trottoir d'en face. Hier, l'une d'elles a fait un scandale, accusant sa voisine de carton de lui avoir volé ses chaussures. La voisine lui répond d'aller voir si elle n'a pas laissé ses chaussures chez les « casques bleus ». Moi, les « casques bleus » ?, réplique la première. Je suis pauvre mais mon derrière est plus propre que le tiens. Tu vois l'ambiance. Et là, pas question de zapper.

Nazim est parti au stade. Il ne fait plus rien depuis la bombe. Quoi lui dire ? Je me tiens le ventre jusqu'à son retour, toujours un quart d'heure avant le couvre-feu ! Je me tiens et j'attends... Et vive la télé !

A plus.

Naïma

28 février 1995 — 11

Ma chère Naziha,

Encore devant la télé. Je zappe entre les deux rives. Je ne veux rien rater de ce qui est bon. C'est un miracle, encore un, que les vitres n'aient pas cassé la télé. Et j'en oublie le froid. Aujourd'hui, le vent a fait la fête à Alger. Il a dû se réveiller vite fait voyant l'aïd arriver sans qu'il ait eu sa part dans les esclandres qu'inspirent le jeûne. Cette année, peu de bagarres de rue. Faut dire que nous avons eu du gros spectacle. Les gens marchent très vite et s'excusent bien avant de se heurter ou de se bousculer. J'attends les témoignages des rescapés de Serkadji *[prison de haute sécurité, à Alger, où, les 21 et 22 février 1995, la répression d'une mutinerie a fait 105 morts]*. Je suis allée au bain samedi de nuit et la masseuse avait sa version des faits. Elle me fait une chronique hebdomadaire qui m'étourdit à chaque fois. Elle habite la casbah dans une *« grande maison »*.

(...) Les élèves ne font rien. Il n'y a que le gouvernement qui travaille. A quoi faire ?

Je t'embrasse.

Naïma

Six mois de silence. ▶ Des pluies diluviennes ont encore fragilisé l'appartement. Un plafond s'est effondré.

7 novembre 1995 — 12

Ma chère Naziha,

Plusieurs lettres commencées traînent un peu partout dans la maison, dans les deux pièces où j'ai tout empilé. Il fallait évacuer vite fait. Les experts ne sont même pas capables de dire avec précision si le danger est réel. Connaissant la rigueur qui les caractérise, j'ai préféré camper dans le salon. Le ciel de la cour intérieure s'est élargi, et je vois plus d'étoiles, et même la lune depuis hier. Mais j'en ai marre.

La voisine est chez moi. Elle est rigolote, n'enseigne plus, peur d'aller jusqu'à B. Elle s'occupe des ouvriers, et se fait appeler Blanche-Neige. Les ouvriers sont affolés : *« Vous avez trop de portes. Nous, au bled, une seule porte et on est dans la maison. Ici, on comprend jamais ni chez qui on est ni à quel étage. »* (...)

Nazim m'a fait un malaise, il y a huit jours. Evanoui dans la douche, à 7 h 30. Il ne rit plus et ça me casse vraiment.

Dis-moi, faudra bien que ça cesse un jour ? Nous aurons des jours bêtes, juste pour lézarder ? Je rêve et m'accroche à ces bons moments. J'ai accroché des photos partout où je passe. Je rêve et je nous revois dans ce petit café tout près de la Seine. Nous y retournerons dès que... Toutes les cartes postales me font des clins d'oeil et j'attends.

Je t'embrasse et tu me manques.

Naïma

13 décembre 1995 — 13

Ma chère Naziha,

Ici, après les pétarades que d'aucuns ont vécu comme une fête d'indépendance, c'est le drôle de calme. L'attente. Tout le pays est comme une immense salle d'attente. Les uns sont assis, les autres agités. Et la rumeur grossit. Depuis trois jours, c'est l'enfer. Les gens se fixent dans les yeux et baissent les paupières. D'un clin d'oeil – cela suffit à multiplier les angoisses –, on se dit tout ce qu'on-a-entendu-mais-pas-cru. La télé est pire que silencieuse.

Oui, on a voté *[le 16 novembre, Liamine Zeroual a été élu président de la République, NDLR]*. Les femmes surtout. C'était impressionnant. Arrogantes, hargneuses même ! [...] J'attends un peu avant de te dire ce que je pense du présent que nous vivons. Je suis allée chez mes parents. Tous sont soulagés : faut être du côté du plus fort, point à la ligne. Nous avons taquiné ma mère : *« Tu ne vas pas à la mosquée ? » « C'est fini, la mode est passée. »* Que dis-tu de cette réponse ? Elles ont vécu cette folie et passent à autre chose. Elles regardent MBC, les retransmissions des prières en direct. C'est plus-mieux-remuant !

Dans les rues, ici, les filles sont très colorées, les jupes très courtes. Les rouges à lèvres bien flamboyants et les cheveux bien dans le vent. Beaucoup de monde. Les magasins sont très alléchants. Toutes les petites bricoles pour faciliter la tâche des ménagères. Je m'amuse à observer cette frénésie. Y'a de tout ! Tu entends cette phrase partout et à toute heure. Prix ? Malich *[ça ne fait rien, NDLR]*, on regarde, c'est tout. Tout est cher ? Malich, pourvu qu'on arrête de tuer... On achète pas, on regarde, mais la paix... la paix... Oui, la paix ! Laquelle ? A quel prix ? Faudra répondre à ces questions un jour.

Voilà ma chère Naziha. Je vais sortir vers la poste. J'irai manger chez Salima. Ses deux filles m'éblouissent. La petite (huit ans) s'est occupée de l'expo sida dans son école. *« Je sais tout. »* Elle est extra. La plus grande (onze ans), plus calme, écrit des poèmes... en français, prépare sa 6e et Noël !

Je t'embrasse très fort. Je t'imagine entourée. Je vous aime tous !

A bientôt.

Naïma

◀ Depuis cette dernière lettre, Naïma a cessé d'écrire. Elle vit toujours à Alger et enseigne dans le même lycée. Deux de ses enfants poursuivent leurs études en France. Le troisième est resté en Algérie. Naziha n'envisage pas, même si la situation se calme, de retourner à Alger.

هكذا من الأصل

L'armée de terre a des maux de tête

par Nemo

TROIS généraux à cinq étoiles de l'armée de terre ont quitté prématurément le service actif ces derniers temps, devançant parfois de plusieurs années l'issue normale de leur carrière. Phénomène suffisamment rare et anormal pour qu'il soit justifié d'en rechercher les causes, les généraux n'ayant pas vocation à démissionner lorsqu'ils parviennent au faîte de la hiérarchie militaire. Il semble en outre que ce courant de protestation ne soit pas tari, reflétant dans cette armée au moins un malaise assez profond pour en ébranler la tête. L'armée est un corps *trop hiérarchisé pour que les* « maux de tête » n'y soient pas révélateurs de l'état général de l'institution.

Que, parmi ces généraux, deux soient d'anciens commandants de la Forpronu en ex-Yougoslavie montre que l'inquiétude des responsables militaires ne s'attache pas seulement à des questions d'organisation ou de ressources, mais bien à la définition des missions des armées, c'est-à-dire à leur finalité. Il est vrai que, à ce niveau hiérarchique, tout se confond : la suppression programmée de la conscription, la réduction du format des forces, le caractère éphémère des lois de programmation et la volatilité des engagements budgétaires indiquent la dérive du système ; ces indicateurs révèlent le degré d'incertitude, pour ne pas dire l'incohérence, qu'atteint au*jourd'hui notre politique de dé*fense.

La fin annoncée de la conscription est une affaire grave. Pour la génération d'officiers qui a eu la tâche difficile de reconstruire une armée après l'Algérie, la conscription en représentait à la fois le socle et le ciment. Par le lien naturel et permanent qu'elle établissait avec la société civile, elle assurait à l'armée une solide assise nationale, réconciliant les soldats de métier et les lavant des soupçons qui avaient pu peser sur leur loyauté républicaine dans des circonstances passées. En outre, par une complicité retrouvée dans les années 70 entre les conscrits et les cadres, cet amalgame *allait* donner corps à des unités unanimement considérées pour leur tenue, parfois même admirées pour leur valeur et leur cohésion.

Le tissu même des armées est déchiré, mettant à nu l'institution. Jusqu'où ira-t-on dans la réduction homothétique du système militaire ?

La conscription était donc source *d'équilibre et de fierté dans l'ac*complissement de la fonction de « défense », toujours sensible et sujette à caution dans un pays aussi compliqué et exposé que le nôtre. Ceux *qui* ont partagé cette aventure depuis plus de trente ans savent à quel point la solidité du système militaire français dépendait de cette délicate alchimie. La rupture de ce mode de recrutement est une première et réelle source d'inquiétude.

Pour autant, le principe de la professionnalisation n'est rejeté par personne ; les cadres militaires sont suffisamment avertis des défauts du système, notamment des injustices entraînées par une conscription devenue trop sélective, ou encore de la situation ambiguë dans laquelle se trouvait ce type de forces lorsqu'elles intervenaient sur des théâtres extérieurs, *pour comprendre la nécessité de ce* changement. Mais la professionnalisation, acceptée à vrai dire plus par esprit de discipline que par conviction, se présente comme un véritable défi, tant elle bouleverse le système actuel dans sa profondeur et nécessite d'en reconstruire un autre, sur des bases nouvelles.

Une telle mutation nécessitait donc – à défaut de solutions intermédiaires qui ne furent même pas étudiées – que fût ménagée une période de transition, phase de montée en puissance suffisamment souple et assez longue pour absorber et cadencer le changement. Le choix fut fait d'organiser cette mutation dans le cadre de la loi de programmation, et de l'étaler jusqu'en 2002, cet espace de six années paraissant bien le délai incompressible pour réussir une telle aventure. Las ! on sent bien (et l'amendement Quilès ne fait que renforcer cette impression) que, pour des raisons politiques, la conscription risque de ne pas aller au terme prévu. Le cas échéant, ce coup de canif dans les prévisions *aurait des conséquences fâcheuses* non seulement sur la gestion de la transition, mais, bien au-delà, sur le format définitif de l'armée de terre. Elle serait alors incapable d'atteindre à l'échéance de 2002 l'effectif programmé de 136 000 hommes ; il s'en faudrait sans doute de 10 000 à 15 000 personnels, au détriment des forces vives, c'est-à-dire des régiments. Cette hypothèse est une deuxième et forte source d'inquiétude.

C'est bien sur le sujet des forces vives que le bât blesse. Une fois encore, le tissu même des armées est déchiré, mettant à nu l'institution. Jusqu'où ira-t-on dans la réduction homothétique du système militaire ?

Toutes ces dissolutions de régiments, dépositaires d'une des valeurs essentielles d'une armée qu'est « l'esprit de corps », sont *navrantes pour la génération de* ceux qui s'étaient consacrés à leur mise sur pied et à leur entraînement. Elles désespèrent surtout ceux qui prennent la relève en parvenant à l'âge des responsabilités et voient s'éloigner tout espoir d'exercer un commandement. En perdant de sa substance, l'armée ruine ce qui lui restait de logique et de cohérence. C'est une troisième source d'inquiétude.

Au-delà de ces craintes d'ordre professionnel, de nombreux officiers redoutent que cette énième réorganisation soit mortelle pour l'appareil militaire, faute qu'on ait pris le problème par le bon bout qui consistait à rechercher en priorité *à adapter l'outil au contexte* stratégique contemporain, c'est-à-dire à reconsidérer les missions confiées aux armées.

Les militaires ne sont pas seuls à se rendre compte du décalage entre les ambitions, les réalités et les moyens. Une partie de la classe politique et des arbitres financiers (dont on ne peut suspecter le civisme) ont perçu l'incohérence du système. Ils en tirent les conséquences budgétaires. Ainsi, les lois de programmation militaire, successivement élaborées en 1992, 1994 et 1996, ne sont pas parvenues à convaincre et ont échoué à surmonter l'épreuve budgétaire. La plus récente, qui court pour la *période 1997-2002, malgré des pré*visions de ressources singulièrement réduites, se voit déjà malmenée dans le budget de 1998, avec une nouvelle amputation d'environ *10 %* des investissements programmés en francs constants. Malgré les protestations d'intention, les augures pour 1999 ne sont guère encourageants. Il est fort probable que cette *loi*, comme toutes celles qui l'ont précédée, sera rendue impraticable. Le budget sert de révélateur aux incohérences de notre politique de défense. L'absence d'objectifs politiques clairs dans ce domaine crucial explique qu'on en fasse la variable d'ajustement du budget national.

On comprend, dans ces conditions, que nos argentiers s'intéressent au budget allemand de la défense. Son montant (environ 160 milliards de francs) pourrait leur paraître comme une référence. S'il fallait insister sur la réalité de nos incertitudes doctrinales, il suffirait de rappeler la valse-hésitation qui a accompagné nos ré*centes tribulations* avec l'OTAN, ou encore le retrait annoncé de nos forces d'Afrique, au moment où ce continent connaît un surcroît d'insécurité.

Nemo *est le pseudonyme d'un officier général en activité, astreint au devoir de réserve et qui a refusé de soumettre son texte à sa hiérarchie.*

Les clichés de Hollywood

et le Tibet

ACTUELLEMENT, deux films nourrissent, aux Etats-Unis et en Europe, une polémique sur le Tibet : *Sept ans au Tibet* de Jean-Jacques Annaud et *Kundun* de Martin Scorsese. Dans le long métrage d'Annaud, le séduisant Brad Pitt, désigné, en 1995, *« homme le plus sexy du monde »* par le magazine *People*, doit même évoluer dans un pays bouddhiste qui comptait, dans les années 40, cinq cent mille moines (le quart de la population masculine du pays) ayant fait vœu de chasteté, du moins avec les femmes.

Le passé nazi de Harrer ayant été « révélé », en mai dernier, par le magazine allemand *Stern*, la polémique s'est déclenchée. An*naud fait-il un amalgame douteux* entre alpinisme, nazisme et bouddhisme ? La conquête de l'Eiger avait été célébrée par le IIIe Reich comme un *« triomphe de la volonté »* et une preuve de la supériorité du régime. On peut plutôt y voir une victoire de la technique allemande et des crampons à pointes avant qui permettaient de progresser face à la pente alors que les alpinistes français devaient encore escalader la glace en se tordant les chevilles et en taillant des marches au piolet.

Les rapports entre idéologie, technologie et théologie ne sont pas simples : contemporain d'Harrer, le docteur André Migot, vainqueur de l'éperon nord de l'aiguille du Chardonnet, devait consacrer un ouvrage remarqué au Bouddha (réédité aux éditions Complexe). Cet explorateur du Tibet concluait, en 1960, que bouddhisme et marxisme ne sont pas incompatibles et qu'en Chine le gouvernement communiste *« n'a jamais entravé l'exercice du culte »*. De leurs aventures sur le Toit du monde, deux alpinistes ont pu tirer des conclusions politiquement opposées.

Jean-Jacques Annaud a.été mal inspiré de faire de l'aventure tibétaine de Harrer une sorte de voyage initiatique ayant valeur de rédemption

On a reproché à Annaud de mettre en scène un jeune nazi qui aurait été attiré par la recherche de la *« patrie originelle des Aryens »*. Mais il n'est pas sûr que le sportif Harrer ait été passionné par les problèmes ethniques et linguistiques. Il est en revanche certain que l'hypothèse d'un aryanisme tibétain était doublement saugrenue : les différentes ethnies tibétaines sont fort éloignées de la « race nordique » chère aux nazis, tandis que le tibétain appartient au groupe sino-tibétain très différent des langues indo-européennes.

Par contre, Annaud a *été* mal inspiré de faire de l'aventure tibétaine d'Harrer une sorte de voyage initiatique ayant valeur de rédemption. Dans son livre, l'alpiniste se garde d'ailleurs bien d'un tel idéalisme et il ne manque pas une occasion de critiquer les défauts de la théocratie tibétaine, dénonçant sa xénophobie, sa *« dictature cléricale »* et son passéisme anti-occidental qui lui faisait *interdire l'automobile*, les lunettes et le football.

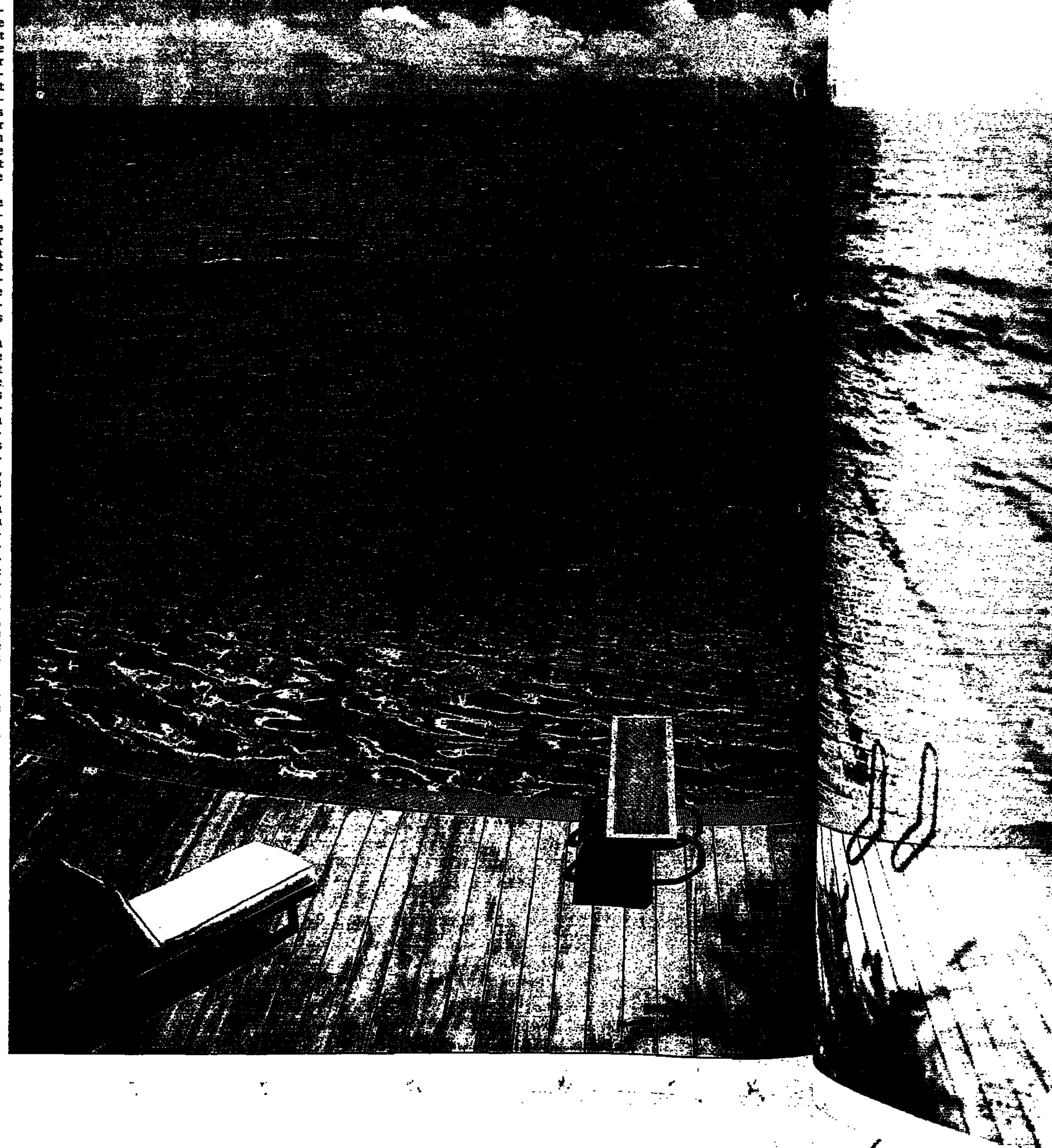
De plus, le cinéaste et ses collaborateurs auraient pu se renseigner sur le passé politique de leur héros qui était, en partie, déjà connu des montagnards. Dans *Les Alpinistes* (Arthaud, 1984), Yves Ballu rappelle la phrase fameuse de Harrer en 1938 : *« Nous avons escaladé son sommet* [de l'Eiger] *jusqu'à notre Führer ! »* Trente ans plus tard, les premiers Chinois au sommet de l'Everest affirmèrent aussi stupidement qu'ils devaient leur victoire à la *pensée du président* Mao.

La cause tibétaine mérite mieux que cette approche caricaturale de la « rédemption » d'un jeune national-socialiste. Mais le Tibet est devenu *le symbole d'une pu*reté apolitique, d'une innocence mystique qu'auraient perdue les Occidentaux en proie aux désillusions des idéologies et aux ravages de l'affairisme.

Avec ses pics inaccessibles et ses neiges immaculées, le Tibet représente, dans notre imaginaire, l'ultime refuge de la transcendance qui réconcilie *La Montagne magique* de Thomas Mann et le film *La Lumière bleue* de Leni Riefenstahl. C'est la nouvelle Haute Terre sacrée de l'humanité : l'Oberland, où, en 1938, triomphait Harrer face au Moine (*Mönch*) et à la Vierge (*Jungfrau*), s'est transporté dans l'Himalaya.

L'ascension de Chomolungma, nom tibétain de l'Everest et déesse mère du monde, est devenue l'objectif mythique que fut le mont Blanc au siècle dernier lorsque le futur Pape Pie XI y ouvrait, le 1er août 1890, une voie de descente dite des « Aiguilles grises » et que les sommets environnants se couvraient de statues de la Vierge.

Le Tibet illustre l'ambiguïté du retour du religieux. D'un côté,



هكذا من الأصل

le Hollywoo
et le Tibet *par Odon Vallet*

son attachement à la foi des anciens jours donne à l'Occident la nostalgie d'une société où le sacré imprégnait la vie quotidienne : *« L'Eglise lamaïste joue le rôle qu'avait chez nous l'Eglise au Moyen Age »*, écrivait Harrer avant l'invasion des troupes chinoises.

En tournant *Little Buddha*, Bertolucci montrait un jeune Américain réincarnant un grand maître avec la gravité de Jésus disant à Marie et à Joseph : *« Ne savez-vous pas qu'il me faut être chez mon Père ? »* La réincarnation, vue par Hollywood, est une mise en scène de l'Incarnation, le mystère en moins. Car le lamaïsme tibétain, riche en couleur, en musiques et en processions est la forme du bouddhisme la plus adaptée au cinéma et la plus proche des anciennes splendeurs de la liturgie catholique.

Mais il permet aussi au public occidental de retrouver le goût du surnaturel tout en prenant ses distances avec un christianisme souvent délaissé par les baptisés et caricaturé par les médias. Dans *La Dernière Tentation du Christ*, Scorsese tournait en dérision Jésus, obsédé par le fantasme d'épouser Marie-Madeleine la prostituée. Dans *Kundun* (nom tibétain du dalaï-lama signifiant « présence »), il montre plus de bienveillance à l'égard de son héros, réincarnation du bodhisattva de la miséricorde qui peut symboliser l'immense besoin de compassion et de spiritualité qu'éprouve un monde dominé par la compétition et l'inégalité.

Comme Harrer aurait compris dans l'Himalaya le véritable sens de la svastika, ce symbole de la prospérité perverti par les nazis, les Occidentaux devraient, au contact du bouddhisme, retrouver la véritable signification du bonheur au lieu d'exporter en Asie leur modèle économique, générateur de crises.

Avec ses pics inaccessibles et ses neiges immaculées, le Tibet représente, dans notre imaginaire, l'ultime refuge de la transcendance

La démonstration serait toutefois plus convaincante si les cachets hollywoodiens (on parle de 10 millions de dollars pour Brad Pitt, soit le revenu annuel moyen de dix mille Népalais) ne venaient brouiller la démonstration.

Mais les bons sentiments du cinéma américain ont au moins le mérite d'appeler l'attention sur le peuple tibétain en butte aux terribles persécutions du gouvernement chinois. Il est loin le temps où, dans *Tintin au Tibet*, Tchang, le jeune ami chinois du reporter, était recueilli et soigné par des lamas. Désormais, les autorités de Pékin exploitent la rivalité ethnique entre Han et Tibétains et, si certains, parmi ces derniers, songent à prendre les armes, le dalaï-lama juge plus sage de donner la préférence à la communication et son aval à ces deux films.

Car le pouvoir médiatique s'oppose à la force militaire et la culture du Tibet, qui meurt sur son territoire, renaît sur la pellicule. Harrer l'avait déjà montré voici un demi-siècle, armé d'un vieux Leica ; ses photos viennent d'être publiées dans *Le Tibet perdu* (La Martinière). En matière de « clichés », Hollywood n'est jamais en reste et sa stratégie de l'image, ce mandala de propagande, permet au bouddhisme himalayen de s'implanter en Occident quand il décline en Asie. Dans la partie géostratégique qui se joue entre Washington, Pékin et Lhassa, on peut dire, comme Péguy, que *« tout commence par la mystique et tout finit par de la politique »*.

Odon Vallet *enseigne aux universités Paris-I et Paris-VII.*

Pour une politique des arts de la scène *par Catherine Trautmann*

DEPUIS la Libération, l'Etat et les collectivités locales ont accompagné un mouvement continu de développement culturel qui a permis l'implantation d'un réseau de structures et d'équipes artistiques de grande qualité.

Le théâtre public s'interroge aujourd'hui sur sa mission. Il est vrai qu'à l'absence d'orientations politiques claires dans ce domaine depuis quatre ans se sont ajoutées chaque année les incertitudes et la réduction des engagements financiers de l'Etat. Pour redonner un sens à l'action des pouvoirs publics dans le domaine des arts de la scène et redéfinir les missions de ses principaux acteurs, je crois utile d'interroger l'histoire du théâtre public dans notre pays.

L'histoire de la décentralisation théâtrale se confond avec la volonté de populariser le théâtre en veillant toujours à proposer des formes artistiques exigeantes. Cette offre théâtrale ouverte et généreuse s'accompagnait d'une haute conscience de l'intérêt général qui se traduisait par l'attention portée à la formation des comédiens et des publics, mais aussi par une scrupuleuse rigueur budgétaire. Affirmer que le théâtre demeure un art éminemment social vous expose cependant à toutes les vindictes. L'action culturelle a naturellement partie liée à l'art dramatique. Cette volonté d'approfondir et d'élargir la relation des gens aux langages du théâtre, comme de la musique et de la danse, définit précisément la légitimité d'une politique d'Etat. S'il doit protéger à tout prix la liberté de création, l'Etat ne peut pas être un pur mécène, comme il ne peut imposer un art et des artistes officiels. Il ne saurait oublier son devoir de démocratisation de la pratique artistique.

Je croyais que les secteurs de la musique et de la danse avaient mieux résisté à cette panne politique. J'ai vite constaté que les musiques actuelles attendaient une véritable prise en compte de l'Etat, que les activités lyriques et symphoniques n'étaient pas assurées, tant s'en faut, de leur avenir, et que je devais parer aux menaces qui pèsent sur la production et la diffusion chorégraphiques alors même que la danse française est aujourd'hui partout reconnue comme l'une des plus créatrices dans le monde.

Les jeunes n'ont pas toujours la place qui leur revient dans l'effort public consenti pour la culture. L'éducation et la formation artistiques doivent devenir les priorités absolues, l'émergence de nouvelles formes d'expression artistiques portées par les jeunes doit être encouragée, le profond mouvement qui s'organise autour des musiques actuelles ne peut plus être méprisé. J'exercerai une vigilance constante pour que la musique techno ne soit plus diabolisée. Si l'on n'y prend garde, cette attitude de rejet prendrait bientôt pour cible cette partie de la jeunesse qui s'identifie à un nouveau courant culturel.

Le ministère de la culture est à un tournant de son histoire. S'il doit assumer son héritage, il doit surtout évoluer pour demeurer un ministère de référence. Cette évolution suppose qu'à la nécessaire affirmation des principes de l'action de l'Etat se conjuguent des réformes ambitieuses. J'ai la volonté d'élaborer rapidement, par la méthode du dialogue et de l'échange, une charte du service public pour les arts de la scène, qui définira les droits et les devoirs des structures subventionnées et posera les principes qui président à l'organisation de ce secteur : l'existence de réseaux nationaux et régionaux, les notions de projets artistiques et d'action culturelle, le partenariat de l'Etat et des collectivités territoriales, le respect des contrats et des engagements contractuels, leur évaluation, la transparence des nominations. Elle définira les règles d'une maîtrise des coûts de production, d'une politique tarifaire accompagnant un effort constant de démocratisation et d'une limite stricte des cumuls de rémunération des directeurs.

Je souhaite que ces structures retrouvent l'esprit pionnier des fondateurs en accueillant des compagnies, des troupes et des équipes artistiques de toutes les disciplines, afin qu'elles redeviennent des maisons d'artistes et assurent une « permanence artistique ». Leur action en faveur de la démocratisation des pratiques artistiques et culturelles doit être plus régulière et plus ambitieuse. Ces redéfinitions ne peuvent être menées à bien sans une réforme résolue de l'administration culturelle et un meilleur ancrage des structures subventionnées dans leur réalité territoriale.

Le rapprochement de la direction du théâtre et des spectacles avec celle de la musique et de la danse est une nécessité vitale. Hommes et œuvres doivent être assurés d'une plus grande circulation dans l'ensemble des scènes publiques. Cela suppose que toutes les disciplines artistiques se rattachant au théâtre, à la musique et à la danse trouvent enfin dans ces structures un accueil plus ouvert. Les problèmes y sont très comparables : relations avec les partenaires locaux, fiscalité et problèmes sociaux, définition des droits d'auteur et des droits voisins, exercice de la « tutelle » de l'Etat. Ce rapprochement donnera enfin à la politique de l'Etat dans le domaine des arts de la scène une plus grande lisibilité, tout en définissant pour chaque discipline des orientations fortes de politique artistique.

Retrouver le souffle et l'éthique des pionniers en intégrant la nécessaire modernisation des moyens d'action de l'Etat

Ce projet politique serait incomplet si je ne reconnaissais pas toute la part prise par les collectivités locales dans le développement de la création et de la diffusion, et si je n'en tirais pas les conséquences sur l'organisation d'ensemble du ministère de la culture, en le rendant plus proche des pôles de décision décentralisés. Les critiques et les craintes que fait naître la déconcentration me frappent par la faiblesse réelle qu'elles visent : l'absence de politique nationale claire et forte. Je réponds par la définition de cette politique, de ces critères et de cette ambition commune à toutes les parties du territoire, et par le respect des conventions et des contrats que je souhaite élaborer plus systématiquement et toujours approuver au niveau central. Ce mouvement de déconcentration doit s'articuler avec le souci d'un équilibrage plus fin et plus équitable de l'offre artistique sur l'ensemble du territoire, dans le sens d'une plus juste répartition des efforts de l'Etat et des collectivités territoriales.

L'innovation et la recherche artistique demeurent des objectifs fondamentaux pour toutes les scènes du secteur public de la création et de la diffusion. Ce secteur public doit retrouver le souffle et l'éthique de ses pionniers en intégrant la nécessaire modernisation des moyens d'action de l'Etat.

Catherine Trautmann *est ministre de la culture et de la communication.*

AU COURRIER « DU MONDE »

S'interposer en Algérie

La revendication d'une commission d'enquête internationale sur les atteintes aux droits de l'homme en Algérie est reçue comme une évidence. Dès qu'il y aura enquête et publicité, les criminels perdront leur première impunité, celle du « pas vu, pas pris ». Mais il est déjà temps de donner à cette exigence d'intervention, si évidente, si irrécusable dans son principe, toute sa portée, afin de ne pas nous retrouver une prochaine fois témoins impuissants d'un drame comme ceux du Rwanda, de la Bosnie et aujourd'hui de l'Algérie (...). Loin de s'en tenir à l'Algérie, il faut souhaiter qu'aucun Etat ne soit plus hors d'atteinte d'une commission d'enquête internationale, indépendamment du bon ou du mauvais vouloir de cet Etat.

Mais à qui adresser cette demande de commission d'enquête, en Algérie aujourd'hui, permanente demain ? De qui dépend légalement la création de cette commission internationale ? Nos dirigeants et nos représentants, en France, à Bruxelles et à l'ONU, devraient se hâter de nous fournir la réponse, au lieu de s'opposer à la comparution de généraux français cités devant le tribunal de La Haye.

Que va-t-il se passer après l'enquête ? Déjà, en Bosnie, les instigateurs des crimes de masse étant connus, les processus de destruction des populations civiles mis à jour, et les violations de tous les droits de la personne humaine patentes, il a bien fallu se résoudre à l'intervention étrangère pour faire cesser les massacres. Ce n'est pas seulement les moyens d'une enquête que doit se donner la communauté internationale, mais les moyens d'une interposition dans ce qui n'est pas encore appelé un génocide. Quatre-vingt mille morts à ce jour, dit-on. Au-delà de quel seuil la non-intervention est-elle un crime ?

Guy Tissier
Neuilly-sur-Seine

هكذا من الاصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le retour de la diplomatie russe

L'ACCEPTATION par Saddam Hussein du retour de la Commission internationale de surveillance du désarmement (Unscom), jeudi 20 novembre, constitue pour la diplomatie russe un incontestable succès après lequel elle courait depuis plusieurs années. Qu'il ait lieu grâce à Evgueni Primakov et dans une crise impliquant l'Irak, n'est pas une simple coïncidence. Le ministre russe des affaires étrangères est un vieux routier du Proche-Orient, un arabisant qui connaissait bien le KGB avant de prendre la tête de l'un de ses avatars de 1991 à 1996, et qui jadis servit d'interprète entre Brejnev et, déjà, Saddam Hussein. En février 1991, Mikhaïl Gorbatchev, alors président d'une URSS sur le déclin, l'avait envoyé à Bagdad sous les bombardements américains pour tenter de fléchir l'homme fort de l'Irak. En vain, alors.

Depuis cette époque, la politique extérieure de la Russie a traversé plusieurs phases. Elle a, dans un premier temps, suivi au plus près la ligne occidentale et pour tout dire américaine, afin de reprendre dans la communauté internationale la place que la disparition de l'URSS mettait en cause. Elle a ensuite été obnubilée par l'élargissement à l'Est de l'OTAN, en essayant d'en tirer le meilleur parti possible. Elle y a en grande partie réussi puisqu'elle s'est vu reconnaître solennellement un droit de regard sur la sécurité européenne, même si les Occidentaux lui ont refusé le droit de veto qu'elle réclamait sur les décisions de l'Alliance atlantique. Depuis la signature à Paris, le 27 mai dernier, de l'Acte fondateur OTAN-Russie, le Kremlin se sent plus libre d'agir. Face aux Etats-Unis, seule grande puissance rescapée de la guerre froide, le président Eltsine développe volontiers le thème, cher aussi à Jacques Chirac, d'un monde multipolaire, où l'un de ces pôles serait évidemment la Russie. Et il ne se contente pas de parler. Il veut être présent dans toutes les institutions touchant à l'Europe ; il trouve des accommodements avec ses grands voisins asiatiques ; il cherche la coopération du Japon pour développer la Sibérie ; il va titiller les Américains en maintenant des relations ambiguës avec des Etats que Washington considère comme potentiellement dangereux. Et il garde un arsenal nucléaire qui, malgré les accords de désarmement et les difficultés financières, reste le deuxième du monde.

Sans doute la Russie n'a-t-elle plus les moyens supposés de l'URSS. Mais sa faiblesse elle-même peut être un atout dans des régions sensibles où tout déséquilibre est source d'instabilité. Moscou dispose toujours d'une marge de manœuvre que des diplomates chevronnés de l'époque soviétique, comme Evgueni Primakov, exploitent avec un art consommé. A moins d'un revirement de Saddam Hussein, la diplomatie russe vient de faire coup double : elle revient en force au Proche-Orient et, en restant solidaire de la « communauté internationale », elle affiche son sens des responsabilités.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs.
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La démission de Paul Ramadier

M. PAUL RAMADIER a remis hier soir sa démission entre les mains de M. Vincent Auriol. Tout portait à ce geste le président du conseil, dont la patience avait atteint ses bornes au cours de la journée. Se considérant un peu comme un mort en sursis, M. Ramadier a préféré se priver lui-même de ce dernier bénéfice. La désaffection des républicains populaires, le désaccord de ses ministres, et pour finir la précipitation verbale de M. Guy Mollet, tout, répétons-le, le conduisait à mettre fin à cette fiction d'un gouvernement qui, quoi qu'il fît, n'avait plus l'autorité nécessaire devant le pays et le Parlement.

La France est sans gouvernement à l'heure où elle en a le plus besoin. On est donc dans la situation que l'on voulait précisément éviter. Il est vrai que nous étions en pleine fiction. Et de cela, le Rassemblement des gauches s'est vivement courroucé. Non moins que ceux de l'intergroupe RPF – qui sont souvent les mêmes –, ses membres se sont étonnés que des conversations aient eu lieu dans la coulisse en dehors de tout vote et de toute désignation. Ils ont demandé avec force que l'on en revienne *« au respect scrupuleux des procédures constitutionnelles »*, c'est-à-dire que l'on attende le départ de M. Ramadier pour lui chercher un successeur, et que celui-ci, désigné par le président de la République, procède aux consultations d'usage avant de solliciter l'investiture de l'Assemblée nationale. Et l'on voit que radicaux et gaullistes, qui n'ont pas voté la Constitution, veillent tout au moins à ce que l'esprit n'en soit pas dévoyé.

Jacques Fauvet
(21 novembre 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La gauche maltraite-t-elle l'enfance maltraitée ?

L'ENFANCE maltraitée est-elle de gauche ou de droite ? La question pourrait paraître incongrue, tant les dénonciations de mauvais traitements infligés aux enfants se sont multipliées depuis dix-huit mois. Les révélations du congrès de Stockholm sur l'exploitation sexuelle des mineurs, l'affaire Dutroux en Belgique et celle de Cosne-sur-Loire en France ont permis de lever le voile sur un sujet longtemps considéré comme tabou. Face cette onde de choc, on aurait pu penser que, de part et d'autre de l'échiquier politique, les pouvoirs publics chercheraient à accompagner le mouvement. La crise qui vient d'éclater entre le ministère de l'emploi et de la solidarité et le secrétariat général de cette grande cause nationale lézarde ce consensus de façade.

« Je ne peux pas croire que l'enfance maltraitée soit de droite ou de gauche ! », tempête dans son bureau Marceline Gabel, secrétaire générale de la grande cause. A trois jours de la clôture, jeudi 20 novembre, de la grande cause nationale 1997, cette femme, qui jouit dans le monde administratif, associatif et politique d'une véritable autorité morale, vient d'apprendre que Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, ne pourrait être présente à la manifestation qui va conclure cette année de travail.

CRISE LATENTE

La crise couvait en fait depuis de longs mois. Depuis le retour de la gauche au pouvoir, la ministre de l'emploi n'a jamais eu une minute à consacrer à tous ceux investis dans la grande cause nationale. Le 30 juin, elle se faisait excuser au moment du lancement d'une opération de cartes postales en faveur de l'enfance maltraitée. Du 10 au 13 septembre, aucun ministre ne s'était rendu à Belle-Ile-en-mer, où cent cinquante collégiens s'interrogeaient, en compagnie de professionnels de l'enfance, sur les manières de prévenir et de réagir face à toute situation de maltraitance (*Le Monde* du 3 octobre).

Pis encore, l'équipe de la grande cause nationale a eu d'infinies difficultés à obtenir les moyens de travailler. Reléguée au sixième étage du ministère de l'emploi et de la solidarité dans un minuscule bureau, Mme Gabel a mis plus de quatre mois à obtenir une secrétaire – à mi-temps ! – et sa collaboratrice la plus proche travaille à l'autre bout de ce gigantesque bâtiment. Enfin, lorsqu'on lui a demandé à quelle date elle libérerait son bureau, cette ancienne fonctionnaire, à la retraite depuis des années, s'est sentie découragée.

Au cabinet de Mme Aubry, on plaide non coupable. Tout cela ne serait qu'un regrettable malentendu, il n'y a *« aucun problème sur le fond »*, répond-on aux journalistes. Simplement, l'agenda de la ministre est saturé. Même si la date du 20 novembre est prévue depuis de longs mois – elle coïncide avec la journée nationale des droits de l'enfant –, Mme Aubry doit se rendre ce jour-là au Sénat pour être entendue par la commission des finances. Enfin, assure-t-on, bien que la grande cause de l'enfance maltraitée ait été lancée par Alain Juppé, dont l'épouse est membre du comité de parrainage, nul ne saurait conclure que la maltraitance des enfants serait maltraitée par un gouvernement de gauche.

Pour clore l'incident, il a été finalement décidé que ce serait Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat chargé de la santé, qui conclurait la grande cause nationale 1997. Rassérénée par cette nouvelle, Mme Gabel devait donc lui présenter, jeudi au matin, à l'Unesco le bilan de son année d'action. Elle fera part du formidable élan de solidarité qu'a entraîné cette initiative. Les centaines de courriers reçus par les membres de la grande cause, les propositions d'aide, les chèques envoyés par ceux qui croyaient, à tort, qu'il s'agissait d'une association – des quêtes réalisées lors de mariages leur sont même parvenues –, témoignent de la prise de conscience de l'opinion publique.

« Mais il ne faudrait pas, souligne Mme Gabel, *que l'accent mis sur les abus sexuels, qui ont dominé ces derniers mois, ne masquent les autres formes de maltraitance. Les négligences graves, les mauvais traitements physiques et psychologiques ont des conséquences dramatiques sur le développement des enfants. »* La volonté d'éviter toute psychose devant les révélations d'affaires de pédophilie a d'ailleurs été le souci constant de la secrétaire nationale. Son souhait est aujourd'hui que l'action menée ne s'éteigne pas avec la fin de la grande cause nationale 1997. *« Car, si tout le monde continue de bouger, ça bougera »*, conclut-elle en reprenant le slogan martelé tout au long de l'année.

PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

De son côté, M. Kouchner pourra présenter les premières opérations engagées par le gouvernement. Car l'élan est loin d'être négligeable. Ainsi, le projet de loi d'Elisabeth Guigou sur la délinquance sexuelle adopté en première lecture le 30 octobre ne se limite pas au volet répressif et comprend une série de mesures pour les enfants victimes. De même, dans l'éducation nationale, le texte réglementaire du 4 septembre concernant les violences sexuelles dans l'institution scolaire a défini de manière très précise la conduite à tenir pour éviter que de tels faits ne soient étouffés.

Enfin, le secrétaire d'Etat à la santé devrait présenter les grands axes de la politique gouvernementale sur ce dossier. Des sites pilotes devraient être prochainement institués pour que, dans le cadre de dénonciation d'abus sexuels, la prise en charge des victimes soit principalement assurée par des équipes de pédiatrie et de pédo-psychiatrie. En outre, des pôles de référence régionaux seront mis en place, ils centraliseront toutes les données concernant la maltraitance. M. Kouchner avancera également l'idée d'un médiateur des enfants, une institution qui existe dans d'autres pays européens, notamment nordiques. Autant de preuves de bonne volonté qui devraient calmer la controverse.

Michèle Aulagnon

Les gens *par Kerleroux*

M. Jospin a changé d'Europe

Suite de la première page

« C'est du super-Maastricht », avait-il déploré, annonçant que, en cas de victoire, il ne se sentirait nullement *« engagé par rapport à cela »*.

Les socialistes ne semblaient pas même exclure une crise pour faire prévaloir leur point de vue. Dans l'ouvrage qu'il publiait quelques mois avant les élections, *L'Urgence. Plaidoyer pour une autre politique*, Pierre Moscovici, l'actuel ministre délégué aux affaires européennes, le disait d'ailleurs clairement. Plaidant pour une Europe plus équilibrée, il affirmait : *« Cela mérite un combat politique et, s'il le faut, une crise. »*

Or, ensuite, que s'est-il passé ? Les socialistes ont, à l'inverse, tout fait pour éviter cette crise qu'ils semblaient presque souhaiter. Au demeurant, cette soudaine prudence était compréhensible, au moins dans un premier temps, car sitôt les élections passées, ils ont dû se rendre, dans des conditions un peu précipitées, au sommet d'Amsterdam, et c'est en réalité trois crises qu'ils auraient sans doute déclenchées s'ils avaient maintenu, à chaud, leurs exigences initiales : une crise européenne, une crise des changes et une crise de la cohabitation. Arrivant tout juste à Matignon, on comprend donc que M. Jospin y ait regardé à deux fois. On sait donc ce qu'il advint : le gouvernement fut contraint d'avaliser le pacte de stabilité et de se contenter de quelques maigres compensations : l'adoption, en complément du pacte de stabilité, d'une résolution sur la croissance et l'emploi – c'est elle qui est à l'origine de ce sommet de novembre – et l'engagement d'une réflexion en vue d'une meilleure coordination des politiques économiques – sujet qui sera à l'ordre du jour du prochain sommet, également à Luxembourg, les 12 et 13 décembre.

Six mois plus tard, les socialistes peuvent-ils donc présenter comme une victoire ce qui n'était à l'origine que le produit – ou l'habillage, si l'on peut dire – d'une reculade ? C'est d'autant moins possible que le parallélisme entre les *« critères de Maastricht »* et les *« objectifs de Luxembourg »* est évidemment illusoire. Les premiers doivent s'appliquer dans toute leur rigueur tandis que les seconds seront largement incitatifs. Comment d'ailleurs pourrait-il en aller autrement ? Entre la voie française (création de 350 000 emplois dans les secteurs public et parapublic, les 35 heures, etc.) et les solutions nettement plus libérales, allant à des degrés divers dans le sens de la flexibilité, retenues dans de nombreux autres pays, on imagine mal une véritable convergence des politiques de l'emploi autre que purement symbolique.

COUP DE FORCE

Un autre épisode, celui de la candidature de Jean-Claude Trichet à la présidence du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), confirme le sentiment que les socialistes ont mis de l'eau dans leur vin. Que l'Elysée et Matignon aient décidé, le 4 novembre, de publier un communiqué commun pour présenter une candidature française à ce poste, n'a, certes, rien que de très logique. A juste titre, le chef de l'Etat et le premier ministre pouvaient avoir été choqués par le coup de force des banquiers centraux qui, en mai 1996, dans le plus grand secret, ont coopté le Néerlandais Wim Duisenberg à la tête de l'Institut monétaire européen, et signifié de la sorte aux Quinze que la présidence de la BCE était de facto réglée. L'initiative solennelle du chef de l'Etat et du premier ministre est donc venue rappeler que ce pouvoir de nomination relève de l'instance politique, en l'occurrence le Conseil européen.

Mais pourquoi MM. Chirac et Jospin se sont-ils mis d'accord sur le nom du gouverneur de la Banque de France ? C'est pour le moins paradoxal. Pour ne parler que des socialistes, ceux-ci n'ont cessé de suggérer que M. Trichet symbolise cet intégrisme avec lequel ils veulent rompre. Dans le même ouvrage, M. Moscovici a d'ailleurs des mots très durs contre le gouverneur de la Banque de France, suggérant qu'il poursuit une *« chimère »* : celle d'être *« plus allemand que les Allemands »*, c'est-à-dire de vouloir conduire une politique monétaire encore plus dure.

Le sous-entendu était transparent : alors que le PS exigeait que l'Italie et l'Espagne ne soit pas exclues des premiers pays participant à l'euro et que celui-ci ne soit pas surévalué par rapport au dollar, M. Moscovici laissait entendre que M. Trichet personnifiait une orientation radicalement inverse.

Alors, pourquoi cet invraisemblable changement de ton quelques mois plus tard ? Même si la France continue de se battre pour *« rétablir la politique et la démocratie dans leurs droits »*, c'est-à-dire pour la constitution d'un véritable gouvernement économique européen, faisant contre-poids au pouvoir de la banque centrale indépendante, il reste qu'il s'agit d'une évolution lourde de sens. M. Jospin pense-t-il que M. Trichet est la personnalité la plus appropriée pour défendre les *« conditions »* évoquées pendant la campagne ? On peut raisonnablement supposer que non. On en vient donc immanquablement à la conclusion que les socialistes ont mis une sourdine à leurs exigences européennes.

Laurent Mauduit

RECTIFICATIF

ELIANE MOSSÉ

Une coupe a altéré le sens du premier paragraphe du point de vue d'Eliane Mossé « Oui, c'était la France » (*Le Monde* du 18 novembre). Il fallait lire : *« Le procès Papon entraîne de bien curieuses réactions : on est passé du procès d'un haut fonctionnaire français, responsable de la mort de plus de 1 500 juifs, à celui du président de la République, pour ses propos courageux du 16 juillet 1995, lors de l'anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv' – propos qu'à l'évidence, son prédécesseur ne pouvait tenir, en raison de son passé vichyste, de sa résistance tardive et de ses fidélités douteuses. »*

PRÉCISIONS

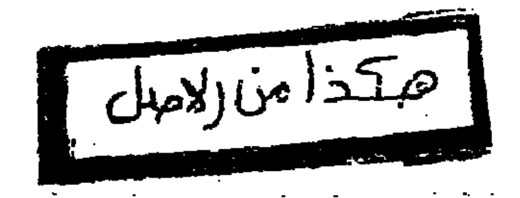
BIBLIOTHÈQUES

Bien que n'étant pas spécifiquement destiné aux bibliothécaires, le concours d'attaché territorial présenté par Joël Voisin, nouveau responsable de la bibliothèque de Marignane (*Le Monde* du 18 octobre), lui ouvre droit à diriger une bibliothèque. En effet, selon un décret de 1987, les attachés territoriaux *« participent à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques décidées dans les domaines administratif, financier, économique, sanitaire, social et culturel »*.

RADON

A la suite de notre article (*Le Monde* du 28 octobre) consacré à une alerte au radon dans le Limousin, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (Ipsn) précise que des concentrations de ce gaz radioactif d'origine naturelle dépassant 400 becquerels par mètre cube ont été constatées dans 1,9 % des habitations contrôlées en France – et non 0,5 % comme nous l'indiquions par erreur ; 400 Bq/m^3 est la limite à partir de laquelle il est recommandé de prendre des dispositions sanitaires.





ÉNERGIE Le président kazakh, Noursoultan Nazarbaïev, a signé deux contrats pétroliers, mercredi 19 novembre. L'un concerne un gisement terrestre, l'autre le premier champ offshore à être exploité dans la partie kazakhe de la mer Caspienne. ● L'IMPORTANCE du gisement maritime ne sera connue qu'après les premiers forages, d'ici deux ans. Mais les sept compagnies, dont Total, ont déjà investi plus de 1 milliard de francs dans la prospection. ● EN RUSSIE, deux compagnies européennes ont adopté une nouvelle stratégie. Royal Dutch Shell et British Petroleum ont toutes deux renoncé à attendre l'autorisation de développer des sociétés contrôlées à 100 %. ● DES ALLIANCES ont été conclues, à vingt-quatre heures d'intervalle, par les deux groupes. Shell s'appuiera sur Gazprom et BP sur Unexim pour pouvoir, à terme, vendre du gaz et du pétrole russes en Europe et en Asie.

Sept compagnies s'associent dans l'exploitation pétrolière au Kazakhstan

Mercredi 19 novembre, à Washington, le président Noursoultan Nazarbaïev a signé, avec un consortium auquel participe le français Total, des contrats portant sur deux gisements. L'un est situé à la frontière entre son pays et la Russie ; le second dans les eaux de la mer Caspienne

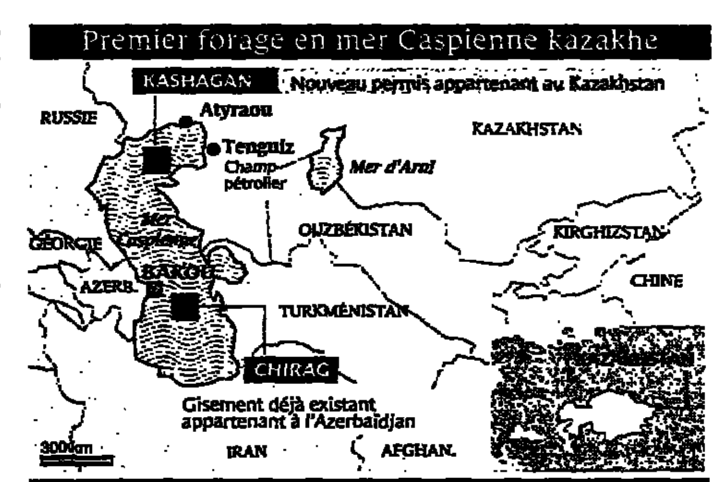
AZERBAÏDJAN, Kazakhstan : les deux pays se disputent la vedette depuis l'été, en multipliant les accords d'exploration-production d'hydrocarbures avec des compagnies étrangères pour exploiter les réserves de la mer Caspienne, considérée comme une nouvelle province pétrolière prometteuse. Une semaine après la célébration de la production du premier baril extrait du champ azéri de Chirag (*Le Monde* du 12 novembre), le voyage aux Etats-Unis du président kazakh Noursoultan Nazarbaïev a permis la signature, mardi 19 novembre, de deux contrats pétroliers. L'un se situe à la frontière russe et l'autre est le premier accord permettant au Kazakhstan d'exploiter ses richesses maritimes.

Le premier confie à un consortium composé de quatre entreprises (le groupe italien Agip, le britannique British Gas, l'américain Texaco, et le russe Lukoil) la production du gisement pétrolier et gazier de Karachaganak, dans le nord-est du pays, à la frontière russe. Concernant le pétrole, ce gisement a des réserves estimées à 2,4 milliards de barils. Les co-opérateurs seront Agip et British Gas, détenant chacun 32,5 % des parts. Le total des investissements nécessaires est estimé à 7 milliards de dollars (42 milliards de francs), et la production, qui sera essentiellement gazière, sera destinée au marché intérieur et à celui de son grand voisin.

Le second contrat regroupe sept sociétés internationales : l'américaine Mobil, l'italienne Agip, les britanniques British Gas et British Petroleum, associé au norvégien Statoil, l'anglo-néerlandaise Shell, la française Total et la compagnie nationale Kazakhe KCS. Il concerne l'exploitation du gisement offshore de Kashagan, dans la mer Caspienne. Ce groupe a, pendant trois ans, mené la plus grande campagne sismique du monde, *« avec 26 180 kilomètres de lignes tirées »*, en sondant une grande partie des eaux de la Caspienne côté Kazakh.

La campagne, qui a débuté en décembre 1993, s'est achevée au mois de mai cette année. A l'issue de ces travaux, chacun des partenaires a eu droit à deux blocs, pour effectuer les premiers forages. N'arrivant pas à se mettre d'accord sur la répartition des permis, ils ont préféré continuer à opérer ensemble sur les douze permis – ce qui représente une superficie de 6 000 kilomètres carrés –, ayant chacun la même quote-part de la production, soit 14,3 %.

Après avoir investi 300 millions de dollars dans la campagne sismique (1,8 milliard de francs), le consortium s'apprête à engager une somme équivalente dans les premiers forages. Ils débuteront dès l'année prochaine. En 1999, les pétroliers devraient avoir une première estimation de l'importance du gisement. Seule certitude, selon les géologues, la structure du sous-sol serait analogue à celle de Tenguiz, sur les bords de la mer Caspienne. Ce champ, exploité par l'américain Chevron, possède des réserves gigantesques, puisqu'elles viennent d'être réévaluées à près de 10 milliards de barils.



ACCÈS DÉLICAT

D'un point de vue technique, l'exploitation du premier gisement offshore du pays s'annonce compliquée. L'eau est peu profonde – moins de dix mètres –, rendant l'accès des bateaux délicat, et la mer est gelée de décembre à mars. Cela nécessitera la conception de barges résistant aux glaces ou la création de petites îles artificielles. De plus, les huiles et le gaz sont situés à plus de 4 500 mètres sous terre.

Si tout se déroule comme convenu, et que les forages se révèlent fructueux, la mise en exploitation interviendra en 2004. Se posera alors le problème de l'exportation des hydrocarbures hors de cette région enclavée. En raison des multiples pays à traverser, des revenus liés au passage d'un éventuel pipe-line et de l'instabilité de certains régimes, aucun tracé n'a, pour l'instant, été véritablement arrêté pour renforcer ceux existant. Les travaux de l'oléoduc Tenguiz-Novorossiik (CPC), décidés en mai pour amener le pétrole jusqu'en Russie, n'ont toujours pas débuté.

Les Américains, qui sont des acteurs majeurs dans cette région, entendent imposer leur choix et disposer de plusieurs oléoducs aux tracés différents pour limiter les risques. Leur projet favori relie Bakou à Ceyhan, sur les rives méditerranéennes de la Turquie, en transitant par le Caucase et surtout en évitant l'Iran.

De retour d'un séjour dans plusieurs pays de la région, le secrétaire américain à l'énergie, Federico Pena, a confirmé, mercredi 19 novembre, avoir reçu pour ce projet le soutien de la Turquie, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie et du Turkménistan. Selon lui, le Kazakhstan a également apporté son appui à cet itinéraire.

D'autres projets sont en compétition, à travers l'Iran ou plus vraisemblablement vers la Chine. Le gouvernement de Pékin a récemment signé un accord pour construire 3 000 kilomètres de pipe-lines pour alimenter les raffineries de son pays.

Enfin, pour rassurer les investisseurs et attirer les futurs pétroliers, les deux contrats signés mercredi avec le Kazakhstan ont une durée longue de quarante-quatre ans. Ce délai a un double intérêt. Il devrait permettre aux compagnies pétrolières de mener leurs campagnes d'exploration sans trop de craintes et d'engager des investissements importants en espérant en retour dégager des bénéfices pour amortir ces dépenses. Ce délai devrait permettre aussi de confirmer l'importance de la Caspienne, présentée par les experts comme une nouvelle *« mer du Nord »*, mais dont le potentiel n'a jamais été, jusqu'à présent, évalué avec certitude.

Dominique Gallois

Les réserves de la mer Caspienne

La mer Caspienne, la plus grande mer fermée du monde, d'une superficie de 400 000 kilomètres carrés, est entourée par cinq pays : Russie, Iran, Azerbaïdjan, Turkménistan et Kazakhstan. Les réserves de pétrole brut y sont estimées par les Américains entre 90 et 200 milliards de barils. Les Européens évoquent 50 à 100 milliards de barils, ce qui équivaut déjà aux niveaux de réserves du Koweït ou de l'Iran.

Mais les gisements ne sont pas répartis équitablement : les eaux azéries et kazakhes sont les plus prometteuses, avec 90 % du potentiel. Deux gisements géants, au potentiel supérieur à 700 000 barils par jour d'ici dix ans, confirment cette répartition. Le premier, Chirag, situé en Azerbaïdjan, inauguré le 12 novembre, est exploité par le consortium AIOC, formé d'une douzaine de compagnies, américaines (Amoco, Exxon, Pennzoil, Unocal), européennes (BP-Statoil, Ramco, TPAO), japonaise (Itochu), russe (Lukoil), saoudienne (Delta). Le deuxième, Tenguiz, situé côté kazakh, est concédé à l'américain Chevron, auquel se sont associés son compatriote Mobil et le russe Lukoil. Ses réserves sont estimées entre 7 et 8 milliards de barils.

Shell et BP à la conquête des hydrocarbures russes

MOSCOU
de notre correspondante

Royal Dutch Shell et British Petroleum, première et troisième sociétés pétrolières mondiales, ont adopté un nouveau schéma de conquête des hydrocarbures russes, longtemps inaccessibles aux étrangers. Renonçant à attendre l'autorisation d'y développer des sociétés contrôlées à 100 %, Shell et BP attaquent la Russie de l'intérieur : chacune a signé, cette semaine, à vingt-quatre heures d'intervalle, un accord de *« partenariat stratégique »* avec les deux sociétés russes les plus puissantes, Gazprom et Unexim.

ANALYSE
Les deux compagnies ont des alliés aux « sensibilités » opposées

Shell a choisi Gazprom, le monopole géant du gaz, avec ses dirigeants aux nostalgies soviétiques non dissimulées ; BP a jeté son dévolu sur Unexim, bras financier privilégié de la branche du pouvoir russe qui s'affiche comme « pro-occidentale ». L'intérêt des « majors » européens est d'accéder au marché, fabuleux en perspective, de la vente du gaz et du pétrole russes en Europe et en Asie. Les buts de Gazprom et d'Unexim sont plus ambigus. Ces géants aux « sensibilités » opposées, pôles des affrontements politiques actuels en Russie, semblent surtout avides de nouvelles acquisitions pour devancer leurs rivaux, alors même que leurs propres installations, vieillies, ont un besoin urgent de capitaux pour enrayer des chutes de production.

Les rares sociétés étrangères qui, comme Exxon ou Total, ont pu signer en Russie des accords classiques de partage de production, sont généralement bloquées par un Parlement dominé par des conservateurs nationalistes rechignant à donner leur feu vert. Mais les « libéraux » du gouvernement ont été, eux aussi, protectionnistes, poussant quelques banquiers russes « amis » à mettre la main sur les richesses du pays, c'est-à-dire, avant tout, les sociétés pétrolières (l'Etat conservant 40 % des parts de Gazprom). Aujourd'hui, le besoin d'argent frais à Moscou est exacerbé par la fuite de capitaux. Boris Eltsine s'est donc résigné, le 4 novembre, à lever l'interdiction faite aux étrangers d'acheter plus de 15 % des sociétés pétrolières, dans l'espoir de réduire le déficit budgétaire.

Dès le 17 novembre, Shell signait deux documents avec Gazprom, détenteur des plus grosses réserves mondiales de gaz. Un *« accord de partenariat »* prévoit que Shell offre 1 milliard de dollars à Gazprom en obligations, convertibles en actions après un délai non précisé. Il donne naissance à une société conjointe, à 50/50, qui exploitera des gisements sibériens pouvant produire 25 millions de tonnes d'équivalent pétrole par an.

MÉMORANDUM

Le président de Gazprom, Rem Viakhirev, espère de cet accord un appui pour ses grandioses plans de conquête des marchés asiatiques qu'il estime *« infiniment plus prometteurs que l'Europe »*, en citant la Turquie, le Pakistan, l'Inde, la Chine et la Corée du Sud. En outre, M. Viakhirev estime que sa position est désormais renforcée face au Congrès américain, hostile aux investissements de Gazprom en Iran, décidés en octobre en association avec Total. *« Même si certains actionnaires de Shell n'en sont pas heureux non plus »*, a-t-il souligné. Enfin, M. Viakhirev espère ainsi neutraliser son principal concurrent, le Turkménistan, dont Shell veut développer et exporter vers la Turquie les riches gisements de gaz.

L'autre document Shell-Gazprom est un mémorandum auquel est associée Lukoil, la première société pétrolière russe. Cette alliance à trois vise à racheter des parts de Rosneft, dernière grande société pétrolière russe d'Etat, dont la privatisation à 100 % doit être lancée avant la fin de l'année. Shell s'intéresse depuis trois ans aux riches gisements de Rosneft à Timano-Petchora, en Sibérie, comme à ses parts dans les deux consortiums internationaux de Sakhaline, en Extrême-Orient. Le principal concurrent de l'alliance Shell-Gazprom-Lukoil pour le rachat de Rosneft est le groupe Unexim, avec lequel BP a signé, le 18 novembre, son propre accord de *« partenariat stratégique »*. BP offre 571 millions de dollars pour 10 % des parts de Sidanco, quatrième société pétrolière russe appartenant à Unexim (à qui elle n'a coûté, il y a un an, que 400 millions...). BP aura 20 % des droits de vote de Sidanco, nommera ses directeurs financier et opérationnel et rachètera 45 % des parts qu'elle détient dans Russia-Petroleum. Cette société doit exploiter le champ gazier de Kovikta, près d'Irkoutsk, dont Boris Eltsine a vanté l'intérêt, début novembre, auprès des Chinois, ses clients potentiels. En échange de ces parts, BP donnera 172 millions de dollars pour l'étude de faisabilité de ce projet, dont le développement, gazoduc compris, ne coûterait pas moins de 7 milliards de dollars.

« Les réserves de Kovikta sont insuffisantes, trop chères à exploiter et à amener en Chine pour une société qui ne dispose pas d'autres gisements à proximité », s'est empressé de dire le président de Gazprom, affirmant qu'il avait refusé ce projet du temps de l'URSS... Ses amis affirment, en outre, que son accord signé avec Shell, à Moscou, en présence du premier ministre Tchernomyrdine, laisse au gazier russe la maîtrise des projets communs. Par contre, disent-ils, l'accord signé par Unexim, à Londres, en présence de Tony Blair, donne la direction des opérations à BP dans la mesure où la banque russe est novice en questions pétrolières. Ces attaques visent aussi bien le chef des « jeunes réformateurs » russes, Anatoli Tchoubaïs, qui avait travaillé au succès de l'accord BP-Unexim, espérant entamer ainsi le monopole de Gazprom. Cela donne la mesure des conflits inter-russes que les pétroliers européens sont désormais priés d'épouser. Mais leur succès serait aussi celui de la Russie, dont la sortie de crise dépend d'investissements dans le secteur de l'énergie.

Sophie Shihab

Les devises des pays asiatiques à nouveau victimes de la défiance des investisseurs

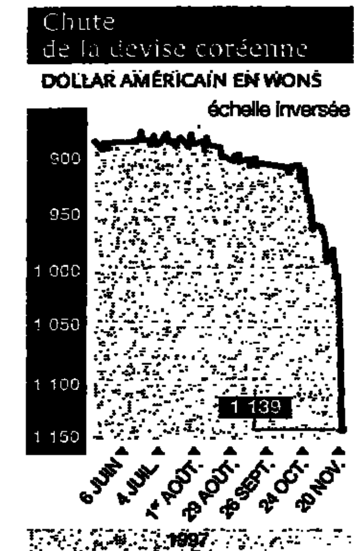
La chute du won coréen entraîne celle des autres monnaies

La dégringolade de 25 % en un mois de la devise sud-coréenne a provoqué, dans son sillage, de nouvelles attaques contre les monnaies considérées comme les plus fragiles de la région. Le baht thaïlandais, le ringit malaisien, la roupie indonésienne et le dollar taïwanais et singapourien ont touché jeudi des planchers historiques face au billet vert. A l'exception de Tokyo, les places boursières asiatiques étaient en baisse sensible.

LA CRISE monétaire en Asie, née il y a près de cinq mois de la décision de Bangkok de laisser filer sa monnaie, semble loin d'être arrivée à son terme, à en croire le titre de la dernière étude publiée par Bankers Trust sur le sujet : « Le pire est encore à venir. » Par un effet de domino, la fuite des investisseurs devant les actifs financiers thaïlandais s'est transmise successivement, et avec plus ou moins d'intensité, à la Malaisie, aux Philippines, à l'Indonésie, à Singapour, à Taïwan, à Hongkong, au Japon et à la Corée du Sud.

Séoul est devenu aujourd'hui l'épicentre des turbulences monétaires. Aux yeux des économistes, la Corée se trouve virtuellement en rupture de paiements et ne pourra pas faire face à ses engagements sans une aide extérieure. La devise sud-coréenne, le won, a encore abandonné 10 % de sa valeur face au dollar, jeudi 20 novembre, touchant un plancher historique de 1 139 wons pour 1 billet vert.

La banque centrale de Séoul a interrompu – comme elle l'avait déjà fait mardi – les transactions sur les changes. Mais elle empêche ainsi les entreprises coréennes d'acheter des dollars pour limiter leurs risques de change et les contraint à enregistrer de lourdes pertes, notamment dans les secteurs de l'énergie et du transport aérien. La Bourse coréenne perdait d'ailleurs 2,8 %, jeudi. Les autres marchés d'actions de la région cédaient aussi du terrain : recul de 8 % à Kuala Lumpur et de 4,7 % à Djakarta, baisses comprises entre 1 % et 2 % à Hongkong, Bangkok et Singapour.



La devise coréenne a perdu 25 % en un mois face au dollar américain.

La dégringolade de 25 % en un mois du won a provoqué dans son sillage de nouvelles attaques contre les monnaies considérées comme les plus fragiles de la région. Le baht thaïlandais, le ringit malaisien, la roupie indonésienne et le dollar taïwanais et singapourien ont touché, jeudi, des planchers historiques face au billet vert. Un cercle vicieux s'est mis en place. La chute, cet été, de 25 % à 30 % des devises thaïlandaise, indonésienne, philippine et malaisienne, avait fini par provoquer des attaques contre les monnaies de Hongkong, de Taïwan, de Singapour et de la Corée. Par un effet retour, la baisse accélérée du won se répercute aujourd'hui sur les devises de Bangkok, Djakarta, Manille et Kuala Lumpur.

CONCURRENTS

Tous les pays de la région sont des concurrents industriels directs, notamment dans le domaine stratégique des semi-conducteurs. Pour éviter la poursuite de la dégradation de sa balance commerciale, aucun de ces pays ne peut supporter de voir sa compétitivité s'affaiblir à cause de la baisse de la devise d'un concurrent. C'est ce qui explique la diffusion des attaques contre les monnaies vers des pays dont les économies sont pourtant très différentes.

Une autre origine à la vague de défiance actuelle se trouve dans l'échec du projet de constitution d'un fonds asiatique de compensation monétaire indépendant. Les Etats-Unis et le Fonds monétaire international (FMI), très méfiants à l'égard des capacités de la région à se gérer elle-même, ont empêché la création d'un tel fonds. L'accord conclu mercredi à Manille entre quatorze pays d'Asie et du Pacifique pour répondre à la crise se contente de prévoir des possibilités de tirage complémentaires aux aides traditionnelles du FMI, dans les *« cas exceptionnels »* et *« au cas par cas »*, et toujours *« en coordination avec le FMI »*.

Un peu déconnectée des autres marchés d'Asie, la Bourse de Tokyo s'est nettement redressée, jeudi 20 novembre, en gagnant 2,94 %. L'indice Nikkei poursuit son mouvement de Yo-Yo au gré des déclarations gouvernementales sur un soutien ou non de l'Etat au système bancaire japonais. Après s'être envolé de 7,96 % lundi, il avait perdu 5,29 % mercredi. A en croire la presse nippone de jeudi, le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, se serait finalement rallié à l'utilisation de fonds publics pour assainir le système financier de l'Archipel.

Eric Leser

L'économie de Hongkong a déjà commencé à s'ajuster

HONGKONG
correspondance

Existe-t-il un marché plus réactif que celui de Hongkong ? Il y a moins d'un mois, le dollar de Hongkong, lié au dollar américain par une parité fixe, appelé le *peg*, était attaqué. Les taux au jour le jour montèrent jusqu'à 300 %, et la Bourse, prise d'un accès de convulsion, décrocha en quelques jours de 30 %. Le territoire de Hongkong étant devenu notoirement trop cher par rapport à ses voisins, l'équation s'est vite réduite à une alternative : soit le dollar de Hongkong, surévalué, devait décrocher, soit le prix des actifs, et de façon générale le coût de la vie, devait s'ajuster.

L'immobilier connaît déjà ses premières corrections. Depuis le décrochage de la Bourse, le 23 octobre, les banques ont cessé d'offrir des prêts au logement, et les acheteurs ont totalement disparu du marché. Certains n'ont pas craint d'abandonner les arrhes versées début octobre, lors de la signature d'une promesse de vente. Résultat : en trois semaines, les rares transactions font état de prix en forte baisse, en particulier dans le segment résidentiel haut de gamme.

CHANGEMENT DE STRATÉGIE

Selon le réseau d'agences immobilières Midland Realty, les prix sont aujourd'hui inférieurs de plus de 21 % à ceux enregistrés la troisième semaine d'octobre dans le sud de l'île de Hongkong. Dans les Nouveaux Territoires, la chute a par endroits dépassé 25 %. Même dans les quartiers plus populaires, dans la ville nouvelle de South Horizons, la chute atteint déjà 17 %.

En quelques jours, les propriétaires ont changé radicalement de stratégie : nombres d'appartements ont été retirés de la vente pour être loués, parfois sur des baux très courts de trois ou six mois, dans l'espoir de voir le marché immobilier reprendre après le nouvel an chinois, fin janvier. Le nombre d'appartements mis en location a augmenté de 40 % depuis trois semaines, estiment différents agents immobiliers. Les loyers, à leur plus haut historique il y a seulement un mois, ont piqué du nez : entre 10 % et 17 % selon les quartiers, estime l'Agence Hongkong Property Services. *« Et ce n'est pas fini*, estime Michael Ho, directeur du bureau de recherche de Hongkong Property Services. *Beaucoup de propriétaires doivent faire face à des charges d'intérêt aujourd'hui plus élevées, et sont pressés de louer. »*

Profitant de cette correction, agences immobilières et locataires n'ont pas hésité à réclamer aux propriétaires d'importants rabais sur les loyers. La chaîne de grands magasins Yaohan, aujourd'hui en difficulté, mais aussi de nombreux commerces qui ont subi un effondrement de la fréquentation touristique ces derniers mois, renégocient activement leurs loyers. Partout on négocie.

Si certains salaires se révèlent flexibles, comme toujours la flexibilité se conjugue avec précarité et touche en premier lieu les revenus les plus bas, vendeurs de magasin comme serveurs de restaurant. *« Pour un même poste d'employé de base, on voit aujourd'hui des offres d'emploi à 5 000 dollars de Hongkong contre 6 000 dollars il y a un mois*, affirme Lee Cheuk-yan, secrétaire général de la Confederation of Trade Unions. *Les petits employés paient pour les pertes en Bourse de leur patron. »*

« Pour remplir leurs chambres, pleines à seulement 80 % contre 95 % en général à cette période de l'année, tous les hôtels de Hongkong ont abaissé leurs prix de 30 %, explique Murray Bailey, rédacteur en chef de la revue touristique *Travel Business Analysis. Mais ils restent chers, car cette baisse suit une augmentation de 50 % depuis deux ans. »*

Tout se passe comme si, pour sauver ce *peg* qui, depuis quatorze ans, a assuré l'incroyable stabilité de Hongkong malgré les sévères crises financières de 1987 et de 1989, chacun y mettait du sien afin que l'ajustement par les prix, désormais inévitable, se fasse dans les meilleurs délais. En témoigne l'attitude des banques, qui ont été les premières à subir la hausse des taux. Malgré le maintien de taux interbancaires élevés – les taux à trois mois oscillent depuis la fin octobre entre 11 % et 15 % –, et donc d'un coût de refinancement devenu très lourd, les banques locales n'ont pas relevé une deuxième fois leur taux de base sur les crédits accordés à leurs meilleurs clients. Pour éviter une aggravation de la crise, dont elle ferait tôt ou tard les frais, les banques locales fournissent des crédits à des taux très inférieurs (9,5 %) au prix auquel elles se refinancent elles-mêmes ! Un geste d'union sacrée qui se fera sentir sur leurs profits et ne pourra pas durer trop longtemps.

Valérie Brunschwig

Quand la CGT planche sur la privatisation du CIC

Les démêlés d'un délégué syndical nancéien

TOUT CHANGE. Même, et surtout, la CGT. Guy Bonnet, délégué syndical CGT du groupe CIC en cours de privatisation, vient de gagner une bataille très symbolique : la CGT participera, avec la CFDT, FO, le SNB-CGC et la CFTC, à la consultation des syndicats sur le cahier des charges qui définit les modalités de la privatisation du groupe bancaire. Ce n'était pas acquis d'avance.

Militant depuis vingt-cinq ans à la CGT, ce salarié de la Société nancéienne Varin-Bernier, l'une des banques du groupe CIC, a tout fait pour que les salariés ne soient pas tenus à l'écart du processus de privatisation, comme cela se produit trop souvent en cas de cession d'une entreprise publique à une entreprise privée. Avec l'intersyndicale du CIC, il a obtenu gain de cause. Pour la première fois, le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a accepté de soumettre à l'avis des représentants syndicaux le document qui définit les engagements que doivent respecter les candidats au rachat.

Dans les rangs de la CGT, les militants étaient loin d'être tous d'accord avec cette démarche de consultation. Certains ont pris à partie M. Bonnet, lui rappelant que la CGT ne pouvait être favorable à un processus de privatisation et ne pouvait donc pas accepter d'y être associée autrement que pour le saboter !

Le débat est monté jusqu'à la Fédération CGT des secteurs financiers. M. Bonnet, fermement attaché à ses positions et convaincu que les salariés qu'il représente ne comprendraient pas un refus de participer, a tenu bon. Il a présenté la démission de tous ses mandats à la Commission exécutive de la fédération. Celle-ci, présidée par Jean-Dominique Simonpoli, qui partage avec M. Bonnet une vision moderne du syndicalisme, lui a apporté son soutien. C'est donc dans une position plus confortable que le Nancéien a pu se présenter, mercredi 19 novembre, devant la convention réunissant 50 militants de la CGT du groupe CIC pour prendre position sur le cahier des charges.

Tout en prenant la précaution d'usage de rappeler que *« la privatisation est périlleuse pour les entreprises et dangereuse pour l'emploi »* et qu'il serait nécessaire qu'il y ait une réflexion plus large au niveau gouvernemental sur l'évolution du secteur financier en France – une réflexion que M. Simonpoli, soutenu par Louis Viannet, le secrétaire général de la CGT, qui vient d'écrire en ce sens à M. Strauss-Kahn, réclame depuis plusieurs mois –, la CGT a finalement accepté de participer à la consultation.

Elle avance même des propositions d'amendement. Elle demande, par exemple, que les candidats à la reprise du CIC ne soient pas seulement *« invités »* à présenter leur projet industriel et social aux représentants des salariés, mais que cette démarche soit obligatoire. Elle demande qu'il y ait davantage de garanties sur l'organisation et l'unité du groupe et sur l'intégrité de certaines banques, comme le CIC Paris.

Les représentants CGT ont accepté une idée encore plus moderne : que les salariés deviennent le *« troisième actionnaire »* du groupe derrière le repreneur et le GAN. A une condition toutefois : que cela aille de pair avec une politique de l'emploi claire. Parodiant la chanson, un militant CGT explique : *« Nous ne voulons pas qu'un salarié puisse un jour se dire, une lettre de licenciement à la main : avec ma petite action, j'avais l'air d'un con ! »*

Sophie Fay

Feu vert limité à l'alliance trans-Manche de Stena et P & O

LE GOUVERNEMENT britannique a donné, mercredi 19 novembre, son feu vert *« sous conditions »* au projet d'alliance entre la compagnie de ferries britannique P & O et la suédoise Stena Line pour les liaisons trans-Manche. Les deux groupes doivent fusionner leurs lignes Douvres-Calais, Newhaven-Dieppe et Douvres-Zeebrugge. Le ministre du commerce et de l'industrie, Margaret Beckett, estime que cette fusion risque d'aboutir à la création d'un *« duopole »* entre Eurotunnel et ces deux compagnies et leur demande de prendre d'ici au 19 février des engagements sur leurs tarifs. Le même jour, un porte-parole européen a annoncé que le commissaire à la concurrence, Karel van Miert, *« a l'intention de proposer que l'entreprise commune entre P&O et Stena pour les liaisons trans-Manche soit approuvée, mais seulement pour une période limitée »*.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS URBAINS : les chauffeurs de bus dunkerquois** ont repris le travail, jeudi 20 novembre, après cinq jours de grève pour protester contre l'insécurité croissante dans les transports en commun.

■ **FRANCE TELECOM : l'opérateur français** a annoncé mercredi 19 novembre avoir remporté, en association avec trois groupes portugais, une licence de téléphonie mobile au Portugal.

■ **THOMAINFOR : les forces de l'ordre ont évacué** jeudi 20 novembre les salariés de Thomainfor, ex-filiale de Thomson-CSF en redressement judiciaire, qui bloquaient depuis lundi le siège de Thomson, boulevard Haussmann à Paris. Une table ronde était prévue jeudi matin, en présence d'un médiateur nommé mercredi après-midi.

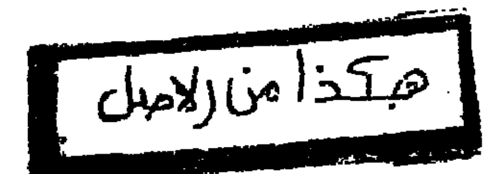
■ **RENAULT : les syndicats du groupe** ont jusqu'au 19 décembre pour se prononcer sur un projet d'accord sur le temps partiel choisi. Ce texte prévoit la possibilité pour les salariés de passer à temps partiel – entre 16 et 32 heures par semaine – avec une réduction du salaire proportionnelle au temps de travail. Une prime incitative – 40 % de la perte de salaire brut de base sur douze mois – est prévue si le salarié s'engage à adopter ce rythme sur au moins deux ans. Le texte prévoit des garanties sur son retour à un temps plein après cette période.

■ **DAEWOO : le groupe sud-coréen investira 215 millions de dollars** (environ 1,2 milliard de francs) dans la production, dès l'an 2000, de moteurs diesel légers sous licence Renault, dans son usine polonaise d'Andoria. La production doit atteindre, dès 2004, 200 000 moteurs.

■ **LUFTHANSA :** la compagnie aérienne allemande proposera dès 1998 des billets à prix réduits aux entreprises empruntant fréquemment certains vols et s'engageant à commander un nombre minimum de billets par an sur ces vols. 55 % des passagers de Lufthansa sont des voyageurs d'affaires.

■ **DANONE : le groupe agro-alimentaire** envisage de fermer son usine Marie-Surgelés (groupe Danone) de Saint-Méloir-des-Ondes, près de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) qui emploie 194 personnes. L'annonce en sera faite lundi 23 novembre aux salariés, ont indiqué des élus politiques de la région.

■ **HOLZMANN/HOCHTIEF : les numéros un et deux allemands du BTP** ont annoncé, mercredi 19 novembre, la fusion de leurs activités en Autriche et aux Etats-Unis et de certaines activités (services, informatique) en Allemagne. Les deux groupes, contrôlés par la Deusche Bank, souhaitent aller plus loin dans leur rapprochement mais se heurtent à l'opposition de l'Office des Cartels.



Le CSA remodèle le paysage radio autour de quatre grands groupes

RMC et NRJ, et, à un degré moindre, Europe et RTL, sont les principaux bénéficiaires de la répartition de 472 fréquences par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui a voulu par ailleurs encourager les stations les plus originales

L'ÉVÉNEMENT était attendu avec impatience par le microcosme radiophonique. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel a présenté, mercredi 19 novembre, l'attribution de 472 fréquences, pour lesquelles des appels à candidature avaient été lancés en juin. Cette nouvelle répartition est la conclusion de la *« mini-crise politico médiatique »*, déclenchée, il y a tout juste un an, par le groupe NRJ qui avait fait bloquer le standard du premier ministre pour obtenir le développement de son réseau Rire & Chansons.

Hervé Bourges, président du CSA a indiqué les cinq priorités qui ont présidé aux nouvelles attributions : les formats généralistes et l'information ; les radios associatives et communautaires ; les radios commerciales indépendantes ; enfin les équilibres entre les grands groupes et à l'innovation.

Les gagnants de l'opération sont sans nul doute les quatre grands groupes, Europe, CLT, RMC et particulièrement NRJ. Avec plus de 8 millions d'auditeurs potentiels supplémentaires, le groupe de Jean-Paul Baudecroux se voit pardonner les incartades du passé. Surtout, il est conforté dans son statut d'opérateur national et sa couverture en nombre d'auditeurs se rapproche de celle des autres groupes. Les fréquences attribuées à Rire & Chansons lui donne la dimension d'un troisième réseau. *« On aurait bien aimé que le CSA ne soit pas si généreux avec le groupe allemand CLT-UFA alors que nous sommes en train de perdre cinq de nos treize fréquences en Rhénanie Palatinat »*, commente Marc Pallain, directeur délégué du groupe NRJ, par ailleurs plutôt satisfait du sort qui lui est fait.

NOUVEAUX FORMATS FAVORISÉS

Avec 63 fréquences supplémentaires, RMC est aussi particulièrement bien servi. Les presque deux millions d'auditeurs potentiels gagnés par RMC qui se situent principalement en Auvergne, Centre, Pays-de-Loire permettent à la station monégasque d'améliorer son audience vers le nord du pays et de s'évader d'une image méridionale. Plus surprenants sont les 1,5 million d'auditeurs supplémentaires accordés à Radio-Montmartre, une station du groupe dont l'audience à Paris est inférieure à 1 % et dont le format n'est pas d'une grande originalité. En revanche, ces deux décisions apportent au groupe RMC des atouts supplémentaires pour son éventuelle privatisation ou sa vente *« par appartements »*.

Quant au groupe Lagardère, il paie sans nul doute ses hésitations stratégiques (*Le Monde* daté 16-17 novembre). Si, la station mère, Europe 1, obtient des fréquences dans des zones où elle était mal captée, Skyrock, dont la cession a été annoncée n'en reçoit aucune. *« Cette situation est inéquitable »*, commente Pierre C. Bellanger, président de Skyrock, qui par ailleurs, *« prend acte avec satisfaction de l'engagement du CSA de lui donner une couverture équivalente à celles de ses concurrents lors des appels à candidatures à intervenir dans les prochains mois »*.

La polémique est plus forte à propos des radios de proximité, classées dans les catégories A (associatives) et B (programmes locaux ou régionaux). Ces deux catégories reçoivent respectivement 60 et 64 fréquences supplémentaires, représentant plus de 5 millions d'auditeurs. *« La communication de proximité se trouvera amoindrie »*, commente le Conseil national des radios associatives (CNRA), qui estime que les radios associatives ont été *« écartées des grandes agglomérations »*. *« La défaveur n'est pas une réalité et si on regarde par Centre techniques régionaux, 25 % des fréquences vont bien à des radios associatives »*, répond Philippe Labarde, membre du CSA.

Enfin, quatre radios, BFM, Radio Classique, Radio Nova et Beur FM, sont exemplaires de la politique en faveur *« des formats nouveaux, originaux, apportant une réelle différence au paysage radiophonique »*. Avec l'accès à des grandes villes comme Lille, Strasbourg ou Nice, BFM, radio d'information économique gagne 2,8 millions d'auditeurs potentiels. Radio Classique, grande concurrente du service public, reçoit des fréquences dans des villes moyennes et gagne 1,6 million d'auditeurs. Chantre de la « world music », Radio Nova, pourra conquérir 500 000 auditeurs à Dreux, Angers et Montpellier. Beur FM bénéficie d'un bassin d'audience de 800 000 auditeurs avec, notamment des fréquences à Valenciennes, Aix-en-Provence et Toulon.

Pour faire bonne mesure, le CSA ne s'est pas privé de quelques décisions symboliques, aux allures de sanctions *a posteriori* pour les fréquences qui avaient été rachetées en *« sous-main »*. Ainsi NRJ ne récupère pas les dix-sept fréquences du groupe RVS, acquises illégalement et surtout la fréquence strasbourgeoise RTA, que Fun radio avait racheté à prix d'or, a été attribué à BFM. Avec l'attribution de ces 472 fréquences, le CSA est en train de redessiner un paysage radiophonique, qui se construit essentiellement autour de quatre grands groupes commerciaux disposant chacun de trois réseaux.

Françoise Chirot

Fréquences et auditeurs supplémentaires

● Groupe Europe (Europe 1, Europe 2, RFM, Skyrock). 46 fréquences supplémentaires. 117,918 millions de personnes peuvent désormais capter les radios du groupe contre 116,5 millions auparavant. Skyrock touche potentiellement 30 millions d'auditeurs.

● Groupe CLT (RTL, Fun, RTL 2). 48 fréquences supplémentaires. En tout le potentiel d'auditeurs passe de 110,5 millions à 112,7 millions.

● Groupe RMC (RMC, Nostalgie, Montmartre). Avec 62 fréquences supplémentaires, les radios du groupe peuvent être captées par 80,090 millions de personnes contre 76,880 millions auparavant.

● Groupe NRJ (NRJ, Chérie FM, Rire Chansons). Les 63 fréquences supplémentaires lui permettent de passer à un auditoire potentiel de 80,4 millions à 88,515 millions d'habitants.

En réalité pour les trois premiers groupes, le gain est légèrement supérieur. En effet, Europe 1, RTL et RMC réclamaient des fréquences FM là où ils étaient déjà diffusés en grandes ondes, un mode d'écoute de plus en plus abandonné par les auditeurs. Dans les chiffres ci-dessus, les cas de double couverture FM-GO n'ont pas été comptabilisés. Si on les prend en compte, Europe gagne 800 000 auditeurs potentiels supplémentaires, RTL, 600 000 et RMC 100 000 sur la bande FM.

● Précédement invalidées, 94 fréquences ont été réatribuées. Huit n'ont fait l'objet d'aucune candidature

● 124 fréquences ont été attribuées aux catégories A et B

Les chaînes américaines pourront accéder librement au câble français

LES CHAÎNES thématiques ne décolèrent pas. Avec une discrétion peu coutumière, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a, dans sa *Lettre* du mois de novembre, indiqué que *« les services de télévision établis dans un autre Etat de l'Union européenne que la France peuvent désormais être repris sur les réseaux câblés français sans convention avec le CSA et sont soumis à une simple déclaration »* (*Le Monde* du 19 novembre).

Une petite phrase qui cache en fait une vraie bombe à retardement. *« Le système de conventionnement qui jusqu'à présent régissait tout l'audiovisuel français et cadrait la protection de l'enfance, les quotas de diffusion, les horaires de diffusion des films, a été jeté à la poubelle. N'importe quelle chaîne américaine, que ce soit Cartoon ou tout autre programme de Ted Turner ou de Paramount, installée en Grande-Bretagne ou en Italie, pourra déferler sur le câble en France »*, affirme Claude-Yves Robin, directeur général de Canal J et président de la nouvelle Association des chaînes du câble et du satellite (ACCeS), qui représente les quarante-deux chaînes thématiques établies en France.

IMPOSÉ PAR LA JURISPRUDENCE

Pourquoi le CSA, si soucieux de tracer des lignes Maginot, et qui a tout fait pendant des années pour interdire à Cartoon l'accès sur le câble et préserver la production française, a-t-il aussi facilement jeté l'éponge ? Comment la sacro-sainte directive Télévision sans frontière (TSF) a-t-elle été foulée aux pieds ? Pour les neuf sages, *« l'abandon du conventionnement des chaînes étrangères n'a pas été décidé ni choisi par le CSA, mais imposé à la France par la jurisprudence européenne »*. Allusion à un arrêt du 10 septembre 1996 par lequel la Cour de justice des Communautés européennes avait condamné le principe de conventionnement préalable des chaînes européennes sur les réseaux câblés belges.

Aux termes de cet arrêt, le contrôle du respect des dispositions de la directive TSF *« n'incombe qu'à l'Etat membre dont les émissions émanent et (...) l'Etat membre de réception n'est pas autorisé à exercer son propre contrôle à cet égard »*. *« Un Etat membre ne saurait autoriser à prendre unilatéralement des mesures correctives ou des mesures de défense destinées à obvier à une méconnaissance éventuelle, par un autre Etat membre, des règles du droit communautaire. »* Le système conventionnel belge étant dans son principe identique au système français, le CSA est donc juridiquement tenu d'écarter son application aux chaînes européennes, dans l'attente d'une modification formelle de la loi sur l'audiovisuel promise par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication.

« Aujourd'hui, toutes les chaînes françaises sont soumises à des contraintes très strictes. Le groupe Viacom Paramount cherche par exemple à implanter quatre nouvelles chaînes en France, ce qui pourra se faire au détriment des acteurs français. Comment une chaîne cinéma comme Ciné-Cinéma pourra-t-elle résister face aux robinets des films américains diffusés par une major qui lancera, depuis Londres, une chaîne qui ne sera soumise à aucune contrainte ? Comment Canal J ou Planète, qui font d'importants efforts de production, pourront-elles continuer cette politique si des chaînes concurrentes, déjà amorties sur d'autres territoires, viennent faire du dumping en France ? » se demande Claude-Yves Robin.

Le président d'ACCeS n'a pas de mots assez durs pour affirmer que cette décision a été prise *« sans aucune concertation avec les chaînes thématiques, qui n'ont pas été auditionnées une seule fois depuis la nomination du président du CSA »*. Il aurait souhaité qu'en coopération avec le ministère, un système de transition puisse être défini avant l'adoption d'une déréglementation pure et simple.

Nicole Vulser

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le syndicat de médecins généralistes MG-France a réclamé**, mercredi 19 novembre, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la presse médicale, en l'accusant d'être à l'origine d'une *« vaste entreprise de manipulation »* à l'égard du corps médical. Le syndicat dénonce notamment les liens financiers de ces périodiques avec l'industrie pharmaceutique.

■ **AUDIOVISUEL : Open TV a signé un accord avec le groupe informatique américain Sun Microsystems** pour développer un décodeur numérique destiné à équiper la deuxième génération de systèmes de télévision interactive. Il donnera accès à des services (banque, téléachat, publicité interactive, jeux, etc.) comme à Internet. Détenu par MIH, le français Thomson Multimedia et Sun Microsystems, Open TV développe des logiciels notamment utilisés en France par le bouquet numérique TPS.

■ TOKYO a regagné 2,94 %, à 16 308,49 points, jeudi 20 novembre, dopée par l'espoir que le gouvernement ferait appel à des fonds publics pour résoudre le problème des banques.

■ L'OR a ouvert en baisse, jeudi 20 novembre, à Hongkong. L'once s'échangeait à 303,20-303,50 dollars, contre 305,50-306,00 dollars la veille en clôture.

■ LE PRIX du baril de brut de référence light sweet crude a perdu 24 cents, à 19,80 dollars, mercredi 19 novembre sur le marché new-yorkais. La veille, il avait cédé 22 cents.

■ SUR LE MARCHÉ obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 6,03 %, son plus bas niveau depuis le 13 février 1996.

■ LE PRIX DU PLOMB a touché un plus bas, mercredi 19 juillet, sur le LME. Le cours à trois mois a baissé de 7,5 dollars, à 560,5 dollars par tonne, au plus bas depuis février 1995.

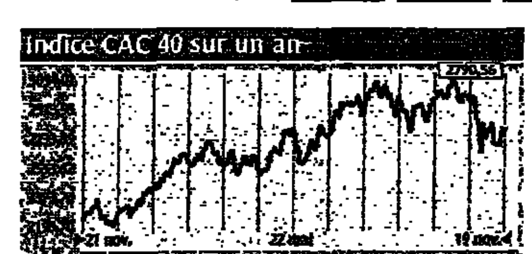
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

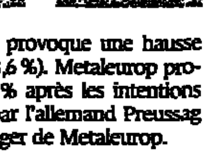
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Nouvelle hausse à Paris

Indice CAC 40 sur un an

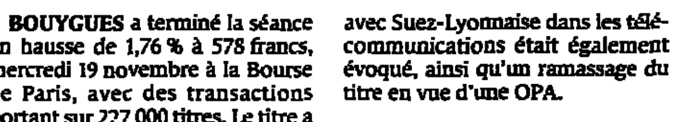


CAC 40 5 jours



LA BOURSE DE PARIS faisait preuve de fermeté, jeudi 20 novembre, l'indice CAC 40 retrouvant le niveau des 2 800 points abandonné depuis le 29 octobre. En hausse de 0,54 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure un quart plus tard un gain de 0,50 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 0,52 % à 2 804,37 points. Le marché était moyennement actif avec un chiffre d'affaires sur le règlement mensuel de 2,7 milliards de francs.

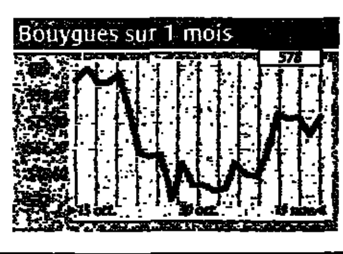
Toutes les places européennes sont en hausse en dépit de la baisse sensible de quelques places asiatiques comme Kuala Lumpur, qui a plongé de 11,1 %. En revanche, Tokyo, dans la perspective d'un assainissement du système bancaire japonais, a progressé de 2,9 %. Francfort progresse de plus de 2 % en attendant la fin de la réunion de la Bundesbank ce jeudi. Les milieux financiers s'attendent à un statu quo monétaire. La Bourse américaine a gagné 0,97 % mercredi en raison d'une détente des rendements sur le marché obligataire, mais aussi de l'annonce d'une fusion bancaire. Des rumeurs circulant sur les marchés sur une opération financière dans le secteur bancaire provoque une hausse de la BNP (+3,6 %). Metaleurop progresse de 3,4 % après les intentions manifestées par l'allemand Preussag de se désengager de Metaleurop.



Bouygues, valeur du jour

BOUYGUES a terminé la séance en hausse de 1,76 % à 578 francs, mercredi 19 novembre à la Bourse de Paris, avec des transactions portant sur 227 000 titres. Le titre a été très entouré et a gagné jusqu'à 4,2 % en séance, bénéficiant de diverses informations : modification du tour de table de Bouygues Télécom avec la sortie de Cable & Wireless et de Jean-Claude Decaux et le renforcement de Telecom Italia, qui ferait ressortir la sous-évaluation du titre. Un rapprochement avec Suez-Lyonnaise dans les télécommunications était également évoqué, ainsi qu'un ramassage du titre en vue d'une OPA.

Bouygues sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 20/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
Primagaz	479,50	+4,58	−21,52
B.N.P.	282	[illegible]	+40,43
Metaleurop	58	[illegible]	+37,60
Peugeot	622	+3,32	+6,50
Bertrand Faure	363,50	+3,26	+79,86
Comptoir Entrep.	11,40	+2,24	+18,75
Renault	161,20	[illegible]	+44,57
Paribas	426,80	[illegible]	+21,63
Jean Lefebvre	326	+1,87	+20,51
Sodexho Alliance	2881	+1,62	+1,41

BAISSES, 12 h 30	Cours au 20/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
Bouygues Offs.	275	[illegible]	+106,76
Geophysique	749	−5,86	+108,05
Credit Lyonnais CI	285,50	[illegible]	+114,66
Eiffage	248,60	[illegible]	+21,26
Intertechnique	1151	[illegible]	+48,51
Coflexip	591	−3,90	+114,90
Chargeurs	340	[illegible]	+32,29
DMC (Dollfus Mi)	99	[illegible]	−21,30
Cipe France Ly #	153,80	−3,37	−25,26
ISIS	645	[illegible]	—

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	20/11 Titres échangés	Capitalisation en F
B.N.P.	772627	215687212,50
Axa	499040	205973551,20
France Telecom	668404	145131965,10
Worms & Cie	259026	134394377
Eaux (Gle des)	156140	117547571
Societe Generale	148830	113277065
Carrefour	37080	110439161
Paribas	225385	95765057,80
Total	145149	94487289
Alcatel Alsthom	131053	93490290

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

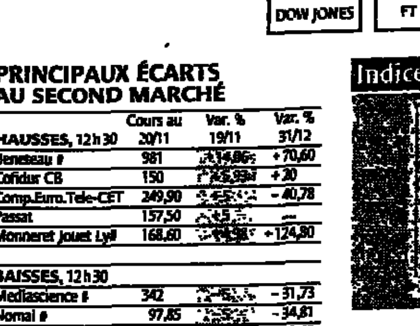
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 20/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
Beneteau #	981	[illegible]	+70,60
Cofidur CB	150	[illegible]	+20
Comp.Euro.Tele-CET	249,90	[illegible]	−40,78
Passat	157,50	[illegible]	—
Monneret Jouet Ly#	168,60	[illegible]	+124,80

BAISSES, 12 h 30	Cours au 20/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
Mediascience #	342	[illegible]	−31,73
Nomai #	97,85	[illegible]	−34,81
Groupe J.C.Darmon	238,50	[illegible]	+1,48
SERF	74,10	[illegible]	−38,76
G.E.P Pasquier	30	[illegible]	−30,23

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	19/11	18/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1901,64	[illegible]	+0,15
Ind. gén. SBF 250	1807,44	1805,99	+0,08
Ind. Second Marché	1705,87	[illegible]	−0,42
Indice MidCac	1479,74	[illegible]	−0,85
Valeurs Indus.	2065,39	[illegible]	−0,10
1 - Energie	2784,77	[illegible]	−1,13
2 - Produits de base	1924,17	[illegible]	−0,55
3 - Construction	1760,61	[illegible]	+0,29
4 - Biens d'équip.	1425,94	[illegible]	−0,17
5 - Automobile	2150,86	[illegible]	+0,56
6 - Biens consom.	3431,90	3422,06	+0,29
7 - Indus. agro-alim.	1449,58	[illegible]	+0,44
Services	1951,70	[illegible]	+0,24
8 - Distribution	3618,24	[illegible]	+0,44
9 - Autres services	1279,92	[illegible]	+0,11
Sociétés financières	1378,83	[illegible]	+0,41
10 - Immobilier	724,54	[illegible]	−0,87
11 - Services financ.	1434,31	[illegible]	+0,79
12 - Sociétés invest.	1620,35	[illegible]	−0,55

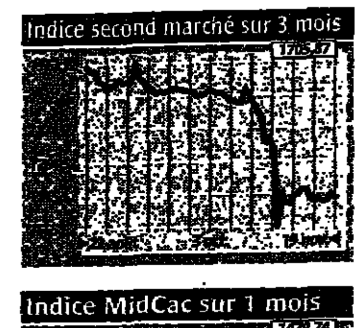
Indice SBF 250 sur 3 mois

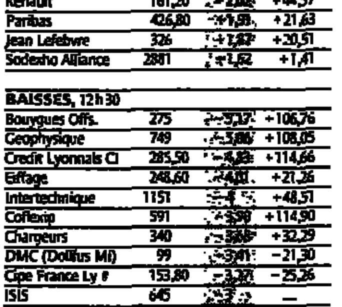


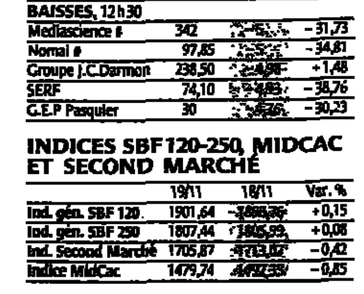
Indice second marché sur 3 mois

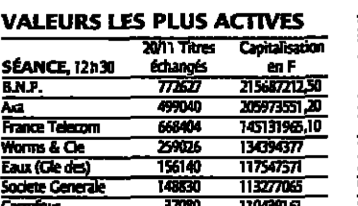


Indice MidCac sur 1 mois









Reprise sensible à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a regagné 2,94 %, jeudi 19 novembre, au terme d'une séance heurtée, dopée par l'espoir de voir le gouvernement faire appel à des fonds publics pour résoudre le problème des mauvaises créances des banques. L'indice Nikkei, en hausse de plus de 4 % le matin, a fini la séance sur un gain de 466,03 points à 16 308,49 points. Le marché avait perdu 5,29 % mercredi, sa plus forte baisse de l'année. La veille, Wall Street est repartie à la hausse, bénéficiant de la fermeté du marché obligataire et du secteur financier après l'annonce d'une fusion bancaire et du rachat d'un des plus gros fonds d'investissements britanniques, MAM, par Merrill Lynch. L'indice Dow Jones a gagné 73,92 points (+0,97 %) à 7 724,74 points.

En Europe, la Bourse de Londres a légèrement baissé, après avoir récupéré une partie du terrain cédé en cours de séance grâce à la hausse de Wall Street en matinée. L'indice Footsie a terminé sur un repli de 15,3 points, à 4 830,1 points, soit 0,31 %. A Francfort, l'indice DAX a terminé la séance officielle en hausse de 0,04 % et a finalement gagné 0,85 % à 3 876,90 points à l'issue des transactions électroniques.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 19/11	Cours au 18/11	Var. en %
Paris CAC 40	2776,97	2782,61	−0,20
New-York/DJ indus.	7639,28	7650,82	−0,15
Tokyo/Nikkei	15842,50	16226,68	−5,58
Londres/FT100	4806,10	4845,40	−0,82
Francfort/Dax 30	3834,82	3839,47	+0,04
Frankfort/Commer.	1276,08	[illegible]	+0,51
Bruxelles/Bel 20	2907,16	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2372,97	[illegible]	−0,24
Milan/MIB 30	1224	1224	—
Amsterdam/Gé. Cbs	591,40	597	−0,95
Madrid/Ibex 35	568,91	572,95	−0,71
Stockholm/Affarsal	2334,05	[illegible]	—
Londres FT30	3122,30	3138,90	−0,53
Hong Kong/Hang S.	10154,36	[illegible]	−0,89
Singapour/Strait t	1680,97	[illegible]	−0,48

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	19/11	18/11
Alcoa	69,12	69,25
Allied Signal	37,25	36,06
American Express	78,87	76,56
AT & T	52,93	52,50
Boeing Co	50	49,50
Caterpillar Inc.	46,56	46,50
Chevron Corp.	82,31	82,56
Coca-Cola Co	62,12	59,75
Disney Corp.	91,37	89,12
Du Pont Nemours&Co	60,12	60,37
Eastman Kodak Co	60,06	60,37
Exxon Corp.	62,06	62,18
Gen. Motors Corp.H	61,18	61,37
Gen. Electric Co	70,56	69,56
Goodyear T & Rubbe	61,50	62,18
Hewlett-Packard	60,87	61,62
IBM	103,06	102,06
Intl Paper	47	47,37
J.P. Morgan Co	115,37	111,56
Johnson & Johnson	63,12	63
Mc Donalds Corp.	48	46,81
Merck & Co.Inc.	92,81	90,62
Minnesota Mng.&Mfg	94,31	94,12
Philip Moris	42,25	42,06
Procter & Gamble C	74,56	73,25
Sears Roebuck & Co	47,56	46,81
Travelers	73,43	72,18
Union Carb.	44,81	44,87
Utd Technol	73,25	73,68
Wal-Mart Stores	39,50	39,25

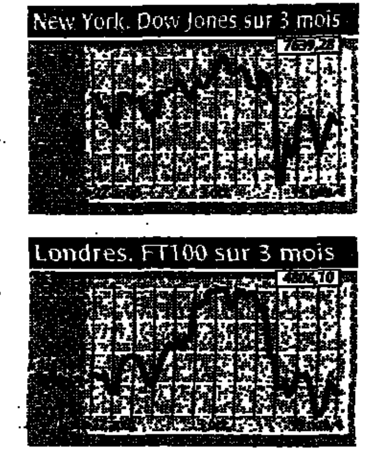
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	19/11	18/11
Allied Lyons	5,19	5,15
Barclays Bank	14,71	14,82
B.A.T. industries	5,22	5,26
British Aerospace	15,50	15,42
British Airways	5,54	5,63
British Petroleum	8,73	8,80
British Telecom	4,54	4,54
B.T.R.	2,06	2,04
Cadbury Schweppes	6,07	6,08
Eurotunnel	0,58	0,60
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,59	12,52
Granada Group Plc	8,01	8,02
Grand Metropolitan	5,66	5,71
Guinness	5,61	5,73
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,94	6,94
H.S.B.C.	13,50	13,75
Impérial Chemical	8,30	8,45
Legal & Gen. Grp	5,04	4,98
Lloyds TSB	7,05	7,14
Marks and Spencer	5,91	5,91
National Westminst	8,78	8,78
Peninsular Orienta	6,65	6,67
Reuters	6,74	6,75
Saatchi and Saatch	1,18	1,17
Shell Transport	4,17	4,22
Tate and Lyle	4,61	4,60
Zeneca	17,09	17,60

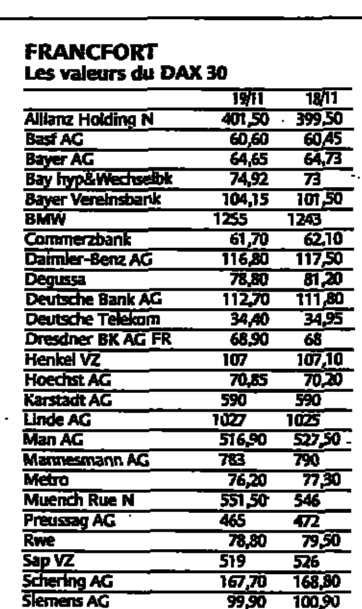
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	19/11	18/11
Allianz Holding N	401,50	399,50
Basf AG	60,60	60,45
Bayer AG	64,65	64,73
Bay hyp&Wechselbk	74,92	73
Bayer Vereinsbank	104,15	101,50
BMW	1255	1243
Commerzbank	61,70	62,10
Daimler-Benz AG	116,80	117,50
Degussa	78,80	81,20
Deutsche Bank AG	112,70	111,80
Deutsche Telekom	34,40	34,95
Dresdner BK AG FR	68,90	68
Henkel VZ	107	107,10
Hoechst AG	70,85	70,20
Karstadt AG	590	590
Linde AG	1027	1025
Man AG	516,90	527,50
Mannesmann AG	783	790
Metro	76,20	77,30
Muench Rue N	551,50	546
Preussag AG	465	472
Rwe	78,80	79,50
Sap VZ	519	526
Schering AG	167,70	168,80
Siemens AG	99,90	100,90
Thyssen	409,50	408,30
Veba AG	100,65	99,50
Viag	885,50	892
Volkswagen VZ	733	714

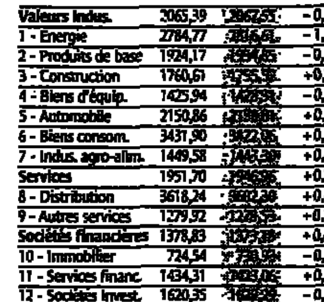
New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois



Francfort, Dax 30 sur 3 mois



LES TAUX

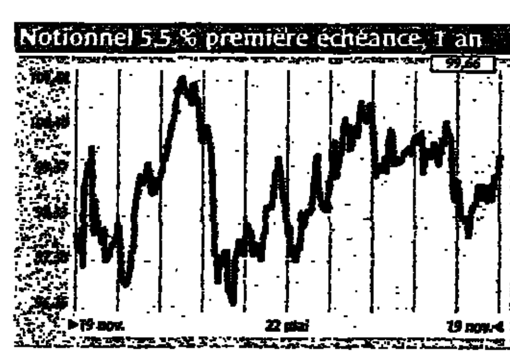
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Légère hausse du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE FRANÇAIS a ouvert en légère hausse, jeudi 20 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 6 centièmes, pour s'établir à 99,72 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,52 %, au même niveau que le rendement du titre allemand de même échéance. La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance sur une nouvelle hausse, soutenues par les difficultés financières persistantes en Asie. Le rendement de l'emprunt à 30 ans – les taux baissent quand le cours des titres monte – s'était établi à 6,03 % en clôture, son plus bas niveau de l'année.

On n'attendait pas de modification des taux de la Bundesbank, dont le conseil était réuni jeudi matin.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 19/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,58	6,15	1,70
Allemagne	3,35	5,57	6,19	1,80
Grande-Bretagne	7,12	6,66	NC	2,80
Italie	6,75	6,31	6,66	2,60
Japon	0,52	1,92	NC	0,50
États-Unis	5,40	5,84	6,07	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 19/11	Taux au 18/11	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,09	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 19/11	Vente 19/11	Achat 18/11	Vente 18/11
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,21	3,46	3,48	3,63
3 mois	3,58	3,70	3,62	3,77
6 mois	3,73	3,83	3,72	3,82
1 an	3,81	4,06	3,97	4,09
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5313	—	3,5313	—
Pibor Francs 3 mois	3,6992	—	3,6914	—
Pibor Francs 6 mois	3,8281	—	3,8242	—
Pibor Francs 9 mois	3,9688	—	3,9688	—
Pibor Francs 12 mois	4,1094	—	4,1094	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,6146	—	4,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	4,6771	—	4,6771	—
Pibor Ecu 12 mois	4,7760	—	4,7552	—

MATIF

Échéances 19/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Déc. 97	105271	99,66	99,68	99,40	99,42
Mars 98	4748	99,12	99,12	98,86	98,86
Juin 98	2	98,38	98,38	98,38	98,38
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 97	9195	96,24	96,24	96,23	96,24
Mars 98	11154	96,01	96,02	95,99	96
Juin 98	4114	95,79	95,81	95,78	95,78
Sept. 98	2530	95,62	95,64	95,61	95,62
ÉCU LONG TERME					
Déc. 97	201	98,62	98,66	98,42	98,42
Mars 98	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 19/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 97	13193	2806	2807	2768	2772
Déc. 97	1093	2812	2814	2776	2778,50
Janvier 98	75	2798,50	2798,50	2785,50	2785,50
Mars 98	501	2830	2828	2828	2828

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,7969 | US/DM ↗ 1,7331 | US/¥ ↗ 127,0600 | DM/F ↘ 3,3479 | £/F ↘ 9,7870

Progression du dollar

LE DOLLAR ÉTAIT EN HAUSSE, jeudi matin 20 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,7330 deutschemark et 5,8035 francs. Il avait bénéficié, la veille, de l'annonce d'une décélération de la masse monétaire M3 et d'une détérioration du climat des affaires en octobre en Allemagne, autant d'indices qui réduisent les risques d'une hausse de taux rapide de la Bundesbank. Le billet vert s'inscrivait en revanche en légère baisse, jeudi matin, face à la monnaie japonaise, à 126,80 yens.

La devise nippone profitait du rebond de la Bourse de Tokyo, où les opérateurs ont bien accueilli l'engagement du premier ministre Ryutaro Hashimoto d'utiliser les fonds publics pour sauver le système bancaire.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 19/11	% 18/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,7900	−0,02	322	346
Ecu	6,6300	+0,02	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,7969	+0,13	5,5000	6,1000
Belgique (100 F)	16,2320	−0,01	15,6600	16,7600
Pays-Bas (100 fl)	297,0700	−0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4180	−0,07	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	87,9500	−0,01	82	92
Irlande (1 iep)	8,7245	+0,04	8,2800	9,1200
Gde-Bretagne (1 L)	9,7870	−0,14	9,3500	10,2000
Grèce (100 drach.)	2,1330	−0,09	1,8000	2,3000
Suède (100 krs)	76,1000	−0,83	70	80
Suisse (100 F)	413,1800	+0,55	398	422
Norvège (100 k)	82,3200	+0,12	76,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,5700	−0,01	45,8500	48,9500
Espagne (100 pes.)	3,9655	−0,04	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,2800	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,0933	+0,07	3,7800	4,3800
Japon (100 yens)	4,5555	−1,20	4,3600	4,7800
Finlande (mark)	110,9700	−0,14	104,5000	115,5000

PARITÉS DU DOLLAR	20/11	19/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7331	[illegible]	+0,26
TOKYO : USD/Yens	127,0600	[illegible]	+0,73

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,7925	5,7850	5,7837	[illegible]
Yen (100)	4,5556	4,5462	4,6093	[illegible]
Deutschemark	3,3478	3,3473	3,3481	[illegible]
Franc Suisse	4,1307	4,1271	4,1138	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4207	3,4171	3,4205	[illegible]
Livre sterling	9,8000	9,7925	9,8011	[illegible]
Peseta (100)	3,9647	3,9632	3,9693	[illegible]
Franc Belge (100)	16,244	16,218	16,251	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,02	[illegible]	4,08
Eurodollar	5,63	5,81	5,81
Eurolivre	7,42	[illegible]	7,75
Eurodeutschemark	3,58	[illegible]	3,86

L'OR

	cours 19/11	cours 18/11
Or fin (k. barre)	57400	57500
Or fin (en lingot)	57800	58350
Once d'Or Londres	304,10	305,95
Pièce française(20f)	336	336
Pièce suisse (20f)	330	331
Pièce Union lat(20f)	327	333
Pièce 20 dollars us	2340	2440
Pièce 10 dollars us	1435	1470
Pièce 50 pesos mex.	2110	2160

LE PÉTROLE

En dollars	cours 20/11	cours 19/11
Brent (Londres)	19,22	19,20
WTI (New York)	20,33	20,01
Light Sweet Crude	20	19,78

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	20/11	19/11
Dow-Jones comptant	136,05	[illegible]
Dow-Jones à terme	145,33	145,22
CRB	241,03	[illegible]

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1905,75	1873,50
Cuivre à 3 mois	1908,50	1909,50
Aluminium comptant	1616	1601,25
Aluminium à 3 mois	1642,50	1645
Plomb comptant	560,50	538,75
Plomb à 3 mois	567	560
Etain comptant	5582,50	5637,50
Etain à 3 mois	5585	5622,50
Zinc comptant	1141,25	[illegible]
Zinc à 3 mois	1162,50	[illegible]
Nickel comptant	6087,50	6052,50
Nickel à 3 mois	6145	6220

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	509,40	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	208	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	345,75	[illegible]
Maïs (Chicago)	276,75	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	726	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	232,40	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74,55	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1563	[illegible]
Café (Londres)	1624	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	71,09	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	84,65	[illegible]

هكذا من الاصل

■ LE PRIX DU PLOMB a touché, ... bas, mercredi ... cours à trois mois ... à 560,5 dollars ... depuis février 1995.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 20 NOVEMBRE

Liquidation : 21 novembre

Taux de report : 3,50

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,49 %

CAC 40 : 2804,10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	970	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Renault (T.P.)	1785	[illegible]	− 0,11	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2220	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1256	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	917	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Accor	1099	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	297,70	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	908	912	+ 0,44	925
Alcatel Alsthom	703	[illegible]	+ 1,56	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	727	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Axa	411,30	413,70	+ 0,58	408
Bail Investis	759	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Bancaire (Cie)	784	[illegible]	+ 0,63	750
Bazar Hot. Ville	530	[illegible]	—	[illegible]
Bertrand Faure	352	[illegible]	+ 3,26	[illegible]
BIC	396,30	[illegible]	− 0,07	[illegible]
BIS	498	[illegible]	− 1,20	[illegible]
B.N.P.	270	[illegible]	+ 4,44	[illegible]
Bollore Techno.	730	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2295	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Bouygues	578	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Bouygues Offs.	290	[illegible]	− 5,17	[illegible]
Bull#	65	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Canal +	1010	[illegible]	+ 0,09	1060
Cap Gemini	479	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Carbone Lorraine	1548	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Carrefour	2990	[illegible]	− 0,86	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
Cred.Fon.France	63,20	63,05	− 0,23	65
Credit Lyonnais CI	300	285,50	− 4,83	320
Cred.Nat.Natexis	317,50	320,30	+ 0,88	348
CS Signaux(CSEE)	161,50	180,50	− 0,55	197
Damart	3744	3750	+ 0,16	3790
Danone	947	942	− 0,52	890
Dassault-Aviation	1278	1285	+ 0,54	1220
Dassault Electro	590	581	− 1,52	585
Dassault Systemes	167,90	165,40	− 1,48	183
De Dietrich	268	268	—	270
Deveaux(Ly)#	622	622	—	655
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	43,85	− 2,55	49
Dexia France	605	611	+ 0,99	575
DMC (Dollfus Mi)	102,50	99	− 3,41	111
Dynaction	155	155,10	+ 0,06	164
Eaux (Gle des)	750	752	+ 0,26	665
Eiffage	259	248,60	− 4,01	265
Elf Aquitaine	719	717	− 0,27	755
Eramet	240	238,10	− 0,79	265
Eridania Beghin	888	897	+ 1,01	900
Essilor Intl	1630	1640	+ 0,61	1470
Essilor Intl.ADP	1580	1552	− 1,77	1510
Esso	470	470	—	510
Eurafrance	2400	2350	− 2,08	2440
Euro Disney	7,75	7,20	− 0,64	8
Europe 1	1099	1100	+ 0,09	1250
Eurotunnel	5,75	5,70	− 0,86	5,50
Fimalac SA	469	470	+ 0,21	510
Finextel	104,50	105,20	+ 0,66	108
Fives-Lille	328	326	− 0,60	370
France Telecom	217	216,90	− 0,04	210
Fromageries Bel	4199	4100	− 2,35	4080
Galeries Lafayette	2711	2685	− 0,95	2080
GAN ex.dt sous.	130,70	130	− 0,53	134
Gascogne (B)	477	470	− 1,46	515
Gaumont #	395	388	− 1,77	380
Gaz et Eaux	2445	2398	− 1,92	2460
Geophysique	789	749	− 5,06	870
G.F.C.	520	518	− 0,38	520
Groupe Andre S.A.	555	550	− 0,90	570
Groupe GTM	376	370	− 1,59	370
Gr.Zannier (Ly) #	122,60	121,70	− 0,73	132
Guilbert	770	771	+ 0,12	790
Guyenne Gascogne	1726	1729	+ 0,17	1880

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compen-sation (1)
Vaal Reefs #	231,70	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Volkswagen A.G #	3010	3085	+ 2,49	3080
Volvo (act.B) #	161,40	163,70	+ 1,42	147
Western Deep #	111,80	111	− 0,71	[illegible]
Yamanouchi #	134,60	138,10	+ 2,60	155
Zambia Copper	14,20	13,80	− 2,81	16

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 20 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	343	[illegible]
Commerzbank AG	200	[illegible]
Fiat Ord.	16	[illegible]
Gold Fields South	91	[illegible]
Kubota Corp.	18,80	[illegible]
Montedison act.ep.	9,60	[illegible]
Olympus Optical	41	[illegible]
Robeco	533	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 20 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 20 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 20 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 19 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

MATIÈRES PREMIÈRES

هكذا من الاصل

SCIENCES Les représentants des *gouvernements du monde entier* vont se réunir à Kyoto (Japon) pour débattre durant une semaine, début décembre, du meilleur moyen de réduire les risques de réchauffement de *la planète* ● LES RECHERCHES *menées* depuis dix ans par les climatologues ont abouti récemment à un large consensus pour reconnaître que les émissions de gaz à effet de serre, *notamment le dioxyde de carbone*, dues aux activités humaines aggravent la tendance au réchauffement climatique. ● LES INCERTITUDES qui subsistent sur certains *mécanismes* du climat et sur l'impact économique des solutions envisagées favorisent néanmoins le maintien d'un vif débat sur l'ampleur des mesures à prendre à court terme et sur leur répartition dans le temps. ● LES EUROPÉENS se sont mis d'accord pour présenter à Kyoto un front uni en faveur d'une réaction rapide des Etats.

Le sommet de Kyoto va examiner les moyens d'éviter la surchauffe climatique

L'Union européenne prend les devants en proposant de réduire de 15 %, d'ici à 2010, ses émissions de gaz carbonique. Les Etats-Unis jugent « irréaliste » une telle mesure, dont la brutalité risque, selon eux, de casser la croissance et d'aggraver le chômage

À CEUX qui doutaient de son existence, l'Europe vient d'apporter un cinglant démenti. Le 1er octobre, *la Commission de Bruxelles* et les Quinze ont avancé, d'une

nature

le Monde

seule voix, une proposition qui a *stupéfié le monde. Certains en* sont ravis : les grands pays du Sud comme la Chine, l'Inde, le Brésil ou l'Indonésie, les petits Etats insulaires ainsi que les milieux écologistes et une bonne partie du monde scientifique : d'autres ne cachent pas leur surprise, voire leur colère : les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, le Japon, la Russie, les pays producteurs de pétrole ainsi que la plupart des milieux économiques.

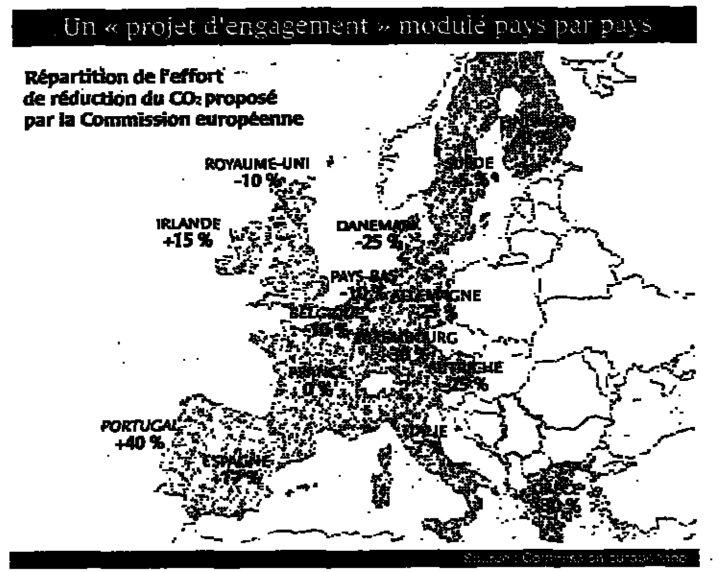
Dans le cadre des négociations sur le climat qui, en décembre à Kyoto (Japon), devraient aboutir (ou pas) à un protocole mondial de limitation des gaz à effet de serre, l'Union européenne s'engage à réduire ses émissions du principal responsable de l'aggravation de l'effet de serre, le gaz carbonique (CO^2), de 15 % en 2010 (7,5 % en *2005) par rapport au niveau de* 1990. Et elle propose à tous les pays industrialisés de se fixer un tel objectif.

Un chiffre ambitieux quand on le compare à l'engagement pris par la communauté internationale au Sommet de la terre à Rio, en 1992, qui aboutissait seulement à la stabilisation des émissions de CO^2 ; un chiffre qui fait peur, puisqu'une telle réduction impliquerait une diminution significative de la consommation énergétique – l'utilisation de pétrole et de charbon étant la principale source anthropique (d'origine humaine) de CO^2 – en pleine phase de croissance de l'économie mondiale et de la démographie. Au dernier congrès mondial du pétrole qui s'est tenu à Pékin au mois d'octobre, n'a-t-on pas évalué à 30 % la hausse de la demande mondiale de pétrole d'ici quinze ans ?

« Irréaliste », « irresponsable », « impossible », répètent en chœur politiques et industriels américains, relayés avec quelques nuances par le patronat européen. Ici et là, on n'hésite pas à évoquer le spectre d'*« un troisième choc pétrolier »* qui *« casserait la croissance et aggraverait le chômage »*. Bill Clinton lui-même, tout en admettant la gravité du phénomène de réchauffement climatique – *« Nous voyons arriver le train mais beaucoup d'Américains n'entendent pas son sifflet »* –, estime que l'économie américaine ne peut pas intégrer *une réduction aussi brutale*. L'administration américaine propose donc à Kyoto un autre objectif, plus limité : une stabilisation, entre 2008 et 2012, des émissions de gaz à leur niveau de 1990, doublée de la mise en place de mécanismes de *« flexibilité »* qui institueraient un marché de *« droits à émettre »*. Washington exige, par ailleurs, une implication immédiate dans ce processus des grands pays du Sud.

Bruxelles et les Quinze estiment que leur objectif, fondé sur *« le principe de précaution »*, constitue une réponse adéquate *« au défi politique »* que représente le réchauffement climatique. Contrairement à ce que les milieux industriels craignent, les experts de la Commission sont convaincus qu'une réduction de 15 % est *« techniquement réalisable »* et *« économiquement possible »*. Concrètement, cela aboutirait à réduire les émissions de CO^2 de 800 millions de tonnes en 2010 en Europe, avec des répartitions différenciées. Si, en revanche, on laisse les choses en l'état, les émissions continueront à croître d'environ 8 % jusqu'en 2010. Selon Bruxelles, cette économie de 800 millions de tonnes constitue un *« potentiel technique »* qui ne provoquera pas de bouleversement. Il s'agit, certes, d'agir sur nombre de secteurs économiques dont l'activité dépend de l'utilisation de pétrole ou de charbon. Mais cette action peut s'opérer de manière relativement indolore, sur la base de technologies existantes. Les *« pratiques techniques nouvelles »* ne sont envisagées que si elles sont *« socialement acceptables »*, n'entraînant pas de *« coûts excessifs ni d'effets inacceptables pour la société et sur la répartition des revenus »*.

Un « projet d'engagement » modulé pays par pays



Premier secteur visé : les transports routiers. C'est là que, d'ici à 2010, la hausse de CO^2 devrait s'avérer la plus forte (39 %). Pour y faire obstacle, la Commission propose de baisser la consommation en carburant des voitures (– 30 % en moyenne), de *« revitaliser »* le secteur des chemins de fer, de développer le transport « intermodal » de marchandises et d'améliorer l'offre de transports en commun. Avec incitations fiscales à la clé. Economie prévue : 180 millions de tonnes de CO^2.

Dans le secteur industriel et dans celui de la production d'électricité, l'action devrait porter à la fois sur une amélioration de l'*« efficacité énergétique »* et sur *« un meilleur rendement »*. Economie espérée : 120 et 300 millions de tonnes respectivement (plus 100 millions de tonnes grâce au développement des énergies renouvelables). Même opération dans les secteurs domestique et tertiaire. L'utilisation de technologies économes dans l'équipement ménager (réfrigérateurs, ordinateurs, téléviseurs, ampoules électriques...) peut permettre d'atteindre le même niveau de performance pour une consommation d'énergie bien inférieure. Economie envisagée : 100 millions de tonnes.

Procédés de production et produits moins « énergivores », développement de technologies « propres », remplacement des installations de production obsolètes... la stratégie a cependant un coût : entre 15 et 35 milliards d'écus par an d'ici à 2010 selon différentes projections, soit entre 0,2 % et 0,4 % du PIB prévu en 2010 (en augmentation de 50 %). Toutefois, fait-on remarquer à Bruxelles, *« les facteurs de coûts seront en partie compensés par des économies d'échelle et d'énergie »*. Avec des effets secondaires positifs.

C'est ainsi, *« qu'en réduisant l'emploi des engrais, on améliorera la qualité des eaux, qu'en réduisant les transports routiers, on améliorera la qualité de l'air et on diminuera le bruit, la congestion et les accidents, et en diminuant la consommation de carburant, on réduira l'acidification »*. Une façon très écologique d'entrer dans un cercle économique vertueux.

Jean-Paul Besset

L'inertie conjuguée de l'économie et de la machine atmosphérique

CINQUANTE POUR CENT ! Telle est la marge d'erreur des prévisions sur le réchauffement planétaire que va entraîner l'augmentation des gaz à effet de serre, estime Klaus Hasselmann (de l'institut de météorologie Max Plank de Hambourg). Et cette incertitude n'est rien *« comparée à l'impossibilité de prédire l'évolution de l'économie et des technologies »* au cours *« des décennies et même des siècles »* qui seront marqués par un bouleversement climatique éventuel, écrit ce chercheur allemand, en commentaire du dossier sur le sommet de Kyoto publié, *jeudi 20 novembre*, par la revue *Nature*.

La situation semble, de prime abord, favorable au déchainement de tous les lobbies. Certains ne se sont pas privés d'en déduire qu'il était « urgent d'attendre ». Sans aller aussi loin, les experts du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estiment, dans leur rapport publié en 1995, qu'il convient d'adopter *« une stratégie prudente et de l'ajuster dans le temps à la lumière des informations nouvelles »* en tenant compte des *« risques économiques »* des actions destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Mais les travaux les plus récents semblent montrer que les arguments socio-économiques plaident, eux aussi, en faveur de mesures immédiates.

Très vite, les économistes ont rejoint les climatologues pour explorer cette nouvelle voie de recherche. Des modèles de simulation numériques, combinant les données économiques aux paramètres climatiques, ont été mis au point. Objectif : évaluer les conséquences dans ces deux domaines des mesures correctrices envisagées, afin de les optimiser.

ALTERNATIVE

Ce type de recherches a permis aux Américains Wigley, Richels et Edmonds de montrer qu'une réduction très modeste au départ, mais s'accélérant dans le temps, pouvait être préférable aux actions plus vigoureuses à court terme. Les documents techniques publiés en février par le GIEC tiennent compte de leurs travaux et présentent les deux volets de l'alternative.

Les nouvelles simulations prennent en compte « l'inertie socio-économique ». Cette notion nouvelle – qui s'ajoute à l'inertie physico-chimique de la « machine climatique Terre » – est directement liée aux impératifs industriels. Les usines et les centrales électriques responsables de l'émission de gaz à effet de serre ne peuvent pas être modifiées du jour au lendemain. Elles sont le résultat de choix énergétiques et d'investissements lancés dans les années 60 ou 70, et la mise en place d'une nouvelle stratégie dans ce domaine exigera plusieurs décennies. Il en est de même pour les transports, autres gros émetteurs de dioxyde de carbone.

Certains économistes estiment, en outre, qu'au lieu de consacrer d'importants crédits à la réduction immédiate des émissions de gaz polluants, il conviendrait d'investir d'abord pour créer les connaissances et les technologies nouvelles susceptibles de lutter plus efficacement à l'avenir contre le réchauffement climatique ou ses effets.

Des travaux menés par Minh Da-Hong et Jean-Claude Hourcade, chercheurs au Centre international de recherche sur l'environnement et le développement de Montrouge (CNRS/Ecole des hautes études en sciences sociales) et Michael Grubb (Royal Institute of International Affairs de Londres) mettent en évidence *« une sous-estimation »* des effets de cette inertie dans les études précédentes. Pour les trois hommes, une représentation *« plus appropriée »* de cette notion *« accroît le coût du report de la diminution des émissions de CO_2 »*. Cela justifie de *« commencer immédiatement »* et d'*« étaler l'effort sur plusieurs générations »*, écrivent-ils, également dans *Nature* jeudi 20 novembre. *« L'inertie socio-économique ne peut pas être invoquée comme argument pour remettre à plus tard la lutte contre les gaz à effet de serre*, explique Minh Da-Hong. *Car, si elle constitue effectivement un vrai problème, ce dernier se posera de la même façon dans le futur. »*

De quoi nourrir les réflexions des participants au sommet de Kyoto. L'économie étant une science encore plus « nuageuse » que la climatologie, le débat est loin d'être clos. Reste que, dans ce domaine aussi, les arguments militant en faveur du sain *« principe de précaution »* se font de plus en plus nombreux.

Jean-Paul Dufour

La « bulle » européenne

***Pour parvenir à réduire ses* émissions de gaz à effet de serre de 15 % d'ici 2010, l'Union européenne a mis au point un projet d'engagement *« individuel et conjoint »*. Cette « bulle » permet d'aboutir au résultat global de –15 %, tout en introduisant des objectifs différenciés par pays qui tiennent compte des conditions particulières de chaque Etat. C'est ainsi que la France, qui émet relativement peu de CO_2, a un objectif zéro. Elle n'aurait *donc pas d'efforts particuliers* à faire. Cela tient à l'importance que le nucléaire (qui pose d'autres problèmes) a pris dans la production d'énergie.**

Au ministère de l'environnement, on aimerait cependant que la France, à l'image de Tony Blair, qui a décidé de porter unilatéralement le quota du Royaume-Uni à – 20 % au lieu de – 10 %, s'engage *« pour l'exemple »* vers une réduction de l'ordre de 5 %.

La prise de conscience a été suscitée par la recherche scientifique

DANS LE RAPPORT de 600 pages publié en 1995 par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la phrase n'est pas facile à localiser. Sans elle, pourtant, la recherche d'un accord sur les gaz à effet de serre ne figurerait pas au programme de Kyoto. Elle dit simplement : *« Le bilan des indices suggère une influence discernable des activités humaines sur le climat de la planète. »* Après dix années de recherches, le consensus s'est imposé au sein de ce groupe d'experts en climatologie *nommé par les Nations unies*.

Cette petite phrase – en réalité, le rapport tout entier – a amené les gouvernements à reconnaître que les activités humaines provoquaient un réchauffement de la planète, que le niveau des mers allait continuer de monter, qu'il se produirait davantage de catastrophes climatiques et qu'il était grand temps de passer à l'action. Une prise de conscience dans laquelle la science a joué un rôle fondamental.

Tout a commencé par la découverte d'un vétéran de la climatologie, Charles Keeling, chef du groupe de recherches sur le dioxyde de carbone, ou gaz carbonique (CO_2), à l'Institut Scripps d'océanographie, en Californie. Keeling s'était attaché à mesurer le taux de CO_2 dans l'atmosphère à Mauna Loa, dans les îles Hawaï.

CONFIRMATION

En 1988, ses relevés lui permettent de confirmer ce dont beaucoup se doutent : les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ont nettement augmenté depuis 1850 et cet accroissement coïncide avec la révo*lution industrielle, qui a entraîné* une forte augmentation de l'utilisation des combustibles fossiles, d'où une production importante de dioxyde de carbone. Le taux de CO_2 dans l'atmosphère est actuellement de 360 parties par million en volume (ppmv), supérieur à celui de l'époque préindustrielle (280 *ppmv) et devrait doubler d'ici un* siècle.

A peu près à la même époque, d'autres chercheurs parviennent à la conclusion que la planète s'est réchauffée d'un demi-degré et que le niveau des mers est monté de 10 à 25 centimètres en cent ans. La question se posa immédiatement : y avait-il une relation de cause à effet entre ce réchauffement et l'augmentation de la concentration de CO_2 ou d'autres gaz produits par les activités agricoles, comme le méthane ou l'oxyde nitreux ?

Les rayons du soleil, qui chauffent la Terre et la mer, sont piégés en partie par les particules de gaz dits « à effet de serre » présents dans l'atmosphère, comme le méthane, la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone. Ce phénomène contribue à rendre la Terre *habitable : si tous les rayons* solaires étaient réfléchis directement vers l'espace, la température moyenne du globe serait de 18 degrés au-dessous de zéro ! Mais une quantité trop grande de gaz à effet de serre pourrait aussi entraîner un réchauffement important, aux conséquences catastrophiques pour certaines régions.

Or, si le dioxyde de carbone est produit de façon naturelle sur la Terre, où il participe à la nutrition des plantes, sa présence est également le fait de la combustion du pétrole et du charbon, de même que des incendies de forêt ou de savane, qui le libèrent en grandes quantités. Le lien susceptible d'exister entre la hausse des émissions de CO_2 d'origine humaine et le réchauffement climatique n'a donc pas tardé à mobiliser des chercheurs. La question reste controversée, des scientifiques avançant des données allant aussi bien dans un sens que dans l'autre. La difficulté réside dans la difficulté à distinguer le réchauffement imputable à l'homme de celui lié aux variations climatiques naturelles, qui provoquent aussi bien les sé*cheresses que les périodes de gla*ciation.

CHANGEMENTS NATURELS

Pour tenter de résoudre le problème, les scientifiques font tourner, sur de puissants ordinateurs, des simulations climatiques toujours plus complexes. Quelques travaux – *publiés par Nature* – illustrent la difficulté de cette tâche. En mai 1995, John Mitchell et ses collègues du Centre Hadley sur les changements climatiques (Grande-Bretagne) confirment que le dioxyde de carbone d'origine humaine réchauffe bien la planète. Mais, parallèlement, l'équipe met en évidence l'effet « refroidisseur » des aérosols de composés soufrés libérés par les éruptions volcaniques et certaines activités industrielles. Pour compliquer encore la situation, Keeling découvrait le mois suivant que, au cours d'une période de neuf ans (de 1979 à 1988), les changements naturels de température expliquaient des hausses dépassant celles à mettre sur le compte des activités humaines.

Dérouté par cette découverte, l'équipe hésita à publier l'information *« du fait de l'importance de ses implications »* et de l'avantage que pourraient en tirer les groupes de pression de l'automobile et de l'industrie opposés aux réductions d'émissions dues aux combustibles fossiles. *« Notre étude indique que les changements de températures se sont ajoutés aux émissions des combustibles fossiles pour accroître les concentrations de dioxyde de carbone durant la période d'analyse. Mais en aucun cas cela ne signifie qu'on peut emplir le ciel des résidus de la combustion fossile. Nos découvertes ne montrent qu'une petite anomalie sur un graphique global résolument à la hausse »*, tient à préciser Keeling. L'année suivante, une étude menée par Benjamin Santer, du Laboratoire national Lawrence Livermore (Californie), mettait en évidence de manière convaincante la marque de l'homme dans le réchauffement de la planète.

Mais le travail des scientifiques est loin d'être terminé. Il leur faut maintenant aller plus loin dans l'explication des manifestations physiques et chimiques qui, en présence du dioxyde de carbone, provoquent une hausse des températures. Ils doivent aussi analyser plus finement le rôle des autres phénomènes intervenant dans ce processus, comme les modifications du rayonnement solaire, la circulation océanique ou la présence dans l'atmosphère de fines particules de matière, les aérosols.

Ehsan Masood

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique *Nature*.
Traduction Sylvette Gleize



هكذا من الاصل

la surchauffe climati

Les déchets très faiblement radioactifs attendent leur centre de stockage

Une décharge adaptée et une nouvelle réglementation sont à l'étude

Trop radioactifs pour être acceptés dans les décharges « classiques », mais pas assez dangereux pour être accueillis dans les centres de stockage spécialisés existants, ils évoluaient dans une zone de non-droit propice à toutes les dérives. Les autorités de sûreté s'attaquent enfin au problème des déchets très faiblement radioactifs, dont le volume va croître avec le démantèlement programmé des centrales.

QUE FAIRE des 25 000 tonnes de déchets très faiblement radioactifs (TFA) produits chaque année en France ? Maintes fois débattue, jamais réglée, la question est peut-être enfin sur la voie d'une solution satisfaisante.

Ces résidus ont des sources multiples. L'industrie électronucléaire en produit beaucoup : béton, gravats, ferrailles ou tuyauteries provenant de la démolition de certaines installations, huiles usagées ; ainsi que les centres de recherche du Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Mais les services de médecine nucléaire et les laboratoires de radioanalyse des hôpitaux en rejettent 500 m³ par an. Ils peuvent aussi être issus des industries métallurgique ou chimique qui utilisent des minerais contenant des traces de radioactivité, ou de la production d'engrais qui, par le passé, a généré d'importants dépôts de phosphogypses faiblement irradiants.

Comparées aux 18 millions de tonnes de déchets industriels générés annuellement en France, les matières TFA ne sont, pour l'instant, guère encombrantes. Mais elles vont le devenir dans un proche avenir, avec le démantèlement programmé des centrales nucléaires. Les tranches de type graphite-gaz ou à eau lourde, mises en service dans les années 60, ont déjà été arrêtées. Aux environs de 2015, les plus vieux réacteurs à eau sous pression seront atteints à leur tour par la limite d'âge.

L'accumulation de ces gravats du nucléaire pourrait être d'autant plus gênante que les déchets TFA passent aujourd'hui à travers les mailles du filet réglementaire. En effet, leur radioactivité est comprise entre 1 becquerel par gramme (niveau comparable au « bruit de fond » naturel de la croûte terrestre) et 100 becquerels par gramme, le seuil à partir duquel la loi prévoit un contrôle. Trop peu radioactives pour nécessiter un stockage sur le site de Soulaines (Aube) de l'Agence nationale des déchets radioactifs (Andra), mais trop pour être déposées dans les décharges classiques où elles sont, en théorie, prohibées, ces substances évoluent dans une zone de non-droit.

> Les opérateurs s'attendent à rencontrer de vives oppositions locales

Les « affaires » des dépôts de déchets nucléaires non surveillés du Bouchet et de Saint-Aubin (Essonne) ont révélé, au début des années 90, les failles du dispositif législatif. Dans son inventaire 1997 des déchets radioactifs, l'Andra recense 18 décharges ou dépôts qui « reçoivent ou ont reçu, occasionnellement ou régulièrement, des déchets de faible ou de très faible activité », sans exclure que « des opérations de décharge aient autrefois été effectuées sur d'autres sites ».

Les nombreux déplacements transfrontaliers de convois de matériaux légèrement contaminés – parfois des trains entiers chargés de ferrailles provenant de centrales nucléaires de l'Est, refoulés vers leur pays d'origine lorsque les douaniers les repèrent – mettent aussi en évidence les dangers de l'absence de normes communes. « *Actuellement, il n'existe aucun seuil international pour déterminer ce qui devrait ou ne devrait pas être considéré comme "radioactif" dans le cadre des conventions ou traités internationaux* », déplore le docteur Gordon Linsley, chef de la section de la sûreté des déchets à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Aiguillonnée par plusieurs rapports parlementaires, la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) a décidé de mettre de l'ordre, à l'échelon français, dans ces pratiques « discutables ». Elle a piloté, depuis 1994, un groupe de travail réunissant les ministères de l'industrie, de la santé et de l'environnement, les principaux exploitants nucléaires (EDF, CEA et Cogema notamment), ainsi que des experts scientifiques.

Ces différents acteurs ne jugent pas souhaitable de fixer des seuils de radioactivité en deçà desquels les déchets TFA seraient exemptés de contrôle. Ce serait, estiment-ils, prendre le risque que les producteurs ne les diluent pour rester sous ces limites. Fidèles au principe selon lequel un industriel est responsable de ses déchets, ils préfèrent s'engager dans la mise en place de « filières », qui devront permettre de suivre la trace des déchets depuis leur source jusqu'à leur élimination. Des « *référentiels de gestion détaillant l'origine, les caractéristiques et la prise en charge de chaque catégorie de déchets* » seront généralisés à l'ensemble des sites nucléaires à partir de 1998.

Dans chaque cas seront définies des solutions d'élimination, de recyclage ou de stockage. Ainsi, les huiles usagées issues des centrales nucléaires (130 m³ par an) – actuellement entreposées *in situ* – seront brûlées dans des incinérateurs industriels, ce qui permettra d'en concentrer la radioactivité dans leurs cendres qui, ensuite, seront acheminées vers le site de l'Andra ou vers une unité spécifique.

Deux projets sont aujourd'hui en compétition pour construire un ou plusieurs centres de stockage spécialement dédiés aux déchets TFA. L'un, public, est présenté par l'Andra ; l'autre, privé, porté par France-Déchets, filiale du groupe Suez-Lyonnaise des eaux. Chiffrés, le premier à 150 millions de francs, le second à 40 millions de francs, pour des capacités respectives de 1,5 million de tonnes et de 500 000 tonnes, ces projets ont déjà fait l'objet de dossiers détaillés. Un rapprochement des deux propositions est à l'étude, à la demande de la DSIN, qui estime que « *l'Andra a non seulement une expérience, mais aussi un devoir en matière de gestion des déchets radioactifs* ».

Reste l'épineuse question du choix du ou des sites de stockage. Les opérateurs s'attendent, s'agissant de matériaux – même très faiblement – radioactifs, à rencontrer de vives oppositions locales. L'objectif est néanmoins de disposer d'un centre opérationnel en l'an 2000 ou 2001.

Pierre Le Hir

Un vide réglementaire

Les déchets nucléaires sont classés en plusieurs catégories et gérés en fonction de leur niveau de radioactivité et de leur durée de vie.

● **Faible ou moyenne activité et à vie courte** (dont la période, ou demi-vie, est inférieure à 30 ans) ; ils sont stockés en surface sur le site ouvert en 1992 par l'Andra à Soulaines (Aube), pour remplacer celui de la Hague (Manche). Cette catégorie représente 90 % du volume des résidus nucléaires produits en France, mais seulement 1 % de leur radioactivité totale.

● **Haute activité ou à vie longue** (plusieurs millions d'années pour certains) ; issus principalement des combustibles irradiés, ils sont vitrifiés et entreposés à titre provisoire à la Hague et Marcoule (Gard), et sur des sites du CEA. La loi du 30 décembre 1991 a prévu, pour eux, l'étude de trois options à long terme : leur transmutation en éléments moins dangereux, leur enfouissement dans des couches géologiques profondes, ou leur conditionnement en vue d'un entreposage en surface de longue durée. Une décision doit être prise par le Parlement en 2006.

● ***Très faible radioactivité*** ; ils ne font l'objet d'aucun dispositif spécifique.

Le décret du 20 juin 1966, modifié le 18 avril 1988, qui définit des principes généraux de « *protection contre les rayonnements ionisants* », laisse de côté les substances dont la radioactivité est inférieure à 100 becquerels par gramme. Quant à la directive Euratom du 13 mai 1996, relative à la « *radioprotection* », à laquelle les pays européens devront se conformer d'ici à l'an 2000, elle renforce les normes en vigueur, mais fixe des seuils de « *libération* » en dessous desquels les exploitants pourront être dispensés de déclaration ou d'autorisation. Pour un grand nombre de radionucléides, ces seuils sont supérieurs à 100 becquerels par gramme.

L'honneur sauvé d'Albert Einstein

Soupçonné par certains de n'être pas tout à fait le scientifique génial que l'on croyait, le voici définitivement reconnu

PLUS DE QUARANTE ANS après sa mort, Albert Einstein peut toujours tirer la langue. Sa réputation est sauve : il est bien le père de la relativité générale. La poignée d'historiens qui le suspectaient d'avoir pillé les travaux de son compatriote David Hilbert pour mettre sur pied sa célèbre théorie ont donc tort.

Einstein plagiaire ? L'affaire n'était pas banale, mais bien peu y croyaient. Pour le théoricien britannique Stephen Hawking, la question ne se pose même pas. Catégorique, il écrivait en juillet, dans un numéro spécial de la revue *Pour la science* consacré aux trous noirs : « *Au cours des trente premières années de ce siècle, trois nouvelles théories ont bouleversé non seulement l'idée que l'homme se faisait de la physique, mais également sa conception du monde réel. Aujourd'hui encore, les physiciens en explorent les conséquences et tentent de les réunir en un tout cohérent. Ces trois théories sont : la théorie de la relativité restreinte (1905), la théorie de la relativité générale (1915) et celle de la mécanique quantique (1926). Albert Einstein fut le principal auteur de la première, l'unique inventeur de la seconde et joua un rôle prépondérant dans le développement de la troisième.* »

Eu égard à la qualité de l'auteur de ces propos, admis par la grande majorité des physiciens, on pourrait penser que la messe est dite. Seulement voilà : un petit doute subsistait. Albert Einstein a bien soumis, le 25 novembre 1915, le manuscrit de sa théorie de la relativité générale à l'Académie prussienne des sciences, qui l'a publié le 2 décembre. Mais David Hilbert, qu'Einstein avait consulté bien des fois, a soumis pour sa part à la même instance, dès le 20 novembre, un texte analogue, qui fut publié le 31 mars suivant. L'examen brut de ces faits est sans nuance : Hilbert précède Einstein de cinq petits jours dans la remise de son manuscrit, mais le suit de quatre mois dans sa publication.

Certains ont vu dans ce jeu de calendrier une preuve possible qu'Einstein n'était pas aussi grand homme qu'on le pensait, même si la recherche pour progresser s'alimente souvent de celle des autres. Heureusement, Leo Corry (université de Tel Aviv, Israël), Juergen Renn (Institut Max-Planck de Berlin, Allemagne) et John Stachel (université de Boston, Etats-Unis) viennent de laver l'honneur du théoricien. Après de longues recherches dans les archives, dont ils rendent compte dans l'hebdomadaire scientifique *Science* du 14 novembre, ils viennent d'exhumer un document inédit, annoté de la main même de David Hilbert, qui prouve de façon indubitable la paternité einsteinienne de la relativité générale.

> Un document inédit, annoté de la main de David Hilbert, prouve de façon indubitable la paternité einsteinienne de la relativité générale

Il apparaît, dans une copie de l'article de David Hilbert daté du 6 décembre 1915, une reconnaissance claire des travaux d'Einstein. Il manque en effet, affirment les trois historiens, des notions mathématiques essentielles relatives à la théorie de la gravitation au manuscrit de Hilbert, que ce dernier introduira plus tard. Trop tard pour précéder Einstein. Et les trois chercheurs de conclure : ce texte « *exclut la possibilité qu'Einstein ait plagié Hilbert pour parvenir à mettre sur pied la théorie de la relativité générale* », et « *suggère que la connaissance des résultats obtenus par Einstein a été nécessaire à Hilbert* ».

Voilà qui pourrait redonner du prix aux écrits d'Albert Einstein, dont le fameux E = mC², estimé entre 4 et 6 millions de dollars, n'a pas trouvé preneur auprès des amateurs que Sotheby's avait réunis au mois de mars à New York.

Jean-François Augereau

La pelouse du Stade de France menacée par la pollution du sous-sol

Une association de protection de l'homme et de l'environnement affirme que le système de protection du terrain ne le garantit pas contre une montée des eaux du sous-sol lourdement polluées – hydrocarbures et ammoniac – par les industries qui occupaient autrefois le site

La valse-hésitation qui a présidé au choix de la zone du Cornillon, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), comme site d'accueil du grand stade prévu pour l'organisation de la Coupe du monde 1998 (10 juin-12 juillet) n'a pas permis la conduite d'opérations de sondage probantes du sous-sol. Résultats : les travaux préliminaires – carottage, terrassement, fondations – ont révélé, au fur et à mesure de leur avancement, une pollution plus grave que celle connue des pouvoirs publics. Aux hydrocarbures se sont ajoutés des goudrons, du phénol, du benzol et, peut-être du cyanure, tous produits dangereux hautement toxiques. Si les sols ont été décontaminés par Gaz de France, qui exploitait le terrain autrefois, les eaux de la nappe phréatique, traitées en grande partie, menacent toujours la pérennité de la pelouse. Installée quelques mètres à peine au-dessus de ladite nappe, elle reste sujette à une montée subite du niveau qui rendrait inefficace l'ingénieux système de ventilation destiné à capter toutes les émanations gazeuses.

POUR ÊTRE momentanément réglée, l'affaire du jaunissement de la pelouse du Stade de France – elle aurait été blessée par le passage des tondeuses après épandage d'un substrat composé de roches volcaniques et de sable de quartz broyé (*Le Monde* du 14 novembre) – n'en a pas moins fait rejaillir une crainte que les promoteurs de la prestigieuse enceinte croyait enfouie au plus profond des mémoires : et si l'importante pollution industrielle de la nappe phréatique découverte lors des travaux préliminaires menaçait le gazon qui doit accueillir les matches les plus suivis de la Coupe du monde de football 1998 ?

Robin des Bois, une association de protection de l'homme et de l'environnement, qui a suivi le dossier depuis le début et que les pouvoirs publics consultent régulièrement dans de nombreux cas de requalification de terrains pollués, l'affirme. Selon elle, la minceur des délais d'études et de construction, résultant des atermoiements gouvernementaux quant au choix définitif du site, a conduit à adopter des solutions défensives insuffisantes alors qu'il aurait fallu conduire une opération de décontamination de la nappe après un diagnostic établi sur l'examen de données annuelles. A Saint-Denis, il a été bouclé en quelques mois.

INFILTRATIONS TOXIQUES

Effectués dans ce bref laps de temps, les carottages, même trop peu denses, ont démontré, entre autres, la présence d'hydrocarbures et d'eaux ammoniacales produits par l'ancienne usine à gaz du Cornillon qui a laissé place au Stade de France. L'association se demande donc pourquoi on a choisi un projet qui installait la pelouse à – 11 mètres du niveau naturel pour la faire reposer au-dessus d'une nappe suspecte. « *En principe, quand on connaît mal un terrain, on fait le moins possible de fondations* », rappelle Jacky Bonnemains, l'animateur de Robin des Bois. Jean Nouvel, architecte éconduit, répète que son projet, posé sur le sol entre-temps dépollué, évitait cet inconvénient.

La grande peur des amis de la nature, c'est de voir le niveau de la nappe phréatique monter à la faveur de fortes précipitations ou de crues (la Seine est proche du site) ou les émanations gazeuses se multiplier sous l'effet de la chaleur estivale. Dans le premier cas, l'eau polluée entrerait en contact direct avec le dispositif qui supporte la pelouse. Dans le second cas, il y a risque d'infiltrations toxiques. Cette situation est reconnue depuis longtemps, mais à voix basse et en coulisse. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, lui-même, admet le danger tout en y mettant les formes. Dans le « Recensement 1996 des sites et sols pollués », présenté il y a peu par la ministre Dominique Voynet, le terrain du Stade de France est répertorié à deux reprises : dans le classement par régions et dans l'annexe des sites traité avec surveillance et/ou restriction d'usage. Il y est fait mention de la pollution – sol et nappe – par hydrocarbures, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HPA) et solvants. On y parle de traitement en cours. L'emplacement figure encore sous ses anciennes appellations d'usine à gaz du Cornillon et de Total Solvants.

Du côté du chantier, pas d'explication globale de la situation. « *C'est bien là le problème,* attaque Robin des Bois. *Tout est sectorisé, découpé en lots. Qui a une vue d'ensemble du problème ?* » C'est la société Médard, spécialisée dans la conception et la mise en œuvre des travaux touchant à l'amélioration des sols, qui décortique le dispositif. « *Pour éviter qu'une autre pollution n'atteigne le site,* détaille Jean-Claude Morizot, directeur d'exploitation, *on a coulé autour de l'enceinte une paroi de confinement souple, profonde de 9 mètres. Ensuite, on a pompé une grande partie des hydrocarbures surnageants – près de 100 tonnes – pour assainir la nappe.* »

« UN SYSTÈME PHYSIQUE TOTAL »

Quant aux émanations gazeuses, elles sont piégées par une barrière aérolique, véritable réseau de captage par dépression enfoui dans le sable qui permet d'aspirer l'air nocif avant qu'il ne remonte et de le diriger vers une salle où il sera traité ou stocké et détruit. Au-dessus de cet appareillage, à 1,50 mètre sous la pelouse, une membrane étanche en PVC et un autre dispositif de circulation d'air neutralisant les fuites éventuelles. « *C'est un système physique total,* assure Jean-Claude Morizot. *Rien ne peut y échapper. La situation particulière du site ne nous dérange pas. La preuve : nous n'avons posé aucune réserve dans notre contrat.* »

En cas de montée subite de la nappe pour cause de précipitations ou de crues, le système serait évidemment hors d'usage. « *Le reste des installations du stade aussi,* souligne Jean-Claude Morizot, *et, dans ce cas-là, l'état de la pelouse ne serait pas un souci immédiat.* » « *Cette situation est incroyable,* enchaîne Jacky Bonnemains. *On a construit* « le » *stade de la fin du XX*[e] *siècle et on a oublié de garantir ses intérêts. Les systèmes de protection ont provoqué un surcoût important, et les risques sont irrémédiables puisqu'on n'a pas eu le temps de prendre la mesure de la pollution et de la traiter convenablement.* »

Michel Dalloni

Six années d'attente

● **2 juillet 1992 :** la France est choisie par la Fédération internationale de football (FIFA) pour organiser la Coupe du monde 1998. Elle s'engage à construire un stade de 80 000 places.
● **19 octobre 1993 :** après maints revirements, c'est le site de Saint-Denis qui est retenu pour la construction du Grand Stade.
● **5 octobre 1994 :** le projet de l'architecte Jean Nouvel, qui proposait un stade posé sur le sol naturel du site, est recalé. Ce sont les architectes Macary, Zubléna, Regimbal et Constantini, dont les plans prévoient un stade en partie enterré, et le consortium Bouygues-Dumez-SGE qui sont désignés après consultation des fédérations sportives concernées.
● **1[er] mars 1995 :** *Le Parisien* et *Le Canard enchaîné* révèlent que des sondages effectués à la demande du consortium laissent apparaître une importante pollution aux hydrocarbures de la nappe phréatique alors que Gaz de France fait procéder aux opérations de décontamination des sols (près de 55 000 m³ de terre traités).
● **6 septembre 1995 :** le premier ministre Alain Juppé pose la première pierre de l'édifice.
● **29 octobre 1995 :** le contrat de concession est signé.
● **4 décembre 1995 :** le Grand Stade prend officiellement le nom de Stade de France.
● **30 novembre 1997 :** date officielle de la fin des travaux.
● **28 janvier 1998 :** match officiel d'inauguration entre l'équipe de France de football et l'Espagne.
● **7 février 1998 :** match France-Angleterre du tournoi des Cinq nations.
● **10 juin 1998 :** match d'ouverture de la Coupe du monde de football.
● **12 juillet 1998 :** finale de la Coupe du monde de football.

Un site au passé chargé

CONSTRUITE en 1912, l'usine à gaz du Cornillon était une des plus actives de la région parisienne. Sa fonction première : produire du gaz d'éclairage puis de chauffage. Sa méthode : la distillation de la houille. Son inconvénient : une pollution importante du sol et de la nappe phréatique. Le remède : la réutilisation des rebuts pour les transformer à leur tour (huiles, fongicides, engrais, etc.). Le résultat : la production de produits polluants encore plus dangereux.

C'est bien sur ce terrain de Seine-Saint-Denis, propriété de la Ville de Paris, que le 19 octobre 1993 Edouard Balladur, alors Premier ministre de François Mitterrand, a choisi d'implanter ce qu'on appelait encore le Grand Stade, au grand dam de Melun-Sénart (Seine-et-Marne) retenu par le précédent gouvernement de Michel Rocard. Si les pouvoirs publics savaient depuis longtemps le site pollué, ils ne pensaient pas que la situation était aussi grave.

« *Dès 1994,* raconte Jacky Bonnemains, de l'association de protection de l'homme et de l'environnement Robin des Bois, *les gens qui vivaient sur le terrain nous racontaient qu'il y avait parfois une odeur d'œuf pourri typique de la pollution à l'ammoniac. Mais c'est un sondage effectué au début de l'année 1995 qui en a démontré l'existence. L'odeur était telle à ce moment-là qu'il fallut vaporiser un produit masquant qui sent le chewing-gum. On s'est empressé de reboucher le trou et de taire les résultats de cette investigation.* »

LE POLLUEUR EST LE PAYEUR

De fait, personne ne sait aujourd'hui quels types de produits le sol et la nappe phréatique contiennent réellement. « *L'usine a fermé il y a trente ans,* rappelle Jacky Bonnemains. *Elle était presque centenaire. La mémoire s'est un peu perdue. Mais on sait que la distillation de 1 tonne de houille produit de 50 à 70 kilos de goudrons et près de 150 litres d'eaux ammoniacales.* » Sans compter les dérivés – naphtes, phénol, benzol. A un moment, on a craint la présence d'un cocktail réellement explosif. D'où le secret qui a entouré les travaux de sondage.

En tout état de cause, selon les constatations faites sur place par les ouvriers lors des travaux de fondations, hydrocarbures, goudrons et ammoniac – des classiques de la production de gaz par la houille – sont au menu, mais on parle également de cyanure. Il se murmure même que l'extinction de l'incendie, en 1968, d'une usine Total toute proche a précipité en profondeur une quantité impressionnante de solvants. Le pétrolier nie toutefois toute responsabilité.

Car, en France, le pollueur est le payeur. Gaz de France, qui a exploité l'usine du Cornillon, a pris en charge l'audit concernant l'état du sol et les opérations de dépollution recommandées. Total affirme en avoir fait autant sur son terrain, mais refuse d'endosser la responsabilité des atteintes subies par la nappe. Le coût du stade s'en est trouvé augmenté de quelque 200 millions de francs. Pour Robin des Bois et certains hauts fonctionnaires, il s'agit du prix de l'imprévoyance.

M. Da.

Une inauguration officieuse

Un match de football amical et privé opposant une sélection d'ouvriers du chantier du Stade de France aux vieilles gloires du Variétés club de France s'est joué, mercredi 19 novembre, sur la pelouse du Stade de France. Devant quelque 10 000 invités – pour la plupart membres des familles de ces joueurs d'un soir –, ce sont les stars du sport qui se sont imposés 6-1. Avant le coup d'envoi, une minute de silence a été observée à la mémoire de l'ouvrier décédé en tombant du toit, de Georges Marchais et de Nelson Paillou. C'est le rugbyman Serge Blanco qui a inscrit le premier but de l'histoire « footballistique » du stade et c'est le maire de Saint-Denis, Patrick Braouzec (PC), longtemps opposé à sa construction, qui a clos la marque. A propos de la pelouse, Dominique Rocheteau a confié au *Parisien* qu'il avait senti qu'elle *« n'est pas encore bien enraciné »*. D'autres l'ont jugé *« trop sablée »* et les spectateurs ont constaté qu'elle résistait *« assez bien »* à l'épreuve des crampons.

Le Kényan John Gwako écume les cross-countrys français

CET AUTOMNE, John Gwako a gagné les plus prestigieuses courses sur route dans lesquelles il était engagé : les 20 Kilomètres de Paris, Marseille-Cassis (21 kilomètres), le Jogging des notaires (10 kilomètres). Chaque fois, il a établi un nouveau record de l'épreuve. Dimanche 23 novembre, il sera encore favori du 8[e] cross international du comité d'entreprise de la RATP. « *John veut beaucoup courir,* admet son manager Gwenaël Vigot, *mais je l'ai dissuadé de s'aligner sur un marathon cette année en lui expliquant qu'aucun organisateur ne le prendrait pour son plateau à des conditions intéressantes.* »

Originaire de l'est du lac Victoria, près de la frontière tanzanienne, où la tribu kissie est établie, Gwako a débarqué en mars 1994 à Brest, où Gwenaël Vigot, organisateur d'une course locale, venait de prendre en charge la carrière d'un de ses compatriotes qui avait quitté un manager anglais. « *Le passeport de John indiquait qu'il avait seize ans et ses revendications chronométriques me paraissaient très hautes* », se souvient Vigot. En 1995, Gwako remporte treize des seize courses internationales auxquelles il participe et établit dix records d'épreuves. La saison suivante, son seul « échec » se produira lors des sélections kenyanes sur 5 000 mètres pour les Jeux olympiques d'Atlanta.

À L'ABRI DU BESOIN

Alternant les périodes d'entraînement au Kenya et les séjours en Europe, Gwako continue depuis lors à écumer les compétitions internationales françaises à partir de sa base brestoise. Gwenaël Vigot, qui prélève 15 % sur ses primes et contrats, tente de le convaincre de s'économiser pour durer : « *Pour son premier 10 000 mètres sur piste (28 min 3 s) au meeting de Villeneuve-d'Ascq en juin, il a préféré passer devant les lièvres que les suivre.* » Cela lui a au moins permis de se mettre à l'abri du besoin : « *Sans déduire mon pourcentage, ses gains pour l'année 1997 représentent environ 50 années de salaire moyen au Kenya,* dit M. Vigot. *Il devrait bientôt signer un contrat fixe d'environ 70 000 francs par an assorti de primes aux résultats avec un équipementier.* » Il est vrai qu'il a l'ambition d'obtenir le titre mondial seniors de cross-country qui sera attribué à Marrakech (Maroc), le 22 mars 1998. Marié bientôt deux fois, père de deux enfants, John Gwako sait que la concurrence est rude dans son pays et qu'en dépit de son jeune âge sa carrière pourrait ne plus être très longue : « *Il compte monter dans sa région natale une centre de demi-fond et fond dans le genre de celui que dirige Moses Kiptanui dans la Rift Valley* », indique son manager. Mais l'aspirant chef de file sait que seul un palmarès solide lui donnera la crédibilité de Kiptanui. Il se hâte de le forger avant d'être rejoint par de plus jeunes encore plus forts.

Après son succès au mondial de cross juniors à Turin en mars, il est resté en Italie pour tester les méthodes du très controversé docteur Gabriele Rosa, qui dirige un groupe de Kenyans emmené par le recordman du monde du 10 000 mètres et triple champion du monde de cross, Paul Tergat. Son irrévérence l'a ramené à Brest au bout d'une semaine. « *Il n'était plus la star du groupe,* dit Gwenaël Vigot. *Il n'a pas aimé faire le lièvre pour ses aînés, ni qu'on lui dise : "Je vais faire de toi un champion du monde." Il veut y parvenir seul, avec ses propres méthodes d'entraînement.* »

Patricia Jolly

La volonté de supplanter le « Figaro »

Organisé par Christian Garcia, le cross du comité d'entreprise de la RATP a l'ambition affichée de supplanter un jour le cross du Figaro, auquel participent quelque 18 000 concurrents le premier dimanche de décembre dans le bois de Boulogne. Pour l'heure, 12 000 personnes se sont inscites aux épreuves, qui auront lieu les 22 et 23 novembre dans les allées du parc de loisirs de Fontenay-les-Briis (Essonne), mais les engagements sont possibles sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ (20 F pour les moins de 16 ans ; 50 F pour les autres). Tous les participants recevront un tee-shirt, une médaille, un diplôme, une boisson et un fruit. A l'arrivée des épreuves internationales féminine et masculine, vont, en outre, 10 000 F au premier, 7 000 F au deuxième, 5 000 F au troisième... La RATP consacre par ailleurs 300 000 F aux primes de départ allouées en fonction de leur notoriété aux vedettes – Abdellah Behar (Fra.), Mustapha Essaïd (Fra.), Mohammed Ezzher (Fra.), John Gwako (Ken.), Philip Kemei (Ken.), Elarbi Khattabi (Mar.), Lahoucine Mrikik (Mar.).

Goodyear quittera la formule 1

LE MANUFACTURIER de pneumatiques américain Goodyear va se retirer de la compétition de formule 1 à l'issue du championnat du monde 1998. William J. Sharp, président des opérations de soutien global de la compagnie, a expliqué dans un communiqué publié mercredi 19 novembre que cette décision était liée aux *« nouvelles règles imposées pour les pneus de course »*, aux *« coûts toujours plus importants de participation »* et à *« la baisse du bénéfice que la compagnie tire de ses investissements dans les courses de F 1 »*. Goodyear, qui équipait neuf écuries, a remporté tous les Grands Prix en 1997 malgré la vive concurrence du japonais Bridgestone. Depuis son entrée dans le monde de la F 1, en 1965, Goodyear a remporté 361 victoires.

■ **LOTO :** les tirages n[os] 93 du loto effectués mercredi 19 novembre ont donné les résultats suivants :
● **premier tirage :** 2, 9, 14, 27, 35, 46, numéro complémentaire 39. Les rapports sont pour six bons numéros de 894 375 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 67 185 F, pour cinq bons numéros de 4 055 F, pour quatre numéros et le complémentaire de 236 F, pour quatre numéros de 118 F, pour trois numéros et le complémentaire de 28 F, pour trois bons numéros de 14 F.
● **second tirage :** 22, 35, 36, 39, 40, 43, numéro complémentaire 37. Les rapports sont pour six bons numéros de 5 091 035 F, pour cinq bons numéros et le complémentaire de 43 560 F, pour cinq bons numéros de 7 845 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 338 F, pour quatre bons numéros de 169 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 36 F, pour trois bons numéros de 18 F.

هكذا من الأصل

Nuages et averses

LES NUAGES parfois porteurs d'averses continueront à circuler, vendredi, sur la France. Les vents seront redevenus faibles ou modérés tandis que l'ensemble du pays bénéficiera de la douceur océanique.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages domineront, et donneront des passages pluvieux. Il y aura des éclaircies, le matin sur les pays de Loire et en Basse-Normandie, en journée en Bretagne. Il fera de 12 à 14 degrés.

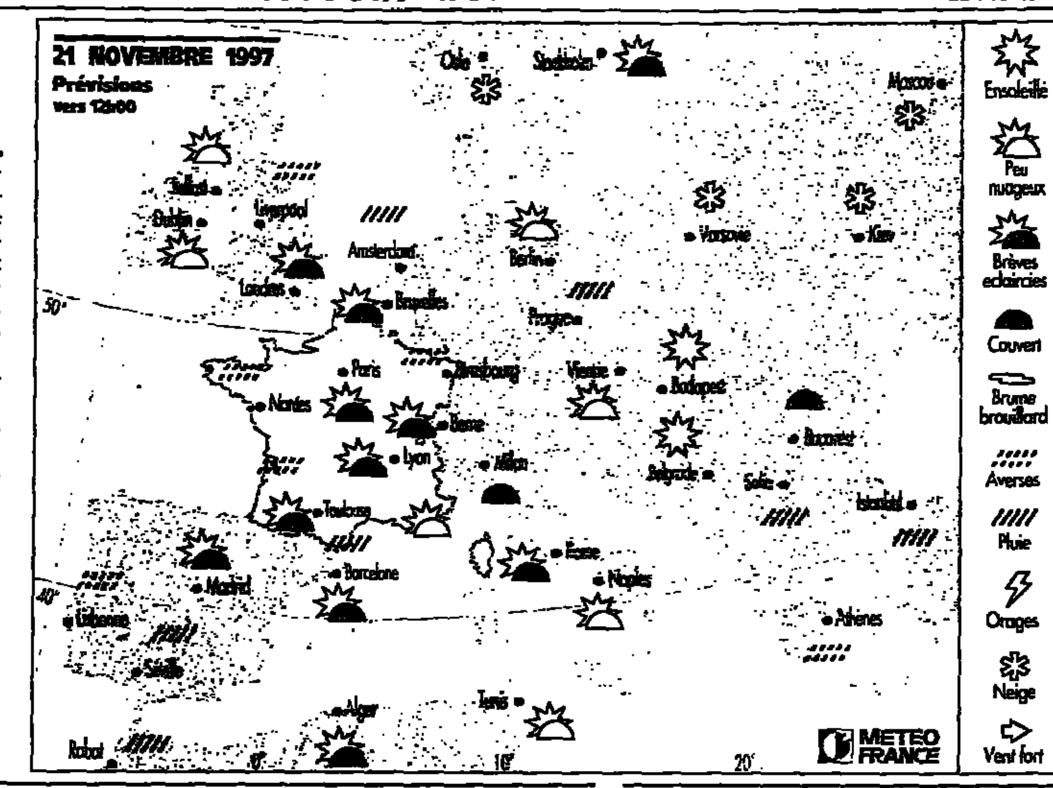
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages et des passages pluvieux toucheront l'ensemble des régions durant la matinée, puis une amélioration se produira, avec des éclaircies. Il fera de 10 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages et les averses domineront jusqu'à la mi-journée, puis celles-ci disparaîtront tandis que le soleil fera quelques apparitions. Il fera entre 9 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Dans les Charentes et en Aquitaine, le temps sera médiocre, avec un ciel gris et de la pluie. Dans le Poitou et Midi-Pyrénées, les nuages ne donneront que très peu de pluie, et l'on bénéficiera même par moments d'éclaircies. Il fera entre 13 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Nuages et soleil se partageront le ciel tout au long de la journée. Le ciel sera toutefois un peu plus chargé en Bourgogne et en Auvergne. Il fera de 11 à 13 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse et dans le Roussillon, la journée sera maussade. Dans le Languedoc et la Provence, les éclaircies du matin laisseront la place aux nuages, puis à un peu de pluie dans l'après-midi. Le soleil brillera sur la Côte d'Azur. Il fera de 15 à 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 S	KIEV	0/3 *	VENISE	2/8 N	LE CAIRE	18/27 N
				POINTE-A-PIT.	24/31 N	LISBONNE	9/13 P	VIENNE	-1/4 S	MARRAKECH	12/22 P
				ST-DENIS-RÉ.	23/27 N	LIVERPOOL	7/10 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/23 N
				EUROPE		LONDRES	7/12 N	BRASILIA	19/26 P	PRETORIA	14/30 S
				AMSTERDAM	7/10 P	LUXEMBOURG	4/7 C	BUENOS AIR.	16/28 S	RABAT	13/19 P
FRANCE métropole		NANCY	4/10 N	ATHENES	14/18 P	MADRID	5/8 N	CARACAS	25/29 N	TUNIS	12/20 S
AJACCIO	8/18 N	NANTES	6/14 P	BARCELONE	10/17 N	MILAN	5/8 C	CHICAGO	-1/2 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	10/16 N	NICE	8/15 S	BELFAST	6/9 S	MOSCOU	-5/-3 *	LIMA	21/25 C	BANGKOK	24/34 S
BORDEAUX	8/14 P	PARIS	7/11 N	BELGRADE	1/5 S	MUNICH	3/10 *	LOS ANGELES	15/20 N	BOMBAY	23/33 S
BOURGES	6/11 N	PAU	5/14 N	BERLIN	-1/6 N	NAPLES	7/13 S	MEXICO	10/22 S	DJAKARTA	26/31 C
BREST	8/12 P	PERPIGNAN	8/16 P	BERNE	1/7 N	OSLO	0/3 *	MONTREAL	-3/1 *	DUBAI	21/25 P
CAEN	9/11 P	RENNES	6/12 P	BRUXELLES	8/11 N	PALMA DE M.	11/18 C	NEW YORK	1/9 C	HANOI	23/30 N
CHERBOURG	6/11 P	ST-ETIENNE	5/12 N	BUCAREST	0/5 C	PRAGUE	-3/6 P	SAN FRANCIS.	10/17 C	HONGKONG	21/27 N
CLERMONT-F.	4/12 N	STRASBOURG	3/10 N	BUDAPEST	-2/2 S	ROME	6/15 N	SANTIAGO/CHI	11/27 S	JERUSALEM	15/26 S
DIJON	5/10 N	TOULOUSE	5/15 N	COPENHAGUE	3/5 P	SEVILLE	10/17 P	TORONTO	-2/2 C	NEW DEHLI	10/24 N
GRENOBLE	2/11 S	TOURS	6/11 P	DUBLIN	5/9 S	SOFIA	2/7 P	WASHINGTON	1/12 C	PEKIN	1/10 S
LILLE	6/11 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	5/9 N	ST-PETERSB.	-5/-2 N	**AFRIQUE**		SEOUL	8/14 N
LIMOGES	5/11 N	GAYENNE	23/31 P	GENEVE	3/8 N	STOCKHOLM	0/4 N	ALGER	12/20 N	SINGAPOUR	26/28 P
LYON	5/10 N	FORT-DE-FR.	26/31 N	HELSINKI	-3/1 S	TENERIFE	14/19 N	DAKAR	24/29 S	SYDNEY	17/24 C
MARSEILLE	8/15 S	NOUMEA	23/28 C	ISTANBUL	11/17 P	VARSOVIE	-2/2 *	KINSHASA	22/29 N	TOKYO	11/17 C

Situation le 20 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 22 novembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** British Airways a décidé de créer une compagnie aérienne économique qui pourra entamer ses activités en Europe dès l'an prochain. Provisoirement appelée Blue Sky, elle sera basée à l'aéroport londonien de Stansted et assurera des liaisons avec l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne et la Scandinavie. British Airways entre ainsi en concurrence directe avec Easy-Jet, Debonair et Ryanair, qui pratiquent des prix cassés. – *(AFP.)*

■ **MONDE.** Le guide du voyageur *Saisons & Climats*, de Jean-Noël Darde (Balland, 458 p., 139 F), qui donne, notamment, des indications sur le temps qu'il fait habituellement dans chaque pays, comporte, dans son édition 1998, un hors-texte de 16 pages à l'usage des internautes qui veulent savoir le temps qu'il fera à leur arrivée dans une destination.

VENTES

Des dessins anciens aux enchères à Drouot

UN DESSIN signé Pierre-Paul Prud'hon et un autre de Théodore Géricault seront proposés à Drouot, le 25 novembre, dans deux ventes différentes.

La première est consacrée au dessin ancien et XIXe. Très détaillés ou simplement ébauchés, ces graphismes s'apprécient surtout pour leur aspect spontané et vivant, leur principal critère de valeur, avec, bien sûr, la signature de l'artiste : un croquis d'un maître vaut souvent beaucoup plus que la scène bien finie d'un artiste moins talentueux. Les prix peuvent monter très haut quand des œuvres conjuguent le génie d'un grand peintre et le soin apporté au travail. C'est le cas du Prud'hon et du Géricault, deux pièces d'un niveau rare sur le marché.

L'Etude de jeune femme de Prud'hon est une composition d'une grande délicatesse, réalisée au crayon noir et blanc sur papier bleuté. Malgré une pause académique assez artificielle (assise avec un bras levé), ce nu révèle toutes les qualités appréciées chez cet artiste. Des effets de lumière, de volumes et de reliefs élaborés donnent au corps féminin une harmonie sculpturale, adoucie par le jeu des ombres estompées. Le visage, aux yeux rêveurs, offre une expression recueillie et voluptueuse. Cette œuvre, dont on attend 1,5 million de francs, révèle une sûreté de trait et une maîtrise qui la placent parmi les meilleures.

Deux esquisses de Tiepolo et de Watteau illustrent l'autre face du dessin, qui est de traduire un lieu ou un personnage en quelques coups de crayon (celui de Tiepolo appartient à une série connue de silhouettes drapées dans des vêtements ébauchés et figure un homme barbu dissimulé sous un couvre-chef ; plume et lavis brun, 100 000 francs). Egalement très succinct, celui de Watteau est le seul témoignage d'un tableau aujourd'hui disparu, mais que l'on connaît par sa gravure : *Watteau avec Julienne*. Il représente probablement l'artiste lui-même, esquissé à longs traits, avec plus de détail, sa main tenant une palette et des pinceaux (100 000 francs).

Cette vente comprend aussi de nombreux dessins intéressants, accessibles entre 10 000 et 30 000 francs : une suite d'œuvres italiennes du XVIe siècle, une autre de la dynastie des Van de Welde (Hollande, XVIIe) et de nombreux dessins français des XVIIIe et XIXe.

Présenté le même jour avec un ensemble de tableaux et de mobiliers, la *Procession de Silène* de Géricault fait partie d'une série de gouaches effectuées lors du séjour du peintre en Italie, en 1816-1817. Ce sujet mythologique et érotique, où l'on retrouve aussi le thème du cheval, dominant chez Géricault, est traité dans une grande débauche de personnages en mouvement. L'utilisation de lavis brun, de craie noire et de gouache blanche sur papier brun, le soin apporté à la composition et le dynamisme du trait en font une œuvre achevée (400 000 francs).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mardi 25 novembre, exposition sur place la veille, de 11 heures à 19 heures. Vente de dessins : étude Piasa, 5, rue Drouot, 75009 Paris. Tél. : 01-53-34-10-10. Expert : Bruno de Bayser, 69, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél. : 01-47-03-49-87. Vente du Géricault : étude Binoche, 5, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 01-47-42-78-01.**

DÉPÊCHES

■ **ARTS OCÉANIENS.** La galerie Origine expose, jusqu'au 29 novembre, une sélection de masques, de parures et d'objets rituels de Nouvelle-Guinée. Pour la première fois, les prix sont donnés en euros : masque en vannerie (5 000 francs ou 750 euros), sculpture rituelle en bois ornée de bas-reliefs géométriques (9 500 francs ou 1 440 euros). Galerie Origine, 27, rue du Bourg-Tibourg, 75004 Paris, jusqu'au 29 novembre.

■ **VENTE DU GEORGE-V :** près de 10 000 objets qui formaient le décor de l'Hôtel George-V sont vendus au cours de sept enchères différentes, dont la première a eu lieu lundi 17 novembre (*Le Monde* du 18 novembre). Hôtel George-V, 31, avenue George-V, 75008 Paris, ventes vendredi 21, lundi 24 et mardi 25 novembre. Etude Tajan, tél. : 01-53-30-30-30.

■ **MONNAIES ET JETONS :** l'ensemble de monnaies qui sera vendu à l'Hôtel Ambassador à Paris propose notamment deux collections originales : l'une sur les monnaies du royaume de Savoie, l'autre comprenant plus de 1 000 médailles de la Révolution et de l'Empire. Hôtel Ambassador, 16, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Mercredi 26 et jeudi 27 novembre, exposition le matin, vente l'après-midi.

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Marseille** (Bouches-du-Rhône), parc Chanot, jusqu'au dimanche 23 novembre, vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 9 à 19 heures, 100 exposants, entrée 20 F.

● **Metz** (Moselle), parc des Expos, jusqu'au lundi 24 novembre, vendredi de 10 à 21 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, lundi de 10 à 17 heures, 80 exposants, entrée 30 F.

● **Mennecy** (Essonne), gymnase du parc de Villeroy, jusqu'au dimanche 23 novembre, de 11 à 19 heures, 45 exposants, entrée 30 F.

● **Montluçon** (Allier), centre Athanor, rue Pablo-Picasso, jusqu'au samedi 22 novembre, de 10 à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 F.

● **Valence** (Drôme), Parc expo, samedi 22 et dimanche 23 novembre, de 10 à 20 heures, 60 exposants, entrée 30 F.

● **Toulon** (Var), palais des congrès Neptune, du samedi 22 au dimanche 30 novembre, de 10 à 19 heures, 40 exposants, entrée 25 F.

BROCANTES

● **Paris**, place Lachambeaudie (12e arrondissement), samedi 22 et dimanche 23 novembre, 150 exposants.

● **Bordeaux** (Gironde), place de Quinconce, du samedi 22 novembre au dimanche 7 décembre, 180 exposants.

● **Sébazat** (Puy-de-Dôme), cours et rues, samedi 22 et dimanche 23 novembre, 200 exposants.

COLLECTIONS

● **Paris**, Télécartes expo, place de la Bastille, 50 exposants, entrée 25 F.

● **Paris**, marché du disque de collection, du 22 au 23 novembre, Forum des Halles, porte Lescot, niveau 2, 100 exposants, entrée 30 F.

● **Nice** (Alpes-Maritimes), Salon des minéraux et fossiles, parc Phénix, 405 boulevard des Anglais, 30 exposants, entrée 20 F.

● **Dijon** (Côte-d'Or), Salon des collectionneurs, Parc Expo, 120 exposants, entrée 20 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97258

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

HORIZONTALEMENT

I. Il faut le trouver pour commencer la grille. Bien qu'elle soit absente, elle est sans scrupule. – II. Mesures. Décontenancé. – III. Matelas rudimentaire. Dessins à la plume ou au lavis. – IV. Reptiles végétariens. Bonheur ou Luxembourg. – V. Le germanium. Article. Le prix du partage. – VI. Il manque l'autre partie pour faire une partie. Se jette dans l'Arctique. Rapport. – VII. Pris en courant. Littéraires ou automobiles, elles sont en piste pour les grands prix. – VIII. Une loi pour expédier les affaires. Discret dans son genre. – IX. Font des choix en permanence. S'échange contre la rhubarbe. – X. Comme des mâchoires usées. Possessif.

VERTICALEMENT

1. Graine de paradis au goût poivré. – 2. Perturbation atmosphérique. Complément d'omelette. – 3. Difficile à convaincre. Décolorée. – 4. En vogue après guerre, il a quasiment disparu à l'Est comme à l'Ouest. – 5. Petit sein renversé. Annonce la fin. – 6. Préposition. Bon ou mauvais, chacun a le sien. – 7. Comme un lapin aux yeux rouges. Personnel. – 8. Consentement. De grâce à la fin. – 9. Font de vilaines couvertures. – 10. Conteur africain. Dans un questionnaire. – 11. Rejetas. Mérite un salaire. – 12. Sortent en général de gros pavés.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97257

HORIZONTALEMENT

I. Spontanéiste. – II. Tabouret. Box. – III. Ere. Mafia. La. – IV. Atrabilaires. – V. Tien. Reg. Arp. – VI. Ose. Désertée. – VII. Passés. Hier. – VIII. Yn. Ec. Toussa. – IX. Germaniums. – X. Esse. Anisait.

VERTICALEMENT

1. Stéatopyge. – 2. Partisanes. – 3. Obérées. Rs. – 4. No. An. Sème. – 5. Tumb. Déca. – 6. Araires. Na. – 7. Nèfles. Tin. – 8. Etiage. Oui. – 9. Aï. Rhums. – 10. Sb. Ratissa. – 11. Tolérées. – 12. Exaspérant.

L'ART EN QUESTION n° 41

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Une céramique de cour

LOCALITÉ des Deux-Sèvres, le nom de Saint-Porchaire fut, au XVIe siècle, associé à une technique de fabrication de la céramique. Environ soixante-dix pièces sont aujourd'hui connues, dont cette aiguière, chef-d'œuvre de l'art maniériste, où la qualité de la décoration n'a d'égal que l'équilibre des éléments qui la constituent. Désireux de réunir une collection de céramique de Saint-Porchaire, Joan Pierpont Morgan (1873-1913), célèbre financier américain et l'un des grands collectionneurs connus, acheta deux pièces en 1899. En 1910, il en possédait huit, autant que le Louvre à la même époque. Ses collections englobent l'archéologie, le monde antique, les grandes périodes de l'art européen, une bibliothèque de livres rares et de manuscrits. A quel musée la plus grande partie de cette collection a-t-elle été destinée ?

● Le Metropolitan Museum de New York

● Le Musée du Louvre à Paris

● Le Victoria and Albert Museum de Londres.

Réponse dans *Le Monde* du 28 novembre

PHOTO RMN

Aiguière. Faïence de Saint-Porchaire, avant 1559, hauteur : 37,2 cm, Paris, Musée du Louvre. Présentée jusqu'au 12 janvier 1998 à l'exposition « Une orfèvrerie de terre, Bernard Palissy et la céramique de Saint-Porchaire », au Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen.

Solution du jeu n° 40 publié dans *Le Monde* du 14 novembre

La Dame d'Elche fut remise au général Franco en 1941, à l'occasion d'un échange d'œuvres d'art.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

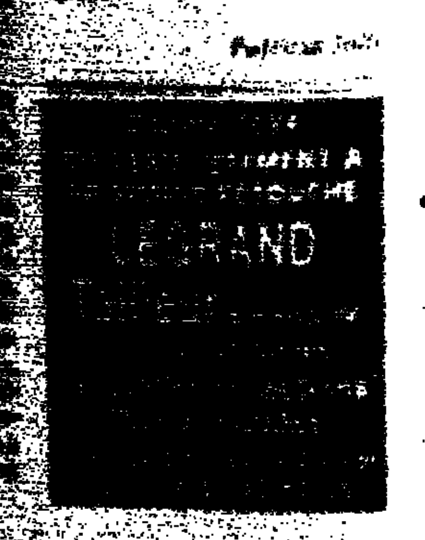
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE



هكذا من الأصل

FOIRES Les amateurs de photographie ont rendez-vous à Paris. Le Carrousel du Louvre accueille, du 21 au 24 novembre, « Paris Photo », le premier Salon international européen pour la photographie. Place de la Bastille, un chapiteau abrite PhotoExpo. Cinq ventes aux enchères sont également programmées, jusqu'au 25 novembre, dont celles des commissaires-priseurs Olivier Coutau-Bégarie et Tajan. Mais les acheteurs seront-ils au rendez-vous ? ● RIK GADELLA, organisateur de « Paris Photo », explique pourquoi il a créé ce Salon et répond aux craintes des spécialistes du marché de la photographie. ● ROBERT CAPA, grand photographe de guerre disparu en 1954, avait découpé et collé ses planches de contacts de la guerre sino-japonaise (1937) dans un carnet. Celui-ci, estimé entre 40 000 et 60 000 francs, est mis en vente à Drouot Richelieu, le 21 novembre.

Paris, capitale du marché de la photographie pour une semaine

Le Carrousel du Louvre accueille, du 21 au 24 novembre, le premier Salon européen de l'image fixe. Une cinquantaine de galeries françaises et étrangères vendront leur production. Une autre foire à la Bastille et cinq ventes sont aussi au programme. Le pari est audacieux. Et risqué

C'EST UNE PREMIÈRE en Europe. Courageuse et risquée. Le Carrousel du Louvre accueille, du 21 au 24 novembre, le premier Salon international européen pour la photographie, baptisé « Paris Photo ». Ce n'est pas tout. La capitale est gagnée, dans la semaine qui vient, par une frénésie sans précédent d'images fixes à acheter. Le collectionneur, mais aussi le simple amateur pourront visiter un autre Salon, PhotoExpo, installé sous un chapiteau, place de la Bastille. Ils pourront aussi assister à pas moins de cinq ventes aux enchères de photographies.

On peut voir dans cette *« célébration de la photographie »*, comme le disent certains observateurs, une *« synergie »* entre des événements afin d'attirer des acheteurs potentiels, étrangers notamment. On peut y voir aussi la preuve que le marché de la photographie est en pleine expansion, que le moment est *« favorable »*, comme l'affirme l'expert en ventes publiques Serge Kakou.

Il y en aura pour tous les goûts. Et pour toutes les bourses. Se côtoieront en différents lieux les trois grandes époques du marché. XIXe siècle, entre-deux-guerres, contemporain ; des daguerréotypes anonymes et des très grands formats en couleur des années 80 ; des Weston et des jeunes photographes ; des auteurs anonymes et Cartier-Bresson. Des curiosités, des livres, des images très abordables (entre 2 000 et 5 000 francs) et quelques-unes à 500 000 francs et plus. Du côté des exposants, sont associés des galeries françaises et étrangères, des marchands qui font du courtage – acheter pour revendre –, des agences photographiques (Magnum, Vu), libraires, brocanteurs...

Paris Photo est la locomotive des sept événements proposés. *« Parce que la nouveauté est excitante et parce qu'il est déterminant pour le marché que ça marche »*, avoue la galeriste Agathe Gaillard, qui présentera Weegee, Giacomelli, Alvarez Bravo, Molinier, Guibert, Pierre Reimer, avec des prix qui oscillent entre 4 000 et 30 000 francs. Les exposants avouent avoir été séduits par le lieu prestigieux du Carrousel. Quarante-huit galeries et six libraires ou éditeurs, dont les stands s'étendent sur 5 000 m_2, ont pris le risque de venir.

UN « GHETTO » ?

Il faut d'abord être « gonflé » pour lancer une foire uniquement photographique à Paris, tant New York domine largement ce marché, avec deux foires, l'EPAD et Works on Paper. *« Avant, tout se passait de l'autre côté de l'Atlantique »*, remarque Viviane Esders, qui organise, le 21 novembre, une vente prometteuse. Nombreux sont néanmoins ceux qui jugent que *« le retard reste énorme »*.

Surtout à une époque où la photographie est de plus en plus associée à d'autres médias dans les musées, galeries, centres d'art, foires, biennales, jusqu'à la dernière Documenta de Kassel, il peut sembler incongru de vouloir *« la mettre dans un ghetto photo. Cet événement ne colle pas avec le sens de l'histoire »*, expliquent nombre de galeristes qui ne participent pas à Paris Photo.

Quels exposants trouve-t-on au juste ? D'abord, des galeries françaises spécialisées en photographie : Agathe Gaillard, Carré noir, Esther Woerdehoff, RE, Zabriskie... Manquent en revanche, si l'on excepte Edwynn Houk, les grosses cylindrées américaines comme Pace/Mc Gill, Laurence Miller, Robert Miller, Howard Greenberg, etc. Mais sans doute nombre de galeries « attendent de voir », lot commun des premières éditions.

Pour éviter le *« ghetto »*, l'organisateur, Rik Gadella, un Néerlandais de trente-trois ans, met en avant une spécificité du Salon français : associer aux galeries photo des galeries d'art contemporain qui présentent des artistes utilisant la photographie. Ont fait le déplacement au Louvre Durand-Dessert mais aussi Baudoin Lebon, Alain Gutharc, Polaris, Thaddaeus Ropac, etc. *« Ce brassage me passionne*, affirme Michel Durand-Dessert. *J'imagine bien que Patrick Tosani n'est pas l'héritier de Cartier-Bresson, mais bon, je suis curieux de voir ce qui va se passer, tant le projet est hors normes. Comment une photo contemporaine peut se défendre devant une épreuve historique ? »*

On peut trouver le rapprochement artificiel, tant les fractures, voire les animosités, sont fortes entre la photographie « traditionnelle » et certains photographes contemporains. Différence d'approches, de visions, de projets, de formats, de prix. Et de public. Les visiteurs du Carrousel vont-ils s'y retrouver ? *« Cette foire servira à apprendre à se connaître »*, affirme Michel Durand-Dessert. Agathe Gaillard, qui a souvent la dent dure contre *« les photographes plasticiens »*, enterre la hache de guerre : *« La coexistence est excitante ! »* En revanche, la présence d'agences photo est fortement contestée par des galeries de tous styles, qui y voient *« des structures dont la vente d'épreuves originales n'est pas le métier et qui, souvent, s'opposent au marché »*.

Parions qu'il y aura foule au Carrousel ou à Drouot pour découvrir un hermaphrodite troublant signé Nadar, un cadrage géométrique de Cartier-Bresson, un Polaroid coloré signé Warhol, un portrait méconnu de Toulouse-Lautrec, quelques documents coquins ou un portrait d'animal de 2 mètres sur 2 de Balthasar Burkhard. La véritable question est ailleurs. La foire de Paris, comme les ventes, est un rendez-vous marchand. La France possède-t-elle un réservoir suffisant de collectionneurs pour « digérer » la profusion de marchandise proposée ? Réponse dans une semaine, quand il faudra sortir les calculettes et faire les comptes. *« Ce sera peut-être un échec total, et peut-être des miracles se produiront*, confie Michel Durand-Dessert, *je ne sais pas du tout où on va. »*

UN MARCHÉ BALBUTIANT

Beaucoup, déjà, pensent que *« c'est trop beau pour être vrai »*. D'abord, la foire est chère, de 35 000 francs à 40 000 francs pour 25 m_2. *« Ce sont les prix de la FIAC »*, constatent nombre d'exposants. *« Il faut que je vende pour 70 000 francs pour simplement rentrer dans mes frais. Ce n'est pas évident du tout »*, affirme le galeriste Alain Gutharc, qui présente des jeunes, souvent prometteurs, comme Delphine Kreuter, vingt-quatre ans, dont les fragments de réalité coupée à vif ont déjà trouvé une quinzaine d'acheteurs, entre 1 800 et 3 000 francs.

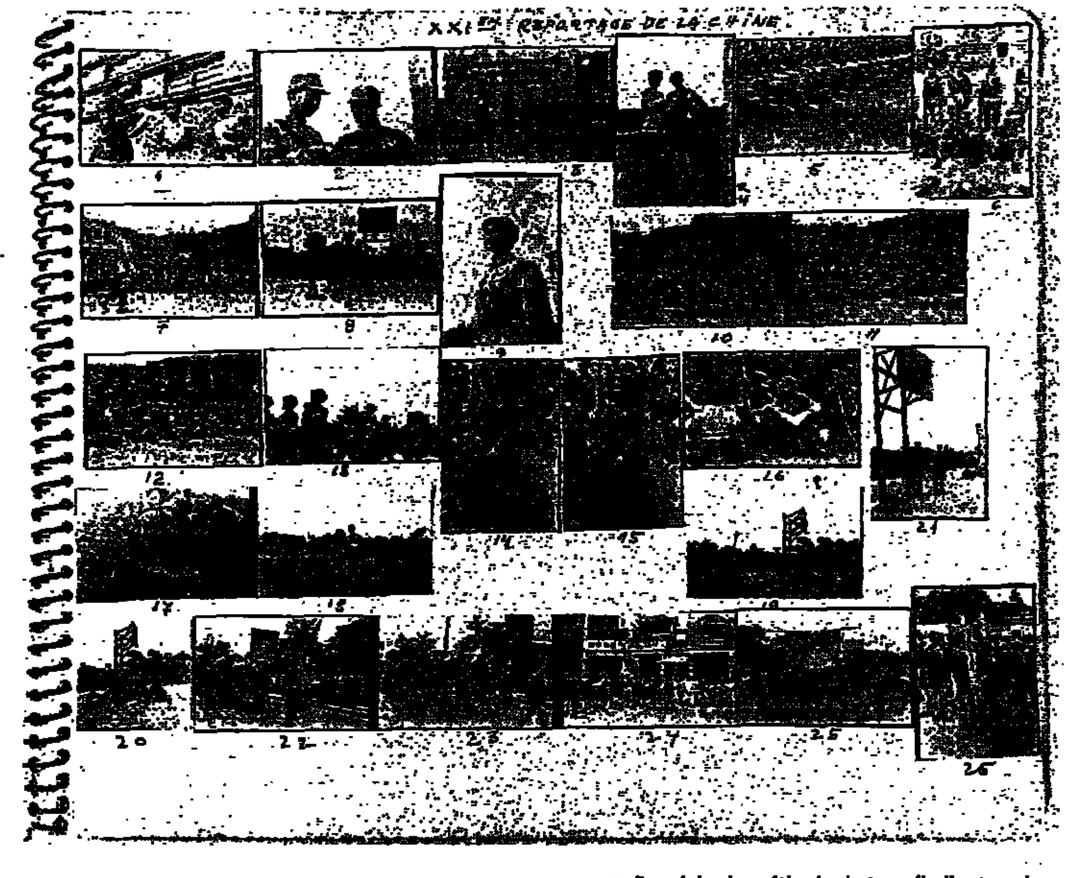
Les spécialistes ajoutent que le marché en France reste *« balbutiant »*. Le fait que la photographie ne soit pas, sauf exceptions, une œuvre unique, mais soit reproductible, bloque nombre d'acheteurs potentiels. Combien sont-ils à collectionner régulièrement ? *« J'ai un fichier de trois cents à quatre cents noms*, explique un marchand réputé installé à Paris, *mais dès qu'il faut mettre 10 000 francs et plus, ils ne sont plus qu'une trentaine. C'est vrai qu'il y a dix ans, ils n'étaient que trois ou quatre. »*

Pour le marché des clichés du XIXe siècle et des années 20-30, les pièces chères sont souvent achetées non pas par des collectionneurs mais par des marchands qui envoient les images aux Etats-Unis, en Allemagne ou en Suisse. Cette production historique, qui représente la moitié de l'offre du Salon Paris Photo, est archi-dominante dans les cinq ventes de la semaine, mais aucune pièce exceptionnelle, apte à attirer ces marchands ou collectionneurs étrangers, n'y est proposée. Car elles sont rarissimes. Finalement, c'est plutôt du côté des jeunes artistes que le Salon peut le mieux fonctionner. Les prix sont plus abordables, susceptibles de séduire la foule du Carrousel.

M. G.

Comment se fixent les prix ?

Trois périodes font le marché de la photographie : le XIXe siècle, l'entre-deux-guerres et le contemporain. Avec des collectionneurs souvent distincts. Les prix, qui s'apparentent au marché de l'estampe, varient en fonction de l'auteur, de la qualité de conservation de l'épreuve, de son importance dans l'œuvre, son format, du nombre d'exemplaires existants. Sans oublier des critères plus aléatoires : image achetée en galerie ou en salle des ventes, en France ou aux Etats-Unis, etc. La création actuelle est la plus abordable, entre 3 000 francs pour de jeunes auteurs et 80 000 francs et plus pour quelques signatures. Vient ensuite le XIXe, et, en haut de l'affiche, les années 20-30. Pour ces deux secteurs, le gros des ventes se situe entre 5 000 et 50 000 francs. Seules quelques épreuves réalisées juste après la prise de vue d'un artiste réputé peuvent atteindre 500 000 francs et plus. La photographie la plus chère de l'histoire est *Les Mains de Georgia O'Keefe* (1920) de Stieglitz, vendue 398 500 dollars (2,3 millions de francs), en 1993. Pour le XIXe, une marine de Le Gray a atteint 560 000 francs cette année.



L'étonnant carnet de Capa sur la guerre sino-japonaise

Un carnet à spirales de 18 × 24 cm datant de 1938, comprenant douze pages et 247 tirages-contacts sur la guerre sino-japonaise, le tout dessiné, mis en pages, numéroté et annoté par le photographe de guerre Robert Capa, sera mis en vente aux enchères, vendredi 21 novembre, à Drouot-Richelieu, par l'étude Olivier Coutau-Bégarie. Estimation : de 40 000 à 60 000 francs. Ce carnet est plus qu'une curiosité, un objet qui permet d'aprécier la méthode de travail, d'entrer dans l'intimité de l'auteur d'images célèbres sur la guerre d'Espagne et la seconde guerre mondiale, fondateur de l'agence Magnum avec Cartier-Bresson, tué lors d'un reportage en Indochine, en 1954. En 1983, un photographe retrouve dans un grenier parisien abandonné 152 tirages, des négatifs, planches de contact, documents inédits de Capa. La plupart du matériel est restitué à l'agence Magnum et à Cornell Capa, frère du photographe. En contrepartie, la personne qui a déniché ce trésor conserve des carnets de contacts. Huit qui sont consacrés à la guerre d'Espagne ont été déposés, dans les années 50, aux Archives nationales.

Foires et ventes

● **Les foires :**

Salon international européen pour la photographie – « Paris Photo » : Soixante exposants. Présentation d'une collection publique (Maison européenne de la photographie) et d'une collection privée (Manfred Heiting). Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Entrée, 60 F (tarif réduit, 30 F). Tél. : 01-42-77-58-94. De 11 h à 20 h (vendredi jusqu'à 22 h, lundi de 10 h à 18 h). Du 21 au 24 novembre. Catalogue, 240 p., 250 F.

PhotoExpo : quarante exposants. Chapiteau, place de la Bastille, Paris 11e. Du 21 au 23 novembre, de 11 h à 19 h. Tél. : 01-43-31-49-49. Entrée, 25 F.

● **Les ventes :**

Olivier Coutau-Bégarie : expert, Viviane Esders. Drouot-Richelieu (salle 5), 9, rue Drouot, Paris 9e. Tél. : 01-48-00-20-05. Exposition le 20 novembre, de 11 h à 18 h. Vente, vendredi 21 novembre, 15 h.

Beaussant-Lefèvre : experts, Harry Lunn et Pierre Marc Richard. Drouot-Richelieu (salle 6), 9, rue Drouot, Paris, 9e. Tél. : 01-48-00-20-06. Exposition le 21 novembre, de 11 heures à 18 heures. Vente, vendredi 21 novembre, 20 h.

Valérie Régis et Marie-Laure Thiollet : expert, Christophe Gœury. Vidéothèque de la Ville de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris, 1er. Tél. : 01-39-61-01-50. Exposition, le 22 novembre, de 10 h à 13 h. Vente, samedi 22 novembre, 15 h.

Tajan : experts, Paul Benarroche et Serge Kakou. Drouot Richelieu (salle 4). 9, rue Drouot, Paris 9e. Tél. : 01-48-00-20-04. Exposition, les 22 et 23 novembre, de 11 h à 18 h. Vente, 24 novembre à 14 h 30.

Laurin-Guilloux-Buffetaud : expert, Alain Paviot. Drouot-Richelieu (salle 12), 9, rue Drouot, Paris 9e. Tél. : 01-48-00-20-12. Exposition, le 24 novembre, de 11 h à 18 h. Vente, mardi 25 novembre, 14 h 15.

TROIS QUESTIONS À ...

RIK GADELLA

1 Pourquoi avez-vous créé le premier Salon de photographie en France ?

Il n'existe pas en Europe, contrairement aux Etats-Unis, de Salon de ce genre. Les galeries de photographie ont été rejetées de la FIAC il y a une dizaine d'années. Il fallait aussi créer quelque chose pour développer le marché de la photographie, en pleine expansion, mais qui reste intime. Face à quelques marchands qui achètent et revendent, il existe un gros public qui va voir des expositions mais collectionne très peu. Beaucoup de personnes restent réticentes, s'interrogent sur les notions d'original et de multiple. Ces notions sont claires aux Etats-Unis, pas en France. C'est à nous, et aux galeries, d'expliquer.

2 Un Salon spécifique n'enferme-t-il pas cet art dans un ghetto ? En même temps, nombre de poids lourds de la photo ne sont pas là...

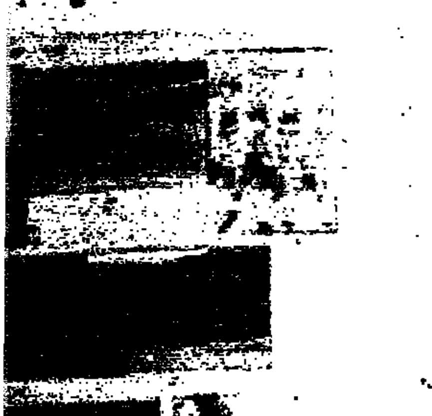
On m'a aussi parlé de ghetto quand j'ai organisé mon premier Salon du livre d'artiste, en 1994. Mais je ne ferme pas, j'ouvre le Salon à toutes les époques, tous les genres, depuis le daguerréotype du XIXe siècle jusqu'à des auteurs de vingt-cinq ans. Pour la première fois, des artistes d'aujourd'hui vont être confrontés à l'histoire de la photographie. Seul un événement spécialisé peut montrer cela. C'est vrai que nombre de galeries américaines ne sont pas là. Ces dernières détestent faire des Salons mais elles vont venir en observateurs, avant de de se décider pour l'année prochaine.

3 Ne craignez-vous pas que le Salon attire beaucoup de monde et peu d'acheteurs ?

C'est un risque. Nous attendons 25 000 personnes en quatre jours. Combien achèteront ? Nous serons contents si les exposants rentrent dans leurs frais. Il faudra du temps pour installer ce Salon. Nous visons aussi des collectionneurs européens et américains. Je sais surtout qu'un Salon crée une atmosphère, attire du public qui n'ose pas franchir la porte d'une galerie. Et peut créer des collectionneurs en France. Je veux montrer qu'avec un salaire de 20 000 francs par mois, on peut acheter de la photographie.

Propos recueillis par Michel Guerrin

هكذا من الاصل



Le monde sans femmes de Don Siegel

Le créateur de « L'Inspecteur Harry » est l'un des réalisateurs américains les plus importants des années 70. Le Festival d'Amiens lui a rendu hommage à l'occasion d'une rétrospective, reprise à la Cinémathèque française

PLUS SOUVENT connu pour ses disciples – John Cassavetes qu'il fait débuter dans *Face au crime* (1956), Sam Peckinpah à qui il donne sa première chance comme monteur de *L'Invasion des profanateurs de sépultures* (1956), et Clint Eastwood avec qui il entame en 1968 une longue collaboration –, Don Siegel s'est placé en maître attentif, toujours en retrait derrière ses élèves. « *Eastwood est le genre de type que tout le monde peut admirer*, disait-il. *Il est grand, fort, beau et, avant tout, honnête. J'aurais aimé avoir un fils qui lui ressemble.* » Siegel ne se sous-estime pas, il est l'un des rares réalisateurs qui ait su, sans se diminuer, à quel niveau il se situait.

Il est frappant de constater à quel point la famille cinématographique qu'il a constituée se retrouve aussi peu dans ses films. Le héros siegélien – le détective Callahan dans *L'Inspecteur Harry* (1971), le soldat nordiste des *Proies* (1971) ou le tueur froid personnifié par Lee Marvin dans *A bout portant* (1964) – est toujours sans attaches, sans femmes, sans enfants, entre deux chambres d'hôtel ou dans un appartement impersonnel.

Siegel avait en commun avec ses fils spirituels un même geste : celui d'adresser aussi souvent que possible un bras d'honneur à ses commanditaires, pour réaliser les choses à sa manière. Cassavetes l'a fait en se coupant du système, Peckinpah en y restant mais en y en mettant le feu. Siegel, comme Eastwood plus tard, a préféré l'arme de la diplomatie, faisant face, avec tact, à la bêtise des studios et aux contraintes économiques.

En quarante ans de carrière, le « dernier des indépendants » n'aura connu que deux coups d'arrêt. L'un dû à un cancer, qu'il relatera à sa manière dans *Le Dernier des géants* (1976), où John Wayne incarne une vieille légende de l'Ouest condamnée par une maladie incurable, et l'autre, au début de sa carrière, lorsque Jack Warner cherchait à lui forcer la main pour l'obliger à resigner un contrat de sept ans.

DES INADAPTÉS POUR HÉROS

Don Siegel aura donc traversé le demi-siècle à Hollywood à l'insu de tous, comme ses créatures de *L'Invasion des profanateurs de sépultures*, l'un de ses films les plus marquants, réalisé en plein maccarthysme. Il y montrait que les zombies et les êtres humains étaient interchangeables ;seul un immense effort de perception pouvait distinguer certains hommes de leurs congénères habités par une force extraterrestre.

Elevé à Chicago, fils d'un joueur de mandoline, Siegel a fait des études épisodiques en Angleterre, à Cambridge, et a même été inscrit à la Royal Academy of Dramatic Arts, où il n'a, si l'on en croit son autobiographie, strictement rien fait. Siegel s'est ensuite retrouvé par erreur à Los Angeles, alors qu'il était en route pour la Chine. Le voyage étant mal engagé, il y pose ses valises et trouve un boulot d'assistant-monteur grâce à un oncle qui connaît un producteur de la Warner. Peu doué pour le montage, il est mis aux « inserts », les séquences anecdotiques que les metteurs en scène n'ont pas envie de filmer. Siegel travaillera ainsi pour William Dieterle, Raoul Walsh et Howard Hawks (il est son assistant sur *Le Port de l'angoisse)*, étudiant leurs styles pour mieux les imiter. Lorsque Siegel fait ses débuts en 1946 avec *The Verdict*, un 'polar mineur qui capitalise sur Peter Lorre et Sidney Greenstreet, le duo du *Faucon maltais*, il ne lui reste plus qu'une chose à faire : trouver son style après avoir si bien imité celui des autres.

Les personnages de Siegel sont à son image : des inadaptés qui manifestent leur mal de vivre dans la brutalité. C'est ce qui rend aussi troublant le personnage de justicier personnifié par l'inspecteur Harry, la création la plus marquante et la plus durable de Siegel. En butte à une justice qu'il réprouve, et dont il saisit mal les fondements, Harry n'a comme véritable *alter ego* que Scorpio, le tueur fou qu'il cherche à arrêter. Scorpio n'est que le prolongement dément de la folie maîtrisée de Harry. Il conclut une galerie de méchants siegéliens à la psychologie ambiguë, comme les deux tueurs tirés à quatre épingles d'*A bout portant* ou le personnage suave et cultivé dans *The Lineup* (1958), *qui se révèle un tueur impitoyable.*

Le cinéma de Siegel a toujours été bâti sur l'utopie. Pas seulement celle d'un « dirty Harry » qui, par son absence de compromissions, se retrouve en marge de la société, mais l'utopie d'un monde unisexe... où il n'y aurait pas de femmes. Si deux des premières collaborations Siegel-Eastwood ont des personnages féminins importants, ceux-ci sont présentés sous un jour particulier : tueuses hystériques dans *Les Proies*, alors que dans *Sierra torride* (1970) la nonne interprétée par Shirley McLaine fume et jure comme une prostituée, qu'elle est d'ailleurs. Le rêve de Siegel se situe sans doute dans le pénitencier de *L'Evadé d'Alcatraz* (1979), son dernier grand film, c'est-à-dire un univers exclusivement masculin, où un groupe d'hommes se ligue et arrive finalement à trouver une échappatoire dans un univers entièrement pourri.

Samuel Blumenfeld

★ Rétrospective Don Siegel. Cinémathèque française, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010 Paris. Mº Bonne-Nouvelle. Tél. : 01-47-04-24-24. Du 19 novembre au 21 décembre.



CHRISTOPHE, COLLECTION

« L'Inspecteur Harry » a bouleversé le film d'action américain avec son héros, flic ni nihiliste ni fasciste, comme on l'a trop écrit, encore moins libéral, et qui fait violence à la violence.

La Corée du Sud est saisie par la passion du jazz

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Le club Janus vient de s'installer dans le quartier branché de Séoul : Chongdam-dong, au sud de la ville. Sa fondatrice : Park Sung-youn, qui chante et milite pour le jazz depuis trente ans, belle femme en habits d'homme, voix délicatement voilée même lorsqu'elle parle, présence et mise en place indéniables. Park Sung-youn, donc, l'a ouvert à Shinshon, quartier étudiant, en 1978. Huit ans plus tard, on se transporte à Tongsung-dong. Retour à Shinshon en 1996, et dernière étape à Chongdam-dong.

Le club présente tous les signes d'homologation : un escalier raide, le bar au fond de la salle, tables et chaises plus ou moins confortables, et la petite scène aux illusions. Le quartet de Mme Park est composé de jeunes gens joufflus et appliqués (ténor, piano, basse, batterie). Elle est la plus libre de tous. Ses références implicites (Sarah Vaughan, Carmen McRae, Stan Getz) mettent la barre un peu haut. Elle, elle supporte vraiment la comparaison. Le 19 novembre 1997, au club ou dans une salle, elle accueille Helen Merrill et Art Farmer. Les jeunes joufflus, contrairement à leurs contemporains européens (blasés et tellement affairés), ne rateront pas la leçon.

> « La popularité du jazz en Corée est toute neuve, elle vient d'un petit feu de paille des médias et durera ce que dure leur projet commercial »

Le déménagement du Janus et l'action de Park Sung-youn correspondent à une sorte de « boom ». Une douzaine de boîtes se sont installées dans la ville : All That Jazz, Le Blue Note, Stereo File, Le Camelot... Les musiciens (le batteur Ryu Bok-sung ; Shin Kwanung et son big band ; Youn Hee-joung, autre vocaliste ; Lim Hee-sook, rocker qui aurait tendu une oreille vers la « grande musique noire ») connaissent une petite poussée de notoriété.

Une chanson de Billie Holiday est devenue le tube de l'année. Comble de légitimation : ladite ballade fut reprise dans une publicité à la télévision, dont, autre marque de gloire, une série à succès s'intitule *Jazz* (sans beaucoup plus de rapport à l'art afro-américain que la pièce de Marcel Pagnol qui porte le même titre...).

Ainsi qu'en Europe et particulièrement en France, quand des étourdis marrons serinent à date fixe que le jazz est de retour (il était parti ?), les artistes ne se montent qu'assez raisonnablement le bourrichon. Le public, c'est vrai, augmente, mais point la connaissance. Les effets superficiels et commerciaux sont plus sensibles qu'une réelle modification du paysage musical. Lequel, en-dehors des résurgences de *pansori* (conte populaire chanté sur fond de tambour) et de *samulnori* (musique, danse populaire, masques), est comme ailleurs : robinet d'eau tiédasse sur rythmique militaire (binaire). Très difficile à couper dans les taxis, le métro, les restaurants, les toilettes publiques... autant dire partout.

Mme Park : « *La popularité du jazz en Corée est toute neuve, peu convaincante pour les amateurs de fond. Elle vient en droite ligne d'un petit feu de paille des médias et durera ce que dure leur projet commercial.* » Dans un contexte où le quantitatif détermine plus de valeur que le qualitatif (même pour les livres), il n'y a pas de raison majeure de danser sur le zinc. Les jeunes musiciens sont soit plus optimistes, soit plus pompettes d'espoir personnel. Normal.

L'exemple pourrait venir du voisin, ennemi héréditaire et néanmoins lié dans l'avenir de cette région de l'Asie, le Japon. Non seulement le jazz y a connu un engouement, mais il s'y est créé un marché et un pôle d'accueil non négligeable. Faisant le bilan de la situation, le *Korea Times* estime sobrement que, « *au-delà de sa réelle popularité, le succès du jazz en Corée est maintenant du ressort* [il parle de « responsabilité »] *des gens qui dirigent son industrie* ». Façon de dire que la cause est entendue...

Ce qui n'empêche pas de rêver, le dimanche, à la nuit tombée sur Insa-dong, le marché aux puces, aux peintres et aux éventails. Le vendeur de nougat découpe la pâte en cadence avec ses grands ciseaux. En Pierrot du Sud-Est asiatique, il danse dans la fumée sucrée, moque les spectateurs, claque et ferraille son instrument comme cymbales ou triangle, sur fond de bande enregistrée dont il ralentit ou presse le défilement au gré de l'inspiration. La musique est du genre *samulnori* - techno - post-pop - eau tiède. Au fur et à mesure, sa compagne fait des sachets. En dansant elle aussi. L'effet est troublant, inessentiel comme le jazz, un peu triste et heureux. Comme Janus...

Francis Marmande

هكذا من الاصل

Les défenseurs de la bibliothèque de l'Arsenal reprennent espoir

Les pétitions se multiplient depuis le changement de gouvernement

LE 12 AOÛT 1996, un communiqué émanant du ministère de la culture et de celui des affaires étrangères scellait officiellement le sort de la bibliothèque de l'Arsenal. Son contenu serait déménagé vers les locaux de la Bibliothèque nationale de France (BNF) – dont elle est un département. Ses collections, riches d'un million de volumes, de quinze mille manuscrits, de cent mille estampes, de fonds comme celui de la Bastille, mais aussi de meubles, de tableaux et d'œuvres d'art, seraient alors remplacées par les archives diplomatiques du Quai d'Orsay (cinq cent mille volumes).

Cette annonce mettait fin, croyait-on, aux polémiques nées, en 1995, de la mort annoncée de la vieille bibliothèque, créée au XVIII[e] siècle par le marquis de Paulmy, dans l'ancien hôtel des grands maîtres de l'Artillerie, aujourd'hui rue de Sully, à deux pas du boulevard Henri-IV.

Pour Jean Favier, à l'époque président de la Bibliothèque nationale de France, la bibliothèque de l'Arsenal, rattachée administrativement à la Bibliothèque nationale depuis 1934, est un établissement en sommeil, qui compte, affirme-t-il, vingt-neuf employés pour trente places, et dont le bâtiment est trop lourd à gérer. De plus, le fonds des arts du spectacle, logé à l'Arsenal, doit, dans tous les cas, être reversé rue de Richelieu et libérera ainsi sept des vingt-trois kilomètres de rayonnages. Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

MATIGNON DOIT TRANCHER

Les partisans du maintien de cet établissement in situ contestent le rapport personnel-lecteur présenté par Jean Favier. Il y a, disent-ils, six conservateurs pour plus d'un million de livres, et ont compté de leur côté quarante-huit places constamment occupées, soit quatre-vingts utilisateurs par jour en moyenne. Le déménagement des arts du spectacle permettra de mieux présenter les collections qui s'enrichissent régulièrement – récemment les manuscrits de Georges Perec. Ils font remarquer, en outre, que les dépenses seraient transférées et non pas supprimées.

En dépit de nombreuses pétitions et d'un puissant soutien étranger, la décision semblait sans appel. Le changement de gouvernement et la nomination, à la tête de la Bibliothèque nationale de France, d'un nouveau président, Jean-Pierre Angremy, changent-ils la donne ?

Les responsables de l'Arsenal, qui n'ont jamais désarmé, semblent le croire. Ils remontent donc au créneau et les pétitions se multiplient à nouveau. Au ministère de la culture, on fait remarquer que c'est à Matignon de trancher : une décision a été prise par Alain Juppé, seul le nouveau premier ministre, Lionel Jospin, peut la remettre en cause. Jean-Pierre Angremy, qui n'est pas un fanatique du déménagement de l'Arsenal, attend l'oracle.

Mais déménager où, d'ailleurs ? Rue de Richelieu, dans l'espace laissé vacant par le prochain départ du département des imprimés ? C'est là que doit s'installer le futur Institut national d'histoire de l'art (INHA), sur lequel veille attentivement Pierre Encrevé, conseiller spécial de Catherine Trautmann. La place sera-t-elle suffisante ? Rien n'est moins sûr. Vers Tolbiac alors ? Dans ce cas, on peut se demander si l'unité du fonds de l'Arsenal sera préservée en dépit de toutes les promesses d'Alain Juppé.

E. de R.

La BPI déménage dans un supermarché

La Bibliothèque publique d'information, chassée du Centre Pompidou pendant les travaux, prévus jusqu'en 2000, devait rouvrir le 20 novembre dans une ancienne grande surface commerciale fermée depuis 1990

LA RÉOUVERTURE de la Bibliothèque d'information (BPI) du Centre Pompidou, prévue pour le 19 novembre, commence par une grève du personnel. Celui-ci conteste le plan de réaménagement de la Bibliothèque au sein du Centre, prévu pour l'an 2000. Les lecteurs n'auront donc accès aux salles provisoires que le 20 novembre. Cette BPI *bis*, qui fonctionnera le temps de la rénovation du bâtiment de Piano et Rogers, est située au cœur du quartier de l'Horloge, cette erreur urbaine et architecturale, implantée au bord du plateau Beaubourg. La nouvelle BPI (3 000 m²) occupe, au 11, de la rue Brantôme, l'ancienne grande surface As. éco, fermée depuis 1990. L'architecte Frédéric Druot a tout fait pour que les usagers de la BPI ne soient pas dépaysés.

Passé le rez-de-chaussée et son hall d'accueil, rouge strident, un escalator conduit aux salles de lectures en sous-sol. Là, des centaines de cônes noirs, en mousse, sont pendus au plafond comme autant de chapeaux de lutins. Ce sont des pièges à sons, destinés à assourdir l'acoustique particulièrement sonore de cet espace qui a l'élégance – et les dimensions – d'un parking. Peu de cloisons, pas de lumière naturelle, quelques cellules, des tapis dans les allées pour amortir le bruit : spartiate. On y retrouve le mobilier – rayonnages compris – de l'ancienne BPI. Les serveurs informatiques ont été installés dans des pièces climatisées. La logithèque, qui permet de se familiariser avec la bureautique sous plusieurs formes, est en place. Si les écrans de consultation informatisée semblent plus nombreux, c'est qu'ils sont rassemblés en blocs. En revanche, le nombre des places (600 au lieu de 1 800) comme celui des documents disponibles (75 000 au lieu de 500 000) a notablement diminué.

UNE GROSSE BASE DOCUMENTAIRE

Cet espace restreint a conduit Martine Blanc-Montmayeur, la responsable de la BPI, à faire des choix : *« Nous n'avons pas voulu miniaturiser la BPI. Tout en conservant son côté encyclopédique, nous avons recherché pour l'établissement un autre concept. On a surtout voulu préserver son aspect bibliothèque d'actualité – ce qui a été publié depuis cinq ans, et tous les périodiques (2 500 titres) sont ici. Nous offrons aussi aux lecteurs l'ensemble de nos ouvrages de référence – usuels, cédéroms, ainsi que dossiers de presse numérisés. »* Même si quelques grandes collections généralistes, comme la « Bibliothèque de la Pléiade » en littérature, sont disponibles, la BPI-Brantôme est d'abord une très grosse base documentaire. Base qui est démultipliée par un service spécial mis en place pour l'occasion : vingt personnes sont affectés aux demandes qui peuvent être faite par téléphone, par Minitel, par écrit (fax et courrier), par Internet, ou de vive voix.

Par ailleurs, 600 cassettes de films en accès direct sont rassemblées sur un pôle unique. Celles-ci, naguère dispersées dans l'ancienne BPI, étaient peu consultées. *« Nous avons voulu profiter du déménagement qui nous était imposé pour faire des tests en grandeur nature »*, indique Martine Blanc-Montmayeur, qui affiche un regret : la disparition – temporaire – du laboratoire de langues particulièrement fréquenté (400 à 500 personnes chaque jour), où 120 langues – y compris le français – y étaient enseignées. Un relais est recherché du côté de la Ville de Paris, sans grand succès pour le moment.

Les 10 000 lecteurs de l'ancienne BPI ne pourront sûrement pas trouver place ici. Certains se rabattent déjà sur le haut-de-jardin de la bibliothèque François-Mitterrand à Tolbiac, qui connaît une affluence record (de 30 % à 50 % d'augmentation selon les jours et 1 800 cartes d'abonnement annuel vendues chaque semaine depuis un mois). *« On espère gagner un public différent*, insiste Martine Blanc-Montmayeur. *Un public qui a plus besoin d'informations sur les textes que des textes eux-mêmes. »* Les 241 personnes qui composent le personnel de la BPI ont longtemps traîné les pieds pour s'installer dans ce sous-sol où elles travaillent par roulement. Un certain nombre de bibliothécaires sont affectés à des tâches *« hors les murs »*. A Nouméa (Nouvelle-Calédonie), par exemple, pour préparer l'ouverture du Centre kanak Jean-Marie- Tjibaou. Le 31 décembre 1999, tout le monde regagnera le vaisseau amiral après son grand carénage. On peut espérer qu'à cette date les problèmes du personnel de la BPI seront réglés.

Emmanuel de Roux

D'As. éco à la BPI-Brantôme

● **La BPI *bis* occupe** environ la moitié de la surface du local d'As. éco (6 000 mètres carrés), que le Centre Pompidou a loué à son propriétaire, Parfinances, pour dix ans. Le reste est affecté à des réserves du Centre

● **Le coût du réaménagement** s'est élevé à 10 millions de francs.

● **Après la fin des travaux**, ces 6 000 mètres carrés devraient être dévolus à l'activité de prospection des créations contemporaines.

● **Adresse** : BPI, 11, rue Brantôme, 75003 Paris. Tél. : 01-44-78-12-33 et 01-44-78-12-75 (BPI Info) ou 01-44-78-44-44 (banques de données). Fax : 01-44-78-12-15. Minitel : 3615 BPI (catalogues, informations). Internet : http ://www.bpi.fr (catalogue, manifestations).

● **Ouverture** du lundi au vendredi, de 12 h à 22 h ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 h à 22 h ; fermeture le mardi et le 1er mai.



Eric Neuhoff prix Interallié pour « La Petite Française »

DERNIER des grands prix littéraires d'automne, et attribué par tradition à un journaliste-écrivain, le prix Interallié est revenu à Eric Neuhoff, mercredi 19 novembre, pour *La Petite Française*, publié aux éditions Albin Michel. Il l'a emporté au second tour par six voix contre quatre à Jean-Paul Dubois pour *Je pense à autre chose* (L'Olivier) et une voix à Jacques-Pierre Amette pour *Les Deux Léopards* (Seuil). Marc Lambron, auteur de *1941* (Grasset) et finaliste malheureux des prix Goncourt et Renaudot, était pourtant donné pour favori depuis sa réapparition sur la troisième liste du jury, après avoir été évincé de la sélection précédente. Sans doute eût-il paru trop grossier d'attribuer ce dernier prix à un auteur de la maison Grasset, déjà lauréate du Goncourt et du Renaudot avec Patrick Rambaud et Pascal Bruckner, quand Gallimard a réalisé le doublé au Médicis et au Femina avec Philippe Le Guillou et Dominique Noguez – les éditions du Seuil se révélant cette année la victime de leur double offensive et du traditionnel « jeu des prix ».

Avant même l'annonce officielle du prix, Eric Neuhoff, selon l'AFP, était déjà présent au restaurant parisien Lasserre où il donnait des interviews. Responsable des pages littéraires de *Madame Figaro*, auteur de cinq romans et d'une *Lettre ouverte à François Truffaut*, Eric Neuhoff se réclame de la tradition des « hussards ». Dans *La Petite Française*, il trace la chronique désinvolte des années 80 à travers le portrait d'une jeune Parisienne insouciante et délurée aux airs de Lolita boudeuse qui *« s'appelait Bébé et ne faisait que des bêtises »*.

Le National Book Award récompense un premier roman

L'UNE DES PLUS HAUTES DISTINCTIONS littéraires aux Etats-Unis, le National Book Award, a été décerné à Charles Frazier pour un premier roman intitulé *Cold Mountain* (à paraître en français chez Calmann-Lévy), l'histoire d'un soldat confédéré, blessé, qui pendant la guerre civile veut rejoindre sa bien-aimée. Le favori était Don DeLillo, pour *Underground*, qui avait déjà obtenu le prix en 1985 pour *White Noise* (en français, *Bruit de fond*, chez Stock).

Le prix destiné aux essais a été attribué à Joseph Ellis pour un ouvrage sur Thomas Jefferson. Celui destiné à la littérature pour la jeunesse à Han Nolan, celui de poésie à William Meredith. Studs Terkel a reçu une médaille pour sa contribution à la littérature américaine. Chacun des prix est doté de 10 000 dollars.

Le Marc des « Prodiges », un mâle hystérique entre sa maman et sa putain

Dans son Théâtre du Rond-Point, Marcel Maréchal joue et met en scène une pièce de Jean Vauthier

En montant *Les Prodiges*, une pièce de Jean Vauthier écrite en 1957, Marcel Maréchal met en scène un quinquagénaire, sa nounou (peu visible, mais très présente) et sa maîtresse, deux femmes que le *premier considère très exactement l'une* comme sa maman et l'autre comme sa putain. Une pièce conçue comme une partition, dans laquelle *danse et swingue Marianne Basler*, dirigée au doigt et à l'œil par son partenaire.

LES PRODIGES, de Jean Vauthier. Mise en scène : Marcel Maréchal. Avec Marianne Basler, Marie Mergey, Marcel Maréchal. THÉÂTRE DU ROND-POINT, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-Roosevelt. *Tél. : 01-44-95-98-10.* Mardi, jeudi et vendredi à 21 heures ; mercredi à 19 h 30 ; dimanche à 15 h 30. 80 F à 180 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 21 décembre.

Homme de conviction et d'exactitude, Jean Vauthier avait tenté en son temps un résumé de sa pièce : « *Il semble que* Les Prodiges *soient faits de sensualité et, en fait, il s'agit d'une conversion, suspecte peut-être. Tout au long de l'œuvre, chacun a tort : mais "peut-être" est toujours là.* » Trois personnages se disputent ces « *torts* » partagés : un quinquagénaire, sa nounou (peu visible, mais très présente) et sa maîtresse, deux *femmes* qu'il considère très exactement l'une comme sa maman et l'autre comme sa putain, deux contraires qui se justifient, se repoussent et se soutiennent, si complémentaires, que l'une ne pourra disparaître sans l'autre.

Selon Marc (Marcel Maréchal – costard strict et chic), l'attachement au sexe contrecarrerait l'élévation de l'âme, et justifierait toutes les humiliations envers la jeune Gilly (Marianne Basler – robe rouge largement ouverte, qui virevolte sur des dentelles noires). Marc serait un *stéréotype de mâle* moyen inaccessible aux « prodiges » qu'il invoque s'il ne manifestait une hystérie qui ne le cède en rien à son souffre-douleur. Aux sentences de l'homme fat et fait, celle-ci saura opposer un magnifique monologue (« *J'aime le faux, ce qui est dérobé, ce qui détruit...* »), encore incongru il y a quarante ans (*Les Prodiges* ont été écrits en 1957), plus convenu à l'ère post-punk. Derrière ce couple *d'enfants terribles plane en permanence* l'ombre (blanche) de Berthe, la nourrice (Marie Mergey). Très impressionnante à sa première apparition, lorsqu'elle se carre dans une des issues, comme pour interdire tout espoir de fuite, moins femme que statue de *commandeur*.

DES RÉPLIQUES COMME DES LIANES

Marcel Maréchal et son décorateur, Nicolas Sire, ont transformé la salle de séjour prévue par l'auteur en un radeau qui paraît flotter sur scène, relié par trois passerelles *à trois ports d'attache* possibles : la chambre, la cuisine et la rue. Sur ce plateau, la course des partenaires, s'accrochant l'un à l'autre, leurs chavirements, rattrapés *in extremis*, donnent une image de tangage saisissante. Leur pas de trois avec la mort suit fidèlement l'orchestration précise de Jean Vauthier, l'un des rares écrivains de théâtre à concevoir ses pièces comme des partitions à coups d'innombrables points, jetés par *trois, par quatre ou par dix, de tirets* allongés jusqu'à la demi-page, de barres et d'espaces blancs.

Ce rythme, ce balancement, ce *swing*, traversent les répliques dont Marianne Basler se saisit comme de lianes. Elle s'y hisse, s'élance, danse, tournoie, glisse, *tombe, monte et retombe cul par-*dessus tête, dans un trouble jeu de jambes, haut découvertes. Ascensions et chutes dirigées au doigt et à l'œil par Marcel Maréchal. Sa conviction, sa décontraction sont telles qu'il pourrait jouer les mains dans les poches, observant la scène de ses yeux plissés, *sans que* les spectateurs se sentent floués. Les mots de l'auteur de *Capitaine Bada* lui sont si bien ajustés qu'il n'a pas pris garde à certaine usure aux entournures. Il leur est devenu trop familier, mangeant certaines syllabes, n'en gardant que le tempo, respectant moins les paroles que la musique. Il se rattrape au vol dans la coda comme un trapéziste qui effectuerait un saut périlleux (une conversion) juste pour *les applaudissements*.

Jean-Louis Perrier

Philippe Meyer cause toujours au Mouffetard

CAUSERIE, de et par Philippe Meyer. Mise en scène : Jean-Louis Martin-Barbaz. Piano : Jean-Pierre Gesbert.
NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD, 73, rue Mouffetard, Paris 5e. Mo Monge. *Tél. : 01-47-70-52-76.* Du mardi au samedi à 20 h 45 ; dimanche à 15 h 30. 90 F et 130 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

Alors que les spectateurs bavardent encore, Philippe Meyer arrive sur la scène d'un pas vif, en habit, une pile de livres à la main. Grand, brun, il porte des lunettes, et, malgré la coupe du vêtement, on devine son corps enrobé des poignées d'amour qui font les délices de ses échanges matutinaux avec « Mzelle » Martin sur France-Inter. Aussitôt, il attaque, expliquant l'objet de sa *Causerie* : l'humour. Pendant presque une heure et demie, il va donc causer du sujet. Il n'est pas seul en scène. Une « *conscience musicale* », selon le programme, l'accompagne : le pianiste Jean-Pierre Gesbert. Et une « *conscience artistique* » a suivi son travail : le metteur en scène Jean-Louis Martin-Barbaz.

Délaissant le plus souvent la table recouverte d'un tissu rouge, Philippe Meyer va et vient sur le plateau, s'appuie parfois au piano pour écouter la musique – comme Jacques Chancel le faisait dans « Le Grand Echiquier » – ou s'enfonce dans un fauteuil cosy où il fume la pipe. On dirait *alors un écrivain filmé par un cinéaste qui* confond le génie et les volutes de fumée. Les moments les plus amusants sont ceux où le chroniqueur fait signe à son pianiste d'illustrer une pensée qu'il vient d'émettre : ils rappellent l'émission « Le Masque et la Plume » du temps que les avis des critiques étaient prolongés par une improvisation musicale. Autre trait amusant : *la ressemblance physique qui parfois* se fait jour entre Philippe Meyer et... Henri Tisot avant que ce dernier soit touché par la grâce divine. Même rondeur, même air de ne pas vouloir y toucher. Tout cela peut être goûté par les spectateurs.

Pour le reste – l'humour volontaire –, Philippe Meyer s'est donné les moyens. Sa *Causerie* fait appel *à dix-neuf signataires – Oscar Wilde, Gus*tave Nadeau, Georges Auriol, Sôren Kierkegaard, Alexandre Vialatte, Paul Verlaine, Joachim du Bellay, Antoine Blondin, André Fermigier, Pierre Desproges, Erik Satie... Les citations vont bon train. *Elles occupent l'essentiel du spectacle*, Philippe Meyer se gardant pour lui quelques piques – contre Bernard Kouchner, qui le fait « *sourire* », Jack Lang, qui lui « *fait pitié* », Patrick Poivre d'Arvor, qui lui fait regretter de n'avoir que deux épaules (pour les hausser). Cette dernière attitude pourrait bien être celle du spectateur de la *Causerie* ; tout cela sera bien vite oublié.

Brigitte Salino

Tchekhov et Gorki, le raplapla et le fripon

GORKI-TCHEKHOV, lettres échangées par les deux écrivains. Mise en scène : Georges Buisson. Avec Jean-Claude Penchenat et *Mathias Mlékuz*.
THÉÂTRE ARTISTIC ATHÉVAINS, 45, rue Richard-Lenoir, Paris, 11e. Mo Voltaire. Tél. : 01 43-56-38-96. Mardi, vendredi, samedi, 20 h 30. Mercredi, jeudi, 19 h. Samedi, dimanche, 16 h. 150 F. Jusqu'au 29 novembre.

Voilà un soir de bonheur, d'émotions intimes, de coups de cœur qui font revenir, comme par une brise magique, tout un monde de souvenirs à *soi, avec des éclairs de* détente comme c'était à l'école au moment de la récréation. Ce n'est pas courant au théâtre, une heure aussi grave et légère, aussi haute et personnelle, et cela tient à ce que deux êtres rares, sensibles, généreux, singuliers, deux êtres de génie – *il* faut bien en *venir là* – se confient l'un à l'autre, en secret : Tchekhov et Gorki.

D'habitude, les échanges de lettres sont touchants, sur la scène, *mais au plaisir* se mêle presque toujours un rien de gêne, le sentiment que ces lettres sont faussées parce que dites à voix haute devant des centaines d'inconnus *alors qu'elles avaient été* écrites tout bas à un proche. Violation de correspondance ! Mais ici la délicatesse de touche du metteur en scène Georges Buisson, la sincérité des deux partenaires, Jean-Claude Penchenat et Mathias Mlékuz, et avant tout l'énergie spirituelle, *universelle, de Tchekhov et de* Gorki, éclatante dans ces lettres, font que non seulement cette gêne a disparu mais que toute la vue, toute l'écoute de ce spectacle vont de soi, filent dans l'air avec la grâce et la beauté d'une colombe. C'est très beau.

CETTE INTENSITÉ D'ÂME

Tout au plus pourrait-on reprocher aux responsables d'avoir arrondi quelque peu les angles de *cette rencontre des deux gaillards*. D'avoir atténué ou parfois supprimé les piques qu'envoie à Tchekhov un Gorki parfois déçu par les silences, les dérobades, de son aîné célèbre (aîné de huit ans seulement). Gorki est un militant, il écrit dans des journaux marxistes auxquels collabore Lénine, il supplie Tchekhov d'y donner quelque chose, rien qu'une courte nouvelle, cela aiderait la cause, mais Tchekhov fait la sourde oreille, ou se la fait beaucoup tirer. Et quand Gorki est arrêté, déporté, et tient Tchekhov au courant, Tchekhov lui répond en parlant d'autre chose : il veut bien caser, dans chacune de ses pièces, son couplet maison sur un avenir meilleur, mais il tient à ne pas se mouiller.

Gorki se venge à sa façon, disant par exemple qu'il a vu *Oncle Vania*, que l'acteur Vichnevski n'est pas bon en Vania, que Stanislavski « *ne rend pas tout à fait Astrov comme il faudrait* », qu'Olga Knipper, l'actrice que Tchekhov trouvait géniale et qui devint sa compagne, « *est une femme charmante* » – ce qui, pour une actrice, équivaut à la pire insulte. Et Gorki conclut : il n'a pas applaudi. Sous le prétexte qu'« *applaudir, c'est blessant pour les acteurs* ». *Une autre fois, Gorki* fait à Tchekhov, à plusieurs reprises, des compliments déchaînés d'une pièce d'Ostrovski, et aussi de *Cyrano de Bergerac* : « *Voilà comme il faut vivre : comme Cyrano. Et pas comme l'oncle Vania et ceux qui sont autour de lui.* » Bien sûr, Gorki se venge des critiques très vives que Tchekhov, entre vingt compliments, lui a adressées. Mais, justement, c'est là que ces lettres, que cette pièce, sont poignantes. Parce que ces deux hommes, qui en fait *s'aiment terriblement et s'estiment* à l'infini, s'accrochent l'un à l'autre comme deux naufragés. Quand Tchekhov sait qu'il va mourir, il sait que c'est Gorki que surtout il va quitter, et quand Tchekhov est mort, les lettres que Gorki recevra, celles qu'il écrira, n'auront jamais *plus cette intensité* d'âme.

Jean-Claude Penchenat joue un Tchekhov plausible, sensible, mais un peu raplapla. Mathias Mlékuz joue un Gorki irrésistible de fraîcheur, d'élan, de drôlerie : un ange fripon.

Michel Cournot

INSTANTANÉ

LA MARMITE, À GROS BOUILLONS

Cela arrive parfois. Un lieu, une musique, un public sont au diapason. Vendredi 14 novembre, au Théâtre de Nevers – *une salle vieil or et velours à* l'italienne, d'une capacité de quatre cents places –, la Marmite infernale a touché juste. En quatre temps et trois mesures, la musique est là et ne s'enfuira pas. *C'est un concert de bout en* bout débridé, joyeux – sans les artifices de la grosse cavalerie rigolarde que le jazz se croit obligé de montrer dès qu'il veut s'afficher non « sérieux » –, où cuivres et anches sonnent avec une énergie farouche, où la rythmique (deux batteries, et Jean Bolcato à la contrebasse) pousse au cul, emporte ce big band en pleine liberté.

Aux Rencontres internationales de jazz de Nevers (qui ont eu lieu cette *année du 11 au 15 novembre), les musi*ciens de l'Association à la recherche d'un folklore imaginaire (ARFI) – dont la Marmite est le grand orchestre – sont un peu chez eux. Le festival les programme presque à chaque édition depuis sa fondation en 1987 ; ils participent aussi à des stages et à des rencontres comme peu de musiciens de jazz savent le faire, avec le désir de l'échange.

De la musique en création, en évolution, il y en a donc ici. La Marmite, à gros bouillons et avec éclats, répond aux académismes avec une musique *où se croisent des références aux* grandes formations de Carla Bley – avant qu'elle ne se fige –, d'Archie Shepp (Attica Big Band) et John Coltrane (Africa Brass Band) aux fanfares *de La Nouvelle-Orléans ou aux bandas* du Sud-Ouest, à des valses et tangos lointains avec, dans le pot commun, un amour du jazz. Les thèmes évoquent Chris McGreggor, fondateur du multi-*racial Brotherhood of Breath en* Afrique du Sud, dans les années 60, les étranges décalages de Thelonious Monk ou la marche, toujours nécessaire, d'une utopie que le collectif parvient à réaliser avec *Ce n'est qu'un combat continuons le début*, un morceau *épique* où passe une partie des histoires de l'ARFI. Une vraie fête, qui manquait depuis quelque temps.

S. Si.

SORTIR

PARIS

A trois mains
de Bruno Bayen, mise en scène de l'auteur, avec Eric Berger, Marc Berman, Valérie Dréville, Gabriel Monnet, Christophe Odent, Toru Mikami, Dominique Valadié et Félicité Wouassi.
Une pièce jouée à trois mains, « *comme une indication pour une pièce de musique* », dit l'auteur, Bruno Bayen. Une traversée de l'Histoire en trois étapes : 1940, en zone occupée, puis en zone libre ; 1945, à Paris puis à Sao Paulo ; 1984, dans la province française. Une pièce qui s'appuierait sur le « *non* » *d'une femme le jour de* son mariage, pour interroger la mémoire.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. A partir du 20 novembre. Du mercredi au samedi, le mardi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 20 décembre.*

Cyrano de Bergerac
Le comédien Jean-Luc Borg rend hommage à *Cyrano de Bergerac* – la pièce d'Edmond Rostand, dont on fêtera le centenaire de la création le 10 décembre – en *présentant une version* (cosignée avec Henri-Paul Korchia), dans laquelle il interprète tous les rôles.
Théâtre Par Le Bas, 2, rue des Anciennes-Mairies 92 Nanterre. RER Nanterre-Ville. Du 20 novembre au 18 décembre. Tél. : 01-47-78-70-88. 70 F à 120 F.

Tommy Flanagan Trio
Il y a chez le pianiste de jazz Tommy Flanagan le souci de se renouveler qui caractérise les bons musiciens. Il y a en plus une élégance, une amabilité qui le placent au rang de grand monsieur. Le jazz de Flanagan vient du bop ; il en donne une version toujours actuelle, sans le figer. Avec lui une rythmique aux petits soins, Reggie Johnson à la contrebasse et Alvin Queen à la batterie.
All Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris-6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 30 et 23 heures, les 20, 21, 22, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 01-42-61-53-53. 160 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Camping Cosmos
de Jan Bucquoy (Belgique, 1 h 23), avec Jean-Henri Compère, Fanny Hanciaux, *Lolo Ferrari, Jean-Paul Dermont*, Noé Francq, Claude Semal.
Chinese Box
de Wayne Wang (Etats-Unis, 1 h 45), avec Gong Li, Jeremy Irons, Maggie Cheung, Michael Hui, Ruben Blades.
Droit dans le mur
de Pierre Richard (France, 1 h 35), avec Pierre Richard, Véronique Genest, *Caroline Sihol, Daniel Russo, Daniel Pré*vost, Isabelle Candelier.
Marius et Jeannette
de Robert Guédiguian (France, 1 h 42), avec Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Pascale Roberts, Jacques Boudet, Fré*dérique Bonnal, Jean-Pierre Darrous*sin.
Le Pacificateur
de Mimi Leder (Etats-Unis, 2 h 04), avec George Clooney, Nicole Kidman, Marcel Iures, Alexander Baluev, Rene *Medvesek, Gary Werntz.*
Rien à perdre
de Steve Oedekerk (Etats-Unis, 1 h 38), avec Martin Lawrence, Tim Robbins, John C. McGinley, Giancarlo Esposito, Kelly Preston, Michael McKean.
La Trêve
de Francesco Rosi (France, Italie Suisse, Allemagne, 1 h 55), avec John Turturro, Massimo Ghini, Rade Serbedzija, Teco Celio, Roberto Citran, Claudio Bisio.
Journal de Rivesaltes - 1941-1942
de Jacqueline Veuve (France, 1 h 17).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-*68-03-78 (2,23 F/min)*

VERNISSAGES

Claude Garanjoud, Benoît Luyckx
Galerie Askéo, 19, rue Debelleyme, Paris-3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 01-42-77-17-77. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 20 novembre au 31 janvier.
Anne-Marie Pécheur
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 20 novembre au 10 janvier.
Urgence
Galerie Sud, Centre culturel communal, 10, avenue Victor-Hugo, 92 Bagneux. Tél. : 01-46-64-52-11. De 14 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous. Fermé vendredi et samedi. Du 20 novembre au 18 décembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le kiosque théâtre : les places du jour *vendues à moitié prix* (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Garrick Ohlsson (piano)
Chopin : *Intégrale des pièces pour piano.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 240 F.
Hänsel und Gretel
de Humperdinck. Randi Stene (Hänsel), Ruth Ziesak (Gretel), Graham Clark, Georges Gautier (la sorcière), Franz-Josef Kapellman (le père), Gwyneth Jones (la mère), Jaël Azzaretti (le marchand de sable), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur du Théâtre du Châtelet, Philharmonia Orchestra, Christoph von Dohnanyi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1er. Mo Châtelet. 19 h 30, le 20. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 570 F.
Helen Huang (piano)
Mendelssohn : *Fantaisie op. 28.* Debussy : *Children's Corner.* Villa-Lobos : *Prole do bebe.* Chopin : *Etude pour piano op. 25 no 11.* Liszt : *Etude de concert « La ronde des lutins».*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mo Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 20. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.
Le Chevalier à la rose
de Strauss. Renée Flemming (la maréchale), Susan Graham (Octavian), Franz Hawlata (le baron Ochs), Peter Sidhom (Faninal), Barbara Bonney (Sophie), Stuart Neill (le chanteur italien), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur d'enfants et orchestre de l'Opéra de Paris, Edo de Waart (direction), Herbert Wernicke (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, le 20. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.
Orchestre Colonne
DonizettiMozart. Purcell. Rossini. Spontini. Chrerubini. Bellini. Puccini : *Ouverture et airs d'opéras.* Vasso Papantoniou (soprano), Alexander Myrat (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-42-44-45-46. Location Fnac. De 50 F à 250 F.
Orchestre national de Lyon
Mozart : *Divertissement KV 136.* Florentz : *Les Jardins d'Amenta, création.* Berlioz : *Symphonie fantastique.* Zdenek Macal (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.
Starmania
Palais des sports, porte de Versailles, Paris-15e. Mo Porte-de-Versailles. 20 h 30, le 20 novembre. Tél. : 01-44-68-44-68. Location Fnac, Virgin. De 150 F à 260 F.

ANNULATIONS

Celtas Cortos
Le concert prévu au Zénith le 25 novembre est annulé.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 01-42-08-60-00.
La Place du diamant
Cette pièce – adaptée du roman de l'Espagnole Mercé Rodoreda, mise en scène par Gilles Bouillon et interprétée par Martine Pascale – devait être jouée au Théâtre national de Chaillot du 20 novembre au 31 janvier 1997, dans un petit théâtre aménagé dans le foyer. Les représentations sont reportées à mars 1998, la commission de sécurité s'étant opposée au fait que soient joués à Chaillot « *de manière concomitante* », *Cyrano de Bergerac* dans la grande salle, *Dommage qu'elle soit une putain* dans la salle Gémier, et *La Place du diamant* dans le grand foyer.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mo Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00.

RÉSERVATIONS

Les Fourberies de Scapin
de Molière, mise en scène de Jean-Louis Benoit, avec Philippe Torreton.
Comédie-Française, Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Du 22 novembre à juillet. Tél. : 01-44-58-15-15. De 70 F à 185 F.
Cabaret chinois
de Jérôme Nicollin.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. Du 25 novembre au 21 décembre. Tél. : 01-42-02-02-68. Location 01-53-45-17-17. 65 F à 135 F.
UFO
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 22. Tél. : 01-44-92-45-45. Location Fnac et Virgin. 159 F.

DERNIERS JOURS

28 novembre : Gorki-Tchekhov 1900
d'après Maxime Gorki et Anton Tchekhov, mise en scène de Georges Buisson, avec Mathias Mlekuz et Jean-Claude Penchenat.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris-11e. Mo Voltaire. Les mardi et vendredi, à 20 h 30 ; les mercredi et jeudi, à 19 heures ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. 80 F et 150 F.*

هكذا من الاصل

KIOSQUE
LE MONDE / VENDREDI 21 NOVEMBRE 1997

EN VUE

■ **Ephraïm Oshaya**, parlementaire israélien, vient d'obtenir que la Knesset mette à l'ordre du jour une proposition de loi visant à écarter du pouvoir tout premier ministre atteint de troubles mentaux. *« Mon texte est sans insinuations, mes intentions sont pures... »* Malgré les dénégations du député travailliste, les amis de **Benjamin Nétanyahou** ont voté contre.

■ Un certain **Wladimir Ulianow**, orthographe germanisée de **Vladimir Oulianov**, figure sur la liste des titulaires de comptes en déshérence publiés par les banques suisses. *« On ne peut prouver qu'il s'agit de Lénine »*, a prévenu **Silvya Matile**, porte-parole de l'Association suisse des banquiers. Mais les héritiers qui voudraient récupérer l'argent – moins de 100 francs suisses (environ 400 francs) – peuvent tenter leur chance en suivant la procédure habituelle.

■ On reprochait à **Bill Clinton** d'avoir échangé contre des sommes d'argent, pour financer sa campagne électorale, des invitations à dormir à la Maison Blanche dans la chambre à coucher d'**Abraham Lincoln**. La revue *Insight* affirme, à présent, que des passe-droits ont été accordés à de généreux donateurs pour reposer dans le cimetière militaire d'Arlington, en compagnie des gloires et des célébrités. Le président dément.

■ Les femmes ont un cerveau moins lourd que les hommes. Les matérialistes pensaient se sortir d'embarras en affirmant, sans preuve, mais par souci d'apaisement, que, dans la matière grise des femmes, la densité des cellules nerveuses compensait la différence de poids. **Pakkenberg et Jorgen**, neurohistologues danois, viennent de démontrer, au moyen d'une technique sophistiquée, que non seulement le cerveau des hommes n'est pas moins dense, mais qu'il possède davantage de cellules corticales – 23 milliards contre 19 milliards. Les réductionnistes embarrassés, poussés par les cercles féministes, se demandent à présent si le nombre des synapses – des connexions entre les neurones – ne serait pas plus élevé chez les femmes.

■ Les gendarmes n'ont pas encore attrapé l'ours, aperçu en août, vu en septembre à Ploézal, près de Guimgamp, qu'ils avaient appâté avec du miel et du poisson. Le lynx, terreur des poules, repéré le 15 novembre dans les bois de Castels, près de Sarlat (Dordogne), n'a toujours pas été capturé. Mais le kangourou d'un éleveur de l'Oise, qui, depuis le 14 novembre, sautait dans la nature devant ses poursuivants, a finalement rebondi seul dans son enclos, le 18 novembre au coucher du soleil.

Christian Colombani

Les ordinateurs dans les écoles américaines

Le « Wall Street Journal » dresse un bilan très mitigé de dix ans d'utilisation des PC dans l'enseignement aux Etats-Unis. Malgré un budget en hausse, un professeur sur cinq seulement se sert de cet outil dans sa classe

L'USAGE des ordinateurs dans les écoles, collèges, lycées et universités aux Etats-Unis est loin d'être un phénomène maîtrisé. Le *Wall Street Journal* du 17 novembre consacre deux pages *« aux difficiles leçons à tirer de dix ans d'utilisation des ordinateurs dans les écoles »*. Certes le budget affecté à l'informatisation des écoles maternelles et primaires croît rapidement : il a doublé en cinq ans pour atteindre 4 milliards de dollars en 1997 (22 milliards de francs environ). Mais, faute de mesures incitatives adéquates, un professeur sur cinq « seulement » utilise l'ordinateur dans son enseignement, remarque le quotidien économique, citant une étude réalisée par la société de conseil McKinsey.

« Le problème est que les professeurs sont tragiquement peu préparés », souligne le quotidien. En conséquence, *« les grandes promesses liées à l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement semblent souvent non tenues, et un nombre croissant de contribuables qui ont payé la note pour câbler les écoles se demandent si l'investissement était vraiment rentable »*.

ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Les écoles et les enseignants qui avaient bien préparé le terrain ont néanmoins pu constater que les ordinateurs amélioraient l'enseignement. Pour qu'il en soit ainsi, le *Wall Street Journal* énumère les dix leçons à retenir. Parmi celles-ci, *« il est débile de mettre les ordinateurs dans la salle informatique »*. Mieux vaut un seul ordinateur situé dans la salle de classe plutôt qu'un accès occasionnel à un laboratoire bien équipé. *« Les ordinateurs sont extrêmement performants pour l'apprentissage des savoirs fondamentaux, lecture, écriture et mathématiques [...]. Ils favorisent le travail en équipe [...]. Les élèves en difficulté en tirent plus de profit que les autres. »* Voilà qui devrait faire plaisir au ministre de l'Éducation nationale, Claude Allègre, et à Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, dont le plan multimédia pour l'école annoncé le 17 novembre est en phase avec ces constatations (*Le Monde* du 18 novembre).

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

Remarquant que *« les enfants s'épanouissent quand chacun d'entre eux a un ordinateur »*, le journal cite le cas d'une école ayant mis en place un plan de location-vente associant les parents : l'école paie 35 dollars par mois pour chaque élève pendant trois ans, et les parents peuvent faire des versements d'un montant équivalent. Au bout du compte, la famille devient ainsi propriétaire de l'ordinateur.

L'ŒUF ET LA POULE

Contrairement aux espoirs affichés par le gouvernement français, le quotidien d'affaires est par ailleurs très sceptique quant à la rentabilité de l'édition de CD-ROM éducatifs. *« C'est le problème de l'œuf et de la poule. Les écoles ne veulent pas améliorer leur équipement, car elles estiment que les programmes existants ne le justifient pas. Et les éditeurs considèrent que la base d'ordinateurs installés dans les écoles est insuffisante. »* En conséquence, citant des professionnels du secteur, le *Wall Street Journal* estime très risquée l'initiative de l'université Stanford ; celle-ci vient de créer une agence pour favoriser la diffusion commerciale de logiciels mis au point par des enseignants en montant des partenariats avec des entreprises privées.

Annie Kahn

DANS LA PRESSE

RFI
Jacques Rozenblum

■ Bill Clinton, qui a déjà puni Saddam Hussein par deux fois dans le passé, avait très envie de recommencer, surtout poussé par des considérations de politique intérieure. Mais il a dû prendre la mesure de la situation, et on a assisté ces derniers jours à un rétropédalage. Toute la difficulté de la réunion de Genève tenait dans la double nécessité d'offrir une carotte à l'Irak tout en permettant aux Etats-Unis de sauver la face et de camper sur une position de fermeté. A Genève, la diplomatie vient donc de remporter une manche. Dans cette affaire, les enjeux sont élevés : le régime irakien joue sa survie, les Etats-Unis leur crédibilité dans la position du Commandeur, la Russie son prestige d'intermédiaire providentiel, et la France sa différence.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Dans l'affaire irakienne, la France n'exprime pas toujours idéalement sa position, mais elle a raison de prendre ses distances avec les Etats-Unis sur ce sujet précis : Bill Clinton a mal piloté cette crise. Poussé par une opinion belliciste, influencé par les intérêts pétroliers des producteurs texans et par les groupes de pression (néanmoins affaiblis) favorables au Likoud, il a privilégié une politique de force qui ne résoudrait pas les difficultés. C'est en réalité la tentation de l'unilatéralisme qui saisit le président américain : Washington, devenue la puissance militaire hégémonique, croit pouvoir être la puissance diplomatique exclusive. Ce qui est bon pour les Etats-Unis ne l'est pourtant pas forcément pour le monde entier.

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ Pressés par la France, mais eux aussi désireux d'aboutir, tant le mal est grave sur tout le continent, les gouvernements européens semblent décidés à faire *« quelque chose »* pour combattre ensemble la plaie de cette fin de siècle (le chomage). Tant mieux. L'ennui, c'est qu'une question ne sera sans doute pas posée. Celle de la politique économique générale. L'influence de la logique monétariste est telle aujourd'hui qu'on en est venu à ne même plus aborder cette question. On s'embarque donc, sans même en parler, dans une politique d'euro fort, soutenu le cas échéant par un taux d'intérêt élevé. Qui peut croire, pourtant, que la force excessive des taux de change européens depuis dix ans n'ait pas joué un rôle dans la stagnation économique ?

LE FIGARO
Ivan Rioufol

■ Il faut tout dire. Surtout ce qui dérange. *« Il ne faut pas montrer les banlieues du doigt »*, grondait cet été le ministre Martine Aubry. Mais on n'éteint pas les faits en les taisant. Voyez la violence urbaine : pour avoir été trop longtemps occultée, elle est devenue ingérable. Aujourd'hui, les maires osent à peine s'avouer les mesures qui pourraient la contrer. Beaucoup de temps a été perdu en balivernes. Le fatalisme qui a accompagné la crise économique et sociale a interdit de réagir face à la violence qui en est découlée. La violence urbaine n'est ni de droite ni de gauche.

www.expo98.pt

Plusieurs mois avant son inauguration, l'Exposition universelle de Lisbonne se dévoile sur le Web

LE 22 MAI 1998, exactement cinq cents ans après l'arrivée de Vasco de Gama en Inde, doit s'ouvrir à Lisbonne la dernière Exposition universelle de ce millénaire, entièrement consacrée au thème : « Les océans, un patrimoine pour l'avenir ». Le Portugal a réussi à faire coïncider l'ouverture de l'Exposition avec la commémoration des grandes découvertes maritimes de ses explorateurs des XV[e] et XVI[e] siècles.

Plusieurs mois avant l'inauguration, les internautes ont déjà droit à un aperçu de l'événement, grâce à un site web officiel en deux langues, le portugais et l'anglais, qui permet de découvrir des plans et des photos des six grands pavillons thématiques, le programme détaillé des futurs spectacles, des informations historiques, et divers renseignements pratiques pour les futurs visiteurs.

Un plan cliquable permet de naviguer dans l'enceinte de l'exposition.

Le site devrait s'enrichir prochainement et proposer le programme culturel complet, avec des rubriques réservées aux pays étrangers, une salle de presse virtuelle et un répertoire pointant vers d'autres sites consacrés aux océans.

Le contenu de l'exposition sera en partie dévoilé – juste assez pour donner envie de se rendre à Lisbonne.

Déjà, le pavillon du Portugal expose en plein écran desreproductions de peintures maniéristes, de joailleries indo-portugaises, de porcelaines chinoises d'inspiration chrétienne ou d'illustrations des voyages aéronautiques portugais.

Une autre partie est consacrée au grand « Rallye à la voile » autour du monde, organisé en collaboration avec le projet américain Student Ocean Challenge, pour commémorer l'anniversaire de l'expédition de Vasco de Gama, avec des cartes, un calendrier, la liste des bateaux participants, une présentation illustrée des bateaux portugais, et même quelques conseils pour préparer ce genre de voyage...

Le site héberge enfin un programme à destination des jeunes, qui propose chaque mois des conseils de lecture, des biographies de personnages historiques (Henri le Navigateur, Christophe Colomb, Darwin, Cook...) et différents dossiers sur les requins, le fond des océans, l'évolution des espèces marines, le climat, l'écosystème, et aussi un sujet plus politique qui préoccupe l'opinion portugaise : la question du Timor-Oriental.

Paula Pinto-Gomes

SUR LA TOILE

JOURNALISTES EN LIGNE À L'HONNEUR

■ Le jury du prix Pulitzer, qui récompense chaque année les travaux de journalistes américains, a décidé qu'à partir de 1999 il autoriserait les candidatures de travaux publiés sur Internet. Seuls seront pris en considération les sites appartenant à un quotidien ou hebdomadaire « classique ». L'utilisation des possibilités offertes par Internet, telles que liens, accès aux archives, clips audio et vidéo ou forums de discussion, sera prise en compte. Les œuvres devront être remises surCD-ROM.

GUERRE DES NOMS

■ Le *Chicago Tribune* et le *Tampa Tribune* ont porté plainte contre ISI, une société du Maryland qui a déposé les noms de domaine Internet *chicagotribune.com* et *tampatribune-.com*. Les adresses des véritables sites des deux journaux sont respectivement *Chicago. tribune.com* et *Tampa-Trib. com*. Au total, ISI a acquis une dizaine d'adresses Internet reprenant le titre d'organes de presse, dont le *Los Angeles Times* et les *Izvestia*. La société Network Solutions, qui gère les noms de domaines aux Etats-Unis, a fait savoir à cette occasion qu'elle maintenait sa politique du *« premier arrivé, premier servi »*.

A vos mines... Prêts ? Sautez !

par Alain Rollat

ILS SONT DIX. Dix cinéastes de renommée internationale. Un Allemand, Volker Schlöndorff. Un Belge, Jaco Van Dormael. Un Cambodgien, Rithy Panh. Un Egyptien, Youssef Chahine. Un Espagnol, Fernando Trueba. Un Russe, Pavel Lounguine. Quatre Français, Pierre Jolivet, Mathieu Kassovitz, Coline Serreau, Bertrand Tavernier. Dix contre cent millions de mines antipersonnel, enterrées de par le monde, qui font, en moyenne, une victime chaque vingt minutes, donc trois à l'heure, soixante-douze par jour. Depuis le début de la semaine, et jusqu'au sommet d'Ottawa, qui doit, en principe, début décembre, aboutir à la signature d'un traité, leurs images militent, sur toutes les chaînes de télé, pour l'interdiction totale de cette saloperie d'engin. Qu'ils aient opté pour la sobriété du témoignage, le choc du réalisme ou le pouvoir émotionnel de la fiction, ce sont des images dures. En moins de quarante minutes – le temps de deux amputations supplémentaires –, elles disent tout.

Tout sur notre incommensurable capacité de mort : *« La mine, c'est le parfait soldat ; elle ne discute pas, ne dort pas ; elle est efficace jour et nuit ; on ne la trouve que par hasard. Aujourd'hui, on la fabrique en plastique, elle ne rouille pas et devient difficile à détecter... »* Tout sur la rigueur scientifique de nos observations : *« Quand un individu pose le pied sur une mine, l'impact est égal à celui que produirait la rencontre d'un pied et d'un TGV lancé à vitesse de croisière : les os du pied et de la jambe, rigides, se brisent comme du cristal ; le son généré par l'explosion entraîne souvent une surdité définitive ; la victime peut aussi perdre la vie... »* Tout sur la performance de nos marchands : *« Les profits sont excellents, le marché très porteur. Nos modèles dispersables, comme le « papillon », représentent l'avenir. Nous pouvons ralentir la fabrication des modèles à fragmentation simple au profit des mines bondissantes qui bénéficient d'un excellent coût de production... »* Tout sur la prudence de nos gouvernants : *« Les mines sautent rarement dans les pays où on les fabrique. »* Tout, en cas d'accident, sur notre sens des responsabilités : *« Quand Farid est mort, après avoir eu ses deux jambes arrachées, le tribunal militaire a octroyé à sa famille une indemnité de 1 400 F. Le prix d'un veau... »* Tout sur l'extrême sensibilité de notre estomac : *« Voir un bout d'os dépassant d'une chair en bouillie, ça fait vomir... »*

Tout. Et le reste. Sur l'insoutenable légèreté de notre bonne conscience : *« Une victime toutes les vingt minutes ! Heureusement, pas chez nous... »* Ouf ! Chérie, passe-moi le sel...

هكذا من الأصل

JEUDI 20 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.45 **Simon du désert** ■■ De Luis Bunuel (Mexique, 1965, N., v.o., 50 min). Ciné Cinéfil
20.00 **Le Cercle rouge** ■■ De Jean-Pierre Melville (France, 1970, 145 min). TV 5
20.30 **Next Stop Greenwich Village** ■■ De Paul Mazursky (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
20.35 ▶ **49e parallèle** ■■ De Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1941, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil
20.35 **Josh et Sam** ■ De Billy Weber (Etats-Unis, 1993, 100 min). TMC
20.40 **Beau-père** ■■ De Bertrand Blier (France, 1981, 120 min). Canal Jimmy
20.45 **Jammin' the Blues** ■■ De Gjon Mili (Etats-Unis, 1944, N., 15 min). Muzzik
20.50 **Frantic** ■■ De Roman Polanski (Etats-Unis, 1987, 125 min). France 3
20.55 **Le Festin de Babette** ■■ De Gabriel Axel (Danemark, 1987, 105 min). Téva
21.00 **Romulus et Rémus** ■ De Sergio Corbucci, Franco Giraldi (Italie, 1962, 120 min). Histoire
21.00 **Les Aventures du capitaine Wyatt** ■■ De Raoul Walsh (Etats-Unis, 1951, 110 min). Paris Première
21.00 **A Great Day in Harlem** ■ De Jean Bach (Etats-Unis, 1994, 65 min). Muzzik
21.30 **Qui veut la peau de Roger Rabbit ?** ■■ De Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, 100 min). Disney Channel
22.15 **In the Soup** ■■ D'Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 95 min). RTBF 1
22.20 **Un homme sans importance** ■ De Suri Krishnamma (Grande-Bretagne, 1994, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
22.35 **La Maison jaune de Rio** ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
22.45 **La Loi de la rue** ■■ De John Singleton (Etats-Unis, 1991, v.o., 110 min). Canal Jimmy
22.50 **Apollo 13** ■■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, v.o., 134 min). Canal +
23.00 **Permission jusqu'à l'aube** ■ De Mervyn LeRoy et John Ford (Etats-Unis, 1955, 120 min). RTL 9
0.00 **Australia** ■■ De Jean-Jacques Andrien (Fr. - Bel., 1989, 115 min). Ciné Cinémas
1.00 **Le Colonel Chabert** ■ De René Le Hénaff (France, 1943, N., 100 min). RTL 9
1.05 **Le Chant du monde** ■ De M. Camus (F, 1965, 105 min). Canal+
1.15 **Ça commence à Vera Cruz** ■ De Don Siegel (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
4.25 **Crash** ■■ De David Cronenberg (Canada, 1996, v.o., 100 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.30 Arrêt sur images. Spécial enfant. La Cinquième
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Alain Prost ; Olivier Panis. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
20.05 Temps présent. J'étais réfugié, je suis ministre. Emplois à vie : c'est fini ! TSR
20.55 Envoyé spécial. Drogue : l'échec de la répression ? Forces basques. Post-scriptum : La bombe de Saddam. France 2
22.40 Faxculture. Spécial techno. TSR
23.00 D'un monde à l'autre. La justice des mineurs. TV 5
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Histoire
23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? The Brautigan's Found ; etc. France 3
0.25 Saga-Cités. Nouvelle France. France 3

DOCUMENTAIRES

13.55 Georges Marchais. L'homme du parti pris. La Cinquième
19.20 La Forteresse blanche. Planète
20.35 Havana rap. Planète
20.40 Soirée thématique. Le riz, le maïs, le blé, grains de vie... Arte
21.05 Pour l'amour du leader. Planète
21.35 Erik Satie. France Supervision
21.45 La Société du riz. Arte
21.55 La Madone et les Gitans. Planète
0.20 Le Menu. Téva

SPORTS EN DIRECT

18.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant messieurs (1re manche). Eurosport
20.10 Basket-ball. Euroligue. Ljubljana – PSG-Racing. Eurosport
20.15 Football. En duplex. Monaco - PSG. Strasbourg - Marseille. Canal+

MUSIQUE

18.10 Le Messie, de Haendel. France Supervision
22.50 Claudio Arrau, récital de ses 80 ans. Paris Première
23.00 et 0.40 Brahms nos 1 et 2. France Supervision
23.00 Dvorak. *Quatuor no 12.* Muzzik
23.30 Quatuor no 1, de Smetana. Muzzik
0.05 Don Carlos. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.50 Capitaine James Cook. De Gordon Clark [2/4]. Festival
20.30 et 22.10 Les Ritals. De Marcel Bluwal [1 et 2/2]. Festival
20.50 et 22.30 Les Visiteurs de l'au-delà. O De Dan Curtis [1 et 2/2]. M 6
22.35 Jeux dangereux. O De Lawrence Lanoff. TF 1
23.05 Le Faiseur de pluie. De Ludwig Cremer. Arte
0.45 Muriel fait le désespoir de ses parents. De Philippe Faucon. Arte

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. Un monde très british. M 6
18.15 Friends. Celui qui ne supportait pas les poupées. France 2
19.00 Sentinel. O Schizophrénie. M 6
20.45 Julie Lescaut. Question de confiance. TF 1
23.00 Code Quantum. Le roi du direct. Série Club
23.05 Nos meilleures années. Les amis. Téva

NOTRE CHOIX

● 20.00 TV 5
Le Cercle rouge

La rencontre de divers truands et policiers dans une tragédie du milieu. Ambitions métaphysiques – le « cercle rouge » vient d'une citation du brahmane Ramakrishna – et, surtout, admirable mise en scène de comportements. Le grand style de Melville. Bourvil dans son avant-dernier rôle, face à Delon et à Montand. – *J. S.*

● 20.55 Téva
Le Festin de Babette

En 1871, dans un port perdu du Jutland, les deux filles d'un pasteur prennent comme servante une Parisienne qui a dû s'exiler après la Commune. Quatorze ans plus tard, la servante prépare un dîner français pour ses bienfaitrices. Fidèle adaptation d'une nouvelle de Karen Blixen. Un film beau, simple et pur, où passent l'amour des êtres, l'innocence des âmes, le mystère de la création artistique. Stéphane Audran est magnifique. – *J. S.*

● 23.30 France 3
Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ?

Richard Brautigan, le « dernier des Beat », avait imaginé une biblio*thèque pour textes jamais publiés.* Séduit par l'idée, Tod Lockwood a installé un Fonds Brautigan dans la bibliothèque municipale de Burlington (Vermont). Classés entre des pots de mayonnaise (en hommage à Brautigan, qui adorait le mot), des manuscrits attendent le lecteur. Rencontre avec le bibliothécaire et des auteurs. Il semble toutefois qu'il ne soit plus possible d'enrichir ce fonds, et le site Internet annoncé n'a toujours pas pris corps. Mais il existe un autre site où l'on peut envoyer un manuscrit ou en lire (www.faximum.com/aha.d/bvlread.htm). – *M. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.45 Julie Lescaut. Question de confiance.
22.35 Made in America. O Jeux dangereux.
0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.50 TF1 nuit, Météo.
1.05 Très chasse.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'image du jour, A cheval, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Drogue : l'échec de la répression ? Forces basques. P.-S. : La bombe de Saddam.
23.00 Expression directe.
23.15 Kojak.
0.40 En fin de compte.
0.45 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.00 et 22.55 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Frantic ■■ *Film de Roman Polanski.*
23.05 Soir 3.
23.30 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.25 Saga-Cités. Nouvelle France.
0.50 Espace francophone.
1.20 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.15
18.25 ▶ Lumières sur un massacre.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Alain Prost ; Olivier Panis.
20.15 Football. 20.30 Monaco - PSG. En direct. Strasbourg - Marseille. En duplex.
22.45 Flash infos.
22.50 Apollo 13 ■■ Film de Ron Howard (v.o.).
1.05 Le Chant du monde ■ Film de Marcel Camus.

ARTE

19.00 The Monkees.
19.25 et 0.40 ▶ Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2.
20.00 Wolfgang Borchert, écrivain solitaire.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Le riz, le maïs, le blé : grains de vie.
20.45 Des perles aux pourceaux.
21.15 Prière pour la pluie.
21.45 La Société du riz.
22.10 Le Palais aux grains.
22.25 La Civilisation du blé.
22.40 A qui appartiennent les nouvelles semences ?
23.05 Le Faiseur de pluie. Téléfilm de Ludwig Cremer.
0.45 Muriel fait le désespoir de ses parents. Téléfilm de Philippe Faucon.

M 6

19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Les Visiteurs de l'au-delà. Téléfilm O de Dan Curtis [1 et 2/2].
0.10 Culture pub fête ses dix ans.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Marcel Lachiver.
21.00 Lieux de mémoire. Concorde.
22.10 For intérieur.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Octuor de France. Œuvres de Françaix.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de François, Taira.
23.07 En musique dans le texte. Œuvres de Scelsi, Rossini, Hahn, Ravel.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Henri Dutilleux.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de de La Chapelle, Vigné, Provost, Danielis, de Brossard, Jouin.

VENDREDI 21 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.00 **La Guerre de Troie** ■ De Giorgio Ferroni (France - Italie, 1961, 120 min). Histoire
13.10 **Les Pas perdus** ■ De Jacques Robin (France, 1964, N., 95 min). Festival
13.35 **Brooklyn Boogie** ■■ De Wayne Wang et Paul Auster (Etats-Unis, 1995, 85 min). Canal +
14.35 **Spéciale première** ■■ De Billy Wilder (Etats-Unis, 1974, 105 min). Ciné Cinémas
15.25 **Apollo 13** ■■ De Ron Howard (Etats-Unis, 1995, 135 min). Canal +
15.45 ▶ **49e parallèle** ■■ De M. Powell et E. Pressburger (GB, 1941, N., v.o., 125 min). Ciné Cinéfil
16.20 **La Balance** ■ De Bob Swaim (France, 1982, 105 min). Ciné Cinémas
17.50 **Caprices** ■ De Léo Joannon (France, 1941, N., 80 min). Ciné Cinéfil
19.10 **La Maison jaune de Rio** ■ De Karl Grüne (France, 1930, N., 80 min). Ciné Cinéfil
20.30 **Diamond City** ■ De David MacDonald (GB, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
21.00 **Nell** ■ De Michael Apted (Etats-Unis, 1994, 110 min). Ciné Cinémas
22.00 **Le Val d'enfer** ■ De Maurice Tourneur (France, 1943, N., 85 min). Ciné Cinéfil
22.50 **Mr North** ■ De Danny Huston (Etats-Unis, 1988, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
23.00 **USS Alabama** ■ De Tony Scott (Etats-Unis, 1995, 114 min). Canal +
23.25 **Chicken Every Sunday** ■ De George Seaton (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
23.50 **La Frontière** ■■ De Ricardo Larrain (1991, v.o., 115 min). Arte
0.20 **Angle mort** ■ De Geoff Murphy (Etats-Unis, 1992, 100 min). Ciné Cinémas
0.50 **Jean de la Lune** ■■ De Jean Choux (France, 1931, N., 80 min). RTL 9
0.55 **Furyo** ■■ De Nagisa Oshima (Grande-Bretagne - Japon, 1982, v.o., 120 min). Canal +
1.00 **Gran Casino** ■■ De Luis Bunuel (Mexique, 1946, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.35 Parole d'Expert. Avec Marie-Christine Barrault. France 3
14.25 Le Sens de l'Histoire. L'étrange voyage de de Gaulle. La Cinquième
14.50 Ecran savoir multimédia. Spécial fête de la Sainte-Cécile. Eric Frère et le multimédia. RTBF 1
15.00 De l'actualité à l'histoire. La presse d'investigation. ELF et le Congo. Histoire
17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Olivier Christin ; Janine Garrisson ; Laurent Theis et Claude Aziza. Histoire
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Jean-Jacques Annaud. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmaringen. Histoire
20.00 Temps présent. Les Jeunes et l'Alcool. Le Roi de l'ananas. TV 5
20.05 C'est la vie ! La première fois. TSR
20.50 Thalassa. Surf favelas. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Les socialistes à l'épreuve du pouvoir. L'Italie de Romano Prodi. Histoire
21.55 Faut pas rêver. Sri Lanka : L'ivresse des sommets. France : Les hortillonnages. Pologne : Le village de bois. Avec Yves-Marie Lucot. France 3
22.45 Bouillon de culture. Politiques d'hier, politiques d'aujourd'hui. Avec Jack Lang ; Philippe Alexandre ; Edouard Balladur ; Anne Sinclair ; Patrick Rambaud, Prix Goncourt 97. France 2
22.55 Sans aucun doute. Famille de prisonniers. Invitée : Marie Sara. TF 1
23.10 Carré noir. Faire une nature morte. RTBF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse [2/2] : La conquête. France 3

DOCUMENTAIRES

18.15 You're the Top ! L'histoire de Cole Porter. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Les Serpents de mer. La Cinquième
19.10 Histoires de la mer. [5/13]. Océanographie. Planète
19.40 Un monsieur si gentil. Planète
20.00 Les Figures de la foi. [2/3]. Rancé. Histoire
20.35 ▶ Stress à l'école. Canal +
20.35 Apollo 16, mémoires d'astronautes. Planète
20.45 Le Poids de l'âme. France Supervision
21.00 Françoise Dolto. [1/3]. Tu as choisi de naître. TV 5
21.25 Cobra, le dieu serpent. Planète
22.00 Le Grand Jeu, URSS-USA. [2/6]. 1938 - 1945 : La grande alliance. Histoire
22.10 Grand format. Dernière tournée. Arte
22.20 Tati, l'empire des prix. Planète
22.45 Sweet Home Chicago. Muzzik
23.10 Légendes vivantes d'outre-mer. [9/13]. Les tortues de Saziley. Planète
23.50 La Forteresse blanche. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Snowboard. Coupe du monde FIS. Eurosport
18.00 et 21.00 Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames. Eurosport
19.00 Equitation. Coupe du monde de saut d'obstacles : Show Jumping de Berlin. Eurosport
3.00 Hockey sur glace NHL. Colorado Avalanche - Toronto Maple Leafs. Canal +

MUSIQUE

18.55 Les Inrockuptibles à l'Olympia 96. France Supervision
19.45 Les Inrockuptibles à la Cigale 96. France Supervision
20.30 Symphonie de chambre opus 9, de Schönberg. Concert. Muzzik
21.00 Jazz 625 : Coleman Hawkins Quintet. Muzzik
21.40 Brahms : Requiem allemand. Concert. France Supervision
21.50 Sing, Sing, Sing, Montreux 95. Concert. Muzzik
22.55 Il Tabarro. Mise en scène de Fabrizio Melano. Paris Première
23.00 Richard Stolzman joue Brahms. Concert. France Supervision
23.40 Gilbert Bécaud à l'Olympia 97. Concert. France Supervision
23.45 Kurt Masur dirige Mendelssohn. *La Symphonie italienne.* Muzzik

TÉLÉFILMS

18.00 Un taxi dans la nuit. D'Alain-Michel Blanc. Festival
19.00 Libre comme l'oiseau. De Lee Grant. Ciné Cinémas
20.30 La Grande Fille. *De Jean-Paul Salomé.* Festival
20.45 Les Infidèles. De Randa Chahal Sabbag. Arte
20.50 Sniper. O De Klaus Biedermann. M 6
21.20 Entre terre et mer. *D'Hervé Baslé [1/6].* RTBF 1
22.05 La Petite maman. De Patrice Martineau. Festival
23.20 Roses mortelles. Δ De Sam Irvin. M 6
23.25 Le Passé mortel. De Tibor Takacs. TSR
23.45 Dans la gueule du loup. De Jim Goddard. Téva

SÉRIES

18.05 Sliders, les mondes parallèles. La fin du monde. M 6
18.15 Friends. Celui qui bricolait. France 2
20.25 Star Trek. Le piège des Tholliens. Canal Jimmy
20.55 Nestor Burma. Nestor Burma en direct. France 2
20.55 Susan ! Ton bon cœur te perdra Susan. Téva
21.30 Poltergeist. La douzième caverne. Série Club
21.45 Bottom. Holy (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Twin Peaks. Episode no 7 (v.o.). Série Club
22.25 Two. Marche ou crève. M 6
22.25 Dream On. La belle et la bête (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Seinfeld. Le paquet (v.o.). Canal Jimmy
0.05 Angela, 15 ans. Ma nouvelle amie (v.o.). Canal Jimmy
0.55 Spawn. Burnings Visions (v.o.). Canal Jimmy
1.20 New York Police Blues. La méprisable aventure de Ted et Carey (v.o.). Canal Jimmy
3.40 Spin City. Le temps des cadeaux (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son *supplément daté dimanche-lundi*, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Les Infidèles

Carrefour de perditions

CHARLES DÉBARQUE AU CAIRE *avec sa famille pour y* prendre le poste d'attaché culturel. Rôle de façade, puisqu'il s'agit pour lui de recueillir une liste de noms de terroristes auprès de Fa*rid, islamiste repenti, qui est prêt à* les livrer aux services français, moyennant la libération d'un ami. Traitée de façon fort elliptique tout au long du récit, cette intrigue se révèle assez vite prétexte à autre chose. *Les Infidèles* ne brasse aucune des vieilles ficelles de la fiction made in France mais propose plutôt, comme autant de serpents entremêlés, une tresse de sujets plus ou moins tabous, dont l'ambiance du Caire favorise l'éclosion.

Randa Chahal Sabbag – auteur, notamment de *Liban d'autrefois* (1980) et *Ecrans de sable* (1992) – a réalisé ce film sur le fil du rasoir (censure, surveillance, défections...). On regrette qu'elle ait donné à Laure Marsac (Juliette, la femme de Charles) ce rôle de petite poupée *Barbie hystérique* ; mais la charge d'ambiguïtés et de décalages, la poésie trouble avec laquelle Le Caire est filmé contrebalancent ce faux pas.

Dès les premières images de cette ville – en saisie nocturne –, on sait que rien ne sera « donné ». Davantage que ces deux protagonistes aux prises avec leur identité respective, le véritable héros c'est cette cité stratifiée de civilisations ; carrefour exacerbé du monde où viennent s'échouer toutes les certitudes. En dépit de l'apparente solidité de leurs convictions, Charles comme Farid (Thibault de Montalembert et Jean-Marc Barr, excellents) sont tous deux parvenus au seuil du délitement. L'aimantation sexuelle qui joue entre eux n'est elle-même pas autre chose qu'un ressort supplémentaire pour accomplir le processus d'une perdition ; en cela, ils sont un peu les petits frères, plus radicaux, des personnages de Paul Bowles.

Un effondrement des repères qui prend parfois valeur collective et donne beaucoup à penser, comme avec cette réplique de Farid, formé à l'université européenne : « *A mon retour de Londres, j'ai voulu mettre de l'ordre. Je croyais aux miracles. (...) Vous ne nous avez pas laissé le choix : l'Islam ou sauter du 20e étage.* »

Valérie Cadet

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 TF 1 Jeunesse.
17.10 Savannah.
18.00 Les Années fac.
18.30 Ali Baba.
19.05 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.
20.50 Capitale d'un soir. Saint-Etienne.
22.55 Sans aucun doute. Famille de prisonniers.
0.45 Formule foot.
1.20 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 et 15.00 Derrick.
16.05 La Chance aux chansons.
17.10 Des chiffres et des lettres.
17.40 et 22.30 Un livre, des livres.
17.50 Chair de poule.
18.15 Friends.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, L'image du jour, A cheval, Météo, Point route.
20.55 Nestor Burma. Nestor Burma en direct.
22.45 Bouillon de culture. Politiques d'hier, politiques d'aujourd'hui.
23.45 En fin de compte.
23.55 Journal, Météo.
0.05 La Route ensemble. Tour du monde de la sécurité routière.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.35 Le Namouic. Téléfilm de Gilles Capelle.
16.10 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 ▶ Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Surf favelas.
21.55 Faut pas rêver.
23.10 Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse. [2/2] La conquête.
0.20 Libre court. Luc et Marie.
0.50 'Cap'tain Café.
1.40 New York District.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Brooklyn Boogie ■■ Film de Wayne Wang et Paul Auster.
15.00 Les Beaux Jours de l'hirondelle
15.25 Apollo 13 ■■ Film de Ron Howard.
17.40 Surprises.
17.50 et 20.30 Le Journal du cinéma.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Cyberflash.
18.25 ▶ Lumières sur un massacre.
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Spice Girls, D Influence : Jean-Jacques Annaud.
20.35 ▶ Stress à l'école
22.10 Flash infos.
22.15 Jour de foot.
23.00 USS Alabama ■ Film de Tony Scott.
0.55 Furyo ■■ Film de Nagisa Oshima (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.00 Une heure pour l'emploi.
13.55 Lamu au Kenya
14.25 Le Sens de l'Histoire. L'étrange voyage de de Gaulle.
15.30 La Vie avant la vie
16.25 La France aux mille villages. Le Puy de Dôme.
16.55 Cellulo.
17.20 Allô la terre.
17.35 Qu'est-ce qu'on mange ?
17.50 Le Journal du temps.
18.00 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Les premières courses automobiles.
18.30 Le Monde des animaux. Les Serpents de mer.
19.00 Tracks.
19.25 et 1.45 ▶ Les Secrets du Nil.
19.30 7 1/2. La philomania. L'Europe des discriminations.
20.00 Brut.
20.25 Contre l'oubli, pour l'espoir. Portrait d'Aung San Suu Kyi (Birmanie).
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Infidèles. Téléfilm de Randa Chahal Sabbag.
22.10 Grand format. Dernière tournée.
23.50 La Frontière ■■ Film de Ricardo Larrain (v.o.).
1.50 Le Dessous des cartes.

M 6

13.30 Une femme en péril. Téléfilm de Rod Hardy.
15.15 et 1.00 Boulevard des clips.
16.05 Hit machine.
17.25 M6 Kid.
18.05 Sliders, les mondes parallèles.
19.00 Sentinel.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Fan de Spécial Spice Girls.
20.35 Décrochage info, Les Produits stars.
20.50 Sniper. Téléfilm O de Klaus Biedermann.
22.25 Two.
23.20 Roses mortelles. Téléfilm Δ de Sam Irvin.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Charles Mingus, navigateur en Atlantic.
22.10 Fiction. *La Fête chez les Bédouins*, de Joseph O'Connor.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Donné en direct de la salle Olivier Messiaen à Radio-France et diffusé simultanément au Canada et en Suisse, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Michael Schønwandt : XXe siècle : traditions modernes.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Concert donné en direct du Petit Opportun, à Paris, par La Cricca d'Umberto.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 ▶ Les Soirées. François-Antoine Habeneck.
22.35 Les Soirées... (suite).

هكذا من الاهمال

Le Monde

VENDREDI 21 NOVEMBRE 1997

Vive la démariée !

par Pierre Georges

ENFIN une vraie réforme ! Le divorce, non plus devant Monsieur le juge, mais devant Monsieur le maire. Elisabeth Guigou l'avait évoqué, sur la pointe des mots, au sortir d'un conseil des ministres, il y a une dizaine de jours. *L'Evénement du jeudi* y revient longuement, sondage à l'appui. Et le cri des sondés, encore plus celui des sondés divorcés, monte des profondeurs. Massif, sans appel, beau comme un néologisme : vive le démariage ! Vive la démariée ! 85 % de « oui » pour le divorce, par consentement mutuel, à la mairie.

Voilà qui est net et sans bavures. Un peu d'imagination, que diable ! Puisqu'en France, un mariage sur trois se termine plutôt mal, et puisqu'à Paris, pour décidément faire les malins, 50 % des conjoints se séparent avant terme, il faudra bien trouver quelque chose. La justice fourbue, accablée, n'y suffit plus : 120 000 divorces par an. Des montagnes de papiers, des greffes thrombosés, des magistrats surmenés. Et le divorce est devenu, d'abord, le parcours du divorcé, lent, coûteux, épuisant. A vous faire passer le goût de la séparation.

Alors que ce pourrait être si simple, presque une fête. Imaginons toutes les mairies de France dotées de deux salles. La salle des mariages, la salle des démariages. Entrée, sortie. Les jours pairs, le maire marierait. Les jours impairs, il démarierait. Mais toujours avec l'infini sérieux qui sied à la fonction. L'écharpe en bandoulière et Marianne en vigie.

Faire ou défaire, c'est toujours faire. Il suffirait de quelques simples modifications de texte : *« Madame, acceptez-vous plus longtemps de garder pour époux Monsieur votre mari ? » « Non ! »* Comme il serait beau et émouvant, l'échange des « non » ! On pourrait venir en famille, les enfants émerveillés, les belles-mères radieuses, les amis à la fête. Pour ne pas gâcher, pour simplifier, on pourrait même rameuter les témoins du mariage au démariage. De toute manière, ils signeraient n'importe quoi.

La démariée serait en rose. Le démarié en habit. Et toute une industrie du divorce naîtrait qui ferait la fortune des imprimeurs pour les faire-part, des fleuristes pour le bouquet de la démariée, des traiteurs pour le banquet, des disc-jockeys pour le bal des adieux. Ce serait formidable. Même la presse y trouverait son compte qui, à la rubrique « Carnet », ouvrirait la sous-rubrique « Démariages ». Lignage garanti ! Et quel bonheur pour les pauvres localiers contraints, samedi après samedi, d'assurer, avec virtuosité, la couverture des mariages. Avec photographie sous le titre, impérissable par sa concision et sa précision, de : *« Deux oui pour un nom »*. Ils pourraient enfin innover : *« Deux nons pour un oui. »*

Formidable, n'est-ce pas ? Gai, gai, démarions-nous ! Hélas, il se trouvera toujours des gens pour dire que le divorce est chose trop sérieuse pour être confiée aux seuls mariés. Déjà, tout ce que la France compte d'avocats frémit devant l'horrible perspective. Divorcer ? Sans eux ? Sans leurs avisés, quoique coûteux, conseils ! Impensable. Irresponsable. Des économies de bouts d'union. Et les enfants, et vos droits, et l'avenir ? Consentement mutuel ? Ma robe ! Le démariage n'est jamais une fête !

Un étudiant braqueur de banques condamné à sept ans de prison

Gilles Bochu avait volé 128 000 francs pour financer ses études

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Gilles Bochu a toutes les apparences d'un étudiant sans histoire. Une famille unie, relativement aisée, des études réussies sinon brillantes qui l'ont conduit à cumuler un DEA de droit communautaire puis deux DESS de droit immobilier et de conseil en entreprise, des amis, des copines, bref, aucun handicap susceptible de conduire à la délinquance et *a fortiori* devant une cour d'assises.

C'est pourtant devant cette juridiction que cet étudiant âgé de vingt-neuf ans a comparu les 18 et 19 novembre à Chambéry (Savoie), poursuivi pour six hold-up ou tentatives de vol commis dans des agences bancaires de Besançon, Dijon et Chambéry entre 1989 et 1996 pour une somme totale de 128 000 francs.

BAGUE DE FIANÇAILLES

« Je voulais financer mes études et ne pas coûter trop cher à mes parents », explique l'accusé s'exprimant avec aisance. Gilles Bochu, dont le père avait été employé de banque et qui avait travaillé lui-même dans une agence de la Société Générale durant ses vacances, connaissait bien le milieu, sachant notamment que les employés avaient pour consigne de ne pas résister en cas d'agression. Il choisissait de petites agences, s'affublait d'une perruque, s'enfonçait des mouchoirs en papier dans les joues pour déformer son visage et sortait un pistolet, « jamais chargé », précise-t-il.

Le premier hold up ne lui ayant rapporté que 15 000 francs alors qu'il avait besoin du double pour payer logement et droits d'inscription, il récidive. *« Une fois qu'on a franchi le pas et que ça s'est bien passé, on est tenté de continuer »*, dit-il avec un bon sens désarmant.

Alors Gilles Bochu prend l'habitude, quand son compte en banque vire au rouge, de commettre des braquages. Pour financer une nouvelle année universitaire, payer une bague de fiançailles de 20 000 francs à Aurore, son amie du moment, issue d'un milieu aisé et qu'il ne veut pas décevoir, ou encore pour rembourser un prêt étudiant arrivé à échéance.

Lorsque le guichetier déclenche le système d'alarme et rabat brutalement le rideau anti hold-up, il n'insiste pas et attend des jours meilleurs. *« Avez-vous pensé que les employés pouvaient être traumatisés par votre geste ? »*, questionne le président après avoir fait citer comme témoins plusieurs guichetiers victimes de ses agressions. *« Je suis ému par leurs témoignages et leur présente mes excuses »*, répond l'accusé poliment.

En juillet 1996, Gilles Bochu commettait son dernier forfait au Crédit lyonnais de Chambéry. Mais une liasse est piégée et les billets se tachent d'un rouge indélébile. Il tente de *« blanchir »* l'argent en opérant l'envoi d'un mandat-lettre à son nom à partir d'une poste. Mais le receveur est vigilant. *« J'ai été soulagé d'être arrêté »*, déclare-t-il au président.

EXPERTS DÉSARMÉS

Ce comportement sans aspérités a rendu perplexes les experts psychiatres qui se sont contentés de relever *« une dichotomie étrange, presque irréelle »* entre la formation juridique de l'accusé, ses capacités intellectuelles et les actes commis. Son avocat a plaidé l'immaturité, insistant sur les capacités de son client à se réinsérer.

En infligeant à Gilles Bochu sept ans de prison, assortis de cinq ans de privation des droits civiques, la cour d'assises de la Savoie a sanctionné un braqueur de banques. Mais le parcours de l'étudiant en droit bardé de diplômes a stupéfié les jurés.

Philippe Révil

Le dernier hommage à Georges Marchais

QUELQUES MILLIERS de personnes se sont rassemblées, jeudi 20 novembre au matin, devant la mairie de Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) où est exposé le cercueil de l'ancien secrétaire général du Parti communiste Georges Marchais, décédé le 16 novembre. Huit gardes d'honneur se relayaient toutes les trois minutes autour du cercueil drapé de rouge et sur lequel repose un drapeau tricolore. Des personnalités du parti, des membres de la famille et des représentants de la gauche ont pris place sur des tribunes disposées de part et d'autre du cercueil. Avant l'inhumation, Robert Hue devait prononcer un hommage ainsi que Nicolas Marchand, premier secrétaire de la fédération communiste du Val-de-Marne, et Daniel Vaillant, ministre socialiste chargé des relations avec le Parlement.

Les instituteurs obtiennent une négociation avec M. Allègre

LES RELATIONS mouvementées que Claude Allègre entretient avec les syndicats d'enseignants s'enrichissent d'un nouvel épisode : une grogne naît dans le primaire, à propos de l'intégration des instituteurs dans le corps de professeurs des écoles.

Jeudi 20 novembre, les trois principaux syndicats du premier degré de la FSU, de la FEN et de la CFDT – une unité peu fréquente – ont écrit une lettre au ministre pour protester contre la réponse écrite de son directeur de cabinet à une demande de négocation sur les professeurs des écoles. Celui-ci rappelait les propos de Claude Allègre lors d'un point de presse, le 22 septembre, soulignant la tension des enseignants du primaire : *« Ceux qui sont les moins bien payés* [les instituteurs] *sont souvent ceux qui ont la plus longue expérience pédagogique.* [...] *La transformation des instituteurs en professeurs des écoles se fait mais ne se fait sans doute pas assez vite »*, avait déclaré le ministre, qui ne cachait pas combien il trouvait cette situation anormale. Jusque-là, ministre et syndicats étaient d'accord sur les objectifs.

Mais M. Allègre souhaite que le passage dans le corps de professeurs des écoles ne se fasse pas seulement à l'ancienneté, comme cela est prévu par la « revalorisation » de 1989, mais aussi en *« récompensant la qualité, le dévouement, l'imagination et la difficulté de la tâche »*.

La formule, tout autant que la rémunération au mérite évoquée, a été ressentie comme *« une provocation »* par les syndicats. Ils ont donc réitéré une demande de rencontre avec Claude Allègre *« pour que des négociations s'engagent de toute urgence sur ce dossier brûlant »*. Satisfaction leur a été donnée sur-le-champ, avec un rendez-vous pris pour le mercredi 26 novembre.

Béatrice Gurrey

Sexe, complot et vidéo à Madrid

MADRID
correspondance

La distribution d'une cassette vidéo pornographique provoque une tempête politique en Espagne. Depuis quelques semaines, un document montrant le directeur du quotidien *El Mundo*, Pedro J. Ramirez, dans une tenue et des attitudes relevant du sadomasochisme circule en effet dans les rédactions espagnoles. Et le journal madrilène, qui a révélé la majorité des scandales impliquant les proches de Felipe Gonzalez dans l'affaire des GAL, accuse les anciens responsables socialistes d'être à l'origine de cette *« machination »* et de ce *« complot politique »*.

Le quotidien n'a pas hésité, dans sa « une » du 16 novembre, à désigner nommément l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera, des proches collaborateurs de Felipe Gonzalez et d'anciens hauts responsables du ministère de l'intérieur. Ces accusations ont converti une affaire qui faisait sourire bon nombre d'Espagnols en dossier politique confus. *El Mundo* s'appuie sur les déclarations qu'aurait faites à la justice l'autre protagoniste de la vidéo, Exuperancia Rapu, jeune femme d'origine équato-guinéenne.

C'est elle qui aurait piégé, *« sur commande »*, celui que toute l'Espagne appelle « J.R. », recevant une avance de 2 millions de francs fournis, aurait-elle déclaré, par Rafael Vera. *El Mundo* accuse ce dernier, qui est impliqué dans le scandale des GAL, de chercher à neutraliser le quotidien parce qu'il a révélé l'affaire des escadrons de la mort anti-ETA et que le premier procès des GAL va s'ouvrir au début de l'année. Les accusations formulées par *El Mundo* sont, a déclaré l'un des membres du comité exécutif du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), Ramon Jauregui, *« une pure affabulation »*. Et d'ajouter : *« Ces dernières années, on a usé et abusé dans ce pays du chantage de l'information, de la pression médiatique ; on a utilisé le scandale, l'injure, la calomnie et la diffamation contre bien des personnes et on a produit un climat médiatique et politique insupportable que le Parti socialiste dénonce depuis longtemps. »*

La coalition de la gauche communiste Izquierda Unida pourrait demander que ce dossier soit porté devant le Parlement, même si son secrétaire général, Julio Anguita, est pris d'*« un dégoût infini »*. *« Le gouvernement a choisi de garder le silence »*, a indiqué le porte-parole de la présidence et secrétaire d'Etat à la communication, Miguel Angel Rodriguez.

Mais le débat sur la protection de la vie privée des individus ne semble pas passionner les Espagnols. Ce qui les intéresse davantage est de savoir qui a placé la caméra dans l'armoire pour filmer les galipettes de Don Pedro. – *(Intérim.)*

Maintien en détention d'une proche de M. Dumas

LA CHAMBRE D'ACCUSATION DE PARIS a ordonné, mercredi 19 novembre, le maintien en détention de Christine Deviers-Joncour, mise en examen en marge du dossier Elf et écrouée le 7 novembre. Mme Joncour est soupçonnée d'avoir bénéficié d'un emploi de complaisance au sein du groupe Elf, de 1990 à 1993, grâce à l'intervention de Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères. L'enquête porte aussi sur l'achat, pour 17 millions de francs en 1992, de l'appartement occupé par M Joncour, sans qu'aucun lien ait jusqu'ici été établi avec Elf.

Un beaujolais nouveau « très acceptable »

COMME CHAQUE TROISIÈME JEUDI de novembre depuis quelque trente ans, le beaujolais nouveau est arrivé le 20 novembre, en robe cerise, presque grenat, un peu plus foncée que ces dernières années, avec, d'après ses premiers tasteurs, un goût de fruits rouges. 55 millions de bouteilles vont être mises en vente (un tiers de la production de l'appellation beaujolais), dont une grosse moitié à l'export. En France, le « pot » devrait être vendu aux alentours de 20 F.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : la navette américaine Columbia a décollé, mercredi 19 novembre**, de Cap Canaveral (Floride), avec un équipage international, pour une mission scientifique de seize jours consacrée principalement à l'observation du Soleil et à des essais de matériels destinés au travail dans la future station spatiale internationale Alpha. L'équipage est composé d'une femme et de cinq hommes, parmi lesquels se trouvent un Ukrainien et un Japonais, qui sera le premier Nippon à effectuer une sortie dans l'espace. – *(AFP.)*

■ **JUSTICE : le militant anti-IVG Xavier Dor**, poursuivi pour *« organisation de manifestation interdite en récidive légale »* et placé en détention le 8 novembre, a été remis en liberté, mercredi 19 novembre, par le juge d'instruction versaillais Arielle Baillet.

■ **RELIGION.** Pour la première fois, un évêque, Mgr Georges Gilson, ose s'élever publiquement, dans la lettre d'information de la Mission de France, contre le huis clos imposé lors de l'assemblée plénière des évêques à Lourdes du 4 au 10 novembre.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 20 novembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16308,49	+2,94	-15,77
Honk Kong index	10050,68	-1,02	-25,28

Tokyo. Nikkei sur 3 mois — 16308,49

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 20/11	Var. en % 19/11	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2810,17	+0,70	+21,35
Amsterdam CBS	880,09	+1,08	+35,77
Bruxelles	15197	+0,73	+43,76
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	3697,89	+0,01	+35,67
Londres FT 100	4830,10	—	+17,28
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	22677	+0,82	+44,47
Zurich SMI	5621,40	+0,89	+42,60

Tirage du *Monde* daté jeudi 20 novembre : 497 975 exemplaires 1-

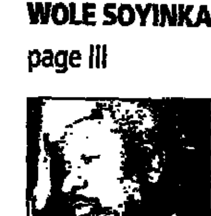
LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE



هكذا من الاصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Caravanes »
« L'inactuel »
page II

WOLE SOYINKA
page III



Le Monde des LIVRES
VENDREDI 21 NOVEMBRE 1997

ACADÉMIE
Discours de réception
de François Jacob
et Maurice Schumann
pages VI et VII



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VIII

Brassaï à l'écrit

Pour le photographe, tout est image, qu'elle soit littéraire ou photographique. Quatre livres éclairent sa création



J.H. LARTIGUE© MINISTÈRE DE LA CULTURE, FRANCE/A.A.J.H.L

Brassaï et Picasso vus par Lartigue

En 1932, Brassaï rassemblait les images de son premier album, *Paris de nuit*, qui parut en décembre et fit immédiatement sa renommée. Installé à Paris depuis 1924, Guyla Halasz choisissait d'inscrire dans un pseudonyme le nom de sa ville natale, Brasso, en Transylvanie (qui faisait alors partie de la Hongrie). Cette année-là, il rencontrait Picasso.

Voilà pour la chronique et la légende, sinon pour une *success story* des années 30. Viennent ensuite les images de rêve, que Brassaï raconte dans ses *Conversations avec Picasso*. Il avait passé la journée à travailler dans la grange-atelier de la propriété de Boisgeloup. La nuit tombe et Picasso allume une grosse lampe. Brassaï note : « *La lampe à pétrole, posée à même la terre battue, projetait des ombres fantastiques autour de ces blanches statues. Pour terminer, je pris une photo du "groupe" sous cet éclairage.* » Le photographe avait retrouvé dans le domaine de Picasso l'enchantement de ses portraits et paysages du Paris nocturne.

D'autres images encore reviennent à travers l'éclat fantastique du décor de Boisgeloup. Brassaï a revu, interprété, le « *pan lumineux* » de Combray qui hante la mémoire du narrateur d'*A la Recherche du temps perdu*. Dans son essai sur « *l'emprise* » que la photographie a exercée sur Proust, il fait du romancier son *alter ego* en « photographe de la nuit » et cite une page de *Pastiches et mélanges* décrivant une vision nocturne du porche de la cathédrale de Lisieux illuminé par les phares d'une automobile. (1).

A la différence de Proust, qu'il n'a pu connaître mais dont les images l'obsèdent, ou de son ami Henry Miller, qu'il guide dans Paris ou accompagne à distance dans ses errances hallucinées, Brassaï n'est pas romancier. Mais il enregistre, il fixe, il inscrit des choses vues et entendues. Pour lui, il n'y a de littérature et d'art que biographiques. Et cette vie écrite, inscrite, que ce soit en phrases, en images ou en formes plastiques, est un courant, un flux, une histoire naturelle. Il absorbe ce qu'il voit ou entend comme une éponge : « *Réceptif comme une éponge* », disait Miller de lui-même. Mais il restitue ce qu'il a absorbé dans une forme apparentée à la statuaire. Peu de photographes se sont en effet autant intéressés à la vie, à la « chose vivante » (*Conversations avec Picasso*), en rejetant aussi systématiquement les apparences du mouvement et les instabilités les plus évidentes. La vie, pour Brassaï, traverse les mutations historiques comme les différenciations psychologiques. Il fixe des caractères, des personnages et des décors, mais il évite les expressions fugitives. La durée l'intéresse plus que l'instant. « *La mobilité d'un visage*, déclare-t-il, *est toujours un accident. Or je cherche ce qui est permanent.* »

C'est à cette recherche du « *permanent* » dans le vivant qu'il faut rattacher son goût pour les corps pesants, attachés au sol, et pour les formes pleines de la statuaire archaïque : ces idoles des Cyclades, déesses de la Fécondité, protectrices des morts, qu'il déclare aimer par-dessus tout, « *ces sculptures si dépouillées, si pures de la mer Egée* », « *la quintessence de l'art plastique* » (*Conversations avec Picasso*). Car il va toujours lui-même au-delà des grâces fugitives et des harmonies faciles. Même quand il photographie des danseuses, il ne les saisit pas dans l'élan du saut, dans la perfection suspendue d'un mouvement rapide en pleine lumière, mais dans la concentration d'un exercice au ralenti (peu spectaculaire), tassées, solides comme des figures de bas-relief. Brassaï est un photographe de la lenteur : la lenteur de la matière vivante qui tend à la forme plastique, quand le flux de la vie conduit par l'écriture (verbale ou visuelle) se transforme en une fontaine pétrifiante.

Brassaï a partagé avec un grand nombre de ses contemporains l'idée que l'image enregistrée pouvait accroître les possibilités de la littérature en renouvelant l'illustration documentaire ; qu'elle ouvrait un nouveau passage entre la littérature et les arts visuels en se situant entre les beaux-arts et les médias. Pour le romancier Pierre Mac Orlan, qui préface *Atget photographe de Paris* en 1930, « *l'art photograhique est un art littéraire* » et « *l'aventure s'inscrit en noir et blanc* ». L'œuvre de Brassaï confirme ces remarques en associant la chronique documentaire et le témoignage du mémorialiste. C'est pourquoi aussi il s'est constamment défié des facilités de l'enregistrement et des automatismes de l'image de reportage comme des utopies modernistes prônées par les avant-gardes. S'il a utilisé l'instrument photographique, ce ne fut pas contre les lenteurs de l'écriture littéraire traditionnelle condamnée par les surréalistes, ni pour accroître la vitesse de ses réflexes visuels et poétiques sous la pression d'un nouvel environnement urbain, comme l'ont fait les artistes de la « *nouvelle vision* » prônée par Moholy-Nagy.

Les chroniques et les mémoires de Brassaï disent un monde en voie de disparition, menacé par le « *cauchemar climatisé* » que Miller avait connu en Amérique avant de venir vivre à Paris le crépuscule de la bohème cosmopolite. Dans *Henry Miller, rocher heureux*, paru en 1978, Brassaï décrit un microcosme minéralisé. Dans les *Conversations avec Picasso*, l'atelier du peintre apparaît, durant les années d'Occupation, comme l'épicentre d'un univers clos où pénètre et s'anime encore la vie artistique et sociale de la capitale occupée. L'artiste démiurge est la figure monumentale et solaire qui absorbe, voire résorbe toutes les apparitions nocturnes. Miller est doté de la même puissance, de la même capacité d'organiser le désordre des expériences, d'établir sa souveraineté au centre d'un tumulte, mais en se tenant résolument à l'écart des drames historiques, tout absorbé dans ses fabulations autobiographiques.

Avec l'attraction du bolchevisme, la montée du fascisme et partout dans le monde une mobilisation des masses au regard desquelles les foules parisiennes des boulevards n'étaient plus qu'une image pittoresque du XIXe siècle, le théâtre parisien de la bohème était devenu une scène dérisoire. Parisien d'adoption, rallié à l'Ecole de Paris après quelques années de « noctambulisme », Brassaï est resté fidèle au-delà des années d'Occupation à l'idéal d'une œuvre dressée comme un rocher au milieu du déluge ou absorbant le déluge, comme une énorme éponge. Cet idéal reflétait l'autonomie de l'individu créateur, libertaire et archaïque, « grandeur nature ».

Jean-François Chevrier

(1) Voir l'article de Roland Jaccard dans « Le Monde des livres » du 24 octobre.

★ **Quatre livres de Brassaï paraissent chez Gallimard :** ***Henry Miller rocher heureux*** **(296 p., 160 F) ;** ***Henry Miller grandeur nature*** **(272 p., 150 F) ;** ***Proust sous l'emprise de la photographie*** **(184 p., 110 F) ;** ***Conversations avec Picasso*** **(réédition, 408 p., 180 F).**

La dame amphibie de Jackson

Tout le mystère et la drôlerie subtile d'Eudora Welty dans un court récit publié en 1953

ONCLE DANIEL LE GÉNÉREUX
(The Ponder Heart)
d'Eudora Welty.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Gérard Petiot,
Flammarion, 152 p., 95 F.

Quand on aime Eudora Welty, c'est un bonheur d'être français, car on peut encore découvrir des textes d'elle, qui arrivent comme des nouveautés. Pour les Américains, cette dame secrète, devenue fragile avec le temps – elle est née en 1909 –, est déjà un grand écrivain classique, sans doute l'une des plus impeccables nouvellistes du siècle. Elle est désormais la dernière figure mythique d'un Sud « *étrange, amphibie, partout habité d'une même solitude* », comme elle aime à le décrire. Miss Eudora Welty, comme on dit là-bas, est à jamais la petite sœur de William Faulkner et la grande sœur de Carson McCullers, aussi discrète et réservée que l'autre fut audacieuse et éruptive. En France, on n'a pas encore fini de traduire son œuvre, commencée en 1941 par un recueil de nouvelles, *L'Homme pétrifié*, puis en 1942 par un premier roman, *Le Brigand bien-aimé*. « *Qui êtes-vous ? Quel âge avez-vous ? Où habitez-vous ? Puis-je vous aider ?* », lui avait alors écrit William Faulkner. Quand elle évoque leur amitié, elle dit simplement, avec son délicieux sens de l'*understatement* : « *Nous avons quelquefois fait du bateau ensemble.* »

Eudora Welty préfère de loin les nouvelles aux romans. La forme courte, c'est sa distance, c'est ce qui convient à sa retenue, à son goût de l'ellipse, du détail, du croquis, de l'instantané (qui se révèle si bien dans les magnifiques photos qu'elle a prises dans son Mississippi natal des années 30). Elle a le sentiment de n'avoir écrit des romans que pour consentir au désir des éditeurs, « *qui veulent du romanesque parce que c'est plus commercial* », et estime que ses romans sont souvent « *des nouvelles allongées, étirées, peut-être inutilement* ». *Oncle Daniel le Généreux*, publié en 1953 et qui paraît seulement aujourd'hui en français, répond à cette définition tout en la contredisant. Ce n'est pas un récit bref inutilement étiré en roman, c'est plutôt une longue nouvelle sur laquelle on a arbitrairement mis la mention « roman », mais qui a toute la délicatesse, le mystère, la drôlerie subtile du style si particulier d'Eudora Welty – si difficile à restituer en français qu'il faut, comme toujours, saluer la performance de son traducteur.

L'histoire de l'oncle Daniel, racontée par Edna Earle, la nièce, savoureux personnage de « diseuse » comme les aime Eudora Welty, c'est la saga de la famille Ponder, la déchéance d'une tribu sudiste. Tout y est loufoque, décrit par Edna Earle avec un parfait naturel, comme si ce qui est pure folie pour tout le monde était, chez les Ponder, la norme. C'est une folie comme on n'en trouve que dans le « deep South », le Sud profond, ce pays singulier qui n'est pas réductible aux clichés – mauvais sudistes contre bons Yankees. Chez les Ponder, on meurt comme on a vécu, d'une manière assez irréaliste ; pour les enterrements, on se met « *sur son trente et un* » ; et il y fait « *une chaleur d'enfer* ». « *J'espère que le jour où on m'enterrera, il fera un peu plus frais* », remarque plaisamment Edna Earle. Pour tenter de comprendre l'oncle Daniel, on pourrait relever cette phrase : « *Oncle Daniel, lui, était revenu à présent au point de départ. Il avait commencé par faire le généreux ; ensuite il était tombé amoureux : puis il s'était mis à parler ; à partir de là, il avait perdu ce qu'il possédait ; ensuite il s'était fait mettre à la porte de chez lui, et après s'être fait mettre à la porte, le voilà qui recommençait à faire le généreux.* »

Mais on ne peut pas comprendre l'oncle Daniel ; pas plus que sa nièce Edna. Il faut simplement faire un bout de chemin avec eux, dans la Studebaker « *flambant neuve* » qu'on a utilisée pour emmener Daniel à l'asile, dans la chaleur blanche, du côté de Clay (Mississippi) ou de Jackson – où est née Eudora Welty et où elle habite toujours. Alors on laisse entrer le rêve, on voit des zinnias, des azedarachs, on est comme bercé par la musique nostalgique de Miss Welty, dans la lenteur d'un monde perdu...

Josyane Savigneau

le feuilleton

de Pierre Lepape

Invitations au voyage



CARAVANES, n° 6
Revue annuelle dirigée
par Jean-Pierre Sicre et André Velter.
Ed. Phébus, 400 p., 280 F.

L'INACTUEL, n° 8
Territoires, frontières, passages.
Calmann-Lévy, 230 p., 120 F.

De l'Iran au Brésil, en passant par l'Inde et le Mexique, loin des chemins convenus, la revue « Caravanes » propose un périple littéraire exotique de haut de gamme

Peut-être est-ce seulement une légende – inventée par Jean Paulhan –, mais elle en dit long. Débarquant à Paris en juillet 1940, Otto Abetz, le futur ambassadeur du Reich, aurait déclaré : *« Il y a trois puissances en France : la banque, le Parti communiste et la* NRF. *Commençons par* la NRF. » De fait, Abetz employa une bonne partie de son temps, de ses qualités diplomatiques et de ses anciennes relations avec le milieu intellectuel parisien, à faire reparaître, dès décembre 1940 et sous la direction de Drieu la Rochelle, le plus prestigieux organe de la culture française. Echange de bons procédés, comme le notait, de New Nork, Jean Wahl : « La Nouvelle Revue française *était au service de l'Allemagne et la Gestapo se mettait au service de* La Nouvelle Revue française » (1).

Tout cela appartient à un autre âge. Qui se battrait aujourd'hui pour le contrôle d'une revue ? Le rêve des éditeurs n'est plus « comment en avoir » mais « comment s'en débarrasser ». La qualité littéraire et intellectuelle des revues n'y est pour rien. Il en est d'excellentes et même, parfois, de remarquables. A y regarder de près, la *NRF* de Bertrand Visage n'accueille pas davantage de textes médiocres que celle de Rivière ou celle de Paulhan. Allons plus loin : il y souvent dans des revues des articles de quinze ou vingt pages condamnés à demeurer ignorés du grand public – jusqu'à ce qu'ils soient délayés dans un ouvrage dix fois trop long. C'est affaire non de pensée ni d'esthétique, mais de sociologie culturelle. La revue implique le lecteur dans son aventure communautaire ; elle en appelle à sa fidélité, elle dessine une appartenance, avec ses points de repère, ses rendez-vous, ses haines et ses amours partagées, ses signes de reconnaissance, ses plaisanteries rituelles. Elle est une famille, avec ses codes, ses chamailleries, son tonton ronchonneur et son neveu qui a fait ses études dans la capitale et n'en finit pas de ramener sa science. Le livre est davantage un commerce, de la pure consommation : je te prends, je te laisse et je passe au suivant.

D'où l'idée pas bête de faire des revues qui ressemblent à des livres. D'abord en se détachant des liens de l'actualité. Editer une revue annuelle comme *Caravanes* permet de détendre au maximum les liens de la périodicité. Le lecteur a tout son temps, et les éditeurs aussi. On sent qu'ils en profitent. *Caravanes* respire le sérénité. Sicre et Velter, on le devine, n'ont pas eu l'angoisse du bouclage, de l'article promis et jamais arrivé qu'il faut remplacer à la dernière minute, chez l'imprimeur, par un autre moins bon qu'on avait écarté. Ils ont posément, comme des voyageurs expérimentés, construit leur itinéraire littéraire. Départ d'Iran, manière de rappeler aux censeurs fanatiques de Téhéran l'exubérante et indéracinable culture qu'ils ne parviendront pas à étouffer. Passage par l'Inde et le Tibet, crochet vers Java avant d'aborder la Chine et le Japon. Débarquement au Brésil, chevauchées vers le Mexique, passage de la frontière américaine, puis traversée de l'Atlantique pour l'Allemagne et la Hongrie. Retour en France enfin pour y rencontrer quelques écrivains rares. Il n'y a guère que le continent noir à être oublié par cette sixième caravane. Il l'était déjà, pour l'essentiel, lors des cinq expéditions précédentes.

Voici donc en quatre cents grandes et belles pages un presque tour du monde de la littérature. Pas une anthologie pour gens pressés, pas un manuel, pas un guide : une revue, autrement dit un choix et une aventure, une découverte et une orientation. Le lecteur de *Caravanes* est un touriste privilégié. A d'autres, les sites célèbres que hantent en cohortes les cars climatisés des tours opérateurs. Que de l'inédit dans *Caravanes*, de l'inconnu, de l'effacé. Il est certes assez facile, tant notre méconnaissance est grande, de nous troubler avec les vers brûlants de Forough Farrokhzad, la grande poétesse iranienne tuée dans un accident en 1967. Ou avec les histoires de combats de grillons que raconte Yuan Hongdao, lequel vécut dans le Jiangsu à la fin du XVI[e] siècle. Ou encore avec Victor de la Cruz, né en 1948 dans l'Etat d'Oaxaca, au Mexique, et qui écrit, en langue zapotèque, les chants, les révoltes et la quête d'identité d'une culture menacée d'effacement. Il y a vingt découvertes de cette taille dans *Caravanes*. Des écrivains contemporains et des auteurs anciens à qui l'on n'accorde pas, comme en passant, un rapide salut de politesse : ils ont toute la place pour une longue nouvelle, pour vingt poèmes ; pour trente pages d'un récit picaresque comme celui de Wilhelm Raabe, *Scènes de la vie du petit maître d'école Michel Haas*, dont le préfacier a raison d'écrire qu'il en dit plus sur le mystère de l'âme allemande que Goethe ou que Thomas Mann.

Le handicap dont souffre ce genre de revue est qu'il est impossible d'en rendre compte à moins de transformer son article en un sommaire mortellement ennuyeux. Il y a trente-deux auteurs au générique de *Caravanes*, écrivains et artistes graphistes réunis. Chacun mériterait un récit, vingt lignes, c'est bien le moins, d'un carnet de route. Trois feuilletons ne suffiraient pas à rendre compte simplement de l'*événement* : une nouvelle traduction, par exemple, un siècle après Baudelaire et Mallarmé, de dix-huit poèmes d'Edgar Allan Poe, par Jean Gillibert. En fait, une nouvelle façon non de les lire mais de les entendre dans les vertus oratoires propres à notre langue. A l'inverse pourrait-on dire, voici, dans des traductions de Didier Lamaison, sept chansons sans musique de Chico Buarque et autant de Caetano Veloso. Quatorze manières de nous déprendre un instant des rythmes et de la mélodie pour entendre enfin ce que les poètes ont à dire et que les tendres sonorités de la bossa-nova occultent. Un des poèmes les plus ardents et les plus graves de Chico, *Les Funérailles du travailleur*, ne fut-il pas « adapté » en français par Sheila sous le titre : *O mon Dieu qu'elle est mignonne !*

Si ces arguments littéraires ne suffisent pas à vous précipiter sur la sixième piste de *Caravanes*, l'appel aux vanités du snobisme y parviendra peut-être. Les cadeaux, comme chacun sait, sont une représentation que nous donnons de nous-mêmes. Plutôt que la soixante-huitième monographie de Georges de La Tour, plutôt que le sempiternel prix Goncourt, toujours un autre mais toujours le même, offrez *Caravanes* : vous voilà, pour une somme assez modique, promu au rang d'amateur éclairé, de marginal dans le vent et de cosmopolite raffiné. A la fois chic et peuple : la classe.

L'Inactuel ne bénéficie pas de semblables ornements. Si *Caravanes* brille de tous les feux d'un exotisme haut de gamme, la revue dirigée par Marie Moscovici a des allures de Cendrillon avant le bal. Son sous-titre, « Psychanalyse et culture », n'incite pas aux gambades. Pas davantage le sujet affiché pour cette livraison d'automne : *Territoires, frontières, passages*, qui semble ne pouvoir faire rêver que des géomètres et des douaniers. Et, quand on sait que *L'Inactuel* est un « ouvrage publié avec le concours du Centre national de la recherche scientifique », la tentation est grande de laisser cette chose savante à son public savant. Seule l'envie d'aller voir ailleurs vous amène à pousser la porte. Sur le seuil, vous accueille un texte à l'énoncé énigmatique : « Clisthène, diviseur-lieur d'Athènes ». Vous ignorez qui est Clisthène, l'histoire de la Grèce ancienne survit dans votre mémoire à la manière d'un paysage de brume, mais le talent historien de Nicole Loraux, malgré la surabondance dissuasive des notes en bas de page, suffit à faire découvrir l'inventeur de la démocratie et comment la mémoire politique athénienne se construisit en l'oubliant.

Diviser et lier, dans un même geste : c'est la démocratie, c'est aussi, montrent les différents intervenants de *L'Inactuel*, le principe même du travail intellectuel et celui de la création artistique : dresser des clôtures, mais pour mieux appréhender les espaces à franchir et les terres à découvrir. Tour à tour, une historienne (Arlette Farge), une philosophe (Agnès Minazzoli), un écrivain (Daniel Oster), des psychanalystes (Dominique Clerc-Maugendre, Jean-François Daubech, Marie Moscovici), deux mathématiciens (Stella Baruch et Didier Nordon), un traducteur (Georges-Arthur Goldschmidt), une historienne d'art (Eloïse Ungaro) et un esthéticien (Bernard Vouilloux) viennent expliquer, avec leur langage propre, comment le territoire – politique, scientifique, artistique – est indispensable et comment il est un obstacle et un danger dès lors qu'il affirme détenir un morceau de la vérité. Ainsi que l'écrit Didier Nordon : *« Que des techniciens soient spécialisés, soit ; pas des penseurs. Penser ne va pas sans mégalomanie : le désir de tout comprendre. (Désir qui n'empêche pas, bien entendu, de savoir qu'on n'y arrivera jamais !) Se spécialiser, c'est remplacer le désir de tout comprendre par l'aspiration à être un rouage dans un mécanisme global, lequel "marchera bien tout seul". Ce piètre idéal transforme la pensée en technique intellectuelle. »* A *L'Inactuel*, les spécialistes donnent le sentiment de savoir penser ensemble. C'est assez rare et assez précieux pour souhaiter un carrosse à Cendrillon.

(1) Voir à ce sujet, *La Nouvelle Revue française des années sombres, 1940-1941*, de Pierre Hebey. Gallimard, 1992.

Un charnier aux dimensions planétaires

Depuis sa parution, « Le Livre noir du communisme » a suscité une vive polémique sur la comparaison que l'on pourrait établir entre nazisme et communisme. Or cette controverse fait écran à une part importante de l'ouvrage qui révèle le caractère mondial de la tragédie

LE LIVRE NOIR DU COMMUNISME
Crimes, terreurs, répression
de Stéphane Courtois, Nicolas Werth, Jean-Louis Panné, Andrzej Paczowski, Karel Bartosek, Jean-Louis Margolin.
Robert Laffont, 846 p., 189 F.

Il est au fond satisfaisant de voir qu'un essai aussi dense que *Le Livre noir du communisme* suscite une controverse dont ont retenti les murs de l'Assemblée nationale ou du palais de justice de Bordeaux, où M[e] Jean-Marc Varaut, le défenseur de Maurice Papon, a demandé que le volume soit versé au dossier. Malheureusement, la polémique a eu l'effet pervers de concentrer attention et critiques sur la trentaine de pages qui ouvrent le livre et sur la conclusion – toutes deux, de la main de Stéphane Courtois –, laissant ainsi dans l'ombre une grande part du reste de l'ouvrage, qui venait donner à la tragédie sa dimension planétaire.

Pourtant, rien ne fait mieux sentir ce caractère mondial du phénomène communiste et des ravages provoqués par la répression qui l'accompagne que l'étude du phénomène en Asie (on ne reviendra pas ici sur la partie consacrée à l'ex-URSS traitée dans *Le Monde* daté 9-10 novembre). Avec l'Asie, en effet – dont les drames sont infiniment moins familiers que ceux de l'Europe –, on atteint les grands nombres de cet effroyable bilan. Grâce en soit rendu à Jean-Louis Margolin, de l'université de Provence, auteur des chapitres consacrés à la Chine, au Vietnam, ainsi qu'à celui sur le Cambodge. Regrettons, en passant, qu'un acteur de cette histoire-là, Georges Boudarel, soit cité comme référence scientifique sur le Vietnam, comme si son propre cas n'avait pas fait l'objet de polémique, et que Serge Thion, sur le Cambodge, soit évoqué sans qu'on rappelle qu'il fut, par ailleurs, l'un des soutiens français les plus actifs du négationnisme.

L'histoire du communisme en Asie est, il est vrai, moins aisée à établir – sauf au Cambodge, les archives demeurant inaccessible. Elle est aussi plus récente que la Grande Terreur soviétique de 1937-1938. Le génocide, au Cambodge (peut-être 2 millions de victimes, mais le total reste à établir), a à peine plus de vingt ans. Quant au « Grand Bond en avant » chinois de 1959-1961, qui selon des estimations quasi officielles depuis 1988 aurait fait 20 millions de victimes (d'autres avançant le chiffre de 43 millions, aggravé d'actes de cannibalisme), il est contemporain du lancement de la conquête spatiale. Les effets désastreux de ce qui demeure à ce jour la plus grande famine de l'histoire, largement due à une politique de collectivisation forcée, d'objectifs chiffrés irréalistes, suivis de réquisitions inhumaines, sont l'objet, depuis les années 80 seulement, des toutes premières études (« Le Monde des livres » du 28 juin 1996).

Bien sûr, concernant l'Asie, les chiffres n'ont pas encore la précision de l'historiographie de l'ex-URSS, ou de l'Europe de l'Est. Mais l'importance des fourchettes et des estimations a minima signale déjà l'ampleur inouïe de la répression aussi bien que la démesure des massacres. Si le goulag, à son apogée, a compté 2 753 000 « colons spéciaux », son équivalent chinois, le laogai, archipel de camps de « rééducation » par le travail, est *« le système carcéral le plus peuplé de tous les temps »*. *« Le soleil radieux du maoïsme*, écrit Jean-Louis Margolin, *enfouit des dizaines de millions d'individus, 50 millions au total jusqu'au milieu des années 80 (...), le chiffre n'est qu'un ordre de grandeur (...) une vingtaine de millions de Chinois seraient morts en détention. »*

Au-delà de ce bilan aux chiffres étourdissants parce que nouveaux et, encore une fois, terriblement contemporains, *Le Livre noir* aura eu le mérite de révéler bon nombre de massacres enfouis. Les horreurs perpétrées par les Khmers rouges coïncidèrent, à la fin des années 70, avec les derniers symptômes en Occident, de ce qu'on peut qualifier, au mieux, d'une ignorance et d'un aveuglement de longue durée sur le « socialisme réel ». Aveuglement que Stéphane Courtois pense symboliser en citant à l'envi, dans la partie où il traite, avec Jean-Louis Panné, de l'Internationale communiste, un Aragon fort peu présentable (entre autres : son étrange poème de 1931 à la gloire de la Guépéou, la police politique soviétique). En revanche, innombrables sont les épisodes égrenés par *Le Livre noir* qui n'ont pas encore vraiment franchi le seuil de la mémoire : le « socialisme de fer » en Pologne, de 1948 à 1956 (84 200 personnes envoyées en camp de travail, rappelle l'historien Andrzej Paczkowski, qui s'ajoutent aux 8 700 opposants tués entre 1944 et 1947, dans une guerre civile qui n'osa pas dire son nom) ; 200 000 Tchécoslovaques passés par des camps, entre 1948 et 1954 ; 110 000 Bulgares, de 1946 à 1956, selon Karel Bartosek ; les sacrifiés de la Grande Révolution culturelles prolétarienne chinoise, dont le folklore fut, un temps, si populaire en France (autour d'un million de victimes), etc.



PHOTO ARCHIVE GROUP IN « KILLING FIELDS » ED. TWIN PALMS PUBLISHERS

Photos prises par les Khmers rouges systématiquement avant exécution des condamnés à mort

Certains auteurs du *Livre noir* se disent aujourd'hui en désaccord avec Stéphane Courtois à propos du parallèle entre nazisme et communisme. Pourtant, cette comparaison sourd de bien des contributions, y compris de celles qui la jugent « rapide » – ainsi de Jean-Louis Margolin. L'application, par nombre de ces régimes, en URSS comme en Asie, de la scandaleuse idée d'hérédité de classe – avec les conséquences pénales et souvent meurtrières que cela entraîne –, a quelques traits communs, tout de même, avec un racisme qui prétend exterminer les gens pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font. Qu'une fille soit, comme dans la Chine populaire maoïste, appelée à terminer la peine de son père mort au laogai ; que les enfants d'un *« valet de l'impérialisme »* soient enfermés avec leur géniteur étiqueté « coupable » dans les prisons où l'on torture et on tue du « Kampuchéa démocratique » ; que la division de la société en catégories finisse par constituer parfois une véritable sous-humanité, à mi-chemin entre l'esclave et la bête de somme (« nouveau » et « ancien » peuple au Cambodge, « noirs » et « rouges » pendant la Révolution culturelle) : voilà qui force assurément ladite comparaison...

Quant à l'origine de cette terreur, il semble, à la lecture du *Livre noir*, qu'on ne puisse plus se contenter de la situer seulement dans la brutalisation résultant des conflits mondiaux ou locaux (guerre civile en URSS, bombardements américains en Indochine, etc.). Ni non plus dans une tradition supposée de violence et de soumission « asiatiques » antérieure aux prises de pouvoir par les communistes. La culture de l'intransigeance communiste est également sui generis. D'après Jean-Louis Margolin, beaucoup de dirigeants khmers rouges, à commencer par Pol Pot lui-même, purent la puiser dans les cellules du PCF auquel ils appartenaient dans les années 50, où l'on exaltait Robespierre – même si la formation des futurs maîtres du Cambodge doit bien plus au modèle sino-vietnamien qu'au communisme français, comme le concède Margolin.

Quoi qu'il en soit, entre nazisme et communisme, les limites de la comparaison paraissent atteintes, dès lors qu'il est question de rendre compte des « pauses ». Si la courte existence du III[e] Reich – douze années – fut bel et bien marquée par un processus de « radicalisation cumulative », force est de constater qu'il n'en va pas de même pour l'histoire du communisme. Comment analyser sinon les longues phases de « dégel », de perestroïka, voire de passage partiel à l'économie de marché, comme dans la Chine postmaoïste ? Si l'on ne peut complètement évacuer l'explication du reflux répressif par l'efficacité de la *« mémoire de la répression »*, on doit noter qu'à l'est de l'Europe par exemple certains régimes ont parfois su se gagner une forme d'adhésion en actionnant d'autres ressorts que celui de la terreur policière : le nationalisme dans la Roumanie de Ceausescu, la promotion sociale de certaines couches en Tchécoslovaquie, ou la libéralisation partielle de l'économie en Asie, qui fait échapper de plus en plus de personnes à l'emprise de l'Etat.

Quant à l'adhésion à la terreur elle-même, elle est toujours l'un des mystères les plus épais de cette sombre histoire.

Nicolas Weill

هكذا من الاصل

Wole Soyinka, de l'art à l'indignation

Son œuvre, fécondée par les mythes africains, se double d'une réflexion sur les voies littéraires contemporaines en Afrique. Persécuté par la dictature de son pays, le Nigeria, cet intellectuel critique vit à présent en exil


OLIVIER ROLLER

Le premier séjour de Wole Soyinka en France s'est éternisé contre son gré, par la faute d'un agent artistique malhonnête, comme il le raconte avec humour dans son nouveau livre, *Ibadan, les années pagaille* (*voir ci-dessous*). Le plus récent a duré à peine deux jours, la semaine dernière. L'écrivain nigérian, prix Nobel de littérature (1986), est venu présenter *Ibadan* et, surtout, mener sa croisade en faveur de la démocratie dans son pays, qui subit la dictature du général Sani Abacha depuis 1993. Exilé, Wole Soyinka est lui-même inculpé de trahison, crime passible de la peine de mort, une menace tout ce qu'il y a de plus sérieuse après la pendaison de l'écrivain Ken Saro-Wiwa en 1995.

Entre deux rendez-vous avec Laurent Fabius, qui le reçoit en tant que président de l'Assemblée nationale, et Jack Lang, qui a découvert son théâtre à Lagos dès 1967, l'intellectuel nigérian goûte le calme du sixième arrondissement parisien, qui abrite les locaux de sa maison d'édition. Son engagement et les contraintes de l'exil lui laissent-ils du temps pour continuer à créer ? Justement, il revient de Jamaïque, où il a dirigé la mise en scène de l'une de ses pièces, *The Beatification of Area Boy*, à Kingston. « *J'éprouve de la nostalgie pour la compagnie Orisun Theatre, que j'avais fondée en 1964 au Nigeria et dont je parle dans mon livre*, Ibadan. *J'ai retrouvé le même enthousiasme avec cette dernière création, dans le cadre d'un projet pour les jeunes des quartiers défavorisés du centre de Kingston*, explique cet homme de soixante-deux ans. *Pendant deux mois, nous avons intégré au spectacle ces jeunes complètement amateurs, qui vivent dans un milieu très violent. Leur talent, caché jusque-là, a éclos magnifiquement sur scène.* »

Composé alors de jeunes acteurs, militants d'un nouveau théâtre destiné à accompagner les premières années de l'indépendance du pays, l'Orisun Theatre a créé plusieurs pièces de Wole Soyinka, mises en scène par lui-même (1). La compagnie disparaît quand l'écrivain et universitaire, déjà installé dans son rôle d'intellectuel critique, est détenu en prison, sans jugement, de 1967 à 1969. « *Nous sommes ensuite restés en contact, continuant à collaborer de temps à autre. L'un des acteurs est venu participer au projet de Kingston.* »

Si ces années marquent à ce point Soyinka, c'est qu'il commence ses réflexions sur « L'écrivain dans un pays moderne africain », pour reprendre le titre d'une conférence qu'il prononce en 1960, année où le Nigeria accède à l'indépendance (2). En parallèle de ses œuvres, il mène une intense activité de critique des littératures africaines, occupant une place qui rappelle celle d'un Octavio Paz avec l'écriture d'Amérique du Sud. Polémiste, il récuse à la fois les œuvres marquées par la colonisation mentale (dans lesquelles il englobe, par exemple, *L'Aventure ambiguë*, de Cheikh Hamidou Kane, parue en « 10/18 ») et le rejet des traditions par les idéologues modernistes. Grâce à son éducation familiale, Wole Soyinka est pétri de la grande culture yorouba. Son écriture est enrichie de sa familiarité avec les mythes et les rituels africains.

Des années 60 à aujourd'hui, il entretient un dialogue avec les intellectuels noirs qui cherchent une voie vers une littérature autonome. On se souvient de sa polémique avec l'Antillais Aimé Césaire, il se moque de sa quête de la « *négritude* » : « *Je ne crois pas que le tigre ait besoin de proclamer sa tigritude* », déclare-t-il en 1962. La tradition ne lui semble pas une fin en soi. Il apprécie l'humour caustique du Camerounais Mongo Beti (*Le Pauvre Christ de Bomba*, éd. Présence africaine) et du Ghanéen Ayi Kwei Armah (*L'âge d'or n'est pas pour demain*, éd. Présence africaine). « *Au cœur des invectives désespérées d'Armah contre le négrier européen ou arabe, l'asservissement de l'esprit par l'islam et le christianisme, nous trouvons les concepts du défi au nouvel Africain – la reconstruction de l'identité, la mémoire culturelle –, comme autant de prérequis pour la révolution sociale* », écrit-il dans son recueil d'essais *Art, dialogue and outrage* (Art, dialogue et indignation), un titre qui pourrait d'ailleurs résumer le parcours intellectuel de cet esprit libre.

Après la littérature colonialiste, il dénonce les excès inverses qui guettent les œuvres contemporaines de son continent : « *L'idéalisation du passé africain ; les excès de la littérature de cour dans sa forme actuelle de ferveur nationaliste dénuée d'esprit critique ; le chauvinisme artistique ; l'exploitation éhontée de la fierté raciale par des leaders sans scrupule, dont le but est de détourner le public des réalités contemporaines.* » Dans ce même article de 1982 (2), il défend la notion de classiques littéraires africains – englobant entre autres les épopées yorouba ou xhosa. Il critique le mépris des nouvelles élites africaines à l'égard de ces classiques.

Catherine Bédarida

Fréquentant les universités américaines, où il est invité régulièrement dès les années 70, il croise les chercheurs des nouvelles études afro-américaines. Il s'y lie avec le spécialiste à Harvard des mythologies de l'Afrique noire, Henry Louis Gates, et le romancier ghanéen Kwame Anthony Appiah (3). Il prend, un temps, la direction de la revue *Transition*, qu'ils ont fondée à Harvard. Dans cette quête, il rejoint les préoccupations des romanciers antillais Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau, d'ailleurs traduits en anglais, qui cherchent, eux aussi, une voie littéraire actuelle pour « *écrire en pays dominé* », selon le titre du dernier essai de Chamoiseau (4).

Jusqu'à la dictature du général Abacha, le Nigeria, où Wole Soyinka *continue à vivre et à enseigner* jusqu'en 1994, notamment à l'université d'Ife, est un pays où les débats et les controverses ont leur place. Les régimes militaires successifs, auxquels il s'oppose au nom de la démocratie, n'empêchent pas la diffusion de ses œuvres. Plusieurs figurent au programme des lycées et, surtout après son prix Nobel, le premier en terre africaine, Soyinka est apprécié comme la grande conscience du pays. La prise du pouvoir par Abacha, en 1993, introduit une rupture. Pour la première fois depuis l'indépendance, les leaders de l'opposition doivent s'exiler. Depuis, les rapports annuels d'Amnesty International consacrent des pages et des pages aux arrestations et détentions arbitraires, aux violations du droit, aux procès inéquitables, etc.

« *Je suis en exil*, explique l'écrivain lors de son passage à Paris. *Je me suis enfui, avant d'être arrêté, et je me suis réfugié à l'ambassade française d'un pays voisin pour obtenir des papiers me permettant de voyager, puisque le gouvernement nigérian m'avait confisqué mon passeport. Je trouve que la France soutient bien les écrivains, dans ce genre de cas. Mais je crois que ce pays, qui est l'un des principaux partenaires commerciaux du Nigeria, pourrait montrer plus de dynamisme pour nous aider à réagir contre les violations des droits de l'homme.* » Le régime l'accuse de haute trahison. Wole Soyinka, dont le procès est imminent, ne veut pas y être défendu. « *Je ne reconnais pas la légitimité de ce régime violent. C'est lui qui devrait passer en procès. Nous sommes plusieurs opposants à préparer un tribunal international pour juger ses crimes contre l'humanité.* » A présent, il court la planète pour tenter de convaincre les gouvernants de sanctionner le pouvoir nigérian et pour rencontrer, clandestinement, les groupes d'opposition, qui se faufilent régulièrement hors du Nigeria afin d'établir des contacts avec les exilés. « *Je voyage trop, je manque de temps pour écrire* », regrette-t-il. Il préside aussi le Parlement international des écrivains, une association qui défend les auteurs persécutés (5).

Auprès de l'Union européenne, du Commonwealth et des autres puissants, il plaide pour qu'« *ils exigent, au moins, un meilleur traitement des prisonniers politiques* ». Mais le Nigeria, le plus grand producteur de pétrole au sud du Sahara, ne cesse de signer des contrats avec de nombreux pays, dont la France et même l'Afrique du Sud de Nelson Mandela. « *J'ai été stupéfait – pour ne pas dire plus – par l'attitude de l'Afrique du Sud. Ce gouvernement pense qu'il n'a pas à assumer le fardeau de la moralité politique en Afrique. C'est une erreur. Sans parler du soutien international reçu au temps de la lutte contre l'apartheid, l'Afrique du Sud ne peut fuir ses responsabilités* », proteste Wole Soyinka.

Exclu du Commonwealth à cause de sa dictature, le Nigeria flirte avec la France, jouant sur les traditionnelles rivalités entre Français et Anglo-Saxons en Afrique. Invité au sommet franco-africain à Ouagadougou en décembre 1996, le général Abacha a déclaré que le français allait devenir la deuxième langue de son pays – une promesse irréalisable dans l'état actuel du système scolaire nigérian et de son petit nombre de professeurs de français. Sa déclaration a été commentée la semaine dernière, au Sommet de la francophonie à Hanoï, par le représentant personnel de Jacques Chirac, Denis Tillinac : « *C'est l'une des meilleures nouvelles de ces derniers temps pour la francophonie* » (*Le Figaro* du 11 novembre).

Pour Wole Soyinka, ces termes sont « *choquants* ». « *C'est un jugement irrationnel : le soi-disant intérêt d'Abacha pour le français émane d'un dictateur qui transforme le pays en une nation d'illettrés, à force de fermer les universités pendant des mois, de brutaliser les chargés de cours, de prendre leurs femmes en otage, d'interdire les syndicats d'enseignants* », affirme-t-il. « *C'est un régime fondamentalement hostile à la culture. La langue fait partie de la culture, et l'intérêt soudain du gouvernement nigérian pour le français est purement opportuniste. Etre un défenseur de la langue française implique, à mes yeux, de défendre aussi les droits de l'homme. La déclaration des droits de l'homme a été rédigée en français* », insiste le Prix Nobel. Il ne devrait pas manquer de répéter ses arguments devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Son président, Jack Lang, l'a invité à venir y témoigner en janvier.

---

(1) Une douzaine de pièces sont traduites en français, dont *La Danse de la forêt* (L'Harmattan), *La Récolte de Kongi* (Silex), *La Route* (Hatier), *La Métamorphose de Frère Jéro* (éd. Présence africaine), *Fous et Spécialistes* (éd. Nouvelles du Sud).

(2) *Art, dialogue and outrage, essays on literature and culture*, recueil d'essais non traduit, Methuen, 1993.

(3) Voir « Les new black intellectuals de Harvard », dans « Le Monde des livres » du 25 avril 1997.

(4) *Gallimard, 1996, « Le Monde des livres »* du 9 mai 1997.

(5) *Le Monde* du 14 juin 1997.

La mémoire interdite

IBADAN, LES ANNÉES *PAGAILLE*
de Wole Soyinka.
Traduit de l'anglais (Nigeria) par Etienne Galle,
Actes Sud, coll. « Afriques »,
505 p., 168 F.

Dans *Aké, les années d'enfance* (Le Livre de poche), Wole Soyinka décrivait les onze premières années de sa vie dans un village nigérian, au cœur du pays yorouba. Délicieuse autobiographie, le roman évoquait les sons, les couleurs, les personnages familiers ou excentriques, en même temps que le monde intérieur de l'enfant. On y découvrait Chrétienne Sauvage, la mère de l'auteur, un univers mythique à elle seule ; Essay, le père, directeur d'école ; la tante, Mme Ransome-Kuti, organisatrice d'un syndicat de femmes, mère de Fela, la future star de l'afro-beat nigérian. Vers la fin, l'enfant de onze ans commençait à entendre parler d'Hiroshima.

La suite de cette autobiographie, *Ibadan, les années pagaille*, décrit le départ du village pour le lycée éloigné, aux règlements terrifiants, puis l'université anglaise. Soyinka ne se raconte plus à la première personne mais sous le pseudonyme de Maren. Après les études à Leeds, son retour au Nigeria coïncide avec l'indépendance de son pays et l'entrée, de plain-pied, dans l'actualité politique. Moins tendre qu'*Aké*, *Ibadan* est un récit agité et polémique, comme la période du livre, qui va de 1946 à 1965, hésitant entre le document et le roman, ainsi que l'annonce l'auteur dans sa préface.

« *D'habitude, je n'écris pas mes livres en pensant aux lecteurs*, explique Wole Soyinka. Ibadan *est une exception, car, en le rédigeant, je le destinais d'abord aux Nigérians.* » Les « *années pagaille* » ont culminé avec la guerre civile du Biafra en 1967. « *J'ai voulu dire aux Nigérians d'aujourd'hui : "Rappelez-vous, nous avons déjà vécu tout cela il y a trente ans ; faut-il vraiment recommencer ?"* »

L'écrivain s'était juré de ne pas poursuivre le récit de sa vie après *Aké*, préférant créer des personnages moins directement autobiographiques dans ses romans – *Une saison d'anomie* (Le Livre de poche) ou *Les Interprètes* (Présence africaine). « *Le retour de la crise politique au Nigeria m'a en quelque sorte imposé de revenir à l'autobiographie. L'incertitude pèse sur les Nigérians. Je ne suis pas sûr que beaucoup d'entre nous survivent* », explique-t-il, avant d'ajouter, avec ironie : « *Je crains de devoir écrire une suite. A chaque fois que je pense que la partie mélodramatique de ma vie est terminée, tout recommence !* »

Achevé au début de 1994, le livre, œuvre de mémoire, a paru à Londres, peu après la prise du pouvoir par le général Abacha. Son régime ne facilite guère la diffusion d'*Ibadan*, affirme Wole Soyinka. « *Les responsables avertissent les éditeurs qu'ils ne sont pas autorisés à publier le livre. Dès qu'un lancement est prévu, ils font une descente la veille dans les lieux. Quand un théâtre met en scène une de mes pièces, ils viennent l'interrompre.* »

Malgré les arrestations, l'ouvrage circule sous le manteau, tout comme la presse clandestine d'opposition. Quelques librairies le commandent à l'étranger. Des imprimeries nigérianes font des copies pirates. Dans la rue, des vendeurs de journaux et de livres les diffusent. « *Quand vous êtes au volant de votre voiture, au feu rouge, un vendeur surgit et vous propose des livres interdits, dont les miens. Un peu comme si c'était de la pornographie... Mais, ainsi, ils passent de main en main. Aucun régime ne peut arrêter les livres* », veut croire l'écrivain.

C. Ba.

هكذا من الامل

L'inquiétant diagnostic de Patrick McGrath

Sous forme d'une enquête médicale menée par un psychiatre, non dénuée d'humour, le romancier anglais déploie tous ses talents autour du thème de l'amour en tant que folie destructrice

L'ASILE
(Asylum)
de Patrick McGrath.
Traduit de l'anglais
par *Martine Skopan*,
Calmann-Lévy, 270 p., 120 F.

Que Patrick McGrath excelle dans la description de lieux étranges et terrifiants, dans l'évocation de climats morbides à la manière des romans gothiques anglais, ses précédents romans l'ont amplement démontré (1). Avec *L'Asile*, McGrath va plus loin encore, puisqu'il choisit pour décor un hôpital psychiatrique et pour thème l'amour et la démence ou, plutôt, l'amour en tant que folie. L'idée, certes, n'est pas neuve et, depuis Robert Burton et sa fameuse *Anatomie de la mélancolie*, chacun sait que la passion, telle une maladie fatale, conduit aux désordres les plus graves (de la dépression au suicide, en passant par le meurtre et l'infanticide devant lesquels McGrath, cumulant tous les drames, sait ne pas reculer). L'originalité de ce livre, qui se lit comme un roman suspense, est de traiter ce sujet sous la forme d'une enquête médicale et d'adopter, au lieu du style lyrique attendu, un ton scientifique et froid, contraste d'où naît souvent l'humour. L'enquête, donc, est menée par le narrateur, un médecin psychiatre dans un asile de haute sécurité situé sur un promontoire rocheux en pleine campagne, l'équivalent des châteaux gothiques d'antan, dont l'éloignement du monde et l'épaisseur des murs garantissaient aux pires criminels le silence et l'impunité. Mais ici, à première vue tout au moins, les meurtriers sont des malades mentaux. A commencer par Edgar Stark, un artiste, un sculpteur, qui, dans une crise de folie jalouse, tua sa femme afin de tailler à même la chair son vrai visage. C'est de cet homme séduisant autant que dangereux que va s'éprendre Stella Raphaël, l'épouse du médecin-chef adjoint, une belle femme en qui l'ennui, l'enfermement, la frustration ont développé un appétit sexuel insoupçonné et de grandes aspirations romanesques. Sous les yeux du narrateur, attiré par la personnalité créatrice de son patient, le couple va se former – *« Je suppose que ce fut urgent et primitif comme la faim et l'instinct »* – et un beau jour s'enfuir. Décrits avec concision, on suit le progrès puis l'acceptation d'un attrait violent, irrésistible, qui tient plus de l'envoûtement que de l'amour et que tous jugent inquiétant, voire scandaleux. C'est à l'issue de drames dès lors inévitables que le médecin revient sur ses entretiens avec Stella, devenue elle aussi sa patiente, les entremêlant à ses propres interprétations : double filtre qui donne aux personnages toute leur ambiguïté et fournit au récit nombre de fausses pistes. Fasciné par leur relation, *« un des cas les plus extrêmes et les plus dramatiques d'obsession sexuelle morbide »* qu'il ait rencontrés au cours de sa carrière, il se laisse peu à peu absorber par ses malades, les guette, les attend, sûr que malgré leur résistance ils finiront par lui revenir, tous deux à l'hôpital, réunis mais séparés, sous sa domination, en sa possession... *« Maintenant que je l'avais dans l'asile des femmes, je me réjouissais à l'idée de détruire ses défenses pour l'ouvrir et voir quelle était vraiment sa psyché. »* Esthète, amateur d'art, collectionneur, ainsi ajoutera-t-il au monde feutré qu'il habite ses deux objets d'étude favoris : l'artiste et son modèle.


R. MATSAS/OPALE
Lorsque passion rime avec déraison

L'obsession amoureuse n'est-elle pas considérée comme un reflet *« primitif et déformé, certes »*, précise-t-il, mais un reflet tout de même de la « compassion » du médecin pour son malade ? Tant et si bien que, dans cet univers incertain où les frontières s'effacent entre amour et maladie, médecins et patients, « normalité » et folie, où chacun, prisonnier de ses fantasmes tente de manipuler son voisin pour le meilleur comme pour le pire, le plus dangereux n'est peut-être pas celui qu'on croit (le fou criminel) mais bien celui qui officiellement détient tous les pouvoirs. La fin de ce roman soigneusement construit tout au moins le suggère.

Patrick McGrath, qui grandit près de l'hôpital psychiatrique de Broadmoor dont son père était le directeur médical, a une connaissance de première main des sujets qu'il évoque. Sa description des lieux – le verger doré par l'été où se rencontrent les amants, puis l'atelier sordide et éventé où ils se réfugient à Londres, enfin la campagne écrasée de pluie du pays de Galles – ne contribue pas peu au plaisir de lecture que procure ce roman.

Christine Jordis

(1) *L'Etrange Histoire de Sir Hugo et de son valet Fledge*, Albin Michel, 1992 ; Spider, Albin Michel, 1994.

Excursion méditative

Avec la Galice pour décor, Wanda Ramos confronte les vies d'une femme et de son cousin disparu

LITTORAL
(Litoral, Ara solis)
de Wanda Ramos.
Traduit du portugais
par Claire Cayron,
éd. Phébus, 234 p., 129 F.

Le pinceau intermittent du phare effleure la maison d'une caresse lumineuse qui court sur les murs et les draps. Par mauvais temps, on entend mugir la mer, craquer les meubles, et quelque chose aussi de noir et de visqueux qui remue dans la cave, ou dans la conscience. Au-delà, après les rochers de Finisterre, il n'y a plus rien que le grand vide atlantique. C'est ici que Miguel Cê a choisi de vivre après des lustres d'errance à travers le monde. Ici qu'il lisait, écrivait ou tentait d'écrire, collectionnait des objets et peignait des toiles poignantes. Après sa mort dans des circonstances ambiguës, sa cousine et légataire vient prendre possession de son héritage et tenter, à la requête vague d'un policier, de comprendre son parent, de découvrir sa vie pour expliquer sa mort.

L'enquête sur un disparu est un antique procédé romanesque souvent galvaudé par des auteurs en mal d'inspiration. Ce n'est certes pas le cas de Wanda Ramos, qui compose ici un étrange et beau livre, solennel et brumeux comme un paysage de Galice. Car la première habileté de cette romancière portugaise est de situer sa narration dans cette province limitrophe, si proche de son pays par sa langue et par sa culture, mais fière de son autonomie et de sa pieuse et glorieuse histoire. Entre ses inventaires et ses conjectures, la narratrice enquêteuse excursionne dans la région. Elle nous livre ses découvertes, ses méditations, ses menus aussi, car nous sommes en terre de haute gastronomie. Le défunt partageait ses goûts, et sa bibliothèque permet d'éclaircir une étymologie ou de compléter une légende. Voilà le lecteur solidement amarré à l'histoire et à la géographie.

Il l'est aussi à la maison plusieurs fois centenaire où vivait le disparu et où sa cousine passe l'automne à examiner ses manuscrits, ses carnets, ses agendas, ses tableaux, plaçant un à un les morceaux du puzzle qu'elle s'est juré de reconstituer. La disposition des lieux, la décoration des pièces, nous deviennent si familières qu'on sait toujours par où est la sortie et ce qui est accroché aux murs. On sait aussi s'il pleut dehors, s'il faut allumer le poêle et prendre une écharpe pour sortir. Le climat colle aux pages, il complète la palette de sensations grâce à laquelle l'auteur plonge graduellement son personnage, sa narratrice et ses lecteurs dans une sorte d'hypnose introspective que rien ne vient perturber. Pas de détails superflus sur le mort (qu'a-t-il fait avant de se fixer, et pourquoi en Galice ?) ni sur la narratrice (de quoi vit-elle, et avec qui ?). Pas même d'interrogation intempestive sur le but qu'ils poursuivent l'un et l'autre. Juste un subtil agencement temporel dans lequel se confrontent, à travers les années, le défunt, la femme qui le traque dans ses objets familiers et cette même narratrice lorsqu'elle écrit, plus tard, son expérience.

Entouré par un cadre merveilleusement concret, les protagonistes apparaissent pour ce qu'ils sont : abstraits et même symboliques. Ce qui compte et fait la beauté de ce livre excellemment traduit, c'est la méditation lente et triste d'une femme sur un parent qui la faisait rêver quand elle était petite et qu'elle découvre peu à peu compliqué, velléitaire et finalement désespéré, comme elle-même, comme nous tous.

Jean Soublin

science-fiction
par Jacques Baudou

La cité des femmes

LA JEUNE FILLE ET LES CLONES
de David Brin.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Arnaud Mousnier-Lampre,
Pocket, coll. « Rendez-vous ailleurs » 638 p., 139 F

L'une des tendances les plus intéressantes de la science-fiction est celle dans laquelle les auteurs s'efforcent d'imaginer des types de civilisations humaines dont les fondements sont très différents de celles que nous connaissons. Le roman de David Brin en est un bel exemple qui décrit une société où les hommes sont *« mis sur la touche de l'Histoire, relégués au rang de classe sociale marginale, à l'instar d'un trop grand nombre de femmes dans notre propre civilisation »*. Et si les émigrées sur la planète Stratos n'ont pas eu recours, comme dans d'autres utopies féministes, à la simple ségrégation des sexes, alors que la perpétuation de l'espèce est assurée par une sorte de parthénogenèse produisant des individu(e)s identiques dans chaque lignée, que l'auteur appelle autoclonage amazogénique, c'est parce que les Fondatrices ont également pensé aux problèmes de l'adaptabilité et du brassage génétique. Cette société stratoïne majoritairement féminine, et qui veille jalousement à le rester, accepte donc un certain contingent d'hommes cantonnés dans certains emplois et *« programmés »* pour une seule période annuelle de rut. Les relations sexuelles consommées durant celle-ci donnent naissance à des *« variants »*, des hybrides, qui doivent trouver eux-mêmes leur place dans le monde.

De surcroît, pour éradiquer *« la domination et la violence qui vont toujours de pair avec le patriarcat »*, les fondatrices ont choisi de développer une société pastorale qui se défie du vertige technologique. Le roman débute au moment où un événement vient mettre – virtuellement – en péril l'équilibre de la civilisation stratoïne : l'arrivée d'un éclaireur représentant le *Phylum hominien* dont les femmes de Stratos se sont volontairement isolées. L'irruption de cet étranger et la menace qu'il représente vont aviver les divergences entre les tendances opposées de l'opinion stratoïne – les perkinistes qui souhaitent voir réduire encore la place des hommes et les radicales qui souhaitent une évolution inverse –, donner lieu à de tortueuses machinations politiques.

L'intelligence de David Brin est d'avoir permis au lecteur de pénétrer les arcanes de cette civilisation féministe par le biais d'un récit d'apprentissage dont l'héroïne est une jeune *« var »*, fière de sa différence, qui va se retrouver plongée dans un tourbillon d'aventures hautes en couleur et confrontée à cet intime étranger : l'homme, sans aucun manichéisme.

Pour traiter du problème des relations entre les sexes, dans une perspective originale que seule la science-fiction est apte à permettre, David Brin a choisi de n'être point ennuyeux. On lui saura gré d'avoir diverti tout en livrant une ample matière à penser.

● **LES FÉES SONT PARMI NOUS**, d'Arthur Conan Doyle.

On sait que le très rationnel auteur des enquêtes de Sherlock Holmes s'est pris de passion, à la suite du décès d'un de ses fils, pour le spiritisme et qu'il est devenu un fervent propagandiste de cette doctrine du commerce avec les morts et les esprits. On sait moins que son goût pour l'inexpliqué et sa croyance en l'existence d'autres plans de réalité l'ont amené à enquêter sur les fées et à recueillir les témoignages de ceux qui prétendaient en avoir vu. Mieux encore, il s'est intéressé de près aux photographies de fées prises en 1917 et 1920 par deux jeunes filles d'un petit village du Yorkshire, Cottingley, et avec l'aide d'un ami théosophe il a tenté de démontrer l'authenticité de ces cinq clichés. Il a réuni cette matière – articles du *Strand magazine*, chapitres de complément et reproductions des cinq photos en question, d'un charme indéniable – en un volume, *The Coming of Fairies*, paru en 1922 et qui était resté inédit en France. Il serait facile d'ironiser sur la crédulité du père de Sherlock Holmes, sur le verbiage parascientifique déployé pour expliquer l'improbable. On préférera avouer l'émotion ressentie à cette singulière tentative d'infiltrer le réel par le merveilleux (traduit de l'anglais par Sylvie Marion, Jean-Claude Lattès, 212 p., 99 F).

● **BLASPHÈME : LE SOMNAMBULE DE GENÈVE**, de François Rivière.

Tout comme Brian Aldiss dans son *Frankenstein délivré*, François Rivière s'est intéressé à ce séjour à la villa Diodati, sur les bords du Léman, pendant lequel Mary Shelley a conçu son chef-d'œuvre, et il a imaginé sa propre genèse de l'oeuvre qui implique les agissements de deux magiciens, parfaits semeurs de chaos, empruntés à Shakespeare, et le curieux va-et-vient d'un manuscrit à travers le temps et l'espace. Mais l'anecdote réinventée de la création de cette œuvre mythique n'est ici qu'une partie d'un roman gothique complexe et foisonnant qui célèbre l'amour dangereux des livres, joue de la mort, des revenants et de la magie avec une délectation perverse et récurrente et s'aventure malignement dans les eaux troubles du désir, du fantasme et des interdits.

François Rivière y jongle avec le temps, avec les apparitions et disparitions qui composent un ballet parfois confus : c'est là le vrai reproche qu'on peut lui faire, même s'il a l'alibi des perturbateurs Mr. Pinch et Katterfelto. Mais ce qui fait la véritable force de cette fiction entêtante, c'est cette construction très érudite qui mêle de façon intrigante les auteurs de la villa Diodati, Edgar Allan Poe, le cinéaste James Whale, le metteur en scène du *Frankenstein* de la Universal, R. C. Sheriff, son scénariste, et ses propres personnages dans une *suite virtuose de mises en abyme* (Ed. du Masque, 388 p., 89 F).

● **LE RETOUR DE DRACULA**, de Freda Warrington.

Dans *Le Retour de Dracula*, Freda Warrington imagine une suite au roman de Bram Stoker, qui prend place quelques années seulement après la « mort » du comte et utilise, comme son modèle, la forme de journaux intimes. Un voyage des survivants de l'aventure sur les lieux mêmes où ils ont défait le vampire ne conduit pas à l'exorcisme promis par Van Helsing, mais, au contraire, à la résurrection du comte, qui n'aura de cesse de se venger de ceux qui ont cru débarrasser le monde de sa présence. Pour ne pas succomber à la plate redite, Freda Warrington a innové dans deux directions. Elle a composé une intrigue adjacente autour de la Scholomance, l'école tenue par le Diable dans les forêts de Transylvanie, dont Dracula fut un élève extrêmement doué, mais aussi rebelle. Le roman ne se limite plus à l'affrontement inégal entre le comte et ses vieux adversaires ; il met aussi en scène un ennemi de Dracula bien plus dangereux. D'autre part, écrivant en 1997, à une époque débarrassée des tabous victoriens, Freda Warrington a tiré la métaphore érotique du vampirisme dans une tout autre direction que Stoker. Elle laisse succomber Minna aux manœuvres séductrices de Dracula et au principe du désir, et fait de ce dernier un être touché par la passion au point de sacrifier sa vie pour la femme aimée. Cette inversion fait tout le prix de cette réécriture baroque et fort réussie (traduit de l'anglais par William Desmond Morris, Calmann-Lévy, 314 p., 120 F).

science-fiction par Jacques Baudou

La cité des femmes

Bernanos, le témoin bouleversé

Dans un essai remarquable paru en 1948 et aujourd'hui réédité, Gaëtan Picon analysait l'œuvre de l'écrivain en fonction des valeurs qui le guidaient

BERNANOS
L'Impatiente Joie
de Gaëtan Picon.
Hachette-Littératures,
coll. « Coup double »
180 p., 75 F.

Georges Bernanos avait *eu le temps*, avant de mourir le 5 juillet 1948, de lire l'essai que Gaëtan Picon, jeune agrégé de philosophie et auteur d'une étude sur Malraux parue deux ans plus tôt, venait de lui consacrer. Dans les quelques lettres jointes en annexe de cette heureuse réédition, l'auteur de *Mouchette* remercie avec émotion le critique pour l'*« espèce de certitude »* que la lecture de son livre lui a apportée. Certitude sans *doute qu'il* n'avait pas lutté et écrit en vain, que sa voix batailleuse avait été entendue, que les accents d'indignation et de pitié dont elle résonne avaient touché au-delà du cercle étroit d'une idéologie politique à laquelle ils ne furent jamais réductibles.

Ce qui est frappant et remarquable dans l'essai de Picon, c'est la hauteur où il se place d'emblée pour envisager, à peine celle-ci achevée, l'œuvre de Bernanos. Hauteur qui peut se lire dans le style, dans la manière de l'essayiste, dans le respect admiratif mais sans complaisance dont il témoigne pour embrasser la totalité vive de cette œuvre, établir le lien essentiel qui unit le romancier de la grâce et le polémiste anti-moderniste. Hauteur dont le critique est redevable à l'écrivain qu'il considère, laissant agir en lui, se déployer sa pensée du monde et de l'homme. Cette pensée, Picon ne cherche pas à l'enfermer dans un système, dans une idée préconçue de la littérature, ou encore dans les limites de convictions politiques ou religieuses qu'elle se contenterait d'illustrer. Homme de droite, Bernanos ne fut pas un homme de parti ; chrétien absolutiste, héritier de Léon Bloy, élevé à l'ombre des soutanes des curés du pays d'Artois, il sut rappeler à son Eglise que la justice était aussi un impératif temporel.

Démocrate, Picon ne s'offusque pas des positions monarchistes et résolument réactionnaires de Bernanos ; il s'attache au contraire à comprendre à la fois leur origine et leur évolution, à les rapporter aux valeurs qui le guidaient. De *La Grande Peur des bien-pensants* (1931) à la *Lettre aux Anglais* (1948), Bernanos a vécu l'histoire tragique de ces années comme témoin bouleversé et non comme idéologue. C'est à ce bouleversement bien davantage qu'à une idée datée de la société, qu'à la crispation politique de l'ancien camelot du roi, que le critique rend justice. Il démontre avec vigueur l'unité d'une pensée qui – comme celle de Péguy au début du siècle mais dans une perspective sensiblement différente, selon des ancrages et des traditions opposés – accepte, revendique d'être livrée au temps, de réagir aux outrages qu'il fait subir à l'homme. Rien n'est plus éloigné de Bernanos que le réalisme politique, qui calcule, évalue les risques – c'est-à-dire n'en prend aucun : *« La plus dégoûtante création du monde moderne – l'homme réaliste. »*

De même, non chrétien, Gaëtan Picon cherche-t-il dans le catholicisme de Bernanos le principe de sa morale, de sa mystique et de son combat. Principe qui est, aux yeux de l'écrivain, *« formule de civilisation, édifice social, règne historique »*, selon l'essayiste. Certes, toute l'œuvre de l'écrivain, écrits de combat aussi bien que romans, se rapporte à ce principe invariant. Certes, elle est l'expression d'une nostalgie active, militante, qui regarde en arrière, en direction d'un ordre de justice et d'honneur sur la négation duquel le monde moderne a édifié sa ruine. Qui regarde surtout vers l'enfance, une enfance inguérissable dont l'évocation lui dicte des pages déchirantes. Mais si Bernanos s'en tenait à cette nostalgie, s'il n'était qu'un simple porte-parole de l'ancien contre le moderne, l'apôtre aveugle d'une religion triomphante, serait-il besoin de l'écouter ? *« Refusant l'ascétisme décoloré d'un certain christianisme du même geste méprisant que les utopies du progrès, Bernanos n'appelle pas un monde tranquille, sans ombre, sans conflit, sans tragédie, mais un monde dur, héroïque, heureux pourtant, et non point amer ou inquiet »*, écrit Picon.

Plus distant et parfois critique que ne le sera Albert Béguin dans son *Bernanos* (Seuil, 1954), avec le souci de rassembler l'œuvre entière de l'écrivain autour des valeurs qui la fondent, Gaëtan Picon donne à lire Bernanos non comme un militant de *« l'ailleurs »* et de *« l'autrefois »* mais comme un homme qui ne se voulut écrivain – et encore avec quelle résistance ! – qu'en fonction de *« l'ici »* et du *« maintenant »*. C'est toujours là qu'il importe de l'entendre.

Patrick Kéchichian

Gaëtan Picon
Appelé par Malraux à la direction générale des arts et des lettres en 1959. Gaëtan Picon (1915-1976) participa à la création des maisons de la culture. Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, il publia de nombreux livres de critique artistique et littéraire. On pourra *mesurer la pertinence de ses analyses notamment dans Essais critiques* (rééd. Mercure de France, 1979) et dans *L'Ecrivain et son ombre* (rééd. Gallimard, « L'imaginaire », 1996). Dans la même collection « Coup double » paraîtra en 1998 un essai inédit de Picon sur Nietzsche.

Enquête existentielle

KAIROS
de Bernard Fauconnier
Grasset, 274 p., 115 F.

Ceux qui suivent Bernard Fauconnier de livre en livre seraient bien en peine de lui attribuer une « ligne » d'écriture. Quoi de commun entre son essai dérivé d'une rencontre imaginaire entre Sartre et de Gaulle en Irlande (*L'Etre et le Géant*), sa « sotie » sur la bêtise (*La Bêtise en son jardin*), son roman complexe montrant un Cézanne soudain impuissant face à la monstruosité du paysage à peindre (*L'Incendie de la Sainte-Victoire*), et maintenant ce récit aux faux airs de polar bien ficelé, curieuse balade entre les appels de l'Antiquité et l'interrogation métaphysique ?

Avec la rigueur et la subtilité de construction qui, pour le coup, *sont chez Fauconnier* une préoccupation constante, *Kairos* nous entraîne simultanément à écouter les échos multiples dont le petit dieu grec du même nom est l'orchestrateur. Kairos, ou l'occasion à saisir, une éthique de l'existence recommandant d'adapter aux circonstances sa pensée et ses actes. Motif de la quête existentielle des personnages, il est aussi le nœud d'un puzzle dont chacun cherche à reconstituer les pièces manquantes. D'un mystérieux archéologue fasciné par un tesson de vase grec représentant ce dieu au narrateur chargé de recomposer l'histoire, il y a – sur fond d'assassinat, d'inquiétudes et de disparitions –, une découverte dérangeante : la capacité des objets à garder la mémoire des sons venus du fond des âges, fantasme réalisé des *« paroles dégelées »*. Autant dire que le caractère abracadabrant de l'intrigue, dans *Kairos*, sert mal l'ambition philosophique du sujet, mais l'énigme reste savamment piquante.

Marion Van Renterghem

Hymne au père

Avec les lignes d'une vie, d'une relation, Raphaële Billetdoux saisit l'enjeu de sa vocation

CHÈRE MADAME MA FILLE CADETTE
de Raphaële Billetdoux.
Grasset, 230 p, 105 F.

Aussi effronté qu'elle, avec le même respect que lorsqu'elle avoue que son père est *« devenu plus présent mort que vivant »*, on pourrait répliquer à Raphaële Billetdoux qu'elle ment. Son père la hanta dès qu'elle a commencé à écrire. Il était là dans *Jeune Fille en silence*, avec sa mère et sa sœur : *« Papa n'a au foyer que des femmes sur ses épaules. »* Déjà dans *Entrez et fermez la porte*, elle se demandait si elle l'avait rêvé, si elle était *« née de lui »* ou si elle l'avait inventé *« à son tour ! »*, ce poète invisible, perdu de vue, qui la laissait, dès qu'elle pensait à lui, *« interdite »*. Et dans le film qu'elle réalisa, *La Femme-enfant*, le centaure était encore là, roi des Aulnes, ogre-tendresse, homme-enfant, orphelin, castré, frileux comme un oiseau tombé du nid. La mort de François Billetdoux, en 1991, était inscrite en exergue de *Mélanie dans un vent terrible* : le premier livre *« qu'il ne lira pas »*.

Cela aussi, c'est un mensonge. François Billetdoux, auteur dramatique, *« célèbre et inconnu, pauvre et riche, sinistre et rigolo, glorieux et misérable, humble et matamore, doux et agressif, amusant et désespérant, plein d'amour et parfois vachard »*, et qui, *« à force de pudeur et de secret »*, a *« brouillé les pistes »*, n'a nul besoin de lire ce livre, qu'il a, dans son mystère, chuchoté. L'hommage, si intime pour elle comme pour lui, que lui rend sa fille cadette est comme un testament. Comme si Raphaële lui avait tenu la main *« alors qu'il avait commencé à se taire »*.

Comparé à nombre de livres que des écrivains consacrèrent à leur père ou à leur mère, celui-ci a quelque chose de poignant et d'impudique qui le rend plus fragile, et plus vibrant : le chant d'amour fidèle de Raphaële, qui feuillette avec dévotion les « billets doux » que lui griffonna François, l'hymne personnel qu'elle compose à la gloire de celui dont elle fait son *« ange gardien »* est en même temps un autoportrait. Ce qu'elle conte, c'est l'histoire d'un ensorcellement ; ce qu'elle avoue, c'est, plus encore qu'une filiation, un renoncement au monde, un repli vers le recueillement, un instinct de s'enfoncer dans la solitude et le silence, comme le fit ce *« papa-bedeau »* si rare envers sa famille, et si discret. Trop.

Il était ours, et se taisait. Il avait *peur de trop parler. Ce qu'il disait*, lorsqu'il dérogeait à sa règle, était perçu comme une violence, un excès de langage qu'il avait toutes les peines du monde à adoucir. Il communiquait par humeurs, et par petits mots affectueux, jugés trop secs. Ce que Raphaële révèle de la vie familiale chez les Billetdoux, ce qu'elle exhume du passé de la tribu, cet « aveu biographique » à partir duquel elle-même, peut-être, est condamnée à chercher *« toujours à dire quelque chose à quelqu'un »* sonne comme une fatalité. Il y a, dans ces pages par ailleurs non dénuées de sourires, une gravité qui dépasse l'éloge funèbre. La gravité de l'écrivain qui a saisi l'enjeu de sa vocation : se dévoiler toute, en toute lucidité, en toute sérénité. Raphaële dit au passage le rôle du livre de Marie de Hennezel sur *La Mort intime* qui lui a fait reprendre force. Ce *Chère madame ma fille cadette* aux pages lumineuses incruste une vérité : autant que l'ombre paternelle en robe de chambre qui longeait les murs, l'écriture lui mange le ventre, et reste sa source d'énergie.

Jean-Luc Douin

Bosquet, féroce

Le portrait d'un « milliardaire malheureux », prétexte à une lecture caustique de notre époque

PORTRAIT D'UN MILLIARDAIRE MALHEUREUX
d'Alain Bosquet.
Gallimard, 186 p., 95 F

Pour qui ne connaît pas l'œuvre d'Alain Bosquet (une cinquantaine de volumes, poésie et prose), ce nouveau récit peut n'être qu'une histoire grinçante et drolatique, un exercice satirique dans lequel un esprit indépendant, espèce en voie de disparition, laisse libre cours à sa férocité. Un milliardaire *« sorti de la plèbe »*, Fernand Tossardi, qui vient d'avoir soixante-dix ans, l'âge auquel *« l'orgasme est un triomphe et non plus un exercice de plaisir »*, s'ennuie ferme entre toutes ses propriétés et appartements cossus, dans divers pays, ses sociétés, sa collection d'ivoires précieux, etc. Au fond, son inculture lui pèse, il jouit de sa puissance avec cynisme, se laisse aller à la griserie de l'autorité sans partage, mais il sait que ce qui perdure est ailleurs.

Il décide de faire enlever lui-même son petit-fils, pour ensuite refuser de payer la rançon, le faire libérer en secret, et, se vantant de sa fermeté, consacrer la somme colossale qui était exigée comme rançon à la construction de plusieurs hôpitaux pour enfants. Ensuite, il fomente un complot encore plus risqué, dont il faut laisser la découverte aux lecteurs ébahis.

Si l'on est familier de l'univers d'Alain Bosquet, on peut voir dans ce petit texte bien autre chose, y lire, en parallèle à l'histoire de Fernand, le récit désabusé d'un voyageur raffiné, d'un écrivain vraiment cosmopolite, qui a choisi d'écrire en français, mais qui aurait pu le faire en russe ou en anglais. Alain Bosquet profite des déplacements de son milliardaire pour tracer des croquis délicats de lieux qu'il aime, certains paysages de Suisse ou de Sicile, certaines villes, Lisbonne, Londres et New York, qui lui plaît et lui déplaît à la fois : *« Au milieu de ces isocèles, de ces parois à la verticale, de ce ciel débité en tranches et de ces nuages qui ont l'air de se dépêcher vers quelque fin tragique au moment où le bitume se met à fumer, entre les voitures, les passants et les pompes à incendie, je m'attends à quelques séisme imminent : New York ne peut rester debout et les éléments se déchaînent déjà, de sorte que dans un quart d'heure les gratte-ciel se secoueront jusqu'à tomber les uns sur les autres, pour s'interpénétrer pardessus un amoncellement monstrueux de cadavres. »*

Ce « milliardaire malheureux » n'est qu'un prétexte. Il s'agit pour Alain Bosquet, de faire, en toute liberté et en toute méchanceté, le portrait dévastateur d'une société où les hommes et les femmes s'acharnent, sans humour, à se tourner en ridicule en se racontant des sornettes, sur l'amour, le pouvoir et l'argent, et, pour les lecteurs, de savourer l'évocation caustique d'une époque où *« le vague à l'âme, le vague au portefeuille, la désinvolture et la frivolité manquent aux capitalistes »*, où trop de gens peuvent se reconnaître en ce personnage qui *« bave d'universalité (...), souffre de l'équateur qui lui traverse les poumons (...), sympathise avec l'humanité passée, présente et à venir »*.

Jo. S.

Alain Bosquet publie aussi aux éditions du Rocher *Un parc, une femme, quelques mensonges*, un récit qui n'a pas la férocité du *Portrait d'un milliardaire malheureux*. C'est plutôt le divertissement d'un homme qui ne peut vivre sans écrire, une histoire plaisante, volontairement légère et ambiguë. Les vies parallèles d'un agent immobilier et d'une actrice, qui se rencontrent par hasard, diffèrent la relation amoureuse qu'ils pourraient avoir et, finalement, la gâchent... (200 p., 110 F).

François Jacob reçu à l'Académie française

C'est à Maurice Schumann, compagnon de la Libération et ancien ministre du général de Gaulle, qu'est revenue, jeudi 20 novembre, la tâche d'accueillir sous la coupole le biologiste, lauréat du prix Nobel en 1965, lui aussi compagnon de la Libération, François Jacob. Elu au trente-huitième fauteuil – celui de Thiers, d'Anatole France, d'Henri Mondor et de Paul Valéry –, l'auteur de « La Logique du vivant » fit l'éloge de son prédécesseur, Jean-Louis Curtis. Le souvenir des combats de la Résistance, les mérites comparés de la science et de la littérature ont donné aux deux académiciens l'occasion d'exercer leur art oratoire

Messieurs, nous sommes faits d'un étrange mélange d'acides nucléiques et de souvenirs, de rêves et de protéines, de cellules et de mots. Votre Compagnie s'intéresse avant tout aux souvenirs, aux rêves et aux mots. Vous montrez aujourd'hui que, parfois, elle ne dédaigne pas d'accueillir aussi un confrère, plus préoccupé, lui, d'acides nucléiques et de cellules.

Un écrivain, un artiste peut se prévaloir d'une œuvre qui lui appartient en propre. A cette œuvre qu'il a lui-même entièrement créée, il peut donc, à bon droit, attribuer votre faveur. Il en va tout autrement d'un scientifique. Celui-ci ne fait jamais que poursuivre une entreprise née des efforts accumulés par les générations précédentes. En vous disant ici ma gratitude, je suis conscient de n'être qu'un maillon dans une longue chaîne de chercheurs. Vous avez, depuis longtemps déjà, pris l'habitude d'accueillir, dans votre Compagnie, naturalistes et biologistes : Buffon, Cuvier, Claude Bernard, Pasteur, ont siégé parmi vous ainsi que, plus récemment, Jean Rostand et Etienne Wolff. D'autres, et je pense plus particulièrement à ceux qui m'ont appris mon métier à l'Institut Pasteur, André Lwoff et Jacques Monod, eussent été, plus que moi, dignes de l'honneur que vous me faites aujourd'hui. (...)

Avant de faire, selon l'usage, l'éloge de mon prédécesseur, permettez-moi de vous résumer les arguments qui, je crois, vous ont poussé à m'accueillir parmi vous. En science, la première moitié du siècle qui s'achève a été dominée par la physique. La seconde moitié par la biologie, qui s'est entièrement transformée pendant cette période. Ce renouveau a été associé à la naissance de ce que l'on appelle la biologie moléculaire. Celle-ci suppose et s'efforce de démontrer que les remarquables propriétés des êtres vivants, celles-là même pour lesquelles, naguère encore, il fallait invoquer une force vitale, doivent nécessairement s'expliquer par la structure et les interactions des molécules qui les composent. (...)

Il faut beaucoup d'ingéniosité – on pourrait presque dire de perversion –, beaucoup de connaissance acquise contre toute évidence sensible, contre toute intuition, pour en arriver à trouver, derrière l'extrême variété des formes vivantes, une communauté de propriétés, sinon de traits. Depuis sa naissance, au début du XIXe siècle, la biologie n'a cessé de creuser les structures et d'approfondir les fonctions. Malgré les cris de ceux qui clament l'indivisibilité du vivant, le réductionnisme a remporté victoire sur victoire. Et plus il creusait, plus disparaissaient les différences entre les organismes et s'affirmait l'unité du vivant. Depuis les années 70, avec l'avènement du génie génétique, cette unité a été portée à un point que personne n'eût pu imaginer auparavant. Tous les êtres qui vivent sur cette terre, quels que soient leur milieu, leur taille, leur mode de vie, qu'il s'agisse de limace, de homard, de mouche, de girafe ou d'être humain, tous s'avèrent composés de molécules à peu près identiques. Et même, de la levure à l'homme persistent des groupes de molécules, donc de gènes, qui restent étroitement associés pour assurer des fonctions générales comme la division de la cellule ou la transmission de signaux de la membrane au noyau de la cellule.

La biologie se trouve ainsi placée devant un redoutable paradoxe : des organismes présentant des formes très différentes sont construits à l'aide des mêmes batteries de gènes. La diversité des formes est due à de petits changements dans les systèmes de régulation qui gouvernent l'expression de ces gènes. La structure d'un animal adulte résulte du développement de l'embryon qui lui donne naissance. Qu'un gène soit exprimé un peu plus tôt, ou un peu plus tard pendant ce développement, qu'il fonctionne en plus grande abondance en des tissus un peu différents, et le produit final, l'animal adulte, en sera profondément modifié. C'est ainsi que, malgré leurs énormes différences, poissons et mammifères ont à peu près les mêmes gènes, de même que crocodiles et moineaux. Le potentiel créatif des réseaux régulateurs est dû à la nature hiérarchisée et combinatoire de ces réseaux. Des variations considérables de formes animales peuvent être introduites à plusieurs niveaux, simplement en bricolant le réseau des nombreux gènes régulateurs qui déterminent le moment et le lieu où sont exprimés tels ou tels gènes. C'est la similitude des gènes gouvernant le développement embryonnaire d'organismes très différents qui, finalement, rend possible l'évolution de formes complexes. Si, pour apparaître, chaque nouvelle espèce avait exigé la formation de nouveaux réseaux de régulation, il n'y aurait pas eu assez de temps pour permettre l'évolution telle que la décrit la paléontologie. C'est le bricolage évolutif qui permet aux éléments de régulation de se combiner en systèmes de développement variés. (...)

Je n'ai pas rencontré Jean-Louis Curtis. J'ai cependant fait assez tôt connaissance avec son œuvre par le roman qui lui fit obtenir le prix Goncourt : *Les Forêts de la nuit*. Publié juste après la fin de la guerre, ce livre me parut trancher, à bien des égards, sur la production littéraire d'alors. (...) Le roman se déroule en France occupée, au Pays basque. C'est la vie d'une petite ville à cheval sur la ligne de démarcation. La guerre n'y est pas trop dure. Par prudence ou par adhésion politique, les habitants s'accommodent du régime de Vichy. Ils ne manifestent guère d'hostilité à l'égard des Allemands qu'il leur faut bien héberger. Dans cette population, assez indifférente aux péripéties de la bataille qui se livre au loin, on trouve quelques résistants comme on trouve quelques collaborateurs. Mais, d'un côté comme de l'autre, les activités restent modérées et les passions plutôt contenues. Quand sonne l'heure de la libération, les Allemands quittent sans bruit la ville. Celle-ci ne connaîtra pas les explosions de joie et les excès qui ont souvent

> *Dans la phase initiale de la démarche (...), le scientifique fonctionne par l'imagination, comme l'artiste. Après seulement, quand interviennent l'épreuve critique et l'expérimentation, la science se sépare de l'art (...)*

accompagné la fin du cauchemar. Pour marquer ces jours glorieux, on note tout juste un changement de municipalité, avec quelques petites vengeances entre voisins. Peu d'héroïsme. Beaucoup de turpitudes, de petites mesquineries. Voilà un tableau qui s'accorde mal avec l'image d'Epinal alors en cours, l'image d'une France dressée contre les Allemands, d'une France résistante. Non que Curtis montre, pour le camp de la collaboration, la moindre inclination ; bien au contraire. Mais à cause de l'esprit qu'il manifeste face aux tabous politiques de l'immédiat après-guerre. Il peint ce qu'il a vu. (...)

[Jean-Louis Curtis] s'avançait toujours masqué, disait un de ses amis. Quand, à côté de son métier de professeur, il voulut continuer à écrire, comme il l'avait toujours fait, il décida que *« cette activité resterait marginale et, si jamais je publiais, clandestine : personne n'en saurait rien, je m'abriterais éventuellement sous un autre nom. L'idée de quant-à-soi, de secret, était presque inhérente à ma nature, non par goût de la dissimulation, mais par volonté farouche d'isolement et d'indépendance. Je suppose qu'il y avait là un rien de* morbidezza. » C'est ainsi que celui qui, à l'état civil, s'appelait Albert Laffitte est devenu Jean-Louis Curtis. Dans ses ouvrages, Curtis ne parlait jamais de Laffitte. Sauf dans un ou deux livres dans lesquels il parle de Curtis. Ou plutôt de la manière dont Laffitte est devenu Curtis. Dont s'est formé, peu à peu, l'écrivain Jean-Louis Curtis. (...)

Le seul livre où Curtis parle un peu de son enfance, de ses tendances, de son goût pour l'écriture, s'intitule *Une éducation d'écrivain*. Il commence en fanfare. Non par : *« Longtemps je me suis couché de bonne heure. »* Mais


TEZENAS DU MONTEL

François Jacob

par : *« Toute ma vie, aussi longtemps que je me souvienne, je me suis tracé des lignes de conduite et j'ai constitué des programmes de travail. »* (...)

Il est présomptueux de ma part de sortir de mes sentiers habituels pour venir vous parler du métier d'écrivain. De la formation d'écrivain. De poser les questions : pourquoi écrit-on ? Comment en vient-on à écrire ? Mais Jean-Louis Curtis s'est souvent posé de telles questions. Si cet homme qui détestait parler de lui en est venu, à plusieurs reprises, à décrire ses souvenirs de jeunesse, c'est pour tenter d'y répondre. Et je ne suis pas sûr que la formation du candidat scientifique soit tellement différente de celle du candidat écrivain. Dans la phase initiale de la démarche scientifique, dans la formation des hypothèses, le scientifique fonctionne par l'imagination, comme l'artiste. Après seulement, quand interviennent l'épreuve critique et l'expérimentation, la science se sépare de l'art et suit une voie différente. *« L'impression est pour l'écrivain,* dit Proust, *ce qu'est l'expérimentation pour le savant, avec cette différence que chez le savant le travail de l'intelligence précède et chez l'écrivain vient après. »* (...)

La formation du jeune scientifique ne me semble pas si différente de celle du jeune écrivain que décrit Curtis. Il y a, dans *Le Temps retrouvé*, un passage où Proust analyse la qualité de l'attention qu'il estime particulière à l'écrivain et à l'artiste. Il se sait, la plupart du temps, lui-même incapable de regarder et d'écouter ce qui se passe autour de lui. Mais il décèle, en lui, la présence d'un personnage capable de regarder. Personnage intermittent qui ne se manifeste qu'à l'apparition de gens ou de choses qui intéressent Proust directement. Alors, le personnage se met à regarder et à écouter. Mais à un certain niveau, à une certaine profondeur seulement. *« Comme un géomètre qui, dépouillant les choses de leurs qualités sensibles, ne voit plus que leur substratum linéaire, ce que racontaient les gens m'échappait car ce qui m'intéressait, c'était non ce qu'ils voulaient dire, mais la manière dont ils le disaient en tant qu'elle était révélatrice de leur caractère ou de leurs ridicules. »*

C'est à cette sorte d'attention, une attention très sélective, que se réfère Curtis en évoquant le jeune Laffitte. Chez ce dernier, il y avait une activité qui, *« réfléchissant en miroir, ne se bornait pas à recevoir les impressions du dehors, mais qui les recomposait à l'instant même de répondre à leurs stimulus »*. D'où, avec cette activité mentale en quelque sorte clandestine, ce que Curtis appelle un *« retrait »*, un *« dédoublement intime »* qui le faisait à la fois spectateur et acteur, juge et partie. Un mot, un regard, un geste qui, pour les autres, avaient un sens, pour cet enfant en avaient deux : le même sens, plus un autre, secret, personnel, qui répercutait le premier comme un écho caché. C'était le second sens, la résonance, l'écho qui nourrissait l'imagination, une imagination déjà critique, déjà capable aussi d'affabulation. (...)

En 1939, Curtis (...) est mobilisé dans l'infanterie. Il se fera ensuite muter dans l'armée de l'air. Au printemps, il sera envoyé dans une base marocaine pour y faire ses classes d'élève pilote. Là, il s'entraîne sur un avion de chasse américain, le Curtiss. (...) En 1943, il est reçu à l'agrégation d'anglais. Si de cœur il penche vers la France au combat, il va, pendant l'Occupation, rester dans l'anonymat, aidant à des évasions, participant çà et là à quelques manifestations contre les Allemands. En été 1944, il s'engage dans un corps franc dirigé par le commandant Pommiès. Ce corps franc traverse la France en direction de l'est. Il participe à la bataille d'Autun, remonte vers Dijon et la Haute-Saône où il rejoint la 1re armée française. Avec plusieurs de ses amis d'Orthez, Jean-Louis Curtis va participer à la formation du commando qui se battra rudement à Colmar, dans les Vosges et à Strasbourg. En février 1945, ce groupe franchit le Rhin et entre à Stuttgart. Quand, plus tard, on l'interrogeait sur cette période de sa jeunesse, Curtis répondait avec sa pudeur habituelle : *« J'ai fait comme tout le monde. »*

La guerre finie, Jean-Louis Curtis va, pendant quelque temps; continuer à enseigner dans un lycée. Mais très vite, le prix Goncourt et ses retombées vont lui permettre de se consacrer entièrement à sa passion : la littérature. C'est donc de littérature que je dois maintenant vous parler. Vous comprendrez mon embarras. (...)

L'œuvre de Jean-Louis Curtis se déploie sur quelque cinquante ans, dans des genres variés : romans, récits, articles, critiques de livres, critiques de films, pastiches. Tous ses romans sont très élaborés. *« Je ne peux concevoir d'œuvre littéraire qui ne soit* construite. » Il n'entreprend d'écrire un livre qu'après en avoir établi le plan, au moins dans ses grandes lignes. *« Quand j'écris la première phrase d'un roman, je connais la dernière. »* En fait, il aime les plans. Il aime à tracer les plans de villes imaginaires. Il évite les régularités des rues, les équerres, les damiers, conservant une marge de fantaisie, d'imprévisible dans certains quartiers. Programmes d'éducation, plans de vie, plans de ville, c'est, pour Curtis, *« le besoin de maîtriser le chaos rebelle des choses »*. (...)

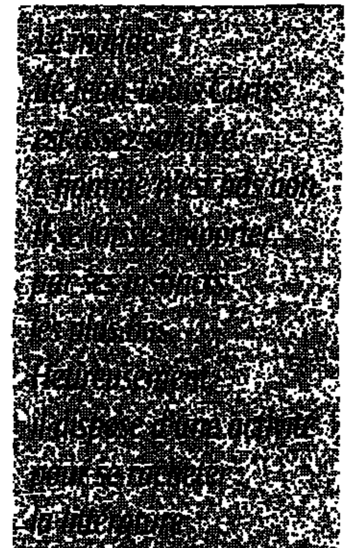
Plus tard, le bouillonnement des premiers livres s'atténue pour laisser place aux œuvres de la maturité : *La Quarantaine*, *Un jeune couple*. Et surtout une autre trilogie qui s'organise autour de 1968.

L'Horizon dérobé paraît en 1979, *La Moitié du chemin* en 1980 et *Le Battement de mon cœur* en 1981. Un quatuor de jeunes, trois garçons et une fille, dessinent les figures de l'amour et de la politique. Issus de la révolution lyrique des années 68, ces jeunes gens ne cachent que provisoirement leurs ambitions. Ils se laissent peu à peu contaminer par la réussite sociale. Abandonnant les idéologies, ils en arrivent progressivement à occuper la place tant décriée de la génération de leurs parents. (...) Curtis se veut, avant tout, un conteur, un artiste qui sait articuler des intrigues et en maîtriser les développements. Dans tous ses romans, il se carre dans un style naturel, direct, sans fioritures et sans clichés. Mais ses personnages ne sont, le plus souvent, pas aussi limpides qu'il y paraît de prime abord. Les histoires qu'il raconte sont bien souvent d'une grande cruauté et son monde d'une grande noirceur.

C'est dans son dernier roman qu'éclate le plus nettement le côté sombre de ce monde et le destin sans espoir de ses habitants. Ce roman, publié après la mort de Jean-Louis Curtis, a pour titre *Andromède*, la princesse livrée au monstre marin pour apaiser la colère de Poséidon et délivrée *in extremis* par Persée. Il aurait tout aussi bien pu s'intituler *La Prisonnière*, si ce titre n'évoquait déjà d'autres amours. C'est l'histoire d'une vie gâchée sans appel. Une vie où un à un, méthodiquement, tous les motifs d'espoir sont saccagés. (...)

Le monde de Jean-Louis Curtis est donc assez sombre. L'homme n'est pas bon. Il se laisse emporter par ses instincts les plus bas. Heureusement, il dispose d'une activité pour se racheter : la littérature. Il est sauvé par Proust, par Shakespeare et par quelques autres écrivains. La lecture, pour Curtis, se fait le crayon à la main. En ouvrant un roman, même très jeune, il ne se contente pas du pur plaisir de l'attente romanesque, du « suspense ». Il y cherche aussi des leçons sur le métier, la technique, le « comment c'est fait », la qualité et l'harmonie des phrases, le pouvoir de créer un climat. Autant qu'à la substance du discours, il est attentif à sa respiration, à son ordonnance. Il apprend à faire le tri. A découvrir les raisons qui lui font aimer tel livre et moins tel autre. En même temps que l'art du roman, il apprend celui de la critique littéraire. C'est peut-être là, dans la critique, que Jean-Louis Curtis déploiera le plus librement les divers aspects de sa personnalité : le théoricien, l'analyste, l'humoriste. (...)

Homme secret, Jean-Louis Curtis n'a pas publié de journal. Seule une œuvre au titre stendahlien, *Un miroir le long du chemin*, raconte des voyages qu'il fit à Londres et aux Etats-Unis en 1957 et 1958. On y trouve surtout des descriptions de Soho et de Greenwich Village. A plusieurs reprises, il évoque son travail sur les œuvres de Shakespeare dont il fut l'un de nos meilleurs traducteurs. Il signa notamment les sous-titres des films anglais projetés à la télé-



vision française. Pendant son voyage aux Etats-Unis, il se bat avec la traduction de *King Lear* qui, dit-il, soulève des difficultés presque à chaque vers. (...)

En 1986, Jean-Louis Curtis fut élu à l'Académie française. Comme il aimait les mots, leurs agencements, leur précision, il devint, du dictionnaire, un artisan fidèle. Ses confrères étaient sensibles à l'élégance de sa silhouette de vieux jeune homme ; à la chaleur de sa voix, dans laquelle au soleil du Béarn se mêlaient, parfois encore, quelques brumes venues d'Oxford ; à son dévouement dans l'accomplissement des tâches académiques. L'un de ses derniers textes fut un essai sur Proust destiné à la séance annuelle des cinq Académies, à la fin de 1995. Malade, Curtis ne put venir. Il demanda à son confrère Bertrand Poirot-Delpech de lire son texte à sa place.

Vous voyez comment la vie d'Albert Laffitte et l'œuvre de Jean-Louis Curtis se sont, comme souvent chez les écrivains, mêlées au point de se confondre. *« Parce que le Béarn est mon pays,* écrivait-il *lors de sa réception à l'Académie de Béarn en 1988, il est quelquefois présent dans mon œuvre. Mais on y trouve, peut-être, les qualités propres aux Béarnais comme la liberté d'esprit, le dédain des modes et la fidélité à ce que nous aimons. »* (...) Il a choisi la liberté. Toutes les libertés ; celle des sujets de travail ; celle des genres ; celle du ton et de la forme ce qui, pour lui, était la liberté de rire ou de sourire. Liberté d'esprit aussi, vis-à-vis de tous les tabous, ceux de la politique comme ceux des modes intellectuelles. Ce qui se traduisait par une méfiance à l'égard de toutes les pensées qu'il est bon de suivre, de tous les endroits où il est bien d'être vu. Liberté de style encore, à l'écart du prêt-à-écrire, s'en tenant à sa sensibilité propre, à un style sobre, élégant, avec parfois quelque acidité, dans la lignée des classiques.

هكذا من الاصل

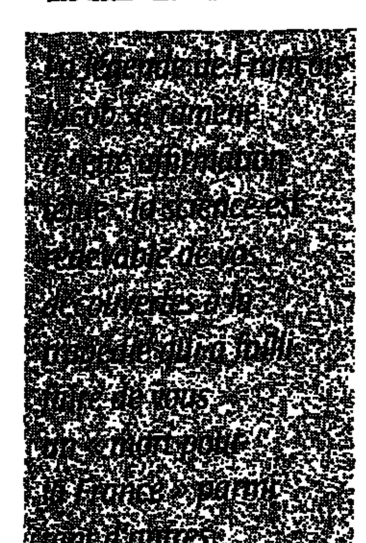
Le discours de réception de Maurice Schumann

« Vingt ans, Monsieur... » Né le 17 juin 1920, vous aviez vingt ans plus un jour quand la voix du 18 juin 1940 a traversé la nuit. (...) Faut-il vous condamner à entendre, comme la tradition l'exige, ce nocturne qu'est toujours le récit d'une vie écoulée, alors que seule la musique des lendemains est agréable à vos oreilles ? Accordez à votre biographe d'un jour le privilège de vous rassurer ! Votre passé, celui du jeune rêveur comme celui du grand blessé, celui du savant comme celui du penseur, n'a jamais été qu'un producteur d'avenir.

Vous veniez de publier *La Statue intérieure*, tout entière taillée dans le marbre d'une fierté discrète quand vous avez livré à Jean Marin dont l'ombre m'accompagne aujourd'hui cette confidence révélatrice : *« Je n'ai pas changé ; une idée fixe n'en cache pas une autre ; pendant quatre ans, mon axe de marche a été la France libre. »* Que représentait donc pour nous la France libre quand nous avons rejoint, le 21 juin 1940, sans nous connaître, le même paquebot polonais au large de Saint-Jean-de-Luz ? Un serment qui, sous les couleurs du présent, semblait puéril et qui apparaît aujourd'hui comme le comble du raisonnable : celui de ramener notre pays enchaîné au premier rang des vainqueurs. La voix du 18 juin nous avait convaincus : *la seule faute que le destin ne pardonne pas aux peuples est l'imprudence de mépriser les rêves.*

Notre rêve, le très jeune étudiant François Jacob devenu médecin auxiliaire l'a incarné, combattant sans arme et sans relâche, dès la première heure. Votre grand-père, général de corps d'armée, aurait aimé vous voir servir sous la croix de Lorraine comme le petit-fils de Foch et le petit-fils de Franchet d'Espérey. Il se serait plu, sans doute, à rapprocher sa croix de guerre de vos cinq citations, dont deux à l'ordre de l'armée et deux à l'ordre de la division. Aurais-je dû en donner lecture ? La crainte de vous déplaire a balayé ce beau dessein. Je ne résiste pas, cependant, à la tentation de vous rappeler la louable sobriété des adjectifs sur lesquels s'ouvre la première de vos citations, la seule qui se contente d'être à l'ordre du régiment : « Consciencieux et calme. »

Les deux vertus ainsi reconnues



sont assurément essentielles, s'agissant d'un jeune adjudant qui s'est porté à maintes reprises en première ligne pour sauver des blessés sous un feu nourri. Je crois devoir infliger une autre épreuve à votre modestie. S'il ne tenait qu'à moi, vous auriez droit à une sixième citation pour « manquement à la discipline ». Un beau jour de 1942, le médecin général Sicé, maître incontesté de la médecine tropicale, vous convoque à Brazzaville et, d'une voix que j'entends encore, vous dit en substance : *« Mon jeune ami, vos études médicales ont duré deux ans ; c'est trop peu pour un futur chirurgien de grand renom ; comme vous le savez, les Français libres sont maintenant chez eux à Beyrouth, où il y a une faculté de médecine qui vous attend. »*

Sicé vous appréciait, mais vous connaissait mal. Il ne s'attendait pas à votre réponse : *« A quoi me suis-je engagé, mon général ? A retourner en classe ? Sûrement pas. Je voulais être artilleur, comme mon grand-père le général Franck. On ne m'a pas laissé le choix : il fallait des médecins auxiliaires ; j'ai obéi. Cette fois, je suis prêt à désobéir. Au besoin, je déserterai pour m'engager dans l'armée britannique. »* Il va de soi que vous étiez sûr de ne pas être réduit à cette extrémité. Partagé entre la stupeur et l'estime, Sicé se rappela qu'il était à la fois militaire, médecin et gaulliste. Comment aurait-il oublié qu'il avait lui-même désobéi en 1940 ? Pour vous punir, il vous donna provisoirement l'affectation médicale la moins enviable, en attendant de vous verser dans une unité combattante. (...)

Servir en étant prêt à recevoir la mort sans pouvoir la donner : ce cadeau vous fut offert, sans que vous l'ayez souhaité ; cependant, si lourde qu'ait été la rançon (vous n'avez pas fini de la verser), cette façon de faire la guerre sans tuer convenait à votre nature profonde. Si votre conduite n'avait eu pour théâtres que le Fezzan, la Tripolitaine et la Tunisie..., on n'aurait parlé que de votre vaillance. Parce que vous avez eu le temps (juste le temps) de humer, sur « la terre de France, Terre promise » une grande gorgée d'air avant de perdre connaissance dans la nuit normande, les archives de l'ordre de la Libération évoquent aussi, surtout, votre abnégation. Ce mot est un des rares qu'on n'ose pas galvauder.

8 août 1944 : l'armée Patton lance une vaste offensive pour prendre à revers les troupes allemandes de Bretagne et de Normandie. Quel est son but ? Ouvrir la route de Paris. Nous y entrerons dans la nuit du 24 au 25 août. Nul n'a mieux mérité que vous de remonter les Champs-Elysées déserts le 25, ou de descendre le 26, avec de Gaulle, les Champs-Elysées surpeuplés. Pourquoi n'y serez-vous pas ? Parce qu'une contre-attaque de l'aviation vous a grièvement blessé, parce que vous êtes pour de longs mois encore sur un lit d'hôpital (...).

Plus tard, la gloire vous donnera rendez-vous. Dès votre vingt-cinquième année, vous aviez donné rendez-vous à la grandeur.

Dans les sentiers difficiles du monde, un être d'exception laisse toujours deux traces : celle qu'a gravée sa vie ; celle qu'a dessinée sa légende. La légende de François Jacob se ramène à cette affirmation têtue : la science est redevable de vos découvertes à la tragédie qui a failli faire de vous un « mort pour la France » parmi tant d'autres ; si cette *« ardente souffrance du grand blessé »* que chante Apollinaire et dont vous ne parlez qu'à vous-même n'était pas restée la compagne de votre solitude, on ne trouverait votre nom que dans les annales de la chirurgie ; en d'autres termes, votre prix Nobel serait, en quelque sorte, la conséquence de ce coup du sort qui vous a interdit d'obéir à votre vocation, la compensation surnaturelle d'une des innombrables horreurs de la guerre. (...)

Pourquoi le bonheur refait-il irruption dans vos travaux et vos jours dès votre entrée au laboratoire d'André Lwoff ? Parce que, tout aussitôt, vous vivez au futur, défiant ainsi l'usure, le déclin et la tombe. Que signifie cette poursuite éperdue ? Votre définition ressemble à une profession de foi dynamique : *« Plus que les réponses importaient les questions et la manière de les formuler car, dans le meilleur des cas, la réponse obligeait à poser de nouvelles questions. »* *« Sonnant dans l'ombre un creux toujours futur »* : avec ce beau vers de *La Jeune Parque*, Paul Valéry dont le fauteuil devient aujourd'hui le vôtre semble annoncer en vous son digne successeur. Quand le chercheur, loin de s'enfermer dans les limites de la méthode et du savoir, l'une et l'autre également nécessaires, suscite l'imprévisible en sachant qu'il n'y aura pas de fin, il donne à l'humilité ses lettres de noblesse.

Mais voici le moment difficile. Après avoir franchi sur vos traces le seuil de l'Institut Pasteur, dois-je m'aventurer sans protection dans l'univers des vingt-trois paires de chromosomes, des enzymes et de l'acide désoxyribonucléique pour découvrir avec une stupeur devenue banale que les mécanismes de l'hérédité sont les mêmes dans tout le règne vivant et transformer en précepte la boutade de Jacques Monod selon laquelle *« ce qui est vrai pour la bactérie est aussi vrai pour l'éléphant »* ? Il me faudrait alors vous demander si la réciproque est aussi vraie, en d'autres termes si ce qui est vrai pour l'éléphant est aussi vrai pour la bactérie. Avant de m'éclairer, vous ne manqueriez pas de déceler un doute dans mon intonation. Car il me semble (mais j'ose à peine l'avouer) que la bactérie est totalement indifférente au microscope électronique qui l'observe, tandis que mes petits-enfants (comme leur grand-père au temps jadis) sont béats d'admiration devant les chefs-d'œuvre chorégraphiques qu'accomplissent en commun, dans les grands cirques, la science des dompteurs et l'intelligence des éléphants.


J.-B. HUYNH

Maurice Schumann

A une époque encore étrange, donc encore fascinante, où il est loisible au commun des mortels de fréquenter, au lieu du vieux café cher à Courteline, le cybercafé récemment ouvert dans son quartier et de jouer à converser avec Internet au lieu de « faire une petite belote », le mot cybernétique est entré dans le langage courant. Que désigne-t-il ? Tout ce qui concerne le contrôle, la régulation non pas seulement dans la machine, mais aussi dans l'être vivant. Ai-je tort de me dire que je me mets en état de suivre votre itinéraire à partir du moment où j'ai compris qu'il y a un contrôle, une régulation, une communication internes à la cellule ?

Cette existence cybernétique intracellulaire, vous l'avez si intensément décrite que nous avons parfois l'illusion de vous accompagner dans un monde où l'allégresse et l'angoisse font bon ménage, où se confondent la logique et la passion.

Vous avez trente ans quand nous entrons avec vous dans la grande maison que Pasteur n'a pas quittée. (...) 1954 : quand s'ouvre une nouvelle phase, pourquoi ressentez-vous la joie laborieuse du vrai pastorien ? Parce que le maître, encore et partout présent, vous a inculqué ce précepte : ne t'enferme pas dans le silence du cabinet avec tes problèmes pour les interroger indéfiniment et les adjurer vainement de te répondre ; dès qu'ils sont bien posés, hâte-toi de les transposer en questions soumises a l'expérimentation, accueillies au laboratoire. La méthode appliquée par Pasteur à la rage comme au ver à soie, à la vigne comme au choléra, est-ce bien celle qui a permis avant vous d'établir qu'un acide, le fameux ADN, est la substance même des gènes et détermine l'hérédité ?

Ce tournant dans l'étude du monde vivant vient d'être franchi ; les propriétés d'une espèce moléculaire ont métamorphosé la science de l'hérédité ; vous-même, dans votre thèse de doctorat brillamment soutenue, avez décrit l'altération de l'ADN par certains composés chimiques, quand vous avez rejoint, sur la voie royale de l'expérimentation, un compagnon dont le nom mérite d'échapper à l'oubli : il s'appelle Elie Wollman ; son père et sa mère ont expié dans une chambre à gaz le crime d'être nés ; prolonger leurs recherches est la seule façon de les disputer à la mort, les travaux que vous avez, durant près de quatre années, accomplis en commun ressemblent selon vous, à un roman policier.

Ne croyez-vous pas plutôt que votre microscope électronique observe alors une histoire d'amour ? Vous nous apprenez, en effet, l'existence chez le colibacille d'une différenciation sexuelle. Pourquoi ne pas appeler mâle celui qui se comporte comme un donneur de matériel génétique ? Pourquoi ne pas nommer femelle le receveur ? Pour reconstituer chacune des étapes de la vie du couple, vous ne reculez devant rien ; vous allez, par exemple, jusqu'à placer les partenaires dans un mixeur de cuisine dont l'objet initial était de préparer les purées offertes à l'appétit de vos jeunes enfants, pour ce que vous définissez pudiquement en latin comme un *coïtus interruptus.*

L'épreuve est dure, mais la peine ne sera pas perdue : la conjugaison bactérienne a cessé d'être un mystère pour devenir un outil, grâce auquel l'analyse de n'importe laquelle des fonctions de la bactérie devient possible. Pendant un bref moment, vous vous laissez aller à la jubilation ; mais le démon de la recherche ne tarde pas à vous ressaisir. Votre oreille l'entend murmurer : un outil est fait pour qu'on s'en serve.

Et voici la minute cruciale : Jacques Monod a besoin de vous pour pousser plus avant sa recherche ; vous avez besoin de Jacques Monod pour mettre à l'épreuve l'arme pacifique que vous avez forgée. (...) Comment est née cette nouvelle loi de l'hérédité (car telle est bien la portée de cette grande découverte) qu'on a nommée *la régulation génétique* ? Le jury du prix Nobel (lui toujours) vous a rendu personnellement justice en louant, dans sa conclusion, *« la coordination des méthodes »*. Cet euphémisme vous rappelle sans nul doute l'inoubliable minute de votre vie scientifique. *« Il y a,* disait Bergson, *des instants qui durent une éternité. »* La journée décisive de juillet 1958 avait mal commencé : une lassitude inhabituelle vous avait contraint à interrompre la préparation d'un important voyage outre-Atlantique. Une séance de cinéma allait-elle vous divertir ? Fort heureusement pour la biologie moléculaire, le film vous parut ennuyeux. L'orage intérieur saisit cette occasion pour éclater. Afin de le remercier, vous avez choisi les mots justes : *« Et soudain, un éclair. L'éblouissement de l'évidence. Comment ne pas y avoir pensé plus tôt ? Contrairement à ce qu'on a cru trop longtemps, les gènes ne sont pas des structures intangibles, hors d'atteinte. On peut les activer ou les inhiber, les faire travailler ou les forcer au repos. »*

Bien entendu, cette révélation, même s'il lui avait suffi pour jaillir d'une nanoseconde, était le fruit d'une lente et laborieuse conquête. Il nous est maintenant loisible d'en reconstituer les étapes. (...) A Jacques Monod, comme à vous, André Lwoff a indiqué une direction de recherche. Nous vous avons vu mettre la bactérie en présence du virus qui la dévore et peut lui accorder une trêve d'une durée imprévisible. Nous aurions pu voir Monod mettre la bactérie en présence du sucre, plus précisément du sucre de lait, aux prises avec les réactions provoquées ou accélérées par ces substances organiques solubles qu'on appelle des enzymes. Sexualité bactérienne, accouplement bactérien qui précède l'apparition des en-

> *En épousant votre pensée, on rencontre, (...) d'aveuglantes certitudes ; mais aucune d'elles n'est statique ; à force d'être dynamiques, on pourrait les croire fugitives.*

zymes ; il y a des bactéries mâles et des bactéries femelles ; loin de se reproduire exclusivement par scissiparité comme on l'a cru si longtemps, la bactérie peut être soumise à la loi commune qui régit la naissance et conséquemment la mort.

Car telle est bien, pour un profane, la signification profonde de l'*« induction érotique »*, selon l'expression à première vue étrange dont vous usez pour rapprocher l'une de l'autre deux expériences distinctes, l'une sur les virus mangeurs de bactéries, l'autre (qui avait intrigué Jacques Monod pendant quinze ans) sur l'affrontement de la bactérie et du sucre de lait. *« Même résultat, même conclusion »* (dites-vous, fort d'une conviction que vous ferez partager, non pas instantanément, mais très bientôt). *« Dans les deux cas, un gène gouverne la formation d'un constituant fondamental de la cellule vivante, qui bloque l'expression d'autres gènes. »* Jacques Monod l'appelait *« le répresseur »*. Ce nom lui convient aussi bien quand il empêche la multiplication des virus. Il était donc logique que *« l'éblouissement de l'évidence »* vous ouvrît le chemin de Stockholm avec André Lwoff et Jacques Monod dont, en ce moment même, vous revoyez les visages.

Cependant la recherche est une phrase parsemée de virgules mais qui ne s'arrête jamais. Aussi n'avez-vous pas tardé à vous demander si le développement de l'embryon obéissait au même principe que la régulation bactérienne, sans jamais oublier que le temps des certitudes définitives est révolu. Est-ce à dire que toute la science se ramène au fameux principe d'incertitude ? En épousant votre pensée, on rencontre, au contraire, d'aveuglantes certitudes ; mais aucune d'elles n'est statique ; à force d'être dynamiques, on pourrait les croire fugitives.

Il est présomptueux, quand on n'est qu'un béotien, de commenter, fût-ce par la confession d'un rêve, une découverte dont l'ampleur ne peut être mesurée que par un savant. Je pousse cependant la témérité jusqu'à m'interroger sur un avenir que verront peut-être les yeux de nos enfants. (...)

Faut-il pour autant avoir peur des progrès de la connaissance ? Le millénaire promis à notre descendance sera-t-il celui des apprentis sorciers ? La science-fiction répond oui ; d'une voix tranquille, vous pourchassez ses fantasmes. Pour le commun des mortels, le dédoublement de l'homme après celui de la brebis est un sujet de conversation effrayant et inépuisable. Pour François Jacob, la vraie question est plus rassurante : l'homme aura-t-il jamais le moindre intérêt à se dédoubler lui-même ? Vous possédez et pratiquez l'art de calmer les méninges que tant d'autres se plaisent à remuer.

Et c'est sans aucune gêne que vous pouvez remercier vos émules d'outre-mer grâce auxquels l'embryologie dispose d'un outil sans doute angoissant mais précieux pour mieux comprendre les premiers instants de la vie. Ce jugement semble confirmé après que Polly a vu le jour ; peut-être pourrait-elle, grâce au gène humain qu'elle contient, devenir, usine vivante, productrice de médicaments.

Accueillerez-vous sans déplaisir le deuxième hommage qu'il me faut rendre à votre vertu majeure ? Il s'agit d'un aveu personnel : six pages de l'essai sur la diversité du vivant que vous avez intitulé *Le Jeu des possibles* m'ont conduit à reconnaître en vous le maître à réfléchir d'un homme public qui bat, à défaut d'autre mérite, le record de la longévité parlementaire. Ecoutez-vous : *« Il devrait être bien clair aujourd'hui qu'on n'expliquera pas l'univers dans tous ses détails par une seule formule ou par une seule théorie... Toute théorie de quelque importance risque d'être utilisée de manière abusive et de déraper vers le mythe... A être utilisée sans discernement, elle perd son utilité et devient un discours vide. »* Après quoi, vous vous en prenez notamment aux « fanatiques », parce qu'ils ne savent pas *« repérer cette frontière subtile qui sépare une théorie heuristique »* (en d'autres termes propice à la découverte) *« d'une croyance stérile ; une croyance qui, au lieu de décrire le monde réel, peut s'appliquer à tous les mondes possibles »*.

Ce qui donne tout son prix à votre mise en garde contre le dérapage de la théorie vers le mythe, c'est qu'elle vise indistinctement deux cibles : la doctrine politique que ses adeptes présentent comme un remède universel et la doctrine scientifique que ceux qui l'ont confisquée transforment en réponse à toutes les questions, y compris à celles qui ne sont pas encore posées. Les exemples que vous invoquez pour illustrer votre argumentation vous ont été indifféremment suggérés par votre double expérience, celle du savant et celle du citoyen.

Quand vous lisez Karl Marx, vous ne refusez pas à ce photographe implacable des cruautés de l'âge industriel le mérite d'ajouter une méthode à l'étude illimitée de l'évolution des sociétés humaines : vous ne reconnaissez pourtant ni au marxisme le pouvoir d'arrêter l'Histoire à force de la simplifier, ni à certains marxistes le droit de dépeindre le stalinisme comme un visa de transit vers l'hypothétique félicité des générations futures.

Quand, après Marx, qui n'avait rien de freudien, vous lisez Freud, qui n'avait rien de marxiste, vous ne vous interdisez pas d'apprécier à sa juste valeur l'investigation dont le but est de ramener à la conscience les sentiments obscurs ou refoulés ; mais vous ne serez jamais de ceux qui s'acharnent, avec l'énergie du désespoir, à « rationaliser l'irrationnel » pour le contraindre à tout expliquer, jusqu'à l'aspect le plus visible de n'importe quelle attitude. Le signe le plus révélateur et le plus louable de votre aversion vigilante à l'égard des panacées me paraît être cependant la scrupuleuse insistance avec laquelle vous dénoncez l'usage abusif du darwinisme.

C'est Charles Darwin et la vigueur de sa vraie pensée que vous défendez quand vous ne craignez pas de répéter que la sélection naturelle rend compte de l'évolution du monde vivant, mais qu'elle n'est pas un modèle, surtout pas un modèle universel. Le cosmos évolue, et la culture aussi, la chimie évolue, et les idéologies aussi, la physique évolue, et les sociétés aussi. Mais vous nous incitez à nous demander non sans effroi où nous allons si nous cédons à la tentation d'appliquer sans discrimination à tous les types d'évolution le même système de sélection. L'évolution culturelle ne se prête pas à la même étude expérimentale que l'évolution chimique. L'ombre de Darwin vous remercie de nous avoir défendu de faire du darwinisme l'alibi scientifique dont toutes les tyrannies ont besoin pour justifier les inégalités qui servent d'excuses aux persécutions et les persécutions qui finissent en génocides.

Mais la troisième des illustrations de votre vertueuse prudence que je tenais à célébrer est celle qui se rattache à la métaphysique, donc à l'essentiel. (...) Le 7 mai 1965, vous aviez achevé votre leçon inaugurale du Collège de France par ce constat qui ne préjugeait rien : *« Nous ignorons encore totalement le langage moléculaire du système nerveux, le code dans lequel est chiffrée la mémoire. »* Et vous poursuiviez : *« La connaissance de structures et l'intelligence de mécanismes suffiront-ils à la description de processus aussi complexes que la pensée ?... Y a-t-il une chance de préciser un jour dans le langage de la physique et de la chimie la somme des interactions d'où jaillissent une pensée, un sentiment, une décision ? Il est permis d'en douter. »* (...)

> *L'ombre de Darwin vous remercie de nous avoir défendu de faire du darwinisme l'alibi scientifique dont toutes les tyrannies ont besoin pour justifier les inégalités qui servent d'excuses aux persécutions et les persécutions qui finissent en génocides*

Pour Monod comme pour Jacob, la physique codifie le fatal, la biologie codifie le possible, la biologie moléculaire s'exprime et s'analyse comme un dialogue incessant du fatal et du possible. Pour lui comme pour vous, la « pierre philosophale » de la biologie est l'ADN, le fameux ange gardien de l'hérédité.

Pour lui comme pour vous, les êtres vivants se distinguent des objets et des systèmes non vivants par leur aptitude à reproduire des structures de complexité croissante. Pour lui comme pour vous, la logique du vivant ressemble à une analyse de texte et le gène à une phrase de quelques milliers de signes, commencée et terminée par une ponctuation.

Mais, si vous êtes d'accord sur ce que vous appelez parfois « les franges poétiques » de votre pensée, la controverse indirecte et pourtant explicite qui oppose l'une à l'autre vos deux leçons inaugurales du Collège de France n'en reste pas moins saisissante. (...)

En somme, Monod s'adresse à l'unité du monde vivant comme Teilhard de Chardin s'adresse à Dieu. Marcelin Berthelot disait : *« Nous nous sommes délivrés du mystère »* ; moins péremptoire, Jacques Monod voulait désespérément pouvoir en dire autant.

C'est, par contraste, au bord du mystère que, pour lui faire sa juste part, s'arrête votre agnosticisme. Par respect pour la science ? Sans nul doute. Mais permettez-moi d'ajouter : par égard pour le surnaturel. (...)

هكذا من الأصل

la chronique de Roger-Pol Droit

Entrée des fous et des artistes

Entre génie littéraire et délire, qui a cru discerner une parenté ? Quand donc ? Et dans quel but ? A qui profite la haine des poètes ?

CRÉATION ET FOLIE
Une histoire du jugement psychiatrique
de Frédéric Gros.
PUF, « Perspectives critiques », 218 p., 118 F.

D'où vient l'idée, qui affleure encore parfois ici ou là, que les génies sont proches des fous ? Aristote avait déjà souligné que les grands hommes avaient la bile noire et se trouvaient donc atteints de « mélancolie ». La thèse a été souvent reprise. La Renaissance, en particulier, fut prodigue en variations sur ce thème : voyez Dürer, et les innombrables représentations des figures de la mélancolie associées au savoir et à la création. Cette vieille parenté ne suffit pas à tout expliquer. La gravité saturnienne n'a en effet rien à voir avec les gouffres de la déraison et les dérèglements de la démence. On doit aux aliénistes du XIXe siècle, entre 1860 et les premières années 1900, la pseudo-découverte d'un cousinage, puis d'une identification complète, entre les créateurs – romanciers et poètes, singulièrement – et la foule dangereuse des psychopathes jugés plus ou moins pervers ou dégénérés. Personne n'avait encore exploré de manière détaillée l'histoire de cette invention récente. C'est chose faite, ou à tout le moins bien entamée, grâce au travail de Frédéric Gros. Il a mené une minutieuse enquête dans la masse considérable des archives sans gloire de la psychiatrie fin de siècle. Au ras des thèses médiocres et des articles sans intérêt, dans la poussière grise de proses conformistes, on voit naître grâce à lui la haine de la littérature, le terrible et violent ressentiment contre les dissidences esthétiques et la liberté des mœurs.

Tout n'advient pas d'un coup. La mise en relation de l'écriture avec la folie s'opère graduellement dans le discours des psychiatres européens des dernières décennies du XIXe siècle. Les uns s'avisent que *« d'une façon générale, on peut dire que les fous écrivent beaucoup »*, d'autres se rendent compte que la littérature, classique et surtout contemporaine, fournit d'innombrables illustrations aux classifications incessamment remaniées de la psychopathologie. En 1904, dans la *Chronique médicale*, le docteur Fauvel conclut ainsi : *« On pourrait se contenter de transcrire la table des matières d'un manuel de psychiatrie (...) et, en regard, sans tant d'effort d'esprit, l'exemple, bien en relief, et immortel, où l'art ne fait que renforcer l'observation médicale. »* Le travail nécessaire pour pathologiser la littérature avait fait entre-temps l'objet de mille tentatives qui permirent notamment de considérer Auguste Comte et Saint-Simon comme des *« psychopathes mystiques avec hallucinations et extases »* et de ranger Victor Hugo parmi les *« mégalomanes »*. Flaubert trouvait place dans le registre *« hystéroépileptique »*. Musset était considéré comme un *« dégénéré supérieur »*, catégorie exquise. Le pauvre Chateaubriand n'était qu'un *« épuisé précoce »*, tandis que sur Balzac se posait le diagnostic de *« maniaque ambulatoire »*, etc.

Avec l'idée de dégénérescence, la folie change de face. Jugée biologique et héréditaire, destinée à croître de génération en génération à mesure que la dégradation organique augmente, elle n'est plus liée à un événement singulier mais à toute l'histoire familiale du sujet. La folie ne commence pas à un moment donné, elle est déjà là, dans le sang et les nerfs, dans le tempérament, avant même que naisse celui ou celle chez qui elle se manifestera plus tard. D'où une extraordinaire conception qui permet de diagnostiquer la folie quand bien même les propos sont clairs, les raisonnements cohérents et les comportements adaptés. Le délire psychiatrique invente les fous d'apparence normale : rien, sauf la conviction du médecin qu'ils sont anormaux, ne permet de les distinguer du commun des mortels. Les dénominations varient selon les auteurs : *« folie lucide »*, *« manie sans délire »*, *« folie morale »*, *« monomanie raisonnante »*... Peu importe, évidemment. Il s'agit toujours de ménager la possibilité de diagnostiquer une pathologie mentale là même où l'écrivain, le poète ou l'artiste ne se distinguent pas, œuvre mise à part, de leurs semblables.



La fureur anti-littéraire atteint à la fin du siècle quelques sommets dans le grotesque. L'Italien Lombroso, auteur en 1889 de *L'Homme de génie* – ouvrage traduit sept ans plus tard en français et plusieurs fois réédité –, est parfait dans le genre. Il ne se contente pas d'écrire : *« C'est un fait incontestable que la femelle est, chez tous les animaux vertébrés, inférieure au mâle au point de vue intellectuel et au point de vue du poids »*, il passe en revue l'histoire universelle pour y traquer les récits de cas, de Newton à Schumann, de Schopenhauer à Gogol. Anecdotes infimes, allusions scabreuses, tout lui est bon pour donner libre cours à son ressentiment. Une expression du visage peut même suffire. Par exemple : *« Baudelaire nous apparaît dans le portrait placé en tête de ses œuvres posthumes comme le type véritable du fou mégalomane : allure provocante, regard de défi, contentement extravagant de soi-même. »* Le même Lombroso note par ailleurs que *« les juifs fournissent un contingent d'aliénés quadruple et même sextuple que leurs autres congénères »*. Confrère et admirateur de Lombroso, le docteur Max Nordau n'hésite pas à écrire, dans *Dégénérescence*, qu'il faut *« écraser du pied la vermine antisociale »*.

L'espèce se dégrade chez les intellectuels, dont le discours n'est pas nécessairement à la portée de l'aliéniste. *« Il convient d'appliquer l'épithète de dégénéré à tous ces prétentieux qui nous encombrent d'une phraséologie incompréhensible, de néologismes impossibles »* écrit le docteur Eifer. Ce psychiatre se distingue par un style prudhommesque et une haine farouche des poètes, en tout cas de ce type de poète contemporain qui *« ne chante plus la vie, la grâce, la beauté »*, mais qui *« aime l'odeur des charognes sanguinolentes, la vue des ventres livides et suant les poisons »*. Le poète dégénéré *« n'aime plus la blonde et pure jeune fille qui peuplait les rêves de ses mâles ancêtres »*, mais *« les drôlesses et leurs vices, et leurs grâces canailles et leurs caresses meurtrières »*. On rirait de bon cœur si une telle bêtise n'aboutissait à des traitements, des mises au pas, des meurtres d'âme. Il s'agit en effet pour les honorables docteurs de guérir les poètes. L'objectif est formulé en toutes lettres : *« On leur fera suivre un traitement approprié (...), on les empêchera d'écrire »*, note le docteur Vigen. Son confrère Cassin renchérit : *« Grâce à nous, des gens qui auraient rimaillé et chroniquaillé vaille que vaille vont à leur bureau tous les matins. »*

Il n'est pas commode de comprendre d'où a surgi une si violente haine. Sans doute les explications ne manquent-elles pas. Mais beaucoup sont trop générales : ressentiment des rabougris contre les talentueux, vengeance des petits-bourgeois contre la bohème, imposition de la norme aux marginaux, dégoût des timorés devant le libertinage, horreur de l'âme hyprocritement prude face au dévergondage de ce qu'Apollinaire appelait si joliment *« l'âme foutative »*. Sans doute ces éléments doivent-ils entrer en ligne de compte. Ils ne disent pas pourquoi les aliénistes du Second Empire finissant et de la IIIe République triomphante se retrouvent assez soudainement, avec ceux de l'Italie de Cavour, de la Prusse de Bismarck et de la Grande-Bretagne de Disraeli, en train de traquer les dégénérescences dans la littérature bien avant que les nazis ne consacrent à « l'art dégénéré» expositions et brochures de propagande. Il n'est pas exclu que littérature et poésie soient devenues objets d'une telle violence au moment où elles ont effectivement cessé d'être en cheville avec le pouvoir, la célébration des règnes, les commandes des princes, le chant des vertus souveraines. Il est possible également que se soit entamée là, dans cet obscur dégoût animant des auteurs oubliés, une histoire de la haine dont les répercussions se font sentir, dansl'extrême droite française, jusqu'à nos jours.

Dispersé, mais génial

Gérard Raulet restitue le parcours d'un des penseurs les plus complexes : Walter Benjamin

LE CARACTÈRE DESTRUCTEUR
de Gérard Raulet.
Aubier, 282 p., 130 F.

Walter Benjamin était un esprit compliqué. Etre *« moderne »*, pour lui, voulait dire rompre avec toute une tradition culturelle qu'illustre, entre autres, le mythe du « livre » – de l'œuvre fermée sur elle-même. Benjamin mit donc une sorte de point d'honneur à ne pas écrire de « livre », au sens usuel du terme.

Il écrivit en revanche d'innombrables fragments, sur toute sortes de sujets et sans toujours se soucier de savoir s'il y avait, entre ces textes, une parfaite cohérence. S'y retrouver dans Benjamin, ressaisir l'unité de cette pensée géniale mais dispersée, suppose que l'on dispose, pour le moins, d'un bon « guide ». Le dernier livre de Gérard Raulet constitue une introduction d'autant plus nécessaire que les rares traductions françaises de Benjamin, publiées dans les années 70 et 80, n'ont presque jamais été rééditées.

Raulet a choisi de s'intéresser à trois textes : *L'Œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique* (1935), le *Livre des passages* entrepris en 1927, inachevé) et les célèbres thèses *Sur le concept d'histoire* (rédigées entre février et mai 1940). Les deux premiers traitent, apparemment, de questions esthétiques. Cherchant à ressaisir les origines de la *« modernité »*, Benjamin croit les trouver au XIXe siècle – et plus particulièrement dans la double invention de la photographie (1839) et du cinéma (1895). Entre ces deux inventions, qui ont pour effet de *« désacraliser »* l'œuvre d'art en la rapprochant des *« masses »*, la grande ville devient le nouveau support de notre imaginaire. Benjamin en décrit les figures à partir d'un exemple qui lui est cher : celui de Paris, avec ses *« passages »*, ses boulevards, ses cafés et sa faune pittoresque, du dandy à la prostituée en passant par le *« flâneur »*.

Mais il ne s'agit pas seulement, ici, de déchiffrer la signification de quelques allégories typiques des temps nouveaux. Face à la montée du fascisme en Europe, puis face à la victoire du nazisme – qui, tous deux, se livrent à une « esthétisation » délibérée de la politique et de l'histoire –, il estime que la seule manière efficace de réagir consiste à *« politiser l'art »*. Ce qui compte n'est pas d'exprimer des idées « engagées », mais d'utiliser les formes nouvelles que nous offre notre époque.

Benjamin sait que l'artiste, à lui seul, ne changera pas le monde. Il n'est pas non plus un marxiste « orthodoxe ». Il croit seulement que, à rebours de l'opinion convenue, l'art doit nous arracher au rêve pour nous faire prendre conscience de la réalité. La fonction esthétique, de ce point de vue, n'est pas seulement une fonction politique. C'est aussi une fonction *« messianique »* ou *« apocalyptique »* – puisque le but commun de l'œuvre d'art et du geste politique est bien de faire advenir une véritable *« révolution »* qui soit en mesure d'affronter la pseudo-révolution hitlérienne.

Bref, à la barbarie nazie, opposer – comme le souligne fort bien Raulet – une *« barbarie positive »*, dont le *« caractère destructeur »* préluderait à la reconstruction d'un monde nouveau. Malheureusement, il est déjà trop tard quand Benjamin lance ce slogan. Depuis 1933, il vit en exil à Paris. En septembre 1940, trop tard encore, il tentera de s'échapper. Mais les gendarmes de Port-Bou lui refuseront le passage – et Benjamin mettra fin à ses jours dans une chambre d'hôtel. Il nous reste son œuvre, d'une exceptionnelle richesse.

Christian Delacampagne

★ Signalons également l'essai de Rolf Tiedemann, *Les Philosophies de Walter Benjamin*, paru l'an dernier (Actes Sud).

S'adonner à la phénoménologie

Cherchant à rendre justice au concept galvaudé de l'amour, Jean-Luc Marion redéfinit dans une méditation exigeante et stimulante l'essence du phénomène comme « événement » à part entière

ÉTANT DONNÉ
Essai d'une phénoménologie de la donation
de Jean-Luc Marion.
PUF, coll. « Epiméthée », 456 p., 168 F.

L'entreprise philosophique inaugurée au début du siècle par les *Recherches logiques* d'Edmund Husserl nous invite à considérer les objets du point de vue de leur « phénoménalité », c'est-à-dire relativement à la manière dont ils se manifestent à nous. En dépit du jargon dont elle use et abuse, et qui lui barre souvent l'accès à une plus large adhésion, la phénoménologie – tel est le nom de cette entreprise – ne laisse de représenter une des voies les plus fécondes, et en même temps les plus subtiles, de la philosophie. Elle n'est pas cette vieille dame bientôt centenaire que ses détracteurs se plaisent parfois à brocarder. Certes, elle a connu des « crises » profondes et subi des critiques redoutables, mais la puissance qu'elle mobilise dans la création de concepts, la vigueur de ses investigations et la précision de sa méthode ne lui ont, tout bien considéré, jamais fait défaut. C'est de cette remarquable vitalité que fait preuve aujourd'hui Jean-Luc Marion, qui se livre avec *Etant donné* à une méditation aussi endurante qu'exigeante, aussi stimulante qu'innovatrice, sur « l'essence du phénomène ».

Tout part, comme il est de coutume en philosophie, de la considération de ce qui est. Ce qui est doit d'abord apparaître. « Autant d'apparaître, autant d'être », ce principe élémentaire de la phénoménologie ne devrait pourtant avoir droit de cité, affirme Jean-Luc Marion, que si l'on adopte d'emblée à son égard une certaine réserve. Car s'il importe qu'apparaisse ce qui est, il faut encore que ce qui apparaît ainsi ne retombe guère au rang d'une simple apparence d'être. Or, pour qu'une chose ne cède pas son apparition à l'apparence, autrement dit pour que l'on puisse *« accéder à l'apparition dans l'apparence »*, il faut atteindre ce point de certitude où *« c'est l'apparition elle-même qui se laisse montrer dans son apparence selon son apparaître »*.

Il est un fait que ces formulations alambiquées n'ont rien pour séduire un lecteur néophyte, fût-il bienveillant. Le plus souvent, elles ont contribué à dissimuler la phénoménologie sous sa propre caricature. Et pourtant, que l'on ne s'y trompe pas : même s'il peut aisément donner l'impression de vouloir se saisir d'une intuition plus ou moins fugace, en ayant pour ainsi dire lui-même la tête en bas et les pieds en l'air, tout en prenant soin, malgré l'acrobatie, de ne pas trop s'appuyer sur un sol qu'il souhaite au contraire consolider par l'effet même de son action, le phénoménologue n'en va pas moins droit à l'essentiel. Car l'essentiel, pour lui, comme d'ailleurs pour nous tous, c'est la manière à chaque fois spécifique dont les choses viennent à la présence et s'offrent ainsi à notre appréhension.

Paul Audi

Or, pour que cette apparition se montre « elle-même » et « comme telle », que faut-il donc ? Se montrer pour un phénomène, dit Jean-Luc Marion après Husserl, cela suppose qu'il *« se donne »*. Mais comment cette donation s'accomplit-elle ?

On le comprendra si l'on considère que la haute ambition que poursuit ce livre ample et touffu est de veiller à *« rendre justice »* au *« concept »* si galvaudé de *« l'amour »* (le mot le plus *« prostitué »*, aux yeux du philosophe). Et l'on n'y parviendra qu'à la condition de montrer que la donation en tant que telle, c'est-à-dire le « se montrer » du phénomène, est quelque chose qui, à l'instar de tout *« événement »* digne de ce nom, vient à *« déborder »* et à déjouer complètement notre prise, voire notre attente. Tout comme devrait le faire en soi l'amour authentique.

Jean-Luc Marion explique en effet que celui qui a la charge de recevoir le don du phénomène comme un *« donné »* (et non comme un « objet » ou un « étant ») doit être forcément autre chose qu'une « conscience de soi » originaire, ou un « je » déjà constitué sous la forme d'un foyer de représentation (comme chez Descartes) ou d'une volonté de puissance (comme chez Nietzsche). En essayant d'établir que cette donation (qui n'a pas non plus de donateur) fait de *« l'attributaire »* un *« adonné »*, c'est-à-dire un *« témoin »* de la donation en son *« fait accompli »*, il réussit à débarrasser notre conscience présomptueuse et altière, notre moi impénitent et suffisant, de l'illusion ou de la croyance funeste qu'ils pourraient à tout moment maîtriser et anticiper la donation qui leur est faite.

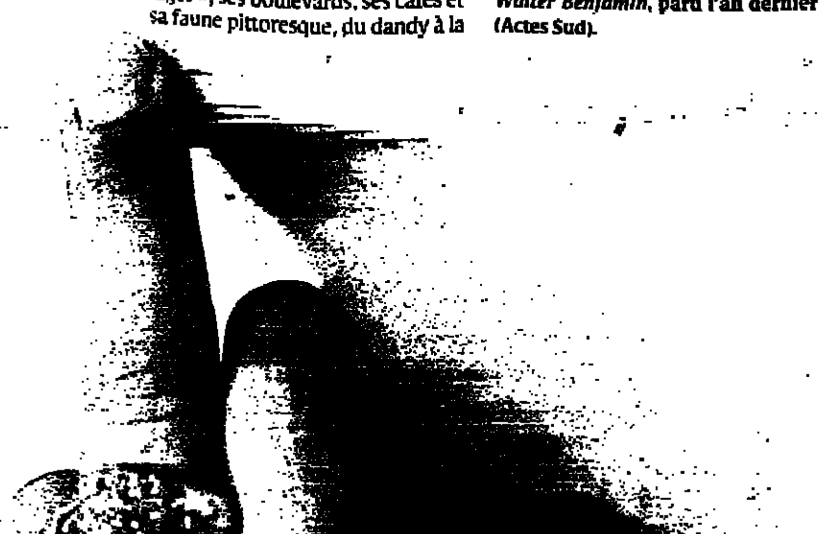
On pourrait être tenté de demander ici à Jean-Luc Marion pourquoi la dimension propre et autonome de l'affectivité n'est jamais posée par lui au centre, sinon au « fondement » de la donation à soi des phénomènes. Car il apparaît que tout dans ce livre magnifique appelle à considérer notre capacité à éprouver la venue du phénomène, à en être ému, à en jouir ou à en souffrir, à y adhérer ou à en être offusqué, à l'aimer ou à le haïr. Comme cette *« condition non fondatrice et pourtant absolue de la montée du phénomène vers sa propre apparition »*, dont il affirme être en quête.

Arrêtons-nous à cet égard sur une des *« occurrences privilégiées de cette acception du phénomène »* : l'écoute d'une symphonie musicale, par exemple. Que se passe-t-il donc là, de proprement phénoménologique ? *« Je prends,* dit Jean-Luc Marion, *d'emblée dans l'oreille d'abord le mouvement (non objectivable, parce que donnant) de la masse sonore qui advient sur moi et qui me submerge, puis mon retard même sur le déploiement de cette advenue. »* La donation du mouvement musical vient en premier, l'identification du morceau de musique, en second. Voilà qui est incontestable. Mais où est donc le *« paradoxe »* dont Jean-Luc Marion voudrait nous convaincre qu'il est constitutif de la donation elle-même, de *« l'offrande musicale »* ?

La vérité est que le « retard » en question n'a rien de déterminant dans la constitution de ladite *« advenue »*, puisqu'il n'est ici que le retard de l'intellect, de la pensée, sur la chose déjà donnée, et non celui de la capacité de réception de la chose en tant que *« donnante »*, en tant qu'elle *« s'identifie »* à sa propre donation. En réalité la surprise et l'éblouissement qu'il nous arrive d'éprouver d'emblée au contact de cet événement insigne ne tient ni à son *« excès »* ni à son *« manque »* d'intuitionnalité : ils résultent bien plus sûrement du choc émotif, de cette compénétration de la force et de l'affect qui s'emparent de notre être tout entier (corps et âme confondus), et non de *« l'intention »* de signification par laquelle il nous est possible *« d'identifier »* ce qui nous affecte.

Malgré cette « timidité » devant l'énigme de la passion, malgré ce recul devant la puissance de l'affectivité et la passivité dont elle procède, Jean-Luc Marion, avec *Etant donné*, nous offre sans aucun doute son essai le plus beau.

Cette beauté ne vient pas seulement du fait que le mouvement de sa pensée pourrait paraître plus abouti qu'ailleurs : elle tient au fait qu'il s'agit là du plus personnel de ses écrits. En ces analyses au style parfois un peu heurté, c'est en effet moins le *doctor* que l'*auctor* qui s'exprime. C'est aussi toute l'attention exclusive que les hommes sont susceptibles de porter à la manière dont les choses de la vie et du monde se donnent à eux qui revêt là une signification et une portée considérables.



هكذا من الأصل

La tragédie de la « Comintern »

Pierre Broué raconte par le menu comment Staline a procédé au détournement criminel de l'Internationale communiste en la transformant en instrument des intérêts du seul Etat soviétique

HISTOIRE DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE 1919-1943
de Pierre Broué.
Fayard, 1 120 p., 295 F.

La Ire Internationale, fondée en 1864 par Marx, disparut douze ans plus tard, victime de ses contradictions internes. La IIe, qui vit le jour lors du centenaire de 1789, a oublié les rudes tempêtes qu'elle a jadis subies et rassemble paisiblement socialistes et sociaux-démocrates de la Terre entière dans une structure fort peu contraignante. Les communistes, qui avaient fait sécession au lendemain de la grande guerre pour en créer une IIIe – le Komintern –, entendaient au contraire en faire une véritable armée au service de cette révolution mondiale dont Lénine n'a pas cessé d'annoncer l'imminence. Son attente a été déçue, et Staline, tenant, contre Trotski et sa *« révolution permanente »*, du *« socialisme dans un seul pays »*, a procédé à un fabuleux détournement d'héritage en faisant de l'Internationale un instrument des intérêts du seul Etat soviétique : l'ouverture, après la dislocation de l'URSS, d'une partie des archives de l'organisation, qui avaient été méticuleusement conservées, ne laisse subsister aucun doute là-dessus.

Dans *Staline et la Révolution. Le cas espagnol* (Fayard, 1995), Pierre Broué, probe historien dont l'âge n'a en rien entamé l'ardeur, avait déjà pioché dans ces archives pour démontrer que le premier souci de Staline, pendant la guerre d'Espagne, était d'empêcher la révolution d'éclater dans un pays où elle risquerait d'échapper à son contrôle, et de lui faire ainsi, en quelque sorte, concurrence : d'où, notamment, le massacre d'Andreu Nin et des trotskistes du POUM. Son comportement à l'égard tant de Tito que de Mao relève bien évidemment de la même explication, laquelle fournit sa trame à l'histoire de la IIIe Internationale que publie aujourd'hui notre auteur, avec l'ambition de relater minutieusement, pays par pays, les vingt-quatre années d'existence de ce qu'il préfère appeler, pour en quelque sorte la « dérussifier », *« la Comintern »*, quitte à passablement déranger des lecteurs habitués depuis toujours à entendre parler du Komintern avec un K et au masculin.

A ces lecteurs, Broué demande de toute façon un sérieux effort. Le tiers de ses onze cent vingt pages est certes consacré à une bibliographie et à une chronologie détaillées, à un répertoire des innombrables pseudonymes de ses personnages, à un index qui constitue un véritable dictionnaire biographique : c'est déjà assez pour rendre l'ouvrage indispensable à quiconque prétend s'intéresser à l'histoire du communisme. Il en reste tout de même huit cents, d'une typographie lisible certes, mais serrée, et les lire de bout en bout suppose qu'on dispose à la fois de beaucoup de temps et d'une jolie mémoire. D'autant plus que certains épisodes sont passablement compliqués : ainsi par exemple de la révolution soviétique bavaroise de 1918-1919, dont le déroulement anarchique a probablement contribué à développer chez un maniaque de l'ordre comme Hitler, profondément humilié par la défaite, sa haine des « rouges » et des juifs, dans son esprit indissociables. Consulter sur ce point par exemple l'*Histoire de l'armée allemande*, de Benoist-Méchin (Denoël, 1954), peut aider à s'y retrouver. Mais, à vrai dire, plus on lit Broué sur ce chapitre particulièrement douloureux qu'est la tragédie du communisme allemand, plus on est porté à se dire qu'elle suffirait à elle seule à fournir la matière d'un grand livre. De toute manière, l'essentiel est là sous sa plume, et cet essentiel est considérable. Il y a eu, d'abord, l'écrasement de la révolution spartakiste du début 1919, à Berlin, par le « socialiste » Noske, et la dure répression de ces derniers soubresauts de la révolte armée qu'ont été, en 1921, « l'action de mars » et, en 1923, une insurrection générale ordonnée par *« la Comintern »* et décommandée, sauf à Hambourg, *in extremis*. Staline en a conclu que la social-démocratie n'était que *« l'aile modérée du fascisme »*, et il a réduit au silence tous ceux qui étaient d'un avis contraire. Son disciple Ernst Thälmann, secrétaire général d'un PC allemand alors fort de cinq millions d'adhérents, est allé jusqu'à écrire dans le bulletin de l'Internationale, en novembre 1931 : *« Si l'on ne vainc pas la social-démocratie, on ne pourra pas battre le fascisme. »* Résultat : le parti demeurera au moment de l'avènement du nazisme le *« géant châtré »* dont a parlé Koestler. Staline s'entendra un temps avec Hitler... et Thälmann sera exécuté à Buchenwald.

C'est à toute l'histoire du mouvement communiste international, à vrai dire, qu'il faudrait accoler le qualificatif *« tragique »*. On sait généralement que le « guide » (en russe *Vojd*, équivalent de l'allemand *Führer*), comme il aimait à se faire appeler, s'est entendu avec Tchang Kaï-chek après l'écrasement par ce dernier de la révolte communiste de Shanghaï, absurdement ordonnée par Moscou. On sait moins qu'il a fait prononcer en 1937 par la IIIe Internationale la dissolution du PC polonais, dont les dirigeants, convoqués à Moscou, ont été pour la plupart exécutés. Comme ont été exécutés de très nombreux dirigeants communistes hongrois, turcs, lettons, yougoslaves, bulgares, etc., réfugiés en URSS et qui avaient eu le malheur de lui déplaire. C'est bien de « Massacre à la tronçonneuse » qu'il s'agit, pour reprendre le titre d'un des chapitres de Broué. En fait, aucun PC n'a échappé à la vindicte, à la méfiance et au machiavélisme de Staline, dont sa fille a pu écrire qu'il n'a jamais fait grâce : le martyrologe dressé par l'auteur s'étend à la planète entière, jusqu'au Chili, à l'Afrique du Sud ou à l'Inde.

Des cadres de l'Internationale, comme de ses concitoyens soviétiques, il n'attendait que servilité, et dévouement *perinde ac cadaver*. Le secrétaire général, le Bulgare Dimitrov, de peur de perdre sa confortable place, ne discutait jamais ses ordres. De même que Maurice Thorez, dont on sait maintenant qu'il ne l'aurait pas emporté sur Doriot, *éliminé pour avoir préconisé trop* tôt la constitution d'un front populaire contre le fascisme, sans l'appui constant du cominterniste Eugène Fried.

Pour beaucoup de gens, aujourd'hui, cette déviation criminelle était inscrite dans les gènes du communisme, et Lénine, à bien des égards, avait lui-même montré la voie. Broué, en bon trotskiste, ne nie pas les excès des *« rouges »*, mais il les explique pour une bonne part par ceux de leurs adversaires, et plus encore par les abominables hécatombes de la guerre de 1914, dont il dresse un tableau saisissant. Mais il se refuse à désespérer : *« Les générations qui viennent se laisseront de moins en moins prendre désormais par les millénarismes, l'optimisme du socialisme irrésistible ou le pessimisme du talon de fer. Les hommes de la fin de ce siècle achèvent dans leur grande respiration millénaire une expiration qui va laisser place à l'inspiration... Demain sera un autre jour, il sera un tout petit peu plus tôt et un petit peu plus clair qu'hier. »* Comme on aimerait pouvoir le croire...

En attendant, il reste à l'auteur à terminer cette histoire, la dissolution de *« la Comintern »* en 1943 n'ayant pas précisément mis fin à l'assujettissement des PC de la diaspora à la tutelle du Kremlin...

André Fontaine

Le fils de l'embaumeur

« A l'ombre du mausolée » de Lénine où il travailla près de son père, Ilya Zbarski relate, à travers ses souvenirs, une part de l'histoire de l'URSS

À L'OMBRE DU MAUSOLÉE : une dynastie d'embaumeurs
d'Ilya Borissovitch Zbarski.
Photographies de Samuel Hutchinson,
Solin-Actes Sud, 203 p., 118 F.

« Ma situation est ambiguë : je suis contre la pratique de l'embaumement, qui n'est pas dans la tradition du peuple russe, ni dans celle des peuples civilisés en général, mais j'ai consacré dix-huit ans de ma vie à conserver le corps de Lénine, et j'en ai tiré de multiples avantages. » L'homme qui s'exprime ainsi lors d'un récent passage à Paris a un drôle de sourire, à la fois ironique et attristé, pour témoigner de l'évidente bizarrerie de sa vie. Il a quatre-vingt-trois ans, il s'appelle Ilya Zbarski, et il est le fils de l'embaumeur de Lénine. Après des études de biochimie, il a travaillé de 1934 à 1952 aux côtés de son père dans le vaste laboratoire installé sous le mausolée de la place Rouge. Son existence, jusque-là protégée, a basculé en mars 1952 lorsque son père, Boris Zbarski, a été arrêté pour *« cosmopolitisme » et « liens avec des ennemis du peuple »*. Lui-même a été aussitôt chassé du mausolée et a perdu tous les privilèges que comportait sa fonction.

La *« lutte contre le cosmopolitisme »* était l'expression codée utilisée à l'époque pour désigner les persécutions contre l'intelligentsia juive. Comme les médecins, juifs eux aussi, du *« complot des blouses blanches »*, Boris Zbarski doit probablement à la mort de Staline, en mars 1953, de n'avoir pas été exécuté. Lorsqu'il est libéré, *« faute de preuves »*, en décembre de la même année, il ignore encore que le dictateur a succombé. Gravement affecté par sa détention, il meurt l'année suivante. Ses élèves ont procédé en son absence à l'embaumement de Staline selon la méthode qu'il leur a enseignée, et qu'il avait lui-même apprise du professeur Vladimir Vorobiov.

Il s'agit de plonger régulièrement le corps éviscéré dans un mélange de glycérine et d'acétate de potassium appelé *« balsam »*. L'acétate de potassium, en attirant l'eau, permet d'assurer l'humidité du corps. La glycérine préserve l'élasticité des tissus et conserve à la peau sa couleur naturelle. Le même procédé va servir à maintenir en état les dépouilles mortelles du dirigeant bulgare Dimitrov, du Vietnamien Hô Chi Minh, de l'Angolais Agostinho Neto, du Coréen Kim Il Sung.

A la mort de Lénine, en janvier 1924, sa veuve Nadejda Kroupskaïa s'était pourtant formellement opposée à l'embaumement du fondateur de l'URSS, de même que Trotski qui dénonçait la création d'un culte communiste des *« reliques »* comparable à celui des saints de l'Eglise orthodoxe. Leur avis est balayé par Staline, qui traite la conservation du corps de Lénine comme une affaire d'Etat qu'il confie au chef de la police secrète, Félix Dzerjinski. Ce dernier fait appel à Boris Zbarski, chimiste diplômé des universités de Genève et de Saint-Pétersbourg. *« La révolution d'Octobre fut pour mon père, comme pour de nombreux autres juifs, une sorte de revanche sur l'ordre ancien. Malgré ses diplômes, il lui était en effet impossible en tant que juif de postuler à un emploi dans un organisme public »*, écrit Ilya Zbarski.

Boris Zbarski est flatté de côtoyer désormais les grands du régime communiste et de pouvoir s'approvisionner au somptueux magasin d'alimentation du Kremlin qui propose des denrées rares en ces temps de pénurie. Les Zbarski habitent un vaste appartement dans l'immeuble de béton gris construit en 1930 pour la haute nomenklatura sur les bords de la Moskowa, qu'a décrit l'écrivain Iouri Trifonov dans *La Maison du quai*. Les arrestations nocturnes font disparaître l'une après l'autre trente-quatre des trente-six familles installées dans l'édifice. *« Cela ne nous concerne pas »*, répond laconiquement Boris Zbarski à son fils, qui s'inquiète des scellés posés par la police politique sur les appartements voisins vidés de leurs occupants.

C'est un peu toute l'histoire de l'URSS qui défile à travers ces souvenirs. On y voit Boris Pasternak, encore adolescent, flirter avec la mère de l'auteur au cours d'un séjour dans l'Oural. L'évocation du train spécial qui emporte la dépouille de Lénine dans son mausolée temporaire à Tioumen, en Sibérie, début juillet 1941, est particulièrement saisissante. Des sentinelles de l'armée rouge, l'arme au pied, surveillent chaque gare sur le trajet du convoi...

Le dernier chapitre du livre ne manque pas de piquant. Alors que l'URSS a disparu et qu'il est question d'enterrer Lénine, les employés du mausolée, privés de fonds et de clients officiels, se sont trouvés d'autres sources de revenus. Ils ont fondé une société privée, Ritual Service, qui se charge de reconstituer et de conserver les corps des richissimes chefs de la mafia criblés de balles par leurs rivaux. *« Le récent élargissement des fonctions du laboratoire du mausolée à l'embaumement des mafieux me paraît symptomatique du basculement du pouvoir qui a eu lieu en Russie ces dernières années »*, conclut Ilya Zbarski.

Dominique Dhombres

Méhémet-Ali, l'inventeur de l'Egypte moderne

LE DERNIER PHARAON
de Gilbert Sinoué.
Ed. Pygmalion, 508 p., 139 F.

Il se vantait d'être né *« dans le même pays qu'Alexandre et la même année que Napoléon »*. Méhémet-Ali (Mohammed Ali en arabe), originaire de Macédoine, aura eu un règne plus long que ceux de ses deux modèles réunis : quarante-quatre ans à la tête de l'Egypte, pour y asseoir une dynastie dont la dernière figure devait être le triste roi Farouk, renversé en 1952 par un coup d'Etat militaire.

Gilbert Sinoué raconte avec finesse et précision le parcours d'un personnage essentiel. Toute l'histoire de l'Egypte moderne est dominée par l'œuvre de cet analphabète génial, qui a voulu faire de sa terre d'adoption un Etat solide, et même un empire. Faut-il qualifier *Méhémet-Ali de « dernier pharaon »*, alors que le qualificatif a été accordé à son petit-fils, le khédive Ismaïl, puis à Nasser, et enfin à Sadate ? L'engouement des Français pour l'Antiquité favorise ce genre d'artifice. L'Egypte du XIXe siècle n'en a pourtant pas besoin : elle est passionnante, et devrait d'autant plus intéresser les Français qu'ils y ont joué un rôle de premier plan. Beaucoup d'ouvrages spécialisés ont déjà été consacrés au règne de Méhémet-Ali. Avec honnêteté, Gilbert Sinoué précise qu'il ne prétend pas apporter de pièces inédites, mais simplement *« rassembler, ordonner » ce qui a été écrit jusqu'ici*. Il le fait parfois en romancier, n'hésitant pas à imaginer un dialogue *« qui aurait pu se dérouler à Alexandrie vers 1797 »* entre l'agent consulaire de France et celui d'Autriche. Les deux hommes parlent d'un certain général Bonaparte, rentré d'Italie et *« qui s'ennuie »*. Bientôt il conquerra l'Egypte, ouvrant la voie à Méhémet-Ali...

R. S.

POLITIQUE

● par Gérard Courtois

Les électeurs du FN à la loupe

LE SYMPTÔME LE PEN
de Pascal Perrineau.
Fayard, 258 p., 120 F.

Encore le Front national ! N'a-t-on pas tout dit, tout écrit, trop écrit sur le mouvement de Jean-Marie Le Pen ? L'avalanche d'ouvrages, de revues, d'études sur ses racines, son idéologie, ses hommes, ne contribue-t-elle pas, à la longue, à l'installer encore plus solidement dans le paysage politique français ? Le dernier ouvrage de Pascal Perrineau apporte, de façon remarquable, la démonstration du contraire. Comme le note le directeur du Centre d'études de la vie politique française, *« le silence n'est pas le remède à tous les maux »*. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que le FN a frôlé les 15 % de suffrages exprimés aux législatives de 1997 et réalisé son meilleur score dans un tel scrutin, alors que tout semblait se liguer contre lui : une campagne impromptue, un chef de parti qui *« semblait avoir perdu la main »* au point de renoncer à se présenter, un débat droite-gauche qui semblait l'éclipser.

Fort d'une bonne douzaine d'années d'enquêtes et d'analyses électorales, c'est à cette question centrale que Perrineau s'attaque : qui sont ces millions d'électeurs qui votent pour le FN et son leader, quel est leur profil, quels sont leurs itinéraires ? Le rappel des étapes de l'enracinement du mouvement frontiste, de la marginalité des années 1960-1970 à la percée de Dreux en 1983 et des régionales de 1984, de la consécration de 1986 à la confirmation de 1997, reprend de façon synthétique des travaux précédents (*Le Front national à découvert*, Presses de Sciences Po, 1989 et 1997). Mais il fait ressortir nettement que, dès sa percée électorale de 1984, *« la géographie de l'implantation du FN échappe pour une bonne part à l'implantation traditionnelle de l'extrême droite* (...). *Contrairement au poujadisme de 1956, enfermé dans son bastion de petits travailleurs en colère, ou au tixiérisme de 1965, replié sur un électorat de pieds-noirs et de quelques nostalgiques de la France coloniale »*, le lepénisme plonge ses racines, dès le milieu des années 80, *« dans tous les milieux sociaux »*, sur fond d'anomie sociale.

> *L'électorat frontiste est « un véritable "entre-deux" entre les électorats de gauche et de droite », brouillant ainsi les cartes et les repères traditionnels*

De même, souligne le politologue, *« l'électorat du Front national n'est pas un électorat de la droite extrême qui aurait toutes les caractéristiques socio-démographiques de la droite portées à leur extrême. Il est un véritable "entre-deux" entre les électorats de gauche et de droite »*, brouillant d'autant mieux les cartes et les repères traditionnels. Ainsi l'électeur frontiste est jeune : non seulement les jeunes ont davantage voté FN que la moyenne des Français à tous les scrutins législatifs et présidentiels depuis douze ans, mais, entre 1984 et 1997, la pénétration électorale du FN chez les jeunes de 18 à 24 ans a progressé de 6 points et de 8 points chez les 25-34 ans, contre 4 points pour l'ensemble de l'électorat. Cet électorat jeune est également majoritairement masculin, à faible niveau d'études, interclassiste et en voie de déchristianisation.

Ce portrait-type, fouillé et nuancé par Perrineau, n'est pas le moindre intérêt de son ouvrage. Mais le plus original est dans l'analyse des électorats frontistes. Les cercles concentriques de l'enracinement du Front national en 1997 fournissent une première lecture. Le *« noyau dur du soutien frontiste »* est constitué par les 5 % d'électeurs qui expriment (selon les enquêtes Cevipof/Sofres) *« une proximité partisane »* avec le FN ; *« ensuite vient la couronne de ceux qui ont voté en faveur des candidats du FN aux élections législatives (9,6 % des inscrits) puis les couronnes extérieures de "soutiens d'opinion" plus labiles : en juin 1997, 14 % des personnes interrogées par la Sofres ont une bonne opinion du Front national.* (...) *Au-delà, reste le "cercle large" de ceux qui, depuis 1984, ont au moins une fois voté pour le FN et qu'on peut estimer à environ 25 % »*.

Le deuxième niveau de lecture est celui de l'*« influence frontiste »* sur des électeurs qui n'ont pas *« franchi le pas »*, mais ne refusent pas l'idée de voter un jour pour le FN ou qui expriment une sympathie avec les idées de Jean-Marie Le Pen sur tel ou tel thème. Il apparaît qu'un Français sur cinq approuve les idées du FN, que ce taux a pu monter jusqu'à 38 % en octobre 1991 sur le thème de l'immigration et que 26 % des personnes interrogées en 1988 n'excluaient pas de voter un jour pour le FN. L'influence des idées de Jean-Marie Le Pen *« dépasse donc très sensiblement l'influence électorale de son parti »* ; c'est, en effet, *« entre un cinquième et un gros tiers de la population qui est sous influence lepéno-frontiste »*, note Pascal Perrineau. C'est dire le potentiel de développement dont il pourrait disposer.

Poussant plus loin l'analyse sur le scrutin législatif de 1997, le directeur du Cevipof dessine de façon détaillée les *« cinq principales constellations d'électeurs du FN »* : les *« nationaux-populistes »* (21 % de l'électorat frontiste) et les *« droito-frontistes »* (20 %) sont deux solides bastions de fidélité ; les *« gaucho-frontistes »* (25 %) sont en *« processus de fixation »* ; quant aux *« frontistes mous »* (18 %), mécontents du RPR et de l'UDF, ils semblent avoir utilisé le vote FN comme un vote sanction, tandis que les *« apprentis frontistes »* (16 %) sont à la charnière entre droite modérée et droite extrême. Enfin, Perrineau détaille les différents itinéraires de l'électorat du FN entre les législatives de 1993 et celles de 1997, dépistant les *« fidèles »*, les *« transfuges de la droite classique »*, les *« transfuges de la gauche »* et les nouveaux électeurs provenant de l'abstention et du renouvellement démographique.

Pour l'avenir, deux constats ressortent de cette analyse passionnante. *Primo*, la capacité de nuisance du FN dans le jeu politique français, notamment celui de la droite parlementaire, n'a cessé de grandir depuis une douzaine d'années. *Secundo*, la dynamique électorale du FN est symptomatique du *« nouveau clivage politique, social et culturel »* qui est en train de se mettre en place dans les sociétés occidentales et qui oppose *« les partisans d'une société ouverte à ceux d'une société fermée »*. Expression politique directe du *« pôle de la société fermée »*, le FN n'est décidément plus le feu de paille à quoi semblait condamnée l'extrême droite depuis un bon siècle.

PASSAGE EN REVUES

● **« Communications »**

La revue *Communications*, publiée par l'Ecole des hautes études en sciences sociales, consacre son dernier numéro à « l'hospitalité ». Jean-Charles Depaule, Carmen Bernand, Jean-Pierre Gaudin, Julien Damon et Jocelyne Cesari, notamment, s'interrogent sur les formes passées ou actuelles, privées ou publiques, de l'hospitalité, qu'Anne Gotman, qui a dirigé ce numéro, définit comme *« tout ce qui permet à des individus, des familles de lieux différents (villes, Etats) de se faire société, se loger et se rendre des services mutuellement »*. Une hospitalité très codifiée, avec ses rites – *« Recevoir, donner, rendre »* (Jacques Godbout) –, ses limites imposées et ses rôles : *« Le maître des lieux se fait le serviteur de son hôte »* (Pierre Centlivres), l'invité étant, lui, *« en position de demandeur »*, désavantagé par *« son éloignement »* (René Schérer). Une hospitalité qui est aussi découverte de l'Autre, à réinventer à une époque caractérisée plutôt par le rejet de l'étranger et la multiplication des exclus, ces *« réfugiés de l'intérieur »* (Claude Raffestin). (Seuil, n° 65, 100 F). F. V. E

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

Incertaine Indochine

LE SACRIFICE ET L'ESPOIR
Cambodge, Laos, Vietnam 1983-1995
de Philippe Franchini.
Fayard, 574 p., 160 F.

Le Sommet de la francophonie qui s'est tenu la semaine dernière à Hanoï est certainement la preuve la plus éclatante de la normalisation d'un pays, traumatisé par une guerre contre la première puissance mondiale, suspicieux à l'égard de ses voisins, *loué pour son énergie révolutionnaire mais long*temps tenu à l'écart à cause d'un régime communisto-spartiate aux velléités régionalement hégémoniques. Il marquait en quelque sorte la réussite du *« centrisme réformiste »* prôné par les dirigeants vietnamiens, alliance d'ouverture économique et de dictature du parti unique. Un peu à la mode chinoise, à cette différence près qu'*« aucun Tian An Men ne ternit l'image médiatique d'un Vietnam dont le martyre passé pèse toujours sur les consciences occidentales »*. Ce qui ne veut pas dire que les droits de l'homme y soient respectés. Tirant un trait d'égalité entre discrétion et efficacité, Jacques Chirac a fait transmettre aux autorités vietnamiennes une liste de « cas humanitaires ». Comme le note un opposant, le régime est *« pétri de confucianisme dans sa pensée, de féodalisme dans sa pratique et de stalino-maoïsme dans son expression »*.

Philippe Franchini ne reprend pas à son compte ce jugement à l'emporte-pièce. Il préfère s'interroger sur l'évolution du système *« vers une démocratie à l'asiatique conduite par un pouvoir autoritaire ou* [vers] *l'affairisme d'Etat à visage socialiste »* ? Corse par son père, vietnamien par sa mère, il connaît bien la région à laquelle il a consacré plusieurs ouvrages, livres d'histoire ou romans. Dans *Le Sacrifice et l'espoir*, il s'intéresse aux trois Etats indochinois depuis une quinzaine d'années pour conclure sur une réflexion à propos de l'*« asiatisme »*, de ses ambiguïtés et de ses limites. Le Laos, le Cambodge et le Vietnam offrent des points communs : les séquelles de la guerre américaine, l'ombre du puissant voisin *chinois et les convoitises des sous-puissances ré*gionales. Des différences fondamentales aussi : le Laos est un petit pays enclavé qui ne peut guère espérer plus que de devenir un carrefour d'échanges ; le Cambodge a du mal à se relever du génocide perpétré par les Khmers rouges ; au Vietnam, l'aura de la résistance anti-impérialiste affaiblie, l'aide des pays frères disparue avec eux, les autorités cherchent le salut dans le développement des investissements étrangers et dans la solidarité régionale.

Au Laos et au Vietnam, il s'agit de mettre l'Etat au service d'une nouvelle politique inaugurée au milieu des années 80, faisant une place à l'économie de marché mais favorisant la corruption. Philippe Franchini cite une anecdote qui court à Hô Chi Minh-Ville : *« Comment fait-on pour rapporter 1 million de dollars du Vietnam ? En y apportant 2 millions. »* Au Cambodge, placé sous perfusion, l'aide internationale, qui compte pour 42 % des ressources budgétaires, se perd en grande partie dans les réseaux privés proches des puissants du jour. A Phnom Penh, il ne s'agit pas de réformer l'Etat, mais de le créer, à partir des factions qui se disputent le pouvoir. *« On a coutume d'écrire qu'il appartient à un peuple de prendre en main son destin. La réalité oblige à un constat moins généreux »*, note l'auteur. Et moins optimiste. Ce n'est en tout cas pas dans un *« asiatisme »* fumeux que les Etats indochinois peuvent trouver un accès à la modernité ne remettant pas en cause les valeurs traditionnelles. Pour Philippe Franchini, l'asiatisme est un concept *« vague, qui s'appuie sur le rejet du modèle occidental de civilisation,* (...) *fallacieux par son caractère réducteur, l'Asie étant un monde mouvant et riche des différences, et dangereux par sa capacité à générer malentendus et mythes nouveaux »*. Thème favori de Mahamad Mahatir, président de la Malaisie, il n'est que l'envers de la thèse de Samuel Huntington sur *« le clash des civilisations »*, prétexte à toutes les discriminations. Comment dans ces conditions préserver ou retrouver une identité, menacée par *« le déferlement de phénomènes culturels populaires d'origine nippo-américaine, tels que la vidéo et le karaoké ou la consommation de Coca-Cola »* ? En permettant aux couches sociales les plus dynamiques de s'exprimer, en octroyant à l'intelligentsia les libertés essentielles. Ce serait le meilleur moyen, affirme Philippe Franchini, de permettre *« l'insertion des volontés particulières dans l'entreprise nationale »*. Mais les dirigeants indochinois, comme ceux d'autres pays d'Asie, ne le veulent pas, sous prétexte de prévenir le chaos, c'est-à-dire de préserver un ordre qu'ils confondent avec leur pouvoir et leurs privilèges.

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

La monnaie de Marie-Thérèse

LES THALERS D'ARGENT
Histoire d'une monnaie commune
de Philippe Flandrin.
Ed. du Félin, 259 p., 149 F.

Quel touriste n'a pas été surpris et même émerveillé de découvrir au fond d'un soukh de Djeddah ou de Djibouti des pièces d'argent frappées à l'effigie d'une grosse dame à la poitrine généreuse ? Mais saura-t-il déchiffrer l'inscription qui tourne sur le rebord : *M. THERESIA. D. G. R. IMP. HU. BO. REG.*, abrévations pour Marie-Thérèse, impératrice romaine, reine de Hongrie et de Bohême, par la grâce de Dieu. Au revers, les indications sont tout aussi intéressantes : ARCHID. AUST. DUX. BURG. CO. TYR., qui sont les autres titres de la souveraine, à savoir archiduchesse d'Autriche, duchesse de Bourgogne, comtesse du Tyrol. Mais qu'on ne se laisse pas impressionner par le chiffre de 1780 qui clôt cette liste majestueuse. Car il est fort probable que la pièce que l'on a eu en main ait été frappée bien après cette date.

Comment expliquer qu'il soit si facile encore aujourd'hui de trouver dans les échoppes du fin fond de l'Arabie cette séquelle sonnante et trébuchante du Saint Empire romain germanique ? C'est ce que nous conte Philippe Flandrin dans un livre un peu touffu et désordonné, mais qui mérite d'autant plus d'être lu que s'approche l'instauration de la monnaie unique européenne. En effet, nos eurocrates feraient bien de s'inspirer des leçons monétaires de Marie-Thérèse, dont le thaler a servi de monnaie de référence pendant plusieurs siècles à une bonne partie de l'Europe, en Scandinavie mais aussi dans l'Empire ottoman, au Maghreb, dans la Corne de l'Afrique (un certain Arthur Rimbaud troquait armes et munitions contre thalers), en Inde, et que l'on retrouve jusque dans les coffres des riches négociants de Java et de Bornéo.

Philippe Flandrin n'est pas économiste. L'histoire passionnante qu'il rétablit est surtout politique, et sans doute aurait-il gagné à étudier d'un peu plus près les mécanismes monétaires qu'il s'aventure à évoquer. Mais au moins notre auteur n'a-t-il pas le cerveau encombré des pseudo-théories à la mode et nous livre-t-il ainsi des faits bruts sans *a priori* idéologique.

Quand Marie-Thérèse, en 1750, se décide à frapper une nouvelle pièce d'argent à son effigie, elle cherche en fait à renouer avec le succès du *Reichsthaler* que Ferdinand Ier de Habsbourg avait réussi à imposer en 1559 à l'ensemble de l'Europe centrale après l'abdication de Charles Quint, son frère. La matière première était fournie par les monts métallifères de Bohême, matière qu'il suffisait de frapper à bon escient.

Dans un premier temps, le *Maria Theresien Thaler* (MTT) est interdit à l'exportation. Mais la règle est évidemment tournée par la contrebande et, très vite, le gouvernement autrichien s'est convaincu qu'il économiserait beaucoup d'argent en s'abstenant de poursuivre les passeurs et qu'il en gagnerait beaucoup en organisant lui-même l'exportation de sa propre monnaie. Du coup, le MTT partit aisément à la conquête du monde. En moins de trente ans, 24 millions de pièces furent écoulées sur les deux continents, éliminant impitoyablement leurs rivales. C'est que le MTT était une véritable monnaie-marchandise, frappée non selon les caprices d'une autorité monétaire, mais uniquement à la demande de ceux qui apportaient leur lingot d'argent pour le faire monnayer. Il n'était pas question, évidemment, de modifier d'un milligramme sa teneur en argent, sauf à ruiner immédiatement sa réputation. Quant aux pays qui l'utilisaient, ils se passaient fort bien et de banque centrale et de monnaie nationale.

La forme même de l'effigie devint intangible. Pour son veuvage en 1765, l'impératrice voulut apparaître la poitrine couverte d'un manteau de deuil. Mais, selon notre auteur, les Levantins, *« unanimes »*, exigeaient le rétablissement de l'ancien décolleté, faute de quoi ils opteraient pour les thalers prussiens ou les réaux espagnols. Ils finirent par obtenir gain de cause !

Qu'allait-on faire à la mort de Marie-Thérèse, en 1780 ? Comment continuer un commerce si lucratif, fondé sur un type particulier et méconnu d'exportation, l'exportation monétaire ? La solution était toute simple : continuer à fabriquer des MTT avec la date de 1780 invariablement refrappée. Trois ans après le décès de la souveraine, la machine à monnaie tournait de nouveau à plein rendement.

Le plus étrange était encore à venir. En 1934, Mussolini masse des troupes sur le Brenner, faisant reculer Hitler déjà prêt à mettre la main sur l'Autriche. Un an plus tard, le Duce vient réclamer à Vienne son salaire : que l'Autriche transfère à l'Italie son monopole de la frappe de MTT pendant vingt-cinq ans. Ainsi les précieux coins autrichiens furent-ils transportés à Rome, qui put à son tour monnayer le fameux thaler. Furieuses, l'Angleterre, la France, la Belgique et la Hollande se mirent à fabriquer des MTT, se livrant ainsi à un véritable « faux-monnayage », pas toujours adroit. Tantôt il manquait une perle au collier de l'impératrice, tantôt une plume à la queue de l'aigle impériale du revers, ce que les marchands vérifiaient immédiatement du bout des doigts...

'*Pacta sunt servanda.* Même avec un Etat fasciste, même après sa défaite. Ce n'est donc qu'en 1960 que l'Autriche retrouva le monopole de la frappe du MTT. Dès 1961, plus de deux millions de pièces sortirent des presses de la Monnaie de Vienne, ouvrant une nouvelle carrière à l'impérissable *Maria Theresien Thaler*...

SOCIETE

● par Robert Solé

Militants de la mémoire

ENTRETIENS
AVEC SERGE KLARSFELD
de Claude Bochurberg.
Stock, 323 p., 130 F.

Sans doute a-t-il été *« le premier blessé de la seconde guerre mondiale »*, comme on le lui a dit à l'époque. En entendant la déclaration de guerre à la radio, ses parents ont poussé des cris : le petit Serge, âgé de quatre ans, a eu peur, il est tombé et s'est fendu l'arcade sourcilière... Un drame bien plus terrible l'attendait le 30 septembre 1943 : en pleine nuit, des soldats allemands ont fait irruption dans l'appartement de Nice et emmené son père. Le reste de la famille se cachait derrière la cloison d'un placard. *« D'une certaine façon, je suis mort à ce moment-là, et en même temps je suis un survivant »*, affirme Serge Klarsfeld, qui se raconte et se confie dans un livre-entretien.

Son interlocuteur, Claude Bochurberg, n'est pas là pour lui poser des questions-pièges : c'est un camarade de combat, qui analyse, commente et s'indigne. Un complice. Ce dialogue parfaitement consensuel est parfois frustrant, mais cela donne un livre d'une grande densité, où s'exprime toute la détermination d'un *« militant de la mémoire »*, exceptionnel à plus d'un titre.

Né à Bucarest, de parents juifs nés eux-mêmes entre Roumanie et Bessarabie, Serge Klarsfeld a connu des années difficiles après la mort en déportation de son père. Il a fait néanmoins de bonnes études, collectionnant des diplômes de lettres, d'histoire et de sciences politiques, avant de travailler à l'ORTF et dans une société américaine de commerce des grains, pour se tourner finalement vers le droit et devenir avocat. Sa rencontre avec une jeune Allemande, Beate, non juive mais aussi révoltée que lui, a été une étape déterminante dans son existence. Le couple n'a cessé de militer activement, *suivi ensuite par son fils, Arno. Toujours* en première ligne, les Klarsfeld ne sont pas des généraux qui envoient des soldats au front. Ils font tout eux-mêmes, et le font ensemble. Ce *« combat différé »* contre le nazisme est une affaire de famille.

Pour son cinquième anniversaire de mariage, le 7 novembre 1968, Beate Klarsfeld s'est offert un geste d'une audace inouïe : gifler en public le chancelier Kurt Kiesinger, ancien responsable de la propagande radiophonique hitlérienne vers l'étranger. Elle y a risqué sa vie, le chef du gouvernement ouest-allemand étant défendu par des gardes du corps armés, qui auraient pu tirer. Cette agression symbolique *« d'une fille contre son père pour le punir d'avoir donné son adhésion au nazisme »* a certainement contribué à faire disparaître le chancelier de la scène politique peu après.

En trente ans, les Klarsfeld ont multiplié les coups d'éclat, allant jusqu'à tenter d'enlever d'ex-nazis notoires, comme Lischka ou Barbie, et à s'exposer physiquement. Le père comme le fils ont été tabassés par des adversaires, tandis que la mère se faisait arrêter volontairement à Dachau en compagnie de deux anciens déportés en pyjama rayé... Ce combat *« pour la mémoire »* a été conduit par étapes, avec méthode. Les Klarsfeld ont commencé par traquer des chefs nazis allemands responsables de la « solution finale » en France, pour les faire juger. Et ce n'est qu'ensuite qu'ils s'en sont pris aux responsables français de Vichy.

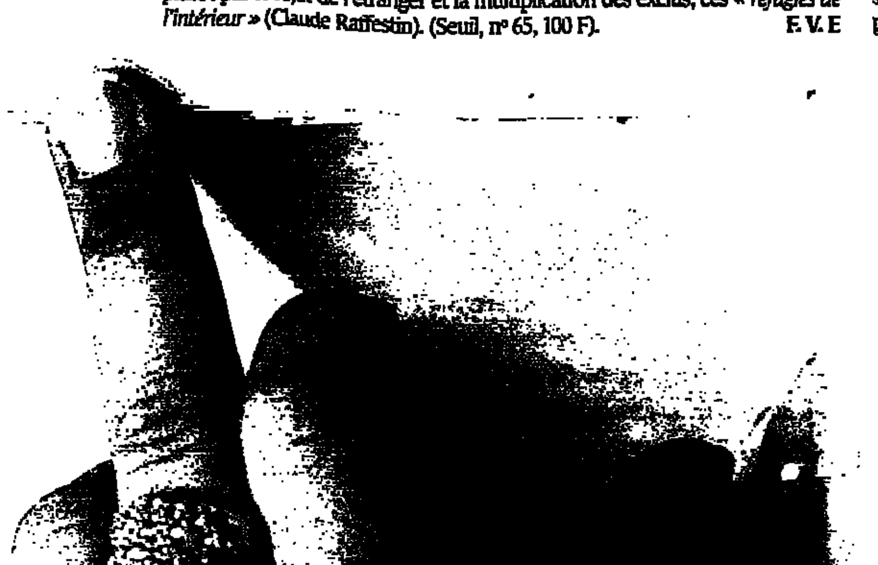
Dans les années 75, les manuels scolaires français des classes terminales ne faisaient aucune mention du rôle de Vichy dans les arrestations de juifs. On s'était persuadé que l'infamie avait été commise par les Allemands, et que les responsables français n'avaient fait *qu'empêcher des dégâts plus grands*. Beaucoup de juifs eux-mêmes préféraient s'en tenir à cette version rassurante.

Serge Klarsfeld a contribué à la démolir, en entreprenant un travail acharné dans les archives. Son *Mémorial de la déportation des juifs de France*, paru en 1978, est une véritable sépulture de papier, où figurent, convoi par convoi, les nom, date et lieu de naissance de quelque 76 000 victimes.

La déportation des juifs, soutient-il, ne peut se confondre avec celle des résistants. D'abord, les juifs n'ont pas été envoyés en Allemagne pour ce qu'ils faisaient, mais pour ce qu'ils étaient. Ensuite, ce sont des familles qui ont été mises dans des wagons à bestiaux, non des individus isolés. Enfin, seuls 3 % sont revenus, c'est-à-dire dix fois moins que les autres.

Parmi les survivants, les enfants de déportés sont plus atteints que les déportés eux-mêmes, constate Serge Klarsfeld. Ce sont ces fils et ces filles qu'il a réussi, avec quelques autres, à mobiliser.

Passionné par son combat, l'avocat-historien ne cherche pas à se vanter. En réponse à une question insistante de Claude Bochurberg, il préfère attribuer ses succès à un coup de foudre, au début des années 60 : *« Si Beate et moi ne nous étions pas rencontrés, il n'y aurait pas eu d'affaire Lischka, ni d'affaire Barbie, ni d'affaire Leguay, ni d'affaire Bousquet. »* Et sans doute pas un discours historique du président de la République, en 1995, reconnaissant la responsabilité de la France dans la politique de Vichy...



La Roumanie à livre ouvert

Des circuits de diffusion presque inexistants, des tirages avoisinant les 4 000 exemplaires, mais des lecteurs qui lisent plus et mieux. Tels sont les paradoxes d'un pays qui, après un demi-siècle de dictature et de tâtonnements, sort d'une longue léthargie

Désespérés souvent, effervescents toujours, ces Latins de l'Est que sont les Roumains survivent dans une joyeuse pagaille. Privatiser, priver ! Suite au vote démocratique survenu l'année dernière, on privatise à tour de bras. Pourtant, la majeure partie de la population ne cesse de se priver. Si la limite supérieure du salaire moyen en ville oscille autour de 650 F (750 000 lei), les retraités vivent avec la moitié ; les prix atteignent souvent le seuil de ceux qui se pratiquent en France. Décidément, après tant d'années de dévastation, il n'y pas de remède miracle. Cependant, même les intellectuels arrivent à se débrouiller : le cinéaste en chômage technique se métamorphose en plombier, le professeur actif en informaticien, le philosophe ou le géologue deviennent éditeurs. Editeur ! Drôle de métier dans un pays où le volume de prose ou de poésie ne coûtait pas plus de 100 lei en 1991, pour atteindre les 35 000 aujourd'hui. Ou les tirages situés autour de 60 000 exemplaires avant décembre 1989 tombent au-dessous de 4 000. Néanmoins, malgré les circuits de diffusion presque inexistants, malgré l'explosion de l'audiovisuel et de la presse écrite (celle du sexe et du scandale s'y taille la part du lion), le public lit plus et mieux. Certes il est beaucoup moins nombreux, alors que jamais le pays n'a vu proliférer autant de maisons d'édition : paradoxe de l'industrie du livre dans cette Roumanie qui sort enfin de sa trop longue période d'hibernation.

Pendant *« l'obsédante décennie » – les années 50 ainsi nom*mées par les intellectuels vivant sous la terreur –, seules cinq ou six maisons d'édition fonctionnaient, à condition de ne publier que livres soviétiques ou bien écrivains sous le contrôle du parti. Leur nombre doubla dix ans plus tard à la faveur d'un dérisoire dégel. Des auteurs occidentaux et les textes plus audacieux de certains Roumains de la nouvelle génération commencèrent à paraître. Un pacte tacite enchaînait quand même ces derniers au pouvoir : pourvu qu'il ne soit pas contesté, on pouvait presque tout publier. Ceux qui ne s'y conformaient pas étaient contraints au silence ou à l'exil. Ce fut le pire et le meilleur : on vit alors les proses et les poèmes des « écrivants » et versificateurs qui exaltaient le règne de Ceausescu « Carpate de la pensée » mais aussi la naissance d'un très intéressant courant dit onirique ainsi que la parution de plusieurs excellents romans dont la valeur se trouvait rehaussée par la distance qu'observaient leurs auteurs. *« Il s'était établi une sorte de complicité entre le romancier et l'éditeur face à une police de la culture, souvent incapable de saisir ces ambiguïtés sulfureuses »*, explique Mircea Martin, le directeur des très sérieuses éditions Univers et professeur de lettres.



GÉRARD RONDEAU

Au nord de Bucarest, dominant les lacs entourés de végétation teintée de l'or et de la rouille d'un long été indien, se dressent les lourdeurs staliniennes d'un étrange bâtiment. La *Casa Scânteiei*, Maison de l'*Etincelle*, journal officiel du parti autrefois, a changé de nom et d'affectation. Si elle abritait jadis les publications qui encensaient le Führer autochtone, la Maison de la presse libre est maintenant le siège de quotidiens et périodiques indépendants ainsi que des plus importantes maisons d'édition. Univers s'affirme celle du public cultivé, lecteur de Derrida et de Bourdieu, de Genette, Kundera, Virginia Woolf et Marguerite Yourcenar. *« Avec nos cinquante titres par an et un coût de fabrication aussi élevé qu'à l'Ouest, nous avons du mal à joindre les deux bouts »*, soupire Mircea Martin. C'est aussi le cas d'Albatros, dont le catalogue propose à côté des auteurs roumains contemporains, Julia Kristeva, Christiane Rochefort, Glucksmann et, très bientôt, Viviane Forrester. Certes, aux maigres subsides de l'Etat s'ajoute le mécénat de diverses fondations, Soros notamment, et, cas par cas, l'aide du Centre national du livre, lorsqu'il s'agit de traductions en roumain de certains romanciers et essayistes français.

Les prestigieuses éditions de la Fondation culturelle roumaine, héritières de celle de la Fondation royale décédée il y a tout juste un demi-siècle, lors de l'instauration d'une démocratie populaire, qui publient les grands classiques du pays et de la littérature universelle, connaissent les mêmes difficultés, alors que déjà Univers rejoint Pandea, groupe éditorial privé avec imprimerie moderne et circuit de diffusion – casse-tête des éditeurs – opérationnel. Serait-ce le déclin des petites et moyennes maisons d'édition, financées en partie par l'Etat ? *« Rien n'est moins sûr*, affirme Radu Anton Roman (1), qui appartient à cette galaxie, *car soucieux de maintenir un bon niveau des parutions, le nouveau ministère de la culture prévoit un budget pour la renflouer. Après décembre 1989, on y comptait plusieurs milliers d'éditeurs Chaque employé tant soit peu dégourdi dans l'industrie du livre, chaque apparatchik en quête de respectabilité, prenait l'argent là où il se trouvait et imprimait, certain que ses volumes mal brochés, témoignages brûlants, traductions ou romans policiers, allaient trouver preneur. Cette boulimie éditoriale prit fin avec la montée en flèche du prix de fabrication. Aujourd'hui, parmi les centaines de maisons qui meurent, en écrasante majorité éditions de chambre avec deux ou trois titres publiés souvent à compte d'auteur, seule une douzaine se partagent ce marché bien rétréci du livre. »* Ces éditeurs sont soit des professionnels, comme Mme Dimisianu, directrice d'Albatros, soit ceux qui le sont devenus *« sur le tas »*, à force d'esprit d'initiative et de talent. L'un de ces jeunes loups, V. Nicolau, est le PDG pugnace de Nemira. Avec une imprimerie importée de l'Ouest en 1991, il sort pêle-mêle Jan Potocki et Gilles Perrault, Bataille et Caillois. Louis Ferdinand Céline aussi ! Fier de ses quinze voitures qui en assurent la diffusion, ainsi que de son exceptionnel auteur roumain Radu Aldulescu (2), Nicolau pratique la fuite en avant : chaque année, il réinvestit ses bénéfices dans des publications qui lui assurent des grands tirages : dictionnaires et manuels scolaires, ouvrages de vulgarisation scientifique, annuaires et livres de cuisine.

Qu'il s'agisse de l'inventive Nemira, de la « Bibliothèque pour tous » (seule collection en poche du pays, chez Minerva) ou de Cartea Romanesca (Le Livre roumain), découvreur de l'étonnant roman d'Alexandre Vona, *Les Fenêtres murées*, sujet de nombreuses exégèses en Roumanie et ailleurs (3), leur plus sérieux rival dans la compétition éditoriale pour la qualité demeure Humanitas. Cette maison, anciennement appartenant au parti, privatisée en 1991, fonctionne grâce à son propre capital, auquel s'ajoutent des subventions françaises ainsi que celles de la Fondation Soros. Avec son réseau de 35 librairies disséminées à Bucarest et en province – dont l'une propose des livres français 25 % moins chers que les prix pratiqués par la FNAC et les grandes surfaces de l'Hexagone – le catalogue d'Humanitas est déjà riche de plus de 600 titres : Tocqueville et Astolphe de Custine y côtoient François Furet, Carl Gustav Jung, Mircea Eliade Gershom Scholem ou encore Elisabeth Roudinesco. Parmi les romanciers roumains innovateurs, l'inclassable Mircea Cartarescu (4) appartient également à cette maison, qui vient de sortir l'unique volume de vers, un inédit, hélas posthume, en version bilingue, de Lia Savu, météorique et singulière poétesse roumaine d'expression française. Certes l'on peut regretter que les écrits d'un Nae Ionescu ou d'un Constantin Noica, inspirateurs d'une droite extrême entre les deux guerres, ne soient présentés avec l'appareil critique qu'ils méritent. Pour respecter la « mesure » (mais quelle mesure à l'aune de ces engagements funestes ?), Humanitas publie aussi l'essai de Léon Volovici sur l'antisémitisme de quelques intellectuels célèbres pendant les années 30, dont Eliade, ainsi que le bouleversant journal de Mihaïl Sebastian (1935-1944) (5), où cet auteur, si juif et si roumain, dévoile jour après jour et leur opportunisme et leur ignominie.

Poussières d'automne, ciel pâle, embouteillages et foules pressées, vitrines remplies d'un bric-à-brac invraisemblable et de babioles au coût exorbitant, la capitale roumaine surprend. Au coin des rues, dans les stations du métro, autour de l'université, les kiosques des bouquinistes proposent aux foules, plutôt jeunes, des beaux livres neufs à prix réduit, livres d'art et religieux, essais, philosophie, ainsi que de nombreuses traductions : Ilf et Petrov, Koestler et Chestov, Camus, Garcia Marquez, John le Carré, Malraux et Soljenitsine. L'époque du livre imprimé sur un méchant papier grisâtre est finie. Parmi ces parutions luxueuses, dignes des meilleurs libraires occidentaux, surgissent pourtant de nauséabonds torchons. *L'Histoire « objective » des Gardes de fer, La Grande Conspiration judéo-communiste, Mein Kampf* ou *Les Protocoles des sages du Sion*, sortis de bien curieuses maisons d'édition, Majahagonda, Alma, Eurasia et autres Editions de l'Ouest. Plus triste encore : des intellectuels roumains, de bonne foi souvent, minimisent l'importance de ces brochures vendues sur les boulevards, alors que les groupuscules de Gardes de fer « nouvelle version » et des jeunes gens contaminés par la xénophobie s'en inspirent. « L'interdiction d'interdire » ne justifie pas leur immonde exhibition dans cette Roumanie plurielle et libre, où, heureusement, fleurissent aussi les éditeurs des populations minoritaires, Hasefer consacré au livre juif, Kriterion, Palas-Akademia, et Polis pour les Hongrois de Transylvanie.

Edgar Reichmann

(1) Auteur d'un roman, *Des poissons sur le sable*, paru cette année aux Editions Noir sur Blanc.

(2) « Le Monde des livres » du 9 juin 1995.

(3) Chez Actes Sud, traduit aux Pays-Bas et en Allemagne, Prix de l'Union latine (« Le Monde des livres » du 10 novembre 1995).

(4) Traduit en français aux éditions Climat, *« Monde des livres » du 5 juin* 1992

(5) « Le Monde des livres » du 17 septembre. La parution en français est prévue pour l'automne chez Stock.

Les rendez-vous de Cluj

Dans cette ville de Transylvanie, aux multiples activités culturelles, éditeurs, écrivains, universitaires se sont rencontrés à l'occasion de la septième édition du Salon du livre

Ville de Transylvanie, Cluj se trouve à l'intérieur de l'arc des Carpates, au pied d'un massif peu élevé couvert de pâturages et forêts, que les Roumains nomment celui du Ponant (Apuseni). Comme partout en province, Cluj, Napoca au temps de la colonisation romaine, Klausenburg au temps de la monarchie bicéphale, Kolozvar pour les 20 % des magyarophones (plus nombreux dans les villages voisins) bouillonne d'activités culturelles. A côté des maisons d'édition hongroises, les éditeurs roumains, pareils à leurs confrères, demeurent davantage préoccupés par la qualité de leurs choix que par les tensions intercommunautaires artificiellement entretenues. Petites maisons, grands projets ! Ainsi Apostrophe, avec ses tirages limités et sa douzaine d'auteurs publiés chaque année (Henry Corbin et Alexandre Kojève, Emmanuel Levinas et Jean-François Lyotard, parmi les Roumains Ion Ianosi, Norman Manea et Andreï Marga) survit quand même grâce à ses ventes, mais l'aide du ministère de la culture et diverses fondations contribuent également à la réalisation de ses ambitions. C'est ici, à Cluj, que s'est tenu, entre le 2 et le 5 octobre, le septième Salon du livre depuis l'effondrement de la tyrannie. Plusieurs dizaines d'éditeurs se sont donné rendez-vous sous les lambris du palais Banffy, aristocratique demeure du XVIIIe siècle, aujourd'hui musée de la ville. Ils venaient de Bucarest, de Brasov, de Jassy et de Timisoara, mais aussi de Budapest et de Kishinev, capitale de la roumanophone République moldave. Si l'on pouvait déplorer l'absence des représentants de l'édition hexagonale, le Centre culturel français de Cluj proposait *des expositions* consacrées aux romanciers et philosophes français ainsi qu'au centenaire d'Aragon. En marge du Salon, des tables rondes réunissaient écrivains, universitaires et critiques roumains, italiens et français autour de l'œuvre de Cioran, du livre singulier de Vona, et de ce pari audacieux qui demeure le voyage de la poésie, pas toujours évident, d'une langue vers l'autre. A la clôture, certains écrivains roumains ou hongrois se voyaient décerner les prix du Livre de l'année, de la Critique, du Débutant ou de la Meilleure traduction. Des éditeurs aussi étaient récompensés *par les sponsors* pour leurs choix et pour leur conception du métier. « Sponsor », éditeur et auteur, curieux ménage à trois qui semble avoir encore de beaux jours devant lui ! Quelle serait la situation de ce dernier lorsqu'il ne vit pas de sa plume et, comme la majorité de ses confrères, se débrouille mal ?

Marta Petreu, la dynamique éditrice d'Apostrophe, dirige également l'excellente revue du même nom, porte-parole de l'Union des écrivains. Elle vient de lancer une enquête au titre édifiant : « Croyez-vous que l'auteur doit se nourrir trois fois par jour ? » Parmi les nombreuses réponses, un cynique affirme que le destin de l'écrivain est d'enrichir l'« âme » de ses lecteurs et, si possible, la trésorerie de l'éditeur. *« C'est son affaire quant à manger ou pas. »* Une pince-sans-rire préconise que tout plumitif doit prendre trois repas par jour *« au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit »*, alors qu'un fin lettré rêveur souhaite que la société choie ses écrivains en leur offrant *« les meilleurs festins du monde. C'est à eux de choisir entre leur table de travail et celle couverte de nourritures terrestres »*. S'agit-il d'un faux débat ou bien d'une interrogation essentielle qui ne vise pas seulement la réalité amère de cette Europe centrale et orientale à peine sortie d'un cauchemar long d'un demi-siècle ?

E. R.

Le pays est étrange...

Le pays est étrange qui d'exil et racines messes noires et soleils fé- [illegible] des rêves qui sont comme des réveils.

[illegible] il faut si peu [illegible] l'étrange pays n'est pas un lieu [illegible] c'est une patrie.

Naturellement je suis l'étrangère donc bien sûr la native de l'étrange pays qu'espère chacune des rives.

Extrait du volume *Poèmes* [illegible] de Lia Savu (1932-1995) paru en édition bilingue chez Humanitas (1, Piata Presei Libere, 79734 Bucarest ; 175 p., 149 000 lei).

L'EDITION FRANÇAISE

● **Nouveau *Livres Hebdo*.** Le magazine progessionnel de l'édition et du livre, *Livres Hebdo*, se renouvelle de fond en comble le 24 novembre. Sous une nouvelle maquette affichant dès la « une », en noir et blanc, une hiérarchie des informations, l'hebdomadaire introduira, outre les rubriques traditionnelles, une « séquence d'actualité » (droits, multimédia, affaires étrangères, opinions), un « magazine » (portraits, entretiens, enquêtes, reportages), ainsi qu'un « dossier » thématique consacré à un domaine particulier de la production éditoriale. Le premier numéro de la nouvelle formule, dont le rédacteur en chef est Pierre Louis Rozynès, publiera également pour la première fois le classement financier des 100 premiers éditeurs français, prenant en compte le chiffre d'affaires, les effectifs et les résultats. Celui-ci révèle à la fois la concentration du secteur et le *« dynamisme de l'édition spécialisée »*, 48 maisons réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs (*Livres Hebdo*, 35 rue Grégoire-de-Tours 75006 Paris. Tél. : 01-44-41-28-00).

● **« Smaïl m'a tuer ».** Attachée de presse depuis deux ans aux éditions Balland, Cécile Rol-Tanguy est accusée par le PDG de la maison, Jean-Jacques Augier, d'être responsable d'une rumeur selon laquelle Jack-Alain Léger serait l'auteur de *Vivre me tue*, « premier roman » publié chez Balland sous le pseudonyme de Paul Smaïl, et d'avoir ainsi empêché le livre d'être sélectionné pour le Prix du premier roman. Dans une lettre à la presse intitulée « Smaïl m'a tuer ! », celle-ci rappelle sa *« contribution évidente au succès du livre »* qui a obtenu de nombreux articles dans la presse et figure sur les listes des meilleures ventes. Jean-Jacques Augier a mis un terme au contrat de Cécile Rol-Tanguy et a également engagé une action en justice à l'encontre de sa société, CRT Presse. Le 20 novembre, devant le tribunal de commerce de Paris, il demandera réparation d'un préjudice évalué à 2 millions de francs de dommages et intérêts.

● **Procès Papon.** Les éditions Albin Michel publieront au début de l'année 1998 le compte-rendu intégral du procès Papon. Celui-ci paraîtra dans la collection « Les grands procès contemporains », où figurent déjà *Le Procès Pétain* et les grands procès de la Libération, *Le Procès Salan* et les grands procès de l'OAS, *Le Procès de l'Eglise de scientologie* et *Le Procès d'un réseau islamiste*.

● **CNL sans revues.** Les commissions « revues » et « librairie européenne des idées » du Centre national du livre (CNL) seront désormais réparties dans les treize autres commissions thématiques existantes (roman, poésie, sciences humaines, art...) qui attribuent des subventions aux éditeurs. Le budget général reste le même (105 millions de francs en 1996), ainsi que celui des revues (entre 7 et 8 millions de francs), dont l'existence se révèle particulièrement précaire. Mais il reste à savoir si les aides aux revues seront aussi efficaces dans une répartition par thème quand leur caractère transversal interdit de les classer dans telle ou telle spécialité.

● **Prix littéraires.** Le Prix du Quai des Orfèvres a été décerné à Michel Sibra pour *La Danse du soleil* (Fayard), le Prix Nadar à Christian Bouqueret pour *Des années folles aux années noires, la nouvelle vision photographique en France 1920-1940* (Marval) ; le prix Marguerite Yourcenar à Assia Djebar pour *Oran, langue morte* (Actes Sud) et le prix 12/17 à Valérie Mathieu pour *Entre ciel et jardin* (Ipomée/Albin Michel).

« Les Belles étrangères » d'Amérique centrale

La manifestation qui se déroule du 18 au 30 novembre met à l'honneur une littérature au passé prestigieux mais à l'avenir incertain

Après le Chili, l'Argentine, le Mexique et le Brésil, les « Belles étrangères » célèbrent la littérature des pays de l'ancien royaume de Guatemala, cette « Grèce du Nouveau Monde » au dire des anthropologues, qui a produit le *Popol-Vuh* et le *Chilam-Balam*, livres de la cosmogonie des Quichés-Mayas. C'est dire si la littérature écrite et orale n'a pas attendu la conquête pour exister...

Très tôt, l'Amérique engendre des métis, et commence, éternellement inachevée, la formation de l'homme latino-américain. Mais rien de tel dans les lettres. Bartolomé de Las Casas lance en 1550 la première dénonciation de l'esclavage des Indiens ; au siècle suivant, Bernal Diaz del Castillo raconte l'*Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle Espagne*, où il se révèle écrivain « engagé » avant la lettre.

Cependant la culture séculaire résiste à celle que lui apporte l'Europe. Sous la couche de catholicisme imposé, les signes anciens resurgissent chez Garcilaso de la Vega, fils d'une princesse inca et d'un guerrier espagnol, et chez sœur Juana Inés de la Cruz. Mais à part ces deux cas, on constate que deux siècles de colonialisme n'ont rien apporté aux lettres en Amérique. C'est dire l'importance du poète nicaraguayen Rubén Dario, tenu pour le plus grand poète de langue espagnole depuis Gongora. Nourri de Moréas, Gourmont et surtout de Verlaine, il publie en 1888 un recueil de poèmes et de contes au titre suggestif, *Azul*. Ce coup de tonnerre annonce le modernisme dans tous les pays de langue espagnole. Contre l'envahisseur nord-américain, Dario veut réunir une armée de soldats *« qui prient Jésus-Christ et parlent espagnol »*. Le mouvement est enfin inversé : transportant l'influence de l'Amérique en Espagne, il incarne une rupture dans la souveraineté littéraire que cette dernière exerçait sur ses anciennes possessions.

Miguel Angel Asturias intègre, lui, les correspondances mystérieuses de la pensée primitive dans l'ensemble de son œuvre. Entre 1923 et 1933, à Paris, Asturias adapte à l'espagnol moderne le *Popol-Vuh*. Lié aux surréalistes, Asturias découvre que l'autonomie verbale, le simultanéisme, la beauté explosive et capricieuse des images pratiquées dans le cercle d'André Breton se trouvaient déjà dans les histoires que sa grand-mère lui racontait. C'est à Paris qu'Asturias écrit *Légendes de Guatemala*, paradigme du réalisme magique, concept destiné à proliférer dans tout le continent. De retour dans son pays il compose ensuite une œuvre dont le raffinement esthétique n'épargne pas les dictatures ni l'impérialisme nord-américain. Mario Monteforte, dont l'œuvre est proche de celle d'Asturias, quoique directement vécue, n'interrompit pas ses activités militantes, ce qui lui a valu de vivre trente-cinq ans hors de son pays. Il appartient à cette génération de grands écrivains guatémaltèques, avec Augusto Monterroso et Luis Cardozo y Aragon, qui ont passé la majeure partie de leur vie en exil.

Tandis que des mouvements de guérilla surgissent dans plusieurs pays d'Amérique centrale, La Havane devient un centre culturel et artistique de grand rayonnement. Mais au bout de dix ans, le durcissement de la révolution cubaine divise les écrivains rassemblés autour de Fidel Castro. Asturias balance entre Jésus et Che Guevara « héros romantique », alors qu'Ernesto Cardenal, prêtre-poète nicaraguayen, se place au côté du *lider maximo* et devient ministre des sandinistes. Comme le Salvadorien Roque Dalton, Cardenal choisit le camp de l'anti-poésie : langage direct, parfois violent pour rendre à l'homme sa dignité sans restrictions ni atermoiements. Dalton, lui, fut assassiné par ses compagnons d'armes, pour en finir avec son radicalisme inflexible. Cardenal reçoit ces jours-ci l'hommage des « Belles étrangères ».

Il le partage, entre autres, avec des poètes, la Costaricaine Ana Istaru et la Salvadorienne Claribel Alegria, toutes deux à la recherche d'une réponse humaine à la misère de leur pays. Et avec Sergio Ramirez, ancien vice-président du même gouvernement révolutionnaire. *Châtiment divin*, roman qui fit sa réputation littéraire, décrit la vie trouble de la société bourgeoise et politique de la capitale de Leon. Le même cadre rural, très politisé, sert de support aux ouvrages du Salvadorien Manlio Argueta, auteur de *La Vallée des balançoires*, d'*Un jour comme tant d'autres* et du *Petit Chaperon rouge dans la zone rouge*. Cette croyance aux vertus morales et régénératrices du peuple se trouve également dans l'œuvre des Honduriens Roberto Castillo et Roberto Sosa, ainsi que dans les ouvrages sur l'apport culturel africain du Costaricain Quince Duncan. Le poète Roberto Sosa incorpore dans son œuvre les recherches de l'avant-garde. Dans le même sens, le Panaméen Enrique Jaramillo Levi introduit dans ses nouvelles les jeux intertextuels et l'introspection. D'autres écrivains considèrent, comme lui, que la matière romanesque ne se trouve plus dans la jungle ni dans la campagne, mais dans les grandes villes. Curieusement, Rodrigo Rey Rosa, benjamin de ces journées littéraires, revient dans ses nouvelles (*Un rêve en forêt, L'Eau tranquille*) sur le monde indigène du Guatemala.

Dans la lutte séculaire pour la libération d'Amérique centrale, les écrivains d'aujourd'hui – notamment les femmes – affrontent le *machismo*, un virus vivace... Ana Istaru est une poète érotique qui décrit le plaisir sexuel ; Ana-cristina Rossi, Rosa Maria Britton et Gioconda Belli, chacune dans son pays et dans son registre, abordent des sujets comme l'écologie, le racisme et la sensualité féminine. Avec elles nous fermons ce catalogue très inégal d'une littérature au passé glorieux, mais dont l'avenir immédiat paraît aléatoire.

Ramon Chao

L'âge du papier

Une mère manque périr sous l'écroulement de rayonnages surchargés de livres, ce mur qu'elle a élevé entre elle et ses enfants. Cette scène, au comique troublant du film *Mange ta soupe* de Mathieu Amalric, restera peut-être comme l'expression la plus ambiguë de l'amour-haine qu'une société qui se prétend envahie par l'image – alors qu'elle l'est en réalité par l'archive – nourrit pour le papier imprimé, le livre, le journal, la culture de l'écrit. Ce fantasme ironique se retrouve dans l'admirable autobiographie romanesque *Franz et François* de François Weyergans, où est décrite sa chambre d'écrivain, fouillis inextricable, foutoir encombré de papiers, asphyxiants, immobilisants. Une de ses belles amies y perçoit immédiatement « une préfiguration de l'enfer ». Il s'enjoint alors de relire dans *Aurélia*, de Gérard de Nerval, la description de la chambre du poète, capharnaüm où se lisent les traces d'une folie qu'il partage avec lui : tout garder de ce qui peut servir à écrire.

Nous vivons à l'âge du papier conservé, recyclé, réimprimé, omniprésent, et Régis Debray le sait bien, lui qui, inventeur-théoricien de la médiologie et fondateur des *Cahiers* du même nom, consacre tout un numéro aux « Pouvoirs du papier » pour mieux se distancer de la prophétie maclubanienne sur la fin de la galaxie Gutenberg. Quand de fortes et justes idées sur l'Angleterre historique lui sont venues à regarder la mise en scène royale et mondialisée des funérailles populaires de Lady Diana, c'est au *Monde* qu'il les a données dans un « papier » auquel sa reprise, si discrète soit-elle typographiquement dans ce numéro des *Cahiers de médiologie*, confère une pérennité quasi marmoréenne. On s'en réjouit. Coordonné par Pierre-Marc de Biasi, spécialiste de Flaubert et du patrimoine écrit, et Marc Guillaume, économiste et philosophe des médias, cet ensemble très riche et très complet tire d'éclairantes conclusions sur l'histoire de notre médium premier et sur la relance du texte par Internet.

Loin d'avoir relégué dans une ombre mac-lunaire la galaxie Gutenberg, la vidéosphère a intégré la graphosphère et a rendu au papier certains de ses plus prestigieux pouvoirs. Songeons au rôle accru de prescripteurs de culture que devront jouer les éditeurs par rapport au grand foutoir libertaire, au planétaire capharnaüm des textes lancés sur le réseau, et on aura une idée des mutations en cours. Le papier-monnaie, en passe d'être remplacé par la carte de paiement ou la « monnaie électronique », comme l'expose Jean-Claude Trichet dans un entretien où chaque mot semble pesé au trébuchet, comme il convient au gouverneur de la Banque de France, garde bien sûr sa priorité pour le futur euro, qui sera, en 2001, de papier et de pièces. Après, c'est l'odyssée des espèces.

Michel Contat

***Les Cahiers de médiologie*, n° 4, deuxième semestre 1997, « Pouvoir du papier », Gallimard, 350 p., 60 F.**

AGENDA

● **LES 17 ET 24 NOVEMBRE. PAYSAGE LITTÉRAIRE. A Clermont-Ferrand**, l'Agence régionale pour le livre en Auvergne organise deux journées de formation au « Paysage de la littérature française contemporaine », la prose française de 1950 à nos jours, ouvertes à tous, spécialement aux professionnels du livre, étudiants et enseignants (Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation, Université Blaise-Pascal, 34, avenue Carnot, 63000 Clermont-Ferrand. Rens : Agence régionale pour le livre en Auvergne, 04-73-37-77-77).

● **LES 20 et 21 NOVEMBRE. SOUPAULT. A Paris, centenaire de Philippe Soupault.** La Bibliothèque nationale de France organise un colloque intitulé « Patiences et silences sur Philippe Soupault », en guise d'ouverture à l'exposition « Philippe Soupault : l'inconnu, l'amour, la poésie » du 21 novembre au 31 décembre.

● **DU 21 AU 23 NOVEMBRE. EUROPE. A Cognac**, de 10 heures à 19 heures, le Palais des congrès accueille le 10e Salon de la littérature européenne. Débats, cafés littéraires, films et démonstration de supports multimédia. L'occasion de rencontrer André Brink, Jacques Lanzmann, Edouardo Manet, Vladimir Fedorovski, Ismaël Kadaré... (rens : 05-45-82-88-01).

● **DU 26 AU 29 NOVEMBRE. MAGHREB. A Marseille**, le 1er Salon de l'édition maghrébine d'expression française ouvrira ses portes au Centre régional de documentation pédagogique (31, boulevard d'Athènes, 13001 Marseille), de 9 h 30 à 12 h et de 14h à 18 h). Exposition-vente, rencontres-débats, tables rondes (Rens : Centre de documentation sur l'immigration et le Maghreb, 04-91-62-58-93).

● **LE 27 NOVEMBRE. POÉSIE. A Paris**, au Théâtre du Rond-Point, l'écrivain Patrice Delbourg propose, à 18 h 30 une lecture des *Poétiques* d'André Velter et Claude Guerre.

● **LES 27 ET 29 NOVEMBRE. ISLAM. A Paris**, l'Institut du monde arabe organise deux conférences, respectivement « L'Islam des origines », retour sur l'Arabie tribale du VIIe siècle. (le 27 à 18 h 30, salle du Haut Conseil), et « Panarabisme et démocratie », autour de l'œuvre du penseur arabe Ismat Sayf ad-Dawla (le 29, à 14 heures, rens : Institut du monde arabe, tél. :40-51-38-38).

● **DU 27 AU 29 NOVEMBRE. ALEXANDRE. A Paris**, Le CNRS, les Universités de Paris III-Sorbonne nouvelle et Paris X-Nanterre organisent un congrès consacré à « La figure d'Alexandre le Grand dans les traditions médiévales occidentales et proche-orientales ». Uniquement sur inscriptions (au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 1, rue Descartes, 75005 Paris, rens. : 01-49-60-40-05).

● **DU 27 AU 29 NOVEMBRE. ESPOIR. A Paris**, l'Espace Georges-Bernanos accueille les « Deuxièmes entretiens avec les écrivains porteurs d'espérance ». Parmi les thèmes abordés : l'homme et le progrès, la rencontre du spirituel, l'homme enjeu de la création littéraire ou artistique. Débats et rencontres autour des livres et des auteurs de 11 heures à 20 heures (4, rue du Havre, 75009, tél. : 01-42-80-32-18).

